VALEURS ACTUELLES – HORS-SÉRIE Nº 42

VALEURSACTUELLES.COM
11,90 €

VALEURS ACTUELLES

HORS-SÉRIE

SECRETS D'ETAT

ET MORTS MYSTÉRIEUSES

CONFIDENTIEL

BOULIN • DE BROGLIE • DARLAN
DIEULEVEULT • DORIOT
DUPRAT • FONTANET • GOLDMAN
GROSSOUVRE • DUC DE GUISE • HENRI IV
MARKOVIC • NAPOLÉON
STAVISKY • ZOLA...

DOM : 12,9 € - BELUX : 13 € - CH : 18,5 FS - CAN : 18,99 $CA - ESP/GR/ITA/PORT CONT : 12,9 € - MAR : 130 DH - TOM : 1800 XPF - TUN : 21,9 TND

L 16553 - 42 H - F: 11,90 € - RD

INSTITUT DE SCIENCES SOCIALES ÉCONOMIQUES & POLITIQUES

ISSEP

L'AUTRE ÉCOLE DE SCIENCE POLITIQUE

Quelles sont les formations proposées par l'ISSEP ?

1 **LE BACHELOR**
Bac+1 • Bac+3
Science politique
et management de projet

2 **LE MAGISTÈRE**
Bac+4 • Bac+5
Science politique
et management de projet

3 **LA FORMATION CONTINUE**
Leadership et science politique.
Plusieurs formules
les week-ends à destination
des actifs et étudiants

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante : actions de formation

Infos et inscriptions sur
issep.com

Établissement supérieur privé • N°UAI 0694371B
56 rue Denuzière 69002 Lyon
contact@issep.fr • +33 7 84 95 56 22 • issep.com

SOMMAIRE

Secrets d'État et morts mystérieuses
par Arnaud Folch 4

CRIMES ET COMPLOTS

Boulin, les écoutes qui accusent
par Arnaud Folch 8
"Henri IV, une mort nimbée de mystère"
par Alexandre Nantas 16
Fontanet, l'homme (pas si) tranquille...
par Arnaud Folch 18
Le vrai faux "suicide" du fils de Léon Daudet
par Éric Letty 20
Le meurtre impuni du chef royaliste
par Yves Kerhuon 23
Darlan, l'assassinat mystère
par Géraldine Godot 24
Doriot, mitraillé par qui ?
par Alfred Lévy 28
Qui a tué l'ex-bras droit de Le Pen ?
par Nicolas Gauthier 30

CES VÉRITÉS QUI DÉRANGENT

Napoléon a-t-il été empoisonné ?
par Jean Tulard, de l'Institut 34
"Le roi s'en est allé par morceaux..." 40
Félix Faure et sa "connaissance"
par François d'Orcival, de l'Institut 42
Le "suicide par persuasion" du député nationaliste 46
Un contrat sur la tête du juge-sheriff
par Michel Lemoine 50
Grossouvre, le vrai faux "suicidé" de l'Élysée
par Arnaud Folch 52
Le centriste, "Momo" et les barbouzes
par Arnaud Folch 55

ENQUÊTES INDISCRÈTES

Affaire de Broglie, un crime "secret-défense"
par Éric Letty 58
Charles Villeneuve: "Quand Pasqua m'a ouvert le dossier Bérégovoy..."
Propos recueillis par Arnaud Folch 64

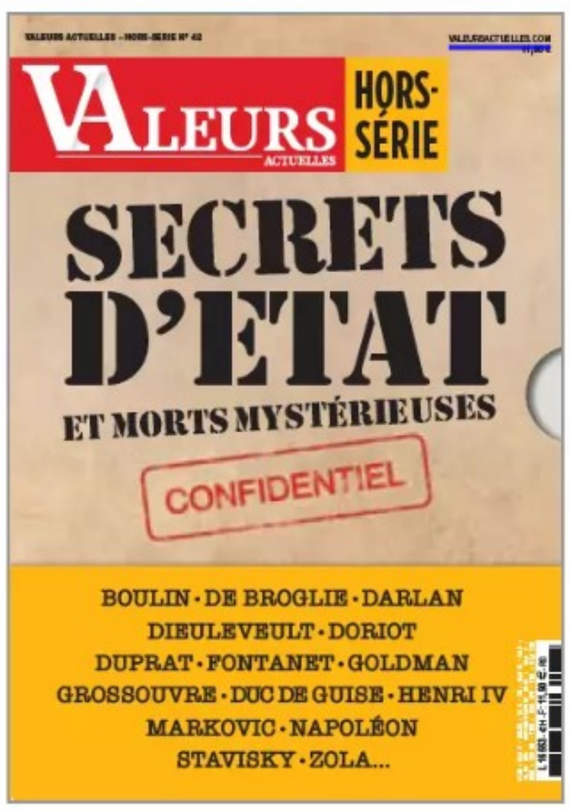

Curiel, la fin tragique de l'activiste rouge
par Alexandre Nantas 66
Pierre Goldman, la piste de l'ultra-droite ?
par Nicolas Gauthier 70
Lebovici, agent des stars et activiste de l'ombre...
par Nicolas Gauthier 74

ENIGMES NON RÉSOLUES

Stavisky, questions autour d'un "suicide"
par Yves Le Bescond 80
Affaire Markovic : crime, sexe, et politique
par Arnaud Folch 86
Gabrielle d'Estrées, la "presque reine" éliminée ?
par Alfred Lévy 90
Agnès Sorel, la favorite empoisonnée
par Sabine Dusch 92
Les fantômes de Ben Barka
par Arnaud Folch et Alfred Lévy 94
L'"épectase" du cardinal Daniélou
par Alexandre Nantas 98
Tuerie d'Auriol, aux ordres du SAC
par Alexandre Nantas 100

PARFUM DE MYSTÈRES

L'énigme Dieuleveult
par Georges Langlois 106
Le duc de Guise voulait-il détrôner le roi ?
par Alexandre Nantas 110
Zola, sur la piste de l'assassin
par Sabine Dusch 112
L'impossible pendaison du pacifiste de 1917
par Arnaud Folch 115
17 octobre 1961, les faux morts du FLN
par Arnaud Folch 116
Baroin, l'étrange "accident" de l'ex-patron des francs-maçons
par Yves Kerhuon 120
Préfet Érignac, les troublants ratés de l'enquête
par Yves Kerhuon 122
Margerie, la Russie et la déneigeuse fatale
par Sabine Dusch 126

Bibliographie 130

CE NUMÉRO COMPORTE UN ENCART BROCHÉ : ABONNEMENT OFFRES HORS-SÉRIE "VALEURS ACTUELLES" ENTRE LES PAGES 66 ET 67.

Secrets d'État et morts mystérieuses

Tout le monde, ou presque, a entendu parler des affaires Boulin, Ben Barka, de Broglie ou Stavisky, mais qui les connaît vraiment ? À travers le récit de ces morts mystérieuses, surgissent en effet nombre de zones d'ombre de notre histoire.

par Arnaud Folch

Il faut parfois se pincer pour le croire ! Comment imaginer que, 45 ans après, la mort de Robert Boulin, première affaire traitée dans notre dossier, soit toujours officiellement considérée comme un suicide dans 50 centimètres d'eau ? Les écoutes téléphoniques que nous publions témoignent que le jour et l'heure de la découverte du corps de l'ex-ministre du Travail de Valéry Giscard d'Estaing ont été changés. Cela s'ajoutant à une incroyable succession d'éléments plaidant eux aussi en faveur d'un meurtre ou d'un assassinat (prémédité) de Boulin : traces de coups et de fractures au visage ; preuve que le corps a été déplacé *post-mortem* avant d'être porté dans l'eau ; double écriture de son *« testament »* ; disparition de documents classés *« secret défense »* ; nouveau témoignage jugé *« crédible »* apparu en 2023, etc.

Tout le monde, ou presque, a déjà entendu parler de *« l'affaire Boulin »*, mais qui la connaît réellement ? Qui connaît son cadre, ses acteurs, ses circonstances, les mystères de son déroulé, les personnalités impliquées, ses rebondissements ? La question vaut pour tous les autres, ou presque : Stavisky, de Broglie, Ben Barka, Goldman, Zola, Darlan, Markovic, Grossouvre, Darlan, Doriot, Dieuleveult, Bérégovoy, Margerie, Érignac, etc.

Si nous avons choisi de consacrer ce numéro aux morts mystérieuses de notre histoire, c'est justement pour cela : parce qu'elles fascinent autant qu'elles sont mal connues. Deux raisons à cela. La première c'est que, précisément parce que ces histoires sont mystérieuses, elles apparaissent souvent compliquées. Nous n'en connaissons donc généralement que les contours. Nous nous sommes donc attachés, ici, à raconter ces affaires de la manière la plus accessible possible : les faits, les zones d'ombre, les pistes suivies.

La seconde raison de cette méconnaissance, c'est que ces morts mystérieuses font tache dans notre récit national, notamment l'histoire républicaine qui enseigne la primauté des valeurs de la République sur toutes les autres.

Or ces assassinats couverts, ces suicides provoqués, ces affaires d'État étouffés et ces barbouzeries sanglantes sont la part d'ombre d'une histoire, la nôtre, qui ne fut pas toujours reluisante. Combien de fois en effet la justice, se voulant si exemplaire, s'est-elle couchée ? En combien d'occasions la classe politique, si donneuse de leçons, s'est-elle soumise à l'omerta ? Que nous révèlent ces affaires de la pénétration effrayante de l'affairisme et du poids de l'argent au sommet du pouvoir ? Qu'est-ce qu'un secret d'État, si ce n'est, le plus souvent, un scandale d'État que l'on veut à tout prix dissimuler ?

Parce qu'elles ont mis à jour, d'un coup, ces sombres connections politiciennes et parfums de corruption, ces affaires n'en ont pas moins eu, pour beaucoup, une influence sur notre histoire : c'est l'assassinat du duc de Guise en 1588 qui va entraîner moins d'un an plus tard celui du roi Henri III et, avec lui, la fin de la dynastie des Valois ; c'est l'impossible suicide d'un anarchiste, Almeyreyda, en plein guerre, en 1917, qui entraînera la nomination de Clemenceau, *« le Père la Victoire »*, c'est la mort suspecte de Stavisky qui entraînera les émeutes du 6 février 1934, proches de faire tomber la République ; c'est le meurtre de Markovic, le garde du corps d'Alain Delon, puis les remugles sordides de l'affaire, qui pousseront Georges Pompidou en 1968 à s'affranchir de De Gaulle et à préparer sa candidature à la présidentielle ; c'est la tuerie d'Auriol qui sera le déclencheur de la dissolution du SAC, en 1981, par François Mitterrand…

Raison de plus pour nous y intéresser.

Bonne lecture à tous ! ●

Ces assassinats couverts, ces suicides provoqués et ces barbouzeries sanglantes sont la part cachée de notre histoire.

Photo de couverture : Photomontage VA

COMMANDEZ NOS HORS-SÉRIES EN VERSION PAPIER OU DIGITALE SUR

boutique.valeursactuelles.com

N°34

Chaque trimestre, 132 pages d'enquêtes et de documents consacrés à un seul dossier : histoire, culture, faits de société…

N°24

N°39

N°38

DÉJÀ PARUS :

VA Collection :

1. Les mystères de Marie **10,90 €**
2. Hommage Delon, Belmondo, épopée française **11,90 €**
3. C'était Le Pen 1928-2025 **5,90 €**

VA hors-série :

N°1 Les secrets de la Bible **7,90 €**
N°2 Les secrets du Vatican **7,90 €**
N°4 Les secrets de Versailles **7,90 €**
N°5 Les secrets de la Terre Sainte **7,90 €**
N°6 Les secrets de la Police **9,90 €**
N°7 La France mystérieuse **9,90 €**
N°8 Les secrets des océans **9,90 €**
N°9 Les maîtres de l'art sacré **9,90 €**
N°10 Les secrets de l'Elysées **9,90 €**
N°11 Les secrets des îles **9,90 €**
N°12 Les secrets de la Russie **9,90 €**
N°13 Les mystères de Noël **7,90 €**
N°15 De Gaulle-Pétain, histoires secrètes **9,90 €**
N°16 Nos ancêtres les Français **9,90 €**
N°17 Nos soldats ces héros **9,90 €**
N°18 Le roman noir de la Révolution **9,90 €**
N°19 La France d'Audiard **9,90 €**
N°20 La disparition de Jacques Chirac **7,90 €**
N°21 Algérie française, les vérités interdites **10,90 €**
N°23 Les dossiers noirs du communisme **10,90 €**
N°24 La langue française **10,90 €**
N°25 Le goût de la France **10,90 €**
N°26 Le roman vrai de la France **10,90 €**
N°27 La légende du Tour **10,90 €**
N°28 Les écrivains maudits **10,90 €**
N°29 Chrétiens d'Orient et d'ailleurs **10,90 €**
N°30 Guerre d'Algérie les derniers secrets **10,90 €**
N°31 Russie-Ukraine l'histoire tragique sous nos yeux **10,90 €**
N°32 Ressusciter le patrimoine français **10,90 €**
N°33 Les Moines, il était une foi **10,90 €**
N°34 L'histoire interdite, vol. 1 **10,90 €**
N°35 L'Âge d'or du rire français **10,90 €**
N°36 Les derniers secrets des dictateurs **11,90 €**
N°37 La fabuleuse épopée de Notre-Dame et de nos cathédrales **11,90 €**
N°38 L'Histoire interdite vol.2 **11,90 €**
N°39 Quand la France régnait sur le monde **11,90 €**
N°40 Les Anars de Droite **11,90 €**
N°41 Les Miracles secrets et mystères **11,90 €**

Hors-série *Valeurs Actuelles*
VERSION PAPIER

Visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles.

Crimes et complots

Henri IV a-t-il été victime d'une conspiration ? Robert Boulin s'est-il vraiment suicidé ? L'amiral Darlan a-t-il été la cible du comte de Paris ? Qui a tué le paisible ancien ministre Fontanet ? Doriot abattu par les Alliés ou par les Allemands ?

"L'Assassinat d'Henri IV par Ravaillac" ,
par Charles Housez.

WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM

SURVEILLANCE ligne 7[redacted] - M. PIC Paris François -
18 [redacted] XVI° -

[redacted]- PICPARIS et un certain François
débute à 12h02 fin à 12h12 - 27 oct 85 -

FP - Je suis embêté, un inspecteur du quai des Orfèvres est passé et voulait me voir absolument cet après-midi pour l'affaire Boulin

X : qu'est-ce que tu veux faire mon petit ?

FP : Est-ce qu'il faut que je dise tout ce que je sais etc...?

X : Mais qu'est-ce que tu sais, tu sais pas grand chose

FP : Il y a quand même des changements de trucs de l'état civil et au dernier moment des ...

X : Oui, mais c'est ...

FP : des ratures etc...

X : c'est le procureur qui te l'a demandé

FP : Oui

X : Oui ? Vous avez une demande... le le procureur de la république d'avoir demandé de procéder à une rectification

FP : oui

X : tu as une lettre du procureur ?

FP : j'ai pas de lettre, non.

X : Ah bon... et comment ça s'est passé ?

FP : Eh bien on est venu me chercher à minuit chez des amis, on est venu me chercher le truc rectifié.

X : C'est-à-dire, on est venu ?

FP : oui de ... de Versailles, du SRPJ de Versailles quelqu'un est venu, euh, un policier, mais à minuit. Euh, je dinais chez des amis et j'ai... heureusement j'ai des amis qui sont témoins et je leur ai remis le nouveau certificat de décès.

X : ils t'ont demandé de le modifier

FP : oui

X : Mais sur quoi ? sur l'heure du décès ? Sur

FP : sur l'heure du décès, oui... L'heure et le jour.

X : et le jour ?

FP : oui

X : et c'est la police qui t'a demandé cela ?

FP : oui... le SRPJ oui.

X : Pourquoi t'avais fait ça ?

FP : Pourquoi j'avais fait ça ? Parce que c'est le procureur qui me l'a demandé par téléphone

X : c'est le procureur de la République qui te l'avait demandé par téléphone... de Versailles ?

FP : oui, oui, oui!

Boulin, les écou

Retrouvé noyé dans 50 centimètres d'eau en 1979, le ministre du Travail de Giscard se serait "suicidé". Des écoutes téléphoniques révélant qu'on avait changé le jour et l'heure de la découverte du corps, ajoutées à une multitude de zones d'ombre et à un nouveau témoignage apparu en 2023, font cependant douter de cette "version officielle"...

Par Arnaud Folch

30 octobre 1979, 3 heures du matin, rue Émile-Accolas (Paris VII[e]), domicile du Premier ministre Raymond Barre. Soudain, la sonnerie du téléphone. Au bout du fil, un mystérieux interlocuteur:

— Robert Boulin est mort. On vient de retrouver son corps dans un étang de la forêt de Rambouillet.

Mis en cause dans une affaire d'achat frauduleux de terrain sur la Côte d'Azur, le ministre du Travail, qui n'avait pas donné signe de vie depuis la veille

AKG-IMAGES/JACQUES VIOLET - DR (4)

X : et quel était le motif ?
FP : Oh, il n'avait pas.... il m'a dit euh il y a un acte qui euh a été fait, euh ce n'est pas l'heure normale etc... ce n'est pas l'heure normale alors il faut rectifier.
X : Mais qui vous avait fait la déclaration de decès ?
FP : Euh... Un médecin au Perray.
X : tu aurais dû te faire couvrir par un écrit.
FP : oui
X : certain que là tu aurais du euh... tu as été un peu léger. Tu aurais dû dire :"Moi, M. le procureur, si vous avez une rectification...
FP : Mais il m'a déjà engueulé au téléphone en me disant : "C'est pas un petit maire de campagne qui va... Qui va m'apprendre mon métier! Je vous réquisitionne ect... etc.
X : Oui, et bien qu'il te réquisitionne par écrit.
FP : Humm
X : parce qu'un acte d'état civil... on va encore te dire que tu as fait un tripatouillage... et qu'est ce qu'il veut t'enten... qu'est ce qu'il veut faire ce ...
FP : Il veut m'entendre
X : et tu penses au sujet de ça ?
FP : Comment ? Ah oui, je leur ai demandé bien sûr pourquoi.
X : et il t'a dit quoi ?
FP : Il m'a dit que c'est au sujet de l'affaire BOULIN.

X : oui, mais ehu c'est pour euh, c'est au sujet de cette rectification ou quoi ?
FP : oh ben certainement oui.
X : et il y avait une grosse modification ?
FP : ben il y a eu une grosse modification et l'acte de décès a été euh complètement euh raturé, mais les euh je ne sais pas par qui, pas par moi en tout cas.
X : à la mairie
FP : Non le... pas... tu sais pas l'acte de décès, le certificat d'inhumer là, par d'inhumer, le certificat de décès du... par le médecin
X : ça ne te regarde pas, ça
FP : Non
X : j'ai... tu l'as... on vous l'a montré et puis vous l'avez transcrit ?
FP : oui
X : évidemment on ne modifie pas même sur ordre du procureur de la république on ne modifie aps un acte de l'état civil hein! Vous faites des drôles de trucs dans votre mairie!

tes qui accusent

dans l'après-midi, se serait *« suicidé »* après avoir avalé des *« barbituriques »*.

Une heure plus tôt, Philippe Mestre, directeur de cabinet du Premier ministre, avait déjà reçu la même nouvelle à son bureau de Matignon, où il se trouvait précisément avec Yann Gaillard, directeur de cabinet de Boulin. Ce dernier vient à peine d'arriver, lorsque les deux hommes sont interrompus par le téléphone. Mestre décroche ; puis raccroche presque aussitôt :

— On a retrouvé le corps, dit-il à Gaillard.

Ministre de l'Intérieur au moment des faits, Christian Bonnet sera lui aussi alerté *« entre 2 et 3 heures du matin »*. Or ce n'est qu'à 8 h 40 que la gendarmerie découvrira officiellement le corps du ministre. Soit… six heures après que Barre, son bras droit et le ministre de l'Intérieur en ont été informés !

Proche de Boulin, un restaurateur de Libourne, Jacques Douté, affirme quant à lui avoir été averti encore plus tôt : la veille à 19 heures. Et toujours par un mystérieux coup de fil…

Une seule explication possible à ces indices concordants : le jour et l'heure de la découverte du corps ont été modifiés. Mieux : la preuve irréfutable existe. Mais il s'agit d'une pièce juridiquement inutilisable : le compte rendu, que nous publions, d'une écoute téléphonique entre François Picq-Paris, le maire de la commune où a été retrouvé le corps, Saint-Léger-en-Yvelines, et son avocat. Or, pour la loi, toute conversation entre un client et son avocat (excepté si les deux hommes sont expressément visés par une enquête) doit rester confidentielle et ne peut être utilisée.

Les confidences enregistrées de Picq-Paris ne ➤

JACQUES CUINIÈRES / ROGER-VIOLLET

Robert Boulin et Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée, en 1978.

seront donc pas versées au dossier. Elles l'auraient pourtant mérité…

Daté du 27 octobre 1985, six ans après le drame, le compte rendu des quatre pages dactylographiées débute à 12 h 02 et se termine à 12 h 12. François Picq-Paris est désigné sous ses initiales (FP), son avocat par la lettre *« X »*. Extraits:

FP: Je suis embêté, un inspecteur du quai des Orfèvres est passé et voulait me voir absolument cet après-midi pour l'affaire Boulin.

X: Qu'est-ce que tu veux faire mon petit?

FP: Est-ce qu'il faut que je dise tout ce que je sais?

X: Mais qu'est-ce que tu sais? Tu sais pas grand-chose…

FP: Il y a quand même des changements de trucs de l'état civil et au dernier moment des…

X: Oui, mais c'est…

FP: Des ratures, etc.

X: C'est le procureur qui te l'a demandé?

FP: Oui.

X *(bafouillant)*: Oui? Vous avez une demande… le… le procureur de la République… a demandé de procéder à une rectification?

FP: Oui.

X: Tu as une lettre du procureur?

FP: J'ai pas de lettre, non.

X: Ah bon… Et comment ça s'est passé?

FP: Eh bien, on est venu me chercher à minuit chez des amis, on est venu me chercher le truc rectifié.

X: C'est-à-dire, on est venu?

FP: Oui de… de Versailles, du SRPJ de Versailles… Quelqu'un est venu, euh, un policier, mais à minuit. Euh, je dînais chez des amis et j'ai… heureusement j'ai des amis qui sont témoins… et je leur ai remis le nouveau certificat de décès.

X: ils t'ont demandé de le modifier?

FP: Oui.

X: Mais sur quoi? Sur l'heure du décès? Sur…

FP: Sur l'heure du décès, oui… L'heure et le jour.

X: Et le jour?

FP: Oui.

X: Et c'est la police qui t'a demandé ça?

FP: Oui… La SRPJ, oui.

X: Pourquoi t'as fait ça?

FP: Pourquoi j'ai fait ça? Parce que c'est le procureur qui me l'a demandé par téléphone.

X: C'est le procureur de Versailles qui te l'a demandé par téléphone… de Versailles?

FP: Oui, oui, oui!

X: Et quel était le motif?

FP: Oh, il n'avait pas… Il m'a dit, euh, il y a un acte qui, euh, a été fait, euh, ce n'est pas l'heure normale… Ce n'est pas l'heure normale alors il faut rectifier.

X: Mais qui vous avait fait la déclaration de décès?

FP: Euh… Un médecin au Perray.

X: Tu aurais dû te faire couvrir par écrit.

FP: Oui.

X: … Certain que tu aurais dû, euh… Tu as été un peu léger. Tu aurais dû dire: *« Moi, M. le procureur, si vous avez une rectification… »*

FP: Mais il m'a déjà engueulé au téléphone en me disant: *« C'est pas un petit maire de campagne qui va m'apprendre mon métier! Je vous réquisitionne »*, etc., etc.

X: Oui, eh bien qu'il te réquisitionne par écrit. ➤

Les 4 principales zones d'ombre du dossier

En plus des écoutes téléphoniques et autres éléments déjà dévoilés (lire par ailleurs), voici les quatre "incohérences" majeures de la thèse du "suicide".

1 **Première zone d'ombre.** Le ministre a été retrouvé face dans l'eau en position de *« prieur musulman »*. *« Mort dans cette position »*, conclut l'enquête. Impossible contredit le rapport d'autopsie : les *« lividités cadavériques »* (bleus apparaissant sur la peau d'un mort selon la position où il se trouve) témoignent avec certitude que le cadavre fut d'abord, et longtemps, allongé sur le dos. Comment expliquer ce déplacement ?

2 **Deuxième zone d'ombre.** Le ministre sera déclaré mort noyé, alors qu'il a été découvert le visage profondément tuméfié. Témoignage, ainsi, du premier adjoint au maire de Saint-Léger, Jean Tirlet, ayant pu observer la dépouille : *« Son corps n'offrait pas l'image d'un noyé comme j'en ai déjà vu après leur repêchage*, le décrit-il. *Quand j'ai vu l'état du corps, sur le coup, je me suis dit :* "Mince ! Ce gars-là, il a pris une trempe !" »

Et pour cause : on relèvera… huit hématomes et deux fractures, dont l'une au nez. *« Il a pu tomber »*, dira l'enquête. Sauf qu'en 2013, l'un des trois médecins légistes, Daniel Jault, le révèlera : *« Les trois experts, entre nous, on a conclu qu'il ne s'était pas suicidé. Moi personnellement je ne me suis jamais dit que c'était un suicide. J'ai une convergence de faits qui me fait penser qu'on était en présence d'un meurtre ou d'un assassinat. »*

LAURENT XYZ/SIPA

Scène du crime au lendemain de sa découverte à Saint-Léger-en-Yvelines.

3 **Troisième zone d'ombre.** Boulin avait du Valium dans le sang, justifiant, selon l'enquête, son endormissement et sa noyade dans si peu d'eau. Sauf qu'on n'a retrouvé nulle trace du somnifère ni dans son estomac ni dans son tube digestif. Le Valium lui a donc été injecté. Par qui ?

4 **Quatrième zone d'ombre.** Le corps portait une entaille importante à la limite du poignet et de l'avant-bras. Comme une marque de menottes. Or Boulin ne portait aucune trace avant sa disparition, la veille en fin d'après-midi. Elle aussi mise sur le compte d'une possible *« chute »*, cette entaille ne sera même pas inscrite sur l'ordonnance de non-lieu. Pourquoi cet "oubli" ? Parce que cette marque rend encore plus crédible la piste d'une exécution ?

A. F.

MAIS AUSSI : TRACES DE BOUE OUBLIÉES, DEUX ÉCRITURES DISTINCTES…

Surprenants constats, là encore, que ceux effectués sur et dans le véhicule. Et dont il ne sera pas tenu compte… Les deux écritures distinctes qui sont retrouvées sur un bristol attribué au mort : *« Embrassez éperdument ma femme »*, d'un côté ; *« La clé de ma voiture est dans ma poche droite »*, de l'autre. Les empreintes d'une traînée de doigt sur la carrosserie et la coulée de bave visible sur le siège passager qui ne seront pas relevées. Les traces de boue sur les pneus, alors que le véhicule est censé avoir emprunté un chemin empierré et non boueux. À noter encore que la voiture ne sera rendue à la famille qu'un mois plus tard, officiellement suite à des *« analyses approfondies »* — or celle-ci n'a même pas été fouillée ! Pour preuve : en récupérant l'auto, Colette, la femme de Boulin, découvrira sous un siège un dictaphone et des cassettes appartenant à son mari ! A. F.

Jacques Chaban-Delmas à l'enterrement de Robert Boulin, le 3 novembre 1979.

GILLES BOUQUILLON/GAMMA

FP: Hummm.
X: Parce qu'un acte d'état civil… On va encore te dire que tu as fait un tripatouillage… Et qu'est-ce qu'il veut t'enten… Qu'est-ce qu'il veut faire ce…
FP: Il veut m'entendre. (…) Il m'a dit que c'était au sujet de l'affaire Boulin *(le nom est écrit en lettres capitales dans la retranscription, NDLR).*
X: Euh, c'est au sujet de cette rectification ou quoi?
FP: Oh, ben certainement, oui.
X: Et il y avait une grosse modification?
FP: Ben, il y a eu une grosse modification et l'acte de décès a été complètement, euh, raturé, mais euh, je ne sais pas par qui, pas par moi en tout cas.
X: À la mairie?
FP: Non le… pas… tu sais, pas l'acte de décès, le certificat d'inhumer là, pas d'inhumer, le certificat de décès du… par le médecin.
X: Ça ne te regarde pas, ça.
FP: Non.
X: Tu l'as… on vous l'a montré et puis vous l'avez transcrit?
FP: Oui.
X: Évidemment, on ne modifie pas, même sur ordre du procureur de la République… On ne modifie pas un acte d'état civil, hein? Vous faites de drôles trucs dans votre mairie!

Des *« drôles de trucs »*, c'est Boulin, on l'a dit, qui à l'origine était soupçonné d'en avoir commis. Treize jours avant sa mort, le 17 octobre 1979, celui-ci est pour la première fois épinglé par l'hebdomadaire *Minute*, alors très puissant. Le ministre du Travail est accusé d'avoir acquis frauduleusement, et à bas prix, un terrain à Ramatuelle (Var), non loin de Saint-Tropez, par l'entremise de l'un de ses amis et voisin, l'homme d'affaires Henri Tournet. Boulin se défend, arguant être lui-même la victime de celui-ci, qui lui a vendu, certes à moindre coût, un terrain… déjà vendu. Ce que l'enquête finira par confirmer, mais après la mort du ministre.

"Je rendrai coup pour coup!"

Pour Boulin, réputé pour son intégrité, c'est un coup terrible. À 59 ans, cet homme à l'imposante chevelure blanche a déjà un long et brillant parcours derrière lui. Ancien résistant, décoré de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance, cet avocat bordelais se lance après guerre en politique derrière de Gaulle. En 1958, il est élu député de la Gironde, puis maire de Libourne l'année suivante. Suivront pas moins de treize postes ministériels, du secrétariat d'État aux Rapatriés, sous Michel Debré, en 1961, jusqu'à ce dernier ministère du Travail et de la Participation du troisième cabinet Barre, occupé depuis plus d'un an.

Celui qui fait alors figure de favori pour succé-

der à Barre à Matignon en cas de remaniement est un gaulliste intransigeant ayant fait la campagne présidentielle de Chaban-Delmas en 1974, contre Giscard que soutenait Chirac. Ce dernier est l'ennemi juré de Boulin, au point qu'il n'acceptera de revenir au gouvernement qu'après la démission de Chirac de Matignon, en 1976.

Quatre jours après que *Minute* eut lancé ce qui deviendra *« l'affaire Boulin »*, le ministre du Travail est invité face à Ivan Levaï, sur Europe 1. Où il fait montre d'une totale détermination:

— Je suis transparent. J'ai l'âme et la conscience tranquilles, déclare-t-il au journaliste. Je rendrai coup pour coup!

Puis d'ajouter, mystérieux:

— J'ai été exemplaire, peut-être encore plus que vous ne le pensez. Parce qu'il y a des choses que je ne peux pas dire ici…

Déterminé à se battre et à triompher de ses adversaires, Boulin se confiera encore, hors antenne, à Ivan Levaï lors du *« pot »* d'après émission: *« Je le revois encore, très sûr de lui, son verre à la main*, a raconté le journaliste. *Et surtout ce qu'il nous a dit:* "J'ai encore quarante-huit heures difficiles, mais la semaine prochaine mes calomniateurs seront réduits à néant." » Il avait rendez-vous le lendemain avec Raymond Bourgine, le fondateur de *Valeurs actuelles*.

C'est cet homme décidé à *« laver* [s]*on honneur »* qui sera pourtant retrouvé suicidé, officiellement le 30 octobre 1979 à 8 h 40, dans les 50 centimètres d'eau de l'étang Rompu, non loin duquel sa voiture est garée.

Sur la scène du *« suicide »*, de nombreuses zones d'ombre demeurent encore. L'enquête est une invraisemblable succession d'"oublis", de maladresses et de pertes, voire de vols (notamment de scellés). Elle ne permettra jamais de répondre aux contradictions flagrantes contenues dans le dossier. En plus des révélations des écoutes téléphoniques sur les changements de jour et d'heures de découverte du corps, déjà citées, et de la piste des derniers rebondissements survenus en 2023 *(lire page 15)*, ces zones d'ombre, pour ne parler que des principales, sont au nombre de quatre: le cadavre changé de place; les traces de coups et de fractures sur le visage et le corps; le fait que le Valium n'ait pas été ingéré mais injecté; la marque de menottes au poignet *(lire page 11)*.

Tout, dans cette affaire, respire une instruction menée dans une seule direction: la thèse du *« suicide »*, conséquence de son implication dans une escroquerie immobilière. Jusqu'à ignorer aussi les stupéfiantes incohérences du "testament" de Boulin, retrouvé bien en évidence: celui-ci est tapé à la machine sur un papier à en-tête de son ministère qu'il n'utilise plus depuis longtemps; la première ligne du texte (*« J'ai décidé de mettre fin à mes jours »*) est décalée par rapport au reste de la lettre; à aucun autre moment de celle-ci — un très technique droit de réponse adressé à plusieurs journalistes — il n'est fait mention de ce projet de *« suicide »*, excepté, comme au tout début, à la toute fin: en l'occurrence les deux dernières lignes du texte… figurant isolées sur une page à part. Dont on ne retrouvera par ailleurs jamais l'original…

"La semaine prochaine mes calomniateurs seront réduits à néant."

Robert Boulin, la veille de sa mort.

Au sein du monde politique, plusieurs penchent pour la thèse de la défense du ministre, de ses dossiers compromettants, et du complot visant à l'éli- ➤

CHABAN-DELMAS : "CETTE AFFAIRE EST EXTRÊMEMENT DANGEREUSE"

Favori pour emporter l'élection présidentielle de 1974, l'ancien Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, figure du gaullisme, sera finalement battu par Valéry Giscard d'Estaing, en partie grâce à la *« trahison »* de Chirac, membre du même parti que lui, ayant orchestré un *« appel »* en faveur du futur président Vouant depuis une haine tenace à Chirac, Chaban, en privé, voyait même sa main, parmi d'autres, dans la mort de Boulin. *« Il nous a expliqué qu'il était extrêmement dangereux de grattouiller cette affaire,* se souviendra l'un de ses anciens proches à la mairie de Bordeaux, Éric Carlsberg. *Il a aussi dit que les gens qui ont tué Boulin sont ceux qui l'ont empêché d'accéder à la magistrature suprême, en donnant notamment les noms de Chirac, de Lipkowski* (ancien ministre), *Journiac* (bras droit de Jacques Foccart dans les réseaux de la "Françafrique", *Giscard d'Estaing ou encore Pasqua. »* A. F.

1983

C'est l'année, quatre ans après la mort de Robert Boulin, où sa famille déposera pour la première fois plainte contre X. En 2010, sera constaté le vol de scellés. En 2015, une nouvelle plainte de la fille de l'ex-ministre aboutira à l'ouverture d'une information judiciaire pour "arrestation, enlèvement et séquestration suivis de mort ou d'assassinat". En 2020, une nouvelle expertise médicale conclura à l'impossibilité de la mort par noyade, émettant même l'hypothèse d'"actes de torture ayant précédé le décès". En 2023, le non-lieu en cours sera ajourné après un nouveau témoignage plaidant en faveur du "crime politique" *(lire page de droite).*

miner. « *J'ai toujours pensé que Boulin ne s'était pas suicidé* » confiera ainsi sur France Inter Olivier Guichard, l'un des barons du gaullisme, en 2002. Ce sera aussi, entre autres, l'intime conviction de Chaban-Delmas, accusant nommément, en privé, plusieurs personnalités politiques de premier plan *(lire encadré page précédente)*.

Mais il ne le dira jamais publiquement, la plupart se sont tus, et les rares déclarations auront lieu longtemps après. Il est vrai, d'après ses proches, que Boulin s'apprêtait à briser une gigantesque omerta: les circuits de financement occultes du RPR (l'ancêtre des Républicains) de Chirac. Les preuves manquent. Une certitude cependant, confirmée par plusieurs témoins: deux jours avant l'annonce "officielle" de son décès, Boulin était rentré de son ministère avec quatre épais dossiers classés « *confidentiel* » et « *confidentiel défense* » sous le bras. Or ceux-ci ont disparu du domicile de Boulin… après sa mort. Et n'ont, depuis, jamais fait l'objet de recherches.

Selon la version défendue par la famille, l'affairiste Tournet aurait sciemment entraîné Boulin dans un piège — l'achat avantageux de ce terrain déjà vendu — sur ordre du sulfureux allié de Chirac, à la tête des finances de la « *Françafrique* », Jacques Foccart, par ailleurs patron officieux du SAC (Service d'action civique, *lire page 100*). Objectif: "mouiller" Boulin, pour justifier son "suicide". Rien ne permet de le prouver. Il n'empêche: recueilli peu avant sa mort par la veuve de Boulin, le témoignage de Mme Tournet confirme cette version.

Selon celle-ci, c'est en effet sur injonction de Foccard que son marie et elle auraient emménagé un an avant « *l'affaire* » dans le même immeuble parisien que Boulin, rue Rémusat, dans le XVI[e] arrondissement. Ce qui leur a permis de nouer d'autant plus "naturellement" des liens avec le ministre que la femme de Tournet était une amie d'enfance (perdue de vue depuis) de Mme Boulin. « *Jacques Foccart nous a demandé de déménager* », certifiera la première à la seconde. But: « *reprendre le contact* » avec son ex-amie afin que les deux couples se « *rencontrent par hasard* » et se « *lient d'amitié* ».

Coup de fil à un ex-garde du corps de De Gaulle

Au cours de leurs nombreuses conversations, la femme du ministre se souviendra avoir plusieurs fois évoqué son « *rêve le plus cher* »: posséder une maison sur la Côte d'Azur. Or, quelques semaines plus tard, Tournet proposera justement l'achat du terrain de Ramatuelle au couple Boulin. Terrain qui s'avérera miné… et justifiera le "suicide" du ministre…

Après avoir enquêté pendant vingt ans sur cette affaire, le journaliste de France Inter Benoît Colombat en a acquis lui aussi la certitude: « *Il ne s'agit pas d'un suicide, mais d'un crime. Ce que j'ai pu documenter c'est que, à partir du moment où on a voulu le déstabiliser politiquement avec une affaire bidon de terrain, Boulin menace de donner des informations sur le RPR, sur le financement illégal du RPR, sur ses accointances avec la Françafrique, avec l'argent noir qui circule par le Gabon. Et c'est sa réaction qui va causer sa perte.* »

Se montrant inquiet, Boulin, la veille de sa mort, avait du reste appelé personnellement un ex-garde du corps de De Gaulle de ses connaissances, Guy-Pierre Geneuil, pour qu'il l'accompagne sur une « *mission* » prévue le lendemain (ce que celui-ci racontera dans son autobiographie *Le Narvalo*, J.-C. Lattès, 1987). Un mystérieux rendez-vous où le ministre préférait se rendre, lui a-t-il expliqué, sans son habituelle protection policière. Mais Boulin n'a finalement pas rappelé. Et de ce rendez-vous, il n'est pas ressorti vivant. ●

"Il ne s'agit pas d'un suicide, mais d'un crime. On a voulu le déstabiliser politiquement. Sa réaction a causé sa perte."

Benoît Colombat, journaliste à France Inter.

2023, le dernier rebondissement

Quarante-quatre ans après les faits, un ex-agent immobilier a relancé l'enquête, menacée d'un non-lieu, en impliquant le SAC, les barbouzes gaullistes, et leur chef Pierre Debizet. Un témoignage jugé "crédible".

Je suis très heureuse que ce témoignage relance l'enquête, pouvait se réjouir, en 2023, Fabienne Boulin-Burgeat, la fille de la victime. Cette année-là, en effet, se présente spontanément auprès de la gendarmerie un certain Elio Darmont, 76 ans. Celui-ci, gravement malade et se sachant *« au crépuscule de* [s]*a vie »*, affirme vouloir enfin témoigner.

À l'époque âgé de 31 ans et gérant d'une société de biens immobiliers, Darmont, raconte-t-il, vit à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), où il est un habitué du très chic *« club libertin » Le Roi René* (fermé en 2012). C'est alors, fin octobre 1979, peu avant l'annonce de la mort de Boulin, qu'il se retrouve à la table d'un homme, autre client régulier de l'établissement, avec lequel il a parfois discuté.

DR

La façade du club libertin "Le Roi René" (fermé en 2012), à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

"Le profil parfait de l'homme de main du SAC"

Cet homme est Pierre Debizet, le président-fondateur du SAC (Service d'action civique, les barbouzes gaullistes, *lire page 100*). Outre Debizet et lui sont présents trois autres convives: Jean-Pierre Lenoir, un agent du SDECE (l'actuelle DGSE), et deux inconnus.

Toujours selon Darmont, la conversation aurait longuement porté sur la mort du ministre (alors qu'elle n'était toujours pas officialisée, donc). Et Debizet d'admonester ses hommes: *« Le* "patron" *vous avait demandé de ne pas le tuer, seulement de lui mettre une "danse"* (le brutaliser) *et de récupérer les dossiers »*, leur lance-t-il. Pour se justifier, l'un des inconnus répond: c'était un *« incident »*; Boulin serait mort des coups reçus, censés être *« non mortels »*. Le corps a été ensuite *« balancé dans l'étang »*. Réaction de Debizet: *« Maintenant je ne sais pas ce que je vais dire à Pasqua! »* (co-fondateur du SAC, à l'époque sénateur RPR des Hauts-de-Seine).

« Si on ne comprend pas très bien ce que Darmont faisait à la table de ces barbouzes violents, s'interroge l'historien et ex-commissaire divisionnaire Julien Sapori, *son récit, à condition qu'il soit confirmé par l'enquête en cours, conforte en tout point les hypothèses de ceux qui, depuis plus de quarante ans, affirment que Boulin a été victime d'un meurtre (avec ou sans préméditation), motivé par des raisons politiques. »*

C'est que Darmont ne s'est pas contenté de son témoignage: il affirme aussi avoir relevé en partant le numéro de la plaque d'immatriculation de la Mercedes de l'un des deux inconnus, puis l'avoir conservé, depuis, dans une boîte à biscuits. Recherche faite, le propriétaire du véhicule à l'époque s'appelait Henri Geliot, un cafetier (décédé en 1986) mis en cause dans plusieurs affaires de violences avec armes à feu. *« Le profil parfait de l'homme de main chargé des basses besognes au SAC »*, selon l'ex-commissaire.

Pourquoi, alors, témoigner si tard? Auditionné en juin 2023 par le juge d'instruction, Darmont justifiera son si long silence par sa crainte, pendant des décennies, d'être lui-même assassiné. *« Si j'avais témoigné à l'époque, j'étais mort*, confiera-t-il. *Si ces gens avaient été capables de tuer un ministre, imaginez ce qu'ils auraient pu faire avec moi. »* **A. F.**

“Henri IV, une mort nimbée de mystère”

Assassin du roi en 1610, Ravaillac a-t-il agi seul ou a-t-il été manipulé dans le cadre d’une conspiration ? Entretien avec l’historien Jean-Christian Petitfils, auteur de “L’Assassinat d’Henri IV, mystères d’un crime” (Perrin).

Propos recueillis par Alexandre Nantas

Quels étaient le contexte historique et le “climat” régnant en France dans la période précédant l’assassinat d’Henri IV ? Des signes avant-coureurs annonçaient-ils le drame?
Après huit guerres de Religion, achevées par l’édit de Nantes en 1598, et un bref conflit contre l’Espagne, le royaume était encore en convalescence, même si son économie s’était bien redressée. Des soulèvements locaux avaient éclaté contre les impôts nouveaux. Or Henri IV, impopulaire, s’apprêtait à repartir en guerre.

Quel a été le déroulé exact de la journée du 14 mai 1610?
Ce jour-là, peu après 4 heures de l’après-midi, Henri IV quitte le Louvre en carrosse, accompagné de quelques

JOSSE/BRIDGEMANIMAGES - PATRICK IAFRATE

"L'Assassinat d'Henri IV", par Charles Housez. Page de droite, Jean-Christian Petitfils.

gentilshommes. Il se rend à l'Arsenal chez Sully, surintendant des Finances, pour lui parler des dernières mesures à prendre avant son départ pour l'armée. Il a décidé en effet d'appuyer les revendications de deux princes protestants dans la succession des duchés germaniques de Clèves et Juliers contre les prétentions de l'empereur germanique. Il compte faire un détour par Bruxelles, où se trouve retenue contre son gré son égérie, Charlotte, princesse de Condé, âgée de 15 ans, que son mari, premier prince du sang, a soustraite à ses assiduités, et avec laquelle il ne cesse d'échanger des lettres enflammées. Après la rue Saint-Honoré, la voiture est immobilisée par un encombrement dans la rue de la Ferronnerie. Un étrange personnage à la carrure athlétique, à la barbe rousse, aux cheveux fauves, habillé d'un pourpoint vert à la flamande, saute alors sur la roue du carrosse et à trois reprises poignarde le monarque, qui meurt sur le coup.

Qui était vraiment François Ravaillac?

C'est un célibataire âgé de 32 ans, et originaire d'Angoulême, où il exerçait le métier d'instituteur-catéchiste. Ravaillac est l'un de ces ultra-catholiques, héritiers de la Ligue *(lire page 110)*, mais surtout un déséquilibré, tourmenté de visions et de pulsions obscures. Son procès est bâclé, et il est écartelé place de Grève le 27 mai pour crime de lèse-majesté. Son supplice atroce attire une foule vengeresse avide de sang.

Est-ce, comme vous le dites, parce qu'il a été "bâclé" que le procès a conclu à la seule responsabilité de Ravaillac?

Lors de son procès, Ravaillac a répété à 17 reprises avoir agi seul. Pourtant, on a le sentiment que tout n'a pas été dit. On a omis d'interroger sa famille, ses relations, les soldats à qui il a parlé à Paris. Sans doute n'était-il pas l'agent conscient d'un complot, mais n'a-t-il pas été manipulé par de puissants commissionnaires? Avant de mourir, il dira: « On *m'a bien trompé quand on m'a voulu persuader que le coup que je ferais serait bien reçu du peuple…* » Qui *on*?

Dans votre livre, vous évoquez justement cette piste d'un Ravaillac manipulé…

Je ne crois pas, je l'ai dit, que Ravaillac, qui était un demi-fou, ait été l'agent conscient d'une conspiration. Il est persuadé d'avoir agi seul. Mais il y a quand même des indices pour le moins troublants. Ainsi,

"Le souverain des Pays-Bas espagnols aurait commandité une équipe de tueurs ayant poussé Ravaillac à agir."

Jean-Christian Petitfils

dans les secondes qui suivent l'assassinat, alors que les gardes viennent de se saisir de lui, on voit surgir dans la rue de la Ferronnerie un commando d'hommes armés — huit à dix sont à pied, et deux montent à cheval. Il s'agit donc d'un commando organisé. Ils se précipitent sur Ravaillac et lui disent: « *Tue, tue! Il faut que le roi meure.* » Puis ils disparaissent dans la nature, on ne les retrouvera jamais.

Qui aurait pu, comme vous le dites, "suggestionner" Ravaillac?

Différents indices troublants ainsi qu'une lettre — inexploitée jusqu'ici — de l'ambassadeur de Genève à Paris suggèrent l'existence d'une piste flamande. L'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas espagnols, menacé par une attaque imminente d'Henri IV, aurait commandité une équipe de tueurs. Il est fort probable que ceux-ci, arrivés à Paris le 23 avril, ont rencontré le déséquilibré d'Angoulême et, plutôt que d'agir, l'ont poussé en avant…

Qui dit complot, dit argent…

Après l'exécution de Ravaillac, on arrêta un curieux ouvrier maçon, ayant sur lui un long couteau et des lettres compromettantes. « *Il était pensionné de l'archiduc, duquel il avait encore reçu depuis peu deux cents pistoles* », écrit le chroniqueur Pierre de L'Estoile, généralement bien informé. Autre indice: parmi les dépenses enregistrées par la Chambre des comptes de Lille (qui regroupaient celles de la cour de Bruxelles) figure pour l'année 1610 la mention d'une somme de 15 000 livres versée à des personnes chargées de mission en France, « *dont on ne veut plus ample déclaration être faite* ». Or, pour les années précédentes, les dépenses relatives aux affaires secrètes de « *leurs Altesses les Archiducs* » ne dépassaient pas quelques centaines de livres. Tout ceci est fort étrange. Sans doute ne connaîtrons-nous jamais réellement la vérité, mais il reste une certitude: la mort d'Henri IV est nimbée de mystère, beaucoup plus qu'on ne le croit généralement. ●

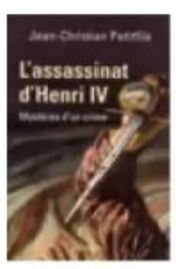

À lire: ***L'Assassinat d'Henri IV, mystères d'un crime****, Perrin (2009).*

Fontanet, l'homme (pas si) tranquille…

Abattu devant chez lui en 1980, trois mois après la mort de Robert Boulin (lire page 8), l'ancien ministre de De Gaulle et Pompidou était un homme lisse et discret. Comment, alors, expliquer ce qui apparaît comme une exécution ?

Par Arnaud Folch

Il est un peu plus de minuit, ce 31 janvier 1980. Après avoir garé sa R5, l'ancien ministre Joseph Fontanet, 58 ans, s'apprête à pousser la porte de son domicile parisien, 36, boulevard Émile-Augier, dans le XVIe arrondissement. Soudain, un coup de feu. Il s'écroule. La balle de 11,43 lui a traversé l'omoplate. Transporté d'urgence à l'hôpital Laënnec, il y mourra le lendemain, 1er février, à 6 h 30.

Alors retiré de la politique (il avait soutenu Chaban-Delmas contre Giscard en 1974, ce que ce dernier ne lui avait pas pardonné), cet ex-résistant démocrate-chrétien, cofondateur du MRP (Mouvement républicain populaire), est tout sauf un inconnu: durant près d'un quart de siècle, il fut l'un des hommes forts de la Ve République. Ancien député et président du conseil général de la Savoie, sa terre natale, l'homme a été plusieurs fois ministre, et non des moindres, sous de Gaulle et Pompidou (dont l'Industrie, le Travail et, pour finir, l'Éducation nationale). Si Chaban avait été élu en 1974, il figurait parmi les favoris pour Matignon.

AGIP/BRIDGEMAN IMAGES

Une mystérieuse R16 stationnée tous feux éteints

Son assassinat stupéfie d'autant plus l'opinion que Fontanet apparaissait comme un homme un peu lisse, timoré et sans saveur, au point qu'à l'annonce du drame, un giscardien ironisera: *« Si on se met à tuer les politiciens incolores, maintenant! »* Bref, rien dans son parcours ni dans sa personnalité n'indiquait qu'il pouvait un jour constituer une cible. *« Nous avons épluché sa vie sans découvrir la moindre zone d'ombre »*, résumera le commissaire Marcel

Leclerc, chargé de l'enquête, dans ses Mémoires, *De l'Antigang à la Criminelle. Un grand flic ouvre ses dossiers* (Plon, 2000).

Quarante-cinq ans après, et faute d'avoir résolu cette énigme, c'est donc la thèse d'un automobiliste irascible qui prédomine. *« Au cours d'un rodéo nocturne, l'un d'eux aurait pu accrocher la voiture de Fontanet, la suivre, puis tirer sur son conducteur, comme ça, au jugé. Un crime fortuit, en sorte »*, résumait, quelques années plus tard, *Valeurs actuelles*. Sauf que son véhicule ne portait aucune trace de choc, pas davantage que n'a eu lieu, la nuit fatale, de course folle dans les rues de Paris…

Dès l'annonce de l'attentat, plusieurs revendications, toutes jugées fantaisistes, auront lieu : *« Brigade autonome révolutionnaire »*, *« Brigades juives »*, *« Section arabe du refus »*… Plus suivie, un temps, sera la piste d'une mystérieuse organisation *« Corses autonomes »*, qui elle aussi revendiquera le crime : alors ministre de l'Éducation nationale, Fontanet s'était en effet montré un farouche adversaire de l'enseignement en langue corse réclamé par les indépendantistes. Mais là encore, rien de probant. *Idem* pour l'hypothèse de la vengeance d'une famille endeuillée par le terrible incendie du collège parisien Édouard-Pailleron (20 morts, dont 16 enfants) en 1973, époque où la future victime était en poste Rue de Grenelle…

L'ancien ministre avait-il une face cachée derrière son apparente transparence ? Contrairement à la police, c'est ce qu'affirmeront plusieurs journaux. *Le Canard enchaîné*, d'abord, qui rappellera que Fontanet avait été victime, en 1971, du plasticage de sa résidence secondaire de Savoie, sans que les auteurs, déjà, ne soient identifiés. *Minute*, ensuite, qui racontera que dans les jours précédant sa mort l'ancien ministre aurait eu l'impression d'être *« suivi »*, ce que sa femme confirmera aux enquêteurs.

Surtout, quelques minutes avant son meurtre, un habitant du quartier, sorti promener son chien, aurait aperçu une R16 stationnée tous feux éteints, avec trois hommes à son bord. Observant le véhicule, il aurait alors été menacé par l'un d'eux qui, après avoir baissé sa vitre, lui aurait ordonné de *« déguerpir »* s'il ne voulait pas *« avoir des ennuis »*… La Crim', cependant, ne parviendra pas à établir de liens avec la bombe savoyarde, pas plus qu'elle ne retrouvera la trace des trois noctambules… Aucun rapport non plus, conclura-t-elle, avec le "suicide" de son ami Robert Boulin, survenu trois mois plus tôt *(lire page 8)*…

"Il a été le pigeon dans une partie de poker entre tueurs alors qu'il croyait jouer au Monopoly."

Un proche du dossier

Le sulfureux dossier d'un casino

Et si l'assassinat de Fontanet était lié à ses activités post-politiques — lesquelles, en réalité, n'en étaient guère éloignées ? Une partie des butins engrangés par le gang des Lyonnais *(lire page 50)* aurait-elle servi à financer, en partie, le très cher lancement par l'ancien ministre, en 1977, du quotidien *J'informe*, qui périclitera après seulement quelques mois, faisant perdre de lourdes sommes aux investisseurs, décidés alors à se venger ? Rumeurs infondées, affirmera l'enquête. *Quid*, aussi, des bruits de fausses factures et de corruption autour des activités de la Soderec (Société d'étude et de réalisation pour les équipements collectifs), chargée du cofinancement de projets présentés par les collectivités locales, dont Fontanet était à la tête depuis 1978 ? Celui-ci avait-il accepté des pots-de-vin sans contrepartie ou, au contraire, ne s'était-il pas montré assez "conciliant" ? Surnommé *« le juge d'instruction »*, il avait, au cours des deux dernières années, refusé pas moins de 63 dossiers de financement sur les 68 qui lui avaient été soumis…

Troublante coïncidence : le 1er février 1980, jour de sa mort à l'hôpital, Fontanet avait rendez-vous à 11 heures, en tant que directeur de la Soderec, à la mairie d'Annecy (Savoie), en faveur de laquelle il s'apprêtait à dégager des fonds pour le financement d'un complexe touristique comprenant un palais des congrès et… un casino. Que lorgnait aussi, dit-on, le milieu lyonnais. *« Fontanet*, témoignera à l'époque un proche du dossier, *a été le pigeon dans une partie de poker entre tueurs alors qu'il croyait jouer au Monopoly. C'était le gêneur. Et les gêneurs, les* "Lyonnais" *les dégagent. »* ●

Joseph Fontanet (au centre) entre Georges Pompidou et Jacques Duhamel, en juin 1969, durant la campagne présidentielle qui verra la victoire de Pompidou.

Le vrai faux "suicide" du fils de Léon Daudet

En 1923, Philippe Daudet, 14 ans, s'est-il donné la mort avec un pistolet dans un taxi, ou bien a-t-il été "suicidé" ? Une thèse alimentée par les nombreuses zones d'ombre de l'enquête.

Par Éric Letty

Un jeune homme d'une vingtaine d'années a tenté de se suicider Boulevard Magenta, dans un taxi, en se tirant une balle de revolver à la tête. État grave – Lariboisière. Le 25 novembre 1923, une mère de famille tenaillée par l'inquiétude lit cet entrefilet dans *Le Petit Parisien*. Marthe Daudet a le pressentiment qu'il s'agit de son fils Philippe, âgé de 14 ans, mais qui en paraît 18 ou 20.

Particulièrement instable, ce dernier a disparu depuis le 20 novembre sans donner de nouvelles. Ce n'est pas sa première fugue, mais cette fois il ne reviendra pas. L'information du *Petit Parisien* se rapporte bien à lui. Transporté inconscient à l'hôpital Lariboisière, l'adolescent meurt sans avoir repris connaissance. Le suicide ne semblant pas faire de doute, son père, Léon Daudet, le célèbre pamphlétaire royaliste, demande au Parquet d'autoriser l'inhumation sans autopsie. Les obsèques sont célébrées le 28 novembre.

Mais le 1er décembre, la feuille anarchiste *Le Libertaire* publie une édition spéciale : *« Léon Daudet étouffe la vérité »*. Le journaliste Georges Vidal rapporte que Philippe est venu le trouver au journal le 22 novembre ; il s'est déclaré anarchiste et prêt à commettre un attentat contre le président de la République Alexandre Millerand, le président du Conseil Raymond Poincaré, voire… Léon Daudet ! Le jeune homme a remis à Vidal une lettre adressée à sa mère : *« Ma Mère chérie, Pardon pour la peine immense que je te fais, mais depuis longtemps j'étais anarchiste sans oser te le dire. Maintenant la Cause m'a appelé et il est de mon devoir de faire ce que je fais. »*

Sa mort, dès lors, prend une autre tournure.

Député de la Seine depuis 1919 et fondateur en 1908 du quotidien *L'Action française*, Léon Daudet ne croit pas à la conversion de son fils à l'anarchisme. L'adolescent, pense-t-il, a tenté de recueillir des renseignements sur ce milieu — avec, peut-être, l'espoir puéril d'excuser sa fugue. Le 2 décembre, il dépose plainte contre X pour homicide volontaire et détournement de mineur.

Plainte pour meurtre contre le directeur de la Sûreté

L'emploi du temps de Philippe est partiellement reconstitué. Le 22 novembre, trois jours avant la découverte du drame, il rencontre Vidal au siège du *Libertaire*, dîne avec lui au restaurant, assiste à une réunion des Jeunesses communistes, puis passe la nuit chez un nommé Gruffy. Le lendemain, 23 novembre, il déjeune à nouveau avec Vidal, puis se rend dans une librairie anarchiste tenue par Pierre Le Flaouter. Celui-ci lui donne un pistolet et lui demande de repasser dans la journée. Mais le libraire anarchiste est un indicateur de police, qui informe le contrôleur de la Sûreté générale, Auguste Lannes (par ailleurs beau-frère du président du Conseil, Raymond Poincaré).

0

C'est le nombre de traces du "suicide au pistolet" de Philippe Daudet retrouvées dans le taxi où s'est (soi-disant) tenu le drame : ni traces ni odeur de poudre, pas de balle, pas d'impact, pas de douille. Celle-ci ne sera retrouvée que dix jours plus tard, non oxydée, alors que la voiture (avant toute investigation !) avait été nettoyée à grande eau (intérieur et extérieur) …

Léon et Philippe Daudet lors d'une manifestation, au début des années 1920.

DR

Une souricière est alors aussitôt tendue devant la librairie. Y participent onze policiers, dont le contrôleur général des services de recherches judiciaires Louis Delange, un divisionnaire et trois commissaires de la Sûreté générale. Le signalement qui leur est donné de Philippe Daudet précise que le terroriste putatif *« est armé »*. Vers 16 heures, celui-ci revient comme prévu chez Le Flaouter, qu'il alerte de la présence des policiers (qui ne l'ont pas arrêté !) autour de sa librairie. Selon la version officielle, ceux-ci ne l'ont vu ni entrer si sortir, et le laissent repartir sans l'interpeller…

Le fils de Léon Daudet marche alors en direction de la Bastille et hèle un taxi conduit par un certain Charles Bajot, auquel il demande de le conduire au cirque Medrano, boulevard Rochechouart. Passant boulevard Magenta, le chauffeur de taxi entend un bruit qu'il prend pour l'éclatement d'un pneu et constate que son client s'est tiré une balle dans la tête, ce que confirment ensuite deux agents de police ; puis il conduit d'urgence le moribond à Lariboisière.

Sur la foi de cette version, le juge d'instruction Barnaud s'apprête à clore l'affaire, le 3 décembre, par un non-lieu. Mais Léon Daudet dépose une nouvelle plainte pour meurtre contre Le Flaouter, le commissaire Joseph Colombo, qu'il pense être l'auteur du coup de feu mortel, Louis Delange, Auguste Lannes et le directeur de la Sûreté générale, Louis Marlier. ➤

Défilé de l'Action française lors de la fête de Jeanne d'Arc, en 1934. Au centre, Léon Daudet, à sa gauche Charles Maurras.

GALLICA.BNF.FR/BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

En effet, de nombreux éléments invalident la version des faits présentée par la police. Ainsi, comment, chez Le Flaouter, Philippe a-t-il pu échapper aux onze policiers *« acharnés à la capture d'un enfant inconnu de quatorze ans et demi »*? demande Daudet. Comment expliquer que les deux agents de police alertés par Bajot boulevard Magenta après le *« suicide »* n'aient remarqué aucune odeur de poudre dans la voiture? Que l'on n'y ait retrouvé ni la balle qui a tué Philippe, ni l'impact qu'elle aurait dû laisser, ni la douille éjectée de l'arme — qui n'y sera découverte que dix jours plus tard, non oxydée, alors que le chauffeur Bajot (avant toute investigation!) avait pourtant lavé le véhicule au jet et donné à nettoyer les housses maculées de sang, sans la voir?

Comment expliquer encore qu'en examinant le pistolet au commissariat du quartier Saint-Vincent-de-Paul, le 24 novembre vers 18 heures, le policier Florentin Brune ait constaté que le canon de l'arme était vide, alors qu'une nouvelle balle aurait dû s'y introduire automatiquement après le tir? Mais qu'en manipulant le pistolet trois heures plus tard, son collègue Pierre Manhaval y ait, lui, trouvé une balle? Le projectile a-t-il été placé dans le canon entre 18 et 21 heures?

Autre fait capital: l'après-midi du 25 novembre, Le Flaouter se rend à l'hôpital Lariboisière après avoir lu dans la presse le même entrefilet qui a alerté Marthe Daudet. Mais comment peut-il se douter que le blessé de Lariboisière est le jeune homme qui l'a visité, si celui-ci s'est suicidé après l'avoir quitté? Devant la justice, le libraire anarchiste alléguera une *« vision »*, prétendant avoir des dons de médium! Et pourquoi, enfin, le contrôleur Delange est-il lui aussi allé, par trois fois, à l'hôpital? Est-ce, comme l'accuse Daudet, *« afin de savoir si le petit Philippe avait parlé avant de mourir »*?

La police a-t-elle voulu compromettre le chef royaliste à travers son fils?

La piste du guet-apens contre Léon Daudet

Si le député royaliste persiste à penser que la *« police politique »* a voulu utiliser son fils pour l'attirer lui-même dans un guet-apens chez Le Flaouter, il est plus probable qu'une bavure policière ait été commise, comme le suggère Éric Vatré dans *Léon Daudet ou le Libre Réactionnaire* (France Empire, 1987). La police aurait voulu compromettre Léon Daudet à travers son fils dans un scandale politico-moral, mais en tentant d'arrêter le jeune homme, un policier, le sachant armé, aurait tiré. Une balle dans la tête. La bavure aurait ensuite été maquillée en suicide et le taxi Bajot réquisitionné pour conduire le blessé à Lariboisière.

Le 30 juillet 1924, la Cour d'appel de Paris rendra une ordonnance de non-lieu. Léon Daudet, poursuivi par Charles Bajot pour diffamation, sera condamné à cinq mois de prison par la cour d'assises en novembre 1925, puis incarcéré à la prison de la Santé le 13 novembre 1927. Douze jours plus tard, l'Action française organisera son évasion dans des conditions rocambolesques. ●

Le meurtre impuni du chef des Camelots du roi

La militante anarchiste ayant tué en 1923 le royaliste Marius Plateau, héros et mutilé de la Grande guerre, a-t-elle été manipulée par la police, les Allemands, ou d'autres anarchistes ?

Le 22 janvier 1923, une anarchiste de vingt ans, Germaine Berton assassine le secrétaire général des Camelots du roi, Marius Plateau, héros et mutilé de la Grande Guerre. Arrêtée, elle avoue avoir d'abord voulu tuer Léon Daudet, auquel elle reproche d'avoir *« la plus grosse part de responsabilité »* dans l'occupation de la Ruhr par l'armée française en janvier 1923, mais aussi d'avoir *« fomenté les complots qui ont amené l'assassinat de Jaurès et, surtout, celui d'Almereyda, le chef des jeunes gardes »* – ce qui relie son acte à l'affaire du *Bonnet rouge (lire page 115)*. Le 20 janvier, elle s'est présentée au domicile du député royaliste, mais celui-ci n'a pas voulu la recevoir.

Le patron de la Sureté en accusation

Au matin du 22 janvier, elle envisage alors d'assassiner Charles Maurras à la sortie de la messe traditionnellement célébrée en mémoire du roi Louis XVI en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, mais y renonce. En début d'après-midi, elle se rend au siège de l'Action française, rue de Rome, demande à voir Plateau pour lui communiquer des informations sur les anarchistes et l'abat de plusieurs coups de revolver.

« Nous eûmes immédiatement la conviction, aux comités directeurs de L'Action française, que la main de la police allemande de Paris [...] était derrière cette misérable anarchiste », écrit Léon Daudet. Il accuse le contrôleur général de la Sûreté générale, Auguste Lannes, et le patron des Renseignements généraux, Joseph Dumas, d'avoir eu part à ce meurtre et constate que ce crime et la mort de son fils Philippe, qui surviendra la même année *(lire page 20)*, sont *« étroitement connexes »*. Dans les deux affaires, on retrouve l'indicateur de police Le Flaouter. Ce libraire anarchiste aurait été l'amant de Germaine Berton : a-t-il armé sa main ?

“Nous eûmes immédiatement la conviction que la main de la police allemande de Paris [...] était derrière cette anarchiste.”

Léon Daudet

Succession de crimes

La question se pose d'autant plus que d'autres morts suspectes s'ajoutent bientôt à celle de Plateau. Le 8 février, on découvre à Montmartre le cadavre d'Armand Gohary, jeune anarchiste dont Berton était aussi la maîtresse. Près de lui, un revolver. Sur l'agenda du mort figurent le nom et l'adresse de Léon Daudet. Ce dernier dénonce un *« crime policier maquillé en suicide »*. Le 20 avril suivant, Joseph Dumas meurt subitement dans son bureau de la préfecture de police – officiellement – d'une congestion pulmonaire ; mais Daudet évoque un suicide du policier consécutif à une conversation téléphonique lui annonçant des révélations sur son rôle dans les assassinats de Plateau et Gohary...

L'épilogue de l'affaire n'est pas moins déroutant : le 24 décembre 1923 – un mois après la mort de Philippe Daudet – la Cour d'Assises de Paris acquitte Germaine Berton du meurtre de Plateau ! **Y. K.**

LIBRAIRIE DE FLORE

L'amiral Darlan (à gauche) et le général Eisenhower, le 2 décembre 1942 à Alger. Page de droite, Fernand Bonnier de La Chapelle.

Darlan, l'assassinat mystère

À la fois vichyste et adoubé par les Alliés après leur débarquement de 1942 en Afrique du Nord, l'amiral sera abattu de deux balles à bout portant. Toujours sans certitude, les historiens penchent aujourd'hui en faveur d'un complot monarchiste.

Par Géraldine Godot

PHOTOS : WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM ; WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM

Palais d'été d'Alger, siège du haut-commissaire français en Afrique du Nord François Darlan, alors âgé de 61 ans. Nous sommes le 24 décembre 1942, dans l'après-midi. Un homme jeune et frêle se présente aux gardes et leur tend une carte d'identité au nom de Morand. Un faux. Il s'agit en réalité de Fernand Bonnier de La Chapelle, âgé de 20 ans. Dans sa poche, un vieux pistolet Ruby Llama 7.65.

Quelques jours plus tôt, ce militant monarchiste, membre des corps francs et proche de la Résistance, avait tiré à… la courte paille, avec deux de ses camarades, le nom de celui qui serait chargé d'abattre le tout-puissant amiral de la flotte, à la fois "dauphin" de Pétain et mis en place par les Américains.

"Mes amis sont puissants. Demain, on me libérera"

Après avoir dû rebrousser chemin une première fois dans la matinée, Darlan étant absent, il est cette fois conduit à l'étage de l'amiral. Lorsque celui-ci apparaît dans le couloir, Bonnier se lève et tire deux balles à bout portant. Rapidement maîtrisé malgré un troisième coup de feu en tentant de fuir, l'assaillant est arrêté, menotté et conduit dans une cellule de la brigade mobile.

La mort de Darlan est plus qu'un coup de tonnerre. Un séisme. À la suite du débarquement anglo-américain du 8 novembre (opération Torch), celui-ci vient en effet d'être adoubé par le président américain Franklin Roosevelt en personne comme responsable suprême des affaires civiles et militaires en Afrique du Nord. Principale victime de ce choix: de Gaulle, lequel n'avait été prévenu ni de l'opération Torch ni de la nomination de l'ex-ministre de la Marine, puis vice-président du Conseil de Pétain (jusqu'à son éviction par Laval, sous la pression des Allemands, en avril 1942). Toujours commandant des forces armées du régime de Vichy, Darlan, qui a rencontré Hitler à deux reprises, en 1940 et 1941, reste un farouche partisan de la collaboration, seule capable, selon lui, de "sauver les meubles".

C'est sa présence inopinée à Alger, où il s'est rendu au chevet de son fils malade, peu avant que les Alliés ne débarquent, qui va faire de lui un rouage essentiel de la stratégie des Anglo-Américains. Son ralliement va en effet entraîner celui de l'armée et de la population française d'Afrique du Nord, majoritairement pétainistes. L'amiral est d'autant plus courtisé par les Américains qu'il affirme agir en étroite liaison avec Pétain, produisant même, pour le démontrer, un mystérieux télégramme du chef de l'État français daté du jour même du débarquement allié en Afrique du Nord *(lire encadré page suivante)*.

Sur place, le général Eisenhower, chef des troupes alliées en Afrique du Nord, pèsera lui aussi de tout son poids en faveur de Darlan *(lire encadré ci-dessus)*. *Idem* pour le général Giraud qui, après un passage par Vichy, s'est rangé sous l'autorité de l'amiral, acceptant *« avec enthousiasme le poste de commandant en chef du groupe Darlan »*. Ce ➤

"Darlan empêche le retour de la monarchie, seule solution pour assurer à la France un avenir digne de son passé."

Fernand Bonnier de La Chapelle

EISENHOWER : "DARLAN, SINON RIEN !"

Chef des troupes alliées en Afrique du Nord, le général américain Eisenhower pèsera de tout son poids en faveur de la "solution Darlan". *« Il faut tenir compte ici du nom du maréchal Pétain,* écrit-il à Roosevelt et Churchill. *Tous s'imaginent qu'ils vivent et agissent à l'ombre du Maréchal. Gouverneurs civils, chefs de l'armée et de la flotte s'accordent à reconnaître qu'un seul homme a le droit d'agir en son nom en Afrique du Nord. Cet homme, c'est Darlan. Il n'y a pas moyen de faire autrement que de reconnaître la position de Darlan. »* G. G.

Le maréchal Pétain
et l'amiral Darlan à Vichy en 1940.

KEYSTONE-FRANCE/GAMMA RAPHO

UN ÉTRANGE TÉLÉGRAMME SIGNÉ PÉTAIN

C'est, selon Darlan, la "preuve" de l'engagement du Maréchal à ses côtés: un télégramme signé Pétain envoyé de Vichy le 8 novembre 1942 en début de matinée — au moment même où les Alliés tout juste débarqués en Afrique du Nord se heurtent à une résistance parfois vigoureuse. *« J'ai bien reçu vos messages par l'intermédiaire de l'amirauté et je suis heureux que vous soyez sur place,* lui écrit le Maréchal. *Vous pouvez agir et me renseigner. Vous avez toute ma confiance. »* Quelques mots dont l'interprétation n'a cessé, depuis, de faire débattre les historiens. Mais suffisants, aux yeux des Alliés, pour considérer Darlan comme le "délégué" de Pétain en Afrique. Et l'adouber, deux jours après le débarquement, comme "haut-commissaire français en Afrique du Nord". G. G.

dernier s'étant engagé à ce que le commandant de la flotte de Toulon n'accepte jamais qu'elle tombe aux mains des Allemands — la hantise des Anglais —, Churchill va lui aussi se laisser convaincre. *« J'ai beau détester Darlan*, confiera-t-il, *si je pouvais le rencontrer, j'accepterais de gaieté de cœur de faire un* mile *à quatre pattes si cela devait gagner aux Alliés la collaboration de sa flotte. »*

Sacrifié, de Gaulle doit se contenter des belles paroles, non dénuées d'hypocrisie, de Churchill et Roosevelt. *« Votre position est magnifique, Darlan n'a pas d'avenir*, lui confie le Premier ministre britannique le 16 novembre, lors d'un déjeuner au 10 Downing Street. *Giraud est liquidé politiquement. Vous êtes l'honneur. Vous êtes la voie droite. Vous resterez le seul. »* Quant au locataire de la Maison-Blanche, il fait passer à de Gaulle, via un intermédiaire, le message suivant : *« Les officiers français désiraient être garantis par une sorte de liaison morale avec le maréchal Pétain. Mais il est entendu que tout cela est essentiellement transitoire, temporaire* [...] *et doit prendre fin avec la bataille elle-même. »*

Financier de l'ombre et "âme du complot"

La mise à l'écart de De Gaulle n'en est pas moins totale. Au point, selon certains historiens, que c'est l'entourage du Général, voire lui-même, qui aurait commandité l'assassinat de Darlan. Mais les plus nombreux, et les plus sérieux, penchent pour un complot monarchiste impliquant le comte de Paris, prétendant au trône de France.

Un document essentiel figure en effet dans ce dossier : les confessions du meurtrier, Bonnier de La Chapelle, au capitaine Gaulard, chargé de sa surveillance, dans la nuit précédant son exécution : *« Darlan*, lui dit-il, *empêche le retour de la monarchie, seule solution possible pour assurer à la France un avenir digne de son passé. Le comte de Paris aura besoin de l'appui de tous pour gouverner. »* Puis d'ajouter : *« Avant de tuer l'amiral, je suis allé me confesser à un prêtre. Ce prêtre m'a dit que je pouvais être tranquille. Mes amis sont puissants. Demain, on me libérera. »*

Le prêtre en question est l'abbé Daniel Cordier, monarchiste comme lui. Quant aux "amis puissants" de Bonnier de La Chapelle, il s'agit du comte de Paris, Henri d'Orléans, et de son entourage. Quelques jours avant l'attentat, le prétendant au trône avait même quitté sa résidence au Maroc espagnol pour rejoindre clandestinement Alger. Où le texte d'un "appel" devant être diffusé par Radio Alger a été découvert au cours d'une perquisition. Ainsi qu'un... projet de gouvernement, lui aussi rédigé de la main du comte de Paris. Parmi les membres de son futur "cabinet" (qui n'avaient pas été prévenus) : de Gaulle (ministre d'État) et Giraud (ministre de la Guerre)... Inconnu du grand public, le "ministre des Finances" en est le banquier Alfred Pose. Lequel, financier de l'ombre du comte de Paris, aurait été "l'âme du complot"...

À noter qu'à l'exception de Bonnier de La Chapelle, fusillé deux jours seulement après son arrestation, aucun des protagonistes de cette affaire ne sera inquiété. Après guerre, l'abbé Cordier sera même décoré de la médaille de la Résistance. Bonnier, quant à lui, se verra décerner en 1953 la médaille militaire et la croix de guerre à titre posthume. Sur son tombeau, depuis : une croix de Lorraine sculptée. Mais pas de fleur de lys. ●

Un mystérieux projet de gouvernement rédigé de la main du comte de Paris...

ROOSEVELT ET CHURCHILL : "TOUT SAUF DE GAULLE !"

Afin d'éviter de Gaulle et avant d'opter pour la "solution Darlan", les Alliés avaient d'abord pensé au général Weygand. Mais celui-ci refuse : *« À mon âge, on ne devient pas un rebelle »*, répond-il à l'agent américain Murphy, homme de confiance de Roosevelt. Second choix : le général Giraud, dont le nom de code, côté Alliés, est *« Kingpin »* ("pivot", "cheville ouvrière"). Mais celui-ci, trop gourmand, revendique le commandement de toutes les forces alliées engagées en Afrique du Nord — ce que refusent Roosevelt et Churchill. *Exit*, donc, ces deux premiers choix. Pas de suite donnée, non plus, du côté du général gaulliste Alphonse Juin, auxquels Américains et Britanniques ont aussi "réfléchi". Avant de trancher en faveur de Darlan, dont la présence sur place, pour soigner son fils, apparaît comme une "divine surprise". Permettant, là encore, d'écarter de Gaulle. G. G.

LAPI/ROGER-VIOLLET

Doriot, mitraillé par qui ?

Avions alliés ou allemands ? Le mitraillage en Allemagne par deux chasseurs, en 1945, de la voiture du chef collaborateur en exil Jacques Doriot n'est toujours pas tranchée. Même si la piste des premiers est aujourd'hui privilégiée par les historiens.

Par Alfred Lévy

22 février 1945, fin de matinée. Réfugié en Allemagne, en pleine débacle, Jacques Doriot monte dans la Mercedes à gazogène du conseiller d'ambassade Struve, ne pouvant emprunter sa Citroën personnelle faute d'essence. Il quitte l'île de Mainau posée sur le lac de Constance, où son parti en exil, le PPF (Parti populaire français, collaborateur), s'est installé. Puis il emprunte le pont qui la relie à la terre ferme, en direction de Mengen, où l'attend un rendez-vous avec Marcel Déat (avant de filer vers Sigmaringen rencontrer Joseph Darnand) pour le convaincre d'adhérer à son hypothétique projet de *« Comité de la Libération française »*...

Mais Doriot n'arrivera jamais à destination. Passant en rase-mottes à plusieurs reprises, deux avions prennent la route en enfilade et mitraillent le véhicule au niveau du village de Menningen, tuant net Doriot et son chauffeur soldat allemand (et blessant aussi légèrement la secrétaire qui accompagne les deux hommes). *« Une première rafale atteignit Doriot aux cuisses ; il agrippa la portière pour tenter de sortir, tandis que la voiture ralentissait*, détaille son biographe Jean-Paul Brunet (*Jacques Doriot*, Balland, 1986). *La rafale tirée par le deuxième avion lui creva l'œil gauche, lui fracassa la joue et la mâchoire, déchira un poumon, perfora le cœur et le foie. »*

S'achève ainsi à 47 ans, sur une petite route d'Allemagne, l'une des trajectoires politiques les plus singulières, et les plus détestées, du XXe siècle français, qui aura vu l'homme passer d'étoile montante du Parti communiste, et maire de Saint-Denis, à la création du PPF — proche de la ligne du fascisme

Jacques Doriot défilant dans Paris occupé en août 1943, moins de deux ans avant sa mort.

italien — en 1936. Avant de s'engager à la Légion des volontaires français (LVF), au sein de laquelle il combattit, sur le front de l'Est, sous uniforme allemand, se faisant même décorer de la croix de fer.

Après sa mort, les rumeurs les plus folles vont naître. Selon plusieurs de ses partisans, Doriot aurait été abattu par des appareils de la Luftwaffe, commandités par Himmler ou Bormann. *« Au cours des procès de collaboration où beaucoup d'entre eux durent rendre des comptes, l'idée leur vint en effet de soutenir qu'à la veille de sa mort, Doriot avait délaissé la cause allemande et engagé des négociations avec les chefs des armées françaises, en l'occurrence le général de Lattre de Tassigny, en vue de se rallier au drapeau d'un patriotisme anticommuniste. Les services allemands avertis de la "trahison" auraient de la sorte résolu sa mort »*, explique Jean-Paul Brunet. Telle est notamment la thèse défendue dans son *Histoire de la collaboration* (L'Esprit nouveau, 1964) par Saint-Paulien — de son vrai nom Maurice-Yvan Sicard, ex-secrétaire à la propagande du PPF.

Dans un courrier publié par *Le Monde* le 12 mars 1965, ce dernier, alors réfugié en Espagne, précise même que *« l'un des deux avions mitrailleurs [...] semble avoir été piloté par un jeune officier allemand, le lieutenant von Groper. »* Lui aussi sur cette ligne, Albert Beugras, bras droit de Doriot au PPF, assure de plus qu'aucun raid allié n'était prévu le jour dit dans le secteur. Sa fille, l'écrivain Marie Chaix, en fera un roman (*Les Lauriers du lac de Constance*, Seuil, 1974) fondé sur les notes de son père.

Patrouilles de Spitfire de l'aviation française

En 2010, dans une communication à l'académie des sciences et lettres de Montpellier (intitulée *Les 1 142 patients du docteur L. F. Destouches, Sigmaringen, septembre 1944-avril 1945*) Jean-Paul Senac l'affirmera également : *« Beaucoup d'arguments plaident en faveur d'avions allemands plutôt qu'alliés. Ainsi* "le grand Jacques" *aurait été éliminé par une fraction pangermaniste et sectaire des dirigeants nazis. Sa mort met fin à tout espoir de libération de la France par les réfugiés de Sigmaringen et les hommes du PPF. »*

Pour Brunet et la majorité des historiens, Doriot a en revanche été abattu de manière fortuite par des aviateurs alliés. D'après les recherches effectuées en 2020 par l'ancien pilote de chasse Joachim Streit, étaient bien présents, ce jour-là, dans le ciel des Spitfire de l'armée de l'air française. Lesquels, après avoir décollé de Luxeuil-les-Bains, escortaient les bombardiers alliés dont la mission était de paralyser le trafic et d'attaquer les véhicules militaires allemands dans le cadre de l'opération Clarion. Cette hypothèse crédible de bombardements alliés particulièrement nombreux est notamment confirmée par les mots de Céline dans *D'un château l'autre* : *« Ils arrêtaient pas, absolument permanents, au-dessus de nous* [...] *Looping!... looping... ils arrêtaient pas... ils se relayaient... rafales!... rafales... ricochets!... ptaf!... personne ne devait circuler!...* [...] *Rien sur les routes! ni chats, ni chiens, ni bonshommes! ni brouettes!... tout ce qui bouge : rigodon! ptaf! »* ●

"La rafale tirée par le deuxième avion lui creva l'œil gauche, [...] déchira un poumon, perfora le cœur et le foie."

Jean-Paul Brunet, Jacques Doriot *(1986)*.

Qui a tué l'ex-bras droit de Le Pen ?

Ancien sulfureux numéro deux du Front national, François Duprat a été victime en 1978 d'un attentat à la bombe dans sa voiture. Cinq pistes ont été suivies. Aucune n'a abouti.

Par Nicolas Gauthier

Samedi 18 mars 1978, veille du second tour des élections législatives, où le Front national, alors groupusculaire, n'a obtenu au premier que 0,49 % des voix. François Duprat, 37 ans, le numéro deux du parti, est en voiture sur la route nationale 182, non loin de Rouen, où il réside. C'est sa femme qui est au volant, car il est trop myope pour conduire. Roulant en direction de Caudebec, le couple s'arrête pour acheter des journaux. Moins de deux kilomètres plus loin, le véhicule explose. Il n'y aura aucune revendication autre que farfelue.

C'est un travail de professionnel. La charge de plastic a été commandée à distance. Et le ou les tueurs savaient que Duprat ne conduisait pas lui-même : l'explosif avait donc été placé sous la place… du mort, assez puissant pour le tuer tout en épargnant son épouse, "seulement" blessée…

Peu connu du grand public, cet enseignant, fils d'un résistant communiste, est en revanche une figure centrale de la droite nationale de l'époque, passé par (presque) toutes ses mouvances : la Fédération des étudiants nationalistes (FEN), où il croise Alain Madelin et Gérard Longuet, Occident, Ordre nouveau et, enfin, le Front national, en 1972.

Au sein de celui-ci, Duprat anime la tendance "nationaliste révolutionnaire". C'est lui, à ce titre, qui persuade Jean-Marie Le Pen d'aller porter en priorité les couleurs du FN dans les quartiers populaires et d'y placer au premier rang la lutte contre l'immigration au lieu de s'entêter à se présenter dans les beaux arrondissements parisiens pour y prêcher l'anticommunisme.

Sitôt connues les circonstances de sa mort, nombre de questions se posent. Et d'abord celle-ci : pourquoi mettre un contrat sur la tête du numéro deux d'un parti qui ne pèse rien ? Cinq pistes seront notamment évoquées.

Première piste L'activisme révisionniste et propalestinien de Duprat qui aurait pu en faire la cible du Mossad, les services secrets israéliens. « *Je n'y crois*

Le Pen aux obsèques de Duprat, le 23 mars 1978. En haut, à droite, François Duprat.

pas un instant », répondra un autre "historique" du FN, Roland Gaucher (1919-2007), contemporain des événements. Certes, Duprat avait des contacts avec le Fatah de Yasser Arafat et le FPLP de Georges Habache. Mais le FN de l'époque, dont Le Pen lui-même, était résolument pro-israélien. Et Duprat un tout petit poisson…

Deuxième piste Les réseaux africains de Duprat, qui auraient pu "gêner" nos services spéciaux. Là encore, si l'homme grenouillait bien en Afrique (Congo et Nigeria), pas de quoi mettre un contrat sur ce simple figurant — un parmi cent, un parmi mille…

Troisième piste Un règlement de comptes interne à l'extrême droite sur fond de rivalité entre le FN et le PFN (Parti des forces nouvelles), alors mouvement rival du mouvement lepéniste. Presque risible, une nouvelle fois, dans une mouvance, et à une époque, où les différends pouvaient se régler à coups de barre de fer, mais jamais de voitures piégées par des professionnels.

PHOTOS : KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO - DR

"Duprat ne vivait que dans les embrouilles à tiroirs. À force de chercher la m…, il a fini par la trouver."

Une ex-proche de François Duprat

Quatrième piste Le livre que Duprat s'apprêtait à publier sur le financement occulte des partis politiques français. L'un de ceux-ci (gaulliste, communiste…) aurait-il voulu en empêcher la publication? Jean Picollec, son éditeur d'alors, a lui-même balayé l'hypothèse: *« Le manuscrit est bâclé, bon à reprendre de bout en bout, et ne contient pas la moindre révélation d'importance. »*

Cinquième piste Son passé de potentiel indicateur de police. Certes, Duprat était connu pour renseigner un peu tout le monde. Mais de quelles informations susceptibles de le faire abattre pouvait-il disposer? A-t-il même réellement été une taupe de la DST, comme il l'a prétendu lui-même, sous le pseudonyme d'"Hudson"? Interrogé par les auteurs de sa biographie *François Duprat* (Denoël, 2012), Yves Bonnet, ancien patron du contre-espionnage, a lui-même tordu le cou à ce mythe tenace: *« Sa première lettre n'est pas celle de son nom patronymique; ce n'est donc pas une source de la DST. »*

Duprat ne s'en était pas moins attiré de nombreuses inimitiés. Interrogée par nos soins, l'une de ses ex-proches témoigne: *« Il ne vivait que dans les embrouilles à tiroirs. »* Peu de temps avant sa mort, Jack Marchal (1946-2002), l'un des anciens piliers d'Ordre nouveau, écrivait ainsi à son propos: *« Il était temps de faire le point sur le parangon de vertu révolutionnaire François Duprat, de rappeler son* curriculum *chaotique, ses pratiques de financement, ses méthodes de maître chanteur.* […] *Il était la honte de la famille nationale. »* Cette terrible diatribe ne sera finalement jamais publiée, par respect pour le mort. Alors, où se niche la vérité? Commentaire laconique de notre interlocutrice citée plus haut: *« À force de chercher la m…, il a fini par la trouver… »*

Deux seules certitudes: un contrat a bel et bien été mis sur sa tête; et l'enquête sur son assassinat a été close au bout de quatre ans. Sans piste plausible ni élément probant. ●

Ces vérités qui dérangent

Grossouvre : s'agit-il vraiment d'un suicide ? Napoléon peut-il avoir été empoisonné ? Quelle fut l'agonie cachée de Louis XVIII ? Quelles furent les circonstances de la mort de Félix Faure ou du juge Renaud, dit "le Sheriff" ?

François de Grossouvre, en avion,
derrière François Mitterrand, en 1981.

PHOTO DIEGO GOLDBERG/COLLECTION PARTICULIÈRE

Napoléon a-t-il été empoisonné ?

Dès l'annonce de la mort de l'Empereur, le 5 mai 1821 à Sainte-Hélène, la rumeur a couru qu'il avait été empoisonné par les Anglais. Des rumeurs confirmées, mais le plus souvent infirmées, au gré des nombreuses enquêtes et analyses ayant eu lieu depuis. Décryptage par l'historien Jean Tulard, l'un des plus grands spécialistes français de Napoléon.

Par Jean Tulard, de l'Institut

Si les résultats de la première autopsie immédiatement pratiquée sur la dépouille de l'Empereur dissipèrent les soupçons d'empoisonnement par les Anglais, ce ne fut que pour un temps. On ne parla plus, provisoirement, d'empoisonnement mais d'un ulcère ayant dégénéré en cancer de l'estomac. Le père de Napoléon n'avait-il pas été victime du même mal?

Pourtant, en 1955, un stomatologue suédois, Sten Forshufvud, lisant les *Mémoires* de Marchand, le valet de chambre de l'Empereur à Sainte-Hélène, crut reconnaître à travers certaines descriptions les symptômes d'une intoxication chronique à l'arsenic: céphalées, asthénie physique, disparition du système pileux… Six ans plus tard, en 1961, il obtint un cheveu de Napoléon, prêté par le commandant Lachouque, un collectionneur réputé, qu'il fit analyser par un scientifique: le cheveu révéla une forte concentration d'arsenic. Puis Forshufvud réclama d'autres analyses qui confirmèrent le premier résultat. Il publia un livre, *Napoléon a-t-il été empoisonné?*, qui répondait par l'affirmative.

L'ouvrage fut cependant accueilli avec scepticisme par deux spécialistes français de Sainte-Hélène, les docteurs Ganière et Godlewski. Selon eux, l'autopsie donnait une explication difficilement contestable de la mort de Napoléon: squires au pylore, ulcère devenu chancre et ayant percé l'estomac d'un trou à passer le petit doigt, foie engorgé et ayant adhéré à l'estomac: Napoléon

“Napoléon sur son lit de mort, une heure avant son ensevelissement”, par Jean-Baptiste Mauzaisse.

PHOTOS : AKG-IMAGES/LAURENT LECAT - OLIVIER CORSAN/LE PARISIEN/MAXPPP

ne pouvait continuer à vivre. Et l’arsenic ne prouvait rien.

La cause semblait donc entendue quand un riche homme d’affaires du Québec, Ben Weider, fondateur en 1995 d’une Société napoléonienne internationale, reprit l’idée de l’empoisonnement.

S’étant procuré de nouveaux cheveux de Napoléon (quel collectionneur n’en possède pas, sans s’être généralement interrogé sur leur provenance !), il les confia au chef de service de toxicologie du FBI. Sa conclusion : la quantité d’arsenic présente dans les cheveux analysés concordait bien avec un empoisonnement à l’arsenic.

Ben Weider publiera deux livres: *Qui a tué Napoléon?* (1982) et *Napoléon est-il mort empoisonné?* (1999).

En 1999, la thèse de l’empoisonnement sera soutenue par le Pr Israël, célèbre cancérologue.

MARCHI/L'EST REPUBLICAIN/MAXPPP

À Washington, le siège du FBI qui a analysé des cheveux de Napoléon. Page de droite, le général de Montholon.

> “Le laboratoire du FBI ne peut confirmer que Napoléon est mort d’une ingestion d’arsenic.”

Puis il organisera à Paris un colloque au Sénat pour y défendre sa thèse, qui recevra la caution d’hommes politiques et surtout du professeur Israël, cancérologue réputé: selon lui, un cancer de l’estomac apparu en 1816 n’aurait pu tuer que par métastases pulmonaires et surtout hépatiques. Or on n’en constate aucune à l’autopsie. Mais peut-être les auteurs de cette dernière, dont la compétence était encore limitée en ce début du XIXe siècle, n’y avaient-ils pas pensé…

L’arsenic présent un peu partout à Sainte-Hélène

Qu’importe. L’offensive en faveur de l’empoisonnement à l’arsenic va se déployer en septembre 2000. Ben Weider remet alors au Dr Kintz, du laboratoire d’analyses toxicologiques de Strasbourg, plusieurs mèches de cheveux venant de Sainte-Hélène. Résultat: les cheveux de Napoléon présentent des concentrations supérieures à la dose tolérée. Une fois admise l’hypothèse de l’empoisonnement à l’arsenic, reste à répondre à la question: qui a tué Napoléon? *(lire page de droite).*

Concernant cette présence d’arsenic dans les cheveux de l’Empereur, on notera que la méthode est nouvelle pour l’historien plus habitué aux archives ou aux fouilles archéologiques. Et comment faire confiance à ce type d’expertise quand on a vu les errements des scientifiques lors des fameuses affaires Lafarge (1840) ou Marie Besnard (1949). Rien de plus difficile à prouver en effet qu’un empoisonnement. Là encore, les experts ne sont pas d’accord entre eux. Et les conclusions du FBI ne sont pas aussi tranchées que l’affirmait Ben Weider. C’est ainsi que le professeur Roger Martz dans une lettre à M. Proctor Jones datée du 3 novembre 1995 écrivait: *« Le laboratoire du FBI ne peut confirmer que Napoléon est mort d’une ingestion d’arsenic. »*

Les analyses présentées par le laboratoire de Strasbourg ont été discutées. La revue *Science & Vie* a mis au travail le laboratoire toxicologique de la préfecture de police et le laboratoire pour l’utilisation au rayonnement électromagnétique du CNRS. Une vingtaine de mèches ont été soumises à des analyses qui ont montré des teneurs anormalement élevées en arsenic. Avec de telles quantités, Napoléon n’aurait pu résister aussi longtemps. Si certaines analyses montrent un passage direct dans le corps, c’est que l’arsenic a probablement une origine exogène (extérieure) et non endogène.

Médicaments? Colle du papier peint de Longwood, la résidence de Napoléon? Mort-aux-rats? Poudre pour les cheveux? L’arsenic est un peu partout à Sainte-Hélène et il n’est pas nécessaire d’imaginer qu’on en ait versé dans du vin.

C’est l’Institut italien de physique nucléaire qui pose la bonne question: quelles étaient les doses normales d’arsenic que l’on pouvait trouver dans les cheveux des contemporains de Napoléon? L’examen de cheveux de deux sœurs de l’Empereur révèlera, là aussi, une concentration d’arsenic très forte, bien plus élevée que le niveau moyen actuel. *« L’environnement dans lequel vivaient les gens au début du XIXe siècle les conduisait à ingérer des quantités d’arsenic que nous considérerions aujourd’hui comme dangereuses »*, explique l’institut.

N’est-il pas ainsi significatif que l’analyse d’une mèche de cheveux de Napoléon qui aurait été coupée en 1805 montre un taux d’imprégnation aussi élevé que celui observé dans les mèches recueillies à Sainte-Hélène? S’il y a eu empoisonnement, l’assassin aurait donc commencé son travail en 1805 et l’aurait achevé seulement en 1821. Un bien mauvais empoisonneur!

On n’oubliera pas enfin que l’arsenic donné de façon chronique ne tue pas, sauf à fortes doses. Et dans le cas de Napoléon, la plus grande quantité d’arsenic trouvé dans ses cheveux serait d’origine exogène. Au ➤

Thèse de l'empoisonnement : qui serait l'empoisonneur ?

Principal suspect, dans le cadre de ce scénario : le général Charles de Montholon, présent à Sainte-Hélène et exécuteur testamentaire de Napoléon…

Dans l'hypothèse d'un empoisonnement à l'arsenic de Napoléon, tel que propagé, notamment par le stomatologue suédois Sten Forshufvud *(lire pages précédentes)*, il ne pourrait s'agir que d'un empoisonnement par petites doses sur une longue période. Donc, obligatoirement, par un proche de Napoléon à Sainte-Hélène. Or Las Cases et Gourgaud quittèrent l'île bien avant la mort de Napoléon, et Cipriani, "le maître d'hôtel", mourut deux ans avant l'Empereur.

Difficile, également, d'accuser Bertrand et le valet de chambre Marchand, trop attachés à l'Empereur et n'ayant nulle raison de l'empoisonner. Demeure le général Charles de Montholon, ayant accompagné Napoléon dans son exil plus par peur de représailles royalistes que par conviction bonapartiste. Ses mobiles étaient nombreux et d'abord la jalousie (Napoléon paraît avoir eu une liaison à Sainte-Hélène avec son épouse Albine, qui aura une fille prénommée Napoléone).

Exécuteur testamentaire de l'Empereur et héritant une somme de 2 millions de francs, Montholon n'avait-il pas intérêt à hâter le dénouement de la tragédie qui se jouait à Sainte-Hélène pour rejoindre son épouse partie un peu plus tôt de l'île, et profiter de ce somptueux héritage? Aurait-il reçu des instructions venues du cabinet de Londres ou de Louis XVIII à Paris, soucieux d'éviter tout nouveau retour de l'Empereur?

Détail à charge : Montholon était chargé de mettre en bouteilles le vin destiné à la table de Napoléon. En a-t-il profité pour y verser de l'arsenic ? Ayant retrouvé des lettres inédites à Albine, son descendant,

JOSSE / BRIDGEMAN IMAGES

M. de Candé-Montholon, l'accable dans la biographie qu'il lui a consacrée en 2000.

De l'arsenic versé dans le vin de Napoléon ?

Alors pourquoi cette thèse de l'empoisonnement de l'Empereur par Montholon n'a-t-elle pas convaincu les principaux historiens français de Napoléon malgré ses séduisantes démonstrations? D'abord parce qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun document permettant d'accuser Montholon, à moins de forcer le sens de ses lettres à une épouse dont il se séparera peu après son retour. Dans *L'Honneur retrouvé du général de Montholon* (Picard, 2000), Jacques Macé conte avec précision que rien, dans la suite de sa carrière, au demeurant agitée, ne permet de voir en lui l'assassin de Napoléon. Aucune allusion à un empoisonnement dans le camp royaliste, ni de la part du futur Napoléon III auquel se rallia Montholon. Certes, les responsables ont dû avoir le souci d'effacer toute trace du complot, s'il y eut complot, et Montholon avait intérêt à demeurer discret — on ne se vante pas d'un tel fait d'armes —; il n'en reste pas moins que la culpabilité du général ne repose que sur une hypothèse non étayée et plutôt invraisemblable.

On le voit mal, en effet, verser tous les jours sans être aperçu une dose d'arsenic dans le vin, venu d'Afrique du Sud, de Napoléon. C'est généralement un domestique qui opérait le transfert de la barrique à la bouteille. Et les risques d'empoisonnement de l'entourage étaient grands… **J. T.**

BARBARA VIOLLET

Le tombeau de l'Empereur aux Invalides à l'occasion du bicentenaire de sa mort.

demeurant, le Dr Jean-François Lemaire a noté que les témoins ne relèvent chez l'Empereur ni mélanodermie (pigmentation massive), ni induration (durcissement) de la paume des mains, ni neuropathies (affections du système nerveux) douloureuses aux extrémités des membres, ni surtout bandes de Mees (raies sombres sur les ongles), qui les auraient frappés, et qui sont les signes probants de l'empoisonnement à l'arsenic. Quant aux céphalées et à la faiblesse du système pileux invoquées par Forshufvud, elles avaient été observées chez Napoléon bien avant l'exil.

L'étrange maigreur de l'Empereur

L'arsenic viendrait donc de l'environnement et des pratiques du temps. Pas besoin d'en verser dans le vin. On revient donc à l'autopsie. Napoléon pouvait-il continuer à vivre dans l'état de délabrement où se trouvaient son estomac et son foie? Était-il atteint d'un cancer? Au moment de l'autopsie, les médecins de Sainte-Hélène, dont le fameux Antommarchi, manquaient de nos modernes moyens d'investigation. Et l'argument selon lequel il ne peut y avoir cancer car il n'y avait pas amaigrissement ne tient pas. Dans ses cahiers, Bertrand signale la maigreur de Napoléon. Les scientifiques suisses ont comparé neuf pantalons portés par l'Empereur avant ou après Sainte-Hélène: il aurait perdu plus de dix kilos pendant les derniers mois de sa vie. Jusqu'où les experts n'auront-ils pas poussé leurs démonstrations!

Devant l'ampleur du débat scientifique autour de l'empoisonnement supposé de Napoléon, comment n'être pas stupéfait? L'un des points de discorde vint aussi de l'origine des cheveux analysés. Étaient-ils vraiment de Napoléon? Pour lever les doutes, un recours à l'ADN aurait été indispensable. Et pour plus de sûreté, il eût fallu ouvrir son tombeau. ●

Autour de "l'empoisonnement" de Napoléon
de Jean-François Lemaire, Paul Fornès, Pascal Kintz et Thierry Lentz, Nouveau Monde, 131 pages, 19,30 euros.

EST-CE BIEN NAPOLÉON QUI REPOSE AUX INVALIDES ?

Autre énigme: est-ce bien Napoléon qui repose aux Invalides? Ne lui aurait-on pas substitué un autre corps? Soit, en cas d'évasion, celui de son maître d'hôtel Cipriani; soit, après sa mort, celui d'une autre personne, les Anglais ayant fait transférer la dépouille impériale à Westminster. Cette dernière hypothèse fut formulée par Georges Rétif de la Bretonne en 1969, la première par Roy-Henry dans *Napoléon, l'énigme de l'exhumé de 1840*, et par le film d'Antoine de Caunes, *Monsieur N*, en 2000. Ces hypothèses reposent sur les contradictions dans les récits des témoins de l'inhumation de 1821 et de l'exhumation de 1840, ainsi que sur la disparition de la tombe de Cipriani à Sainte-Hélène. J. T.

L'INFORMATION SANS CONCESSION !

TVL est une web-télé française totalement gratuite et sans publicité. En dix années d'existence, elle est devenue une véritable **alternative aux médias du système dominant**, à la presse déconnectée des préoccupations des Français, subventionnée par vos impôts pour diffuser le « politiquement correct » et une pensée unique.

TVLibertés est une voix totalement indépendante, offrant des perspectives différentes et audacieuses sur l'actualité.

Le contenu de la chaîne inclut des émissions d'analyse politique et sociétale, des reportages, des interviews ainsi que des débats. Elle doit son incroyable succès au **traitement de l'information sans complaisance avec les puissants**, sans compromis avec les bien-pensants, sans œillères avec les idées.

8 500 000

VUES MENSUELLES

SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE TVL ET SUR

TVL.FR

“Le roi s’en est allé par morceaux…”

Publié en 1901, “Morts mystérieuses de l’histoire”, du Dr Augustin Cabanes, relate notamment au jour le jour l’effroyable agonie de Louis XVIII, mort de “gangrène sénile” le 16 septembre 1824. Âmes sensibles s’abstenir ! Extraits.

Il n’est pas de récit plus dramatique d’une mort royale que celui du vicomte de Reiset *[commandant des gardes du corps et gentilhomme de la chambre, NDLR]*, relatant dans les plus minutieux détails la phase ultime de la vie de Louis XVIII. *(…)* En suivant sa relation et le journal inédit tenu par Madame Adélaïde d’Orléans, nous aurons la narration la plus circonstanciée de la maladie qui emporta le souverain.

Dès le mois de mars de l’année 1824, il apparaissait à tous les yeux que la santé de Louis XVIII déclinait rapidement. En faisant, à l’ouverture de la session des Chambres, le discours d’usage, la voix du roi s’était voilée: il avait *« ânonné et bredouillé d’une façon lamentable »*. En même temps, sa vue avait baissé et il avait eu grand-peine à lire sa harangue, bien qu’on eût pris la précaution d’écrire le morceau oratoire sur un très grand papier où les lettres étaient tracées en caractères énormes.

Il n’entendait pas mieux qu’il ne voyait. Il fallait lui souffler si fort les phrases à l’oreille que toute la salle était avertie. *(…)*

La gangrène dévore les pieds

Le 17 août, M. de Reiset note que *« la santé du roi empire chaque jour. Souvent il demeure assoupi ou dormant dans son fauteuil* (…)». Peu de temps après survenait un incident sur lequel on s’attacha à garder le silence et qui ne fut connu que plus tard. S. M. était depuis plusieurs heures dans son cabinet et on ne l’entendait pas faire le moindre mouvement. Le gentilhomme de service *(…)* se décida, sans souci de l’étiquette, à entr’ouvrir celle-ci. Quel spectacle s’offre à ses yeux! Le roi est affaissé sur son bureau, la tête pendante, semblant privé de tout sentiment *(…)*. Alors on court prévenir les médecins, qui ne dissimulent pas leur inquiétude, quand ils ont constaté que le pouls est à peine perceptible *(…)*.

La scène s’était passée à Saint-Cloud; quelques jours plus tard, Louis XVIII, en dépit des observations de son entourage, se faisait transporter aux Tuileries, qu’il ne devait plus quitter que dans un cercueil.

Le 25 août était le jour de sa fête. (…) *« C’est à peine s’il pouvait se soutenir sur le trône* (…). *Sa tête, qu’il a toujours eue très forte, a diminué de moitié; elle est maintenant de la grosseur de celle d’un enfant et est ployée au point de toucher presque ses genoux* (…) »

Les jours suivants (…) il va de plus en plus mal.

À la date du vendredi 10 septembre, *« son état empire d’une façon très sensible, sa tête se courbe de plus en plus, la décomposition monte et augmente avec une rapidité effrayante, la gangrène dévore les pieds »*.

Ici un détail effroyable dans sa crudité réaliste: *« Baptiste* (le valet de chambre), *en retirant les bas de Sa Majesté, y a trouvé des fragments de doigts*

JOSSE/BRIDGEMANIMAGES - DR

du pied gauche; l'orteil et un autre doigt sont presque tombés (…) *; toutes les chairs sont comme molles et insensibles. Il est vraiment épouvantable de le voir ainsi s'en aller par morceaux* (…). »

Le samedi 11 septembre, *(…)* il perd la mémoire et a des moments d'absence: au déjeuner il croit être au dîner *(…)*.

Le roi répugnait à s'aliter ; le dimanche soir cependant (12 septembre), il consentit à se coucher. Il ne devait plus se relever.

Il n'était plus possible désormais de dissimuler entièrement l'état du moribond. Un premier bulletin de santé était porté officiellement à la connaissance du public *(…)*.

Le même jour, à 9 heures du soir, un deuxième bulletin était affiché *(…) « La fièvre a augmenté dans la journée, il est survenu un grand froid dans ses extrémités; la faiblesse s'est accrue ainsi que l'assoupissement; le pouls a constamment été faible et irrégulier.* (…) .»

Le lendemain matin, à huit heures, il était publié un troisième bulletin (…) *« le pouls est plus lent et plus faible (…) »*.

Cinquième bulletin, du 13 septembre, sept heures du soir : *« la fièvre est forte ce soir; il y a beaucoup d'agitation, de chaleur et de soif (…) »*. On entend tousser le malade (…).

Ce soir-là même, on essaie de lui faire un pansement. D'ordinaire, on le transportait dans son cabinet ; les médecins l'ont jugé si faible qu'ils l'ont laissé dans sa chambre. (…) Le pansement a duré trois quarts d'heure et l'a fait souffrir affreusement. Le malade va s'affaiblissant de plus en plus, ainsi que le constatent les bulletins, qui se succèdent dans leur monotonie désespérante.

Huitième bulletin, du 14 septembre à huit heures du matin : *« Le roi a été toute la nuit dans un grand affaiblissement ; la fièvre a toujours été très vive ; la faiblesse va toujours en augmentant (…). »*

Neuvième bulletin, du 14 septembre, à deux heures: *« S. M. a éprouvé une défaillance plus forte à une heure. La respiration est devenue plus pénible et entrecoupée; le pouls est extrêmement faible, et avec des intermittences (…). »*

Le roi perd un œil et tout le corps se décompose

Dixième bulletin, du 14 septembre, neuf heures du soir : *« (…) Ce soir, la fièvre a redoublé (…). »*

Ce soir-là, le pansement a été particulièrement pénible et douloureux. Le roi perd un œil qui coule et tout le corps se décompose insensiblement. *(…)*

Le mercredi 15, la gangrène monte, mais la tête est libre. Le onzième bulletin donne des nouvelles de la nuit précédente. Celle-ci a été *« des plus orageuses; la fièvre a redoublé ce matin* (…) *; la respiration est de plus en plus laborieuse »*.

Le douzième bulletin est plus laconique : *« L'affaiblissement de toutes les fonctions va toujours croissant. » (…)* À neuf heures du soir, le quatorzième bulletin annonce un redoublement de fièvre: *« La respiration est devenue râleuse; le pouls est d'une débilité extrême et de plus en plus intermittent.* (Il) *ne se fait entendre que des sons inarticulés. »*

Bientôt l'agonie allait commencer ; le roi tombait, par intervalles, en des syncopes si complètes qu'on croyait que c'était la fin. *(…)*

À deux heures du matin, Alibert et les autres médecins annoncent que le roi n'a plus de pouls. Cependant, on entendait toujours sa respiration forte. L'odeur était affreuse et la chaleur excessive. *(…)*

On apporte un bougeoir aux médecins, qui le mettent devant le visage du roi. *« Il était noir et jaune, la bouche ouverte, une figure effrayante. » (…)*

L'odeur auprès du lit était à renverser. *« Le roi est mort, comme quatre heures du matin sonnaient à ses pendules; toutes les lumières se sont éteintes. C'était, dit un témoin, une scène vraiment imposante! »* ●

“Il était noir et jaune, la bouche ouverte, une figure effrayante.”

Morts mystérieuses de l'histoire,
par le Dr Augustin Cabanès,
Éditions de l'Opportun
(réédition, 2023).

Félix Faure et sa "connaissance"

Foudroyé dans son bureau de l'Élysée par une hémorragie cérébrale, le sixième président de la IIIe République a-t-il été victime d'un excès d'aphrodisiaques alors qu'il était dans les bras de sa maîtresse, ou a-t-il été empoisonné ? En toile de fond : l'affaire Dreyfus…

Par François d'Orcival, de l'Institut

La mort de Félix Faure (pudiquement) illustrée par le "Petit Journal".

STEFANO BIANCHETTI/BRIDGEMAN IMAGES

Palais de l'Élysée, 16 février 1899. À 57 ans, Félix Faure vient, un mois plus tôt, de fêter la quatrième année de son élection. Alors que, chaque jour, celui-ci débute sa journée par une promenade à cheval au bois de Boulogne, cet ancien négociant et député de droite modérée décide, ce matin-là, d'y renoncer. « *J'ai les jambes un peu molles* », se plaint-il auprès de son directeur de cabinet, Louis Le Gall. Gros mangeur, grand fumeur, abusant de médicaments de confort pour rester "jeune", celui qu'on surnomme le « *Président Soleil* » pour son goût du faste n'a pas, il est vrai, les artères en bon état.

Ce jeudi donc, à 8h30, il se prépare néanmoins au Conseil des ministres. À 13 heures, il déjeune en famille. Puis sieste. L'après-midi, il reçoit le cardinal-archevêque de Paris et le prince Albert Ier de Monaco.

La suite du récit est fournie par Le Gall. Vers 18 heures, ce dernier est appelé par le président, qui se sent mal. On l'allonge sur un canapé. Le Gall fait appeler les médecins. Bien que franc-maçon, Faure respecte les sentiments religieux de sa femme et réclame un prêtre. Le curé de la Madeleine étant absent, il est fait appel au chanoine de la maîtrise de Notre-Dame, l'abbé Renault, hélé par hasard devant l'Élysée alors qu'il circulait à vélo. « *Il était 10 heures moins 5* [du soir], *et il avait perdu connaissance*, témoignera-t-il. *N'ayant pas les saintes huiles pour l'extrême-onction, je lui donnai l'absolution.* » Pas l'ombre, alors, d'une jeune femme à ses côtés…

Le certificat de décès est publié au *Journal officiel* : « *Les médecins soussignés certifient qu'ils ont été unanimes à reconnaître tous les symptômes indiscutables d'une hémorragie cérébrale foudroyante…* »

Alors que le président radical-socialiste du Sénat, Émile Loubet, sera élu à sa succession deux jours plus tard, et que des funérailles nationales seront organisées pour le président défunt le 23 février, ces quelques lignes de l'historien Jacques Bainville permettent de comprendre pourquoi la mort de Faure deviendra "mystérieuse" : « *Elle tombait si mal pour les uns, si bien pour les autres, que beaucoup ne voulurent pas croire qu'elle fût naturelle. Notoirement, Félix Faure était antidreyfusard… En nommant Loubet, la majorité avait choisi le parti de Dreyfus, la défense républicaine et la gauche. Le nationalisme, nouveau nom du boulangisme, l'inquiétait.* »

Le mandat de Faure est en effet marqué, dès le début, par l'affaire Dreyfus : c'est le jour même où il fait son entrée à l'Élysée, le 17 janvier 1895, que le capitaine juif accusé d'espionnage est conduit au bagne. Au départ, l'opinion dans son immense majorité, et Félix Faure avec elle, fait confiance à l'armée et aux magistrats qui l'accusent. Mais à mesure que l'innocence du condamné devient plus flagrante, l'exaspération de l'opinion divisée en deux camps atteint son paroxysme. Quant au chef de l'État, il est gagné par le doute. Son cabinet est divisé, le chef du gouvernement partisan de la révision. Proclamant que « [s]*a neutralité est celle de la loi* », Faure est constamment interpellé. Pour les uns, il ne pourra jamais se laver de la « *tache ineffaçable* » de son antidreyfusisme d'origine ; pour les autres il sera une figure de la « *cause nationale* ». Ainsi naît la thèse de l'empoisonnement.

"Des cris étranges et empressés"

Celle-ci est notamment développée par le polémiste antisémite Édouard Drumont et son journal, *La Libre Parole*, qui mènent contre « *le traître Dreyfus* » une campagne acharnée. Pour Drumont, aucun doute : si le corps de Faure a été embaumé à la hâte, c'est pour faire disparaître les traces d'un « *crime d'État* ». Comme le président avait l'habitude de prendre des cachets, il a suffi d'en remplacer un par un autre… « *Faure était résolument opposé à la révision du procès Dreyfus et il était décidé à un acte d'énergie pour mettre fin à la crise que traversait la France*, assure [à tort] Drumont. *Il gênait l'étranger, et l'étranger a trouvé un moyen quelconque de s'en débarrasser.* »

Dans ce cas, qui a été l'instrument du crime ? Il faudra attendre 1908 — treize ans plus tard ! — pour lui trouver un visage. Le 31 mai de cette année-là, éclate en effet l'une des plus grandes énigmes policières du siècle, l'affaire dite de l'impasse Ronsin (Paris XVe, *lire page 45*) — en l'occurrence, le meurtre par étranglement du peintre Adolphe Steinheil et de sa belle-mère. Retrouvée bâillonnée sur son lit, Marguerite Steinheil, 39 ans, modèle nu et femme du peintre, est soupçonnée de complicité. Or, celle-ci ➤

"Il gênait l'étranger, et l'étranger a trouvé un moyen quelconque de s'en débarrasser."

Édouard Drumont

“Près de lui, toute nue, Mme Steinheil, hurlante, délirante, convulsée par une crise de nerfs…”

Maurice Paléologue,
Journal de l’affaire Dreyfus.

n’était autre que la maîtresse de l’ex-président… Et si la belle *« Meg »*, son surnom, sera finalement acquittée pour ce double crime (1909), sa sulfureuse relation avec Faure est désormais étalée partout…

Le jeudi fatal, finit-elle par avouer, le président l’avait conviée à l’Élysée en fin d’après-midi. Sur place, elle trouve que son *« ami »*, *« bien que très pâle, n’avait pas l’air plus malade que toutes les fois où il avait absorbé son dangereux remède »* — en l’occurrence un aphrodisiaque, dont il est un utilisateur régulier. Mais cette fois Faure étouffe. À l’en croire, sa maîtresse, paniquée, crie et se sauve à la hâte. Rentrée chez elle, sa femme de chambre raconte l’avoir vue *« défaite, décoiffée, à demi vêtue, sans corset »*. Bref, le président serait mort en pleine relation sexuelle. Les journaux se régalent. L’un publie ce dialogue, demeuré célèbre, entre l’abbé Renault et le garde le conduisant dans les dédales de l’Élysée :

– Le président a-t-il encore sa connaissance ? l’interroge l’abbé.
– Non, lui répond le garde, on l’a fait partir par le jardin.

Statue du capitaine Dreyfus à Paris, place Pierre-Lafue (Paris VIe).

Clemenceau aura ce mot : *« Il se croyait César, il finit Pompée. »*

Ce n’est que treize ans après la mort de Faure que son ex-directeur de cabinet Le Gall reviendra sur son témoignage, y ajoutant ce qu’il avait tu, dit-il, par égard pour le défunt et sa famille. Oui, il a bien vu Marguerite Steinheil auprès du président. Avant de la chasser. Dans son livre *Journal de l’affaire Dreyfus* (1955), le diplomate Maurice Paléologue dévoilera les croustillants détails de cette fin d’après-midi tragique. Extraits : *« Le 16 février, vers cinq heures et demie, une jeune femme est arrivée, Mme Steinheil… Jolie, séduisante, lascive… Vers six heures trois quarts, Le Gall croit discerner des cris étranges, des cris oppressés, qui viennent du boudoir. Il s’approche, se décide à forcer la porte de la chambre close. Et que voit-il ? Le président, foudroyé, dans le dévêtement le plus significatif ; près de lui, toute nue, Mme Steinheil, hurlante, délirante, convulsée par une crise de nerfs… Le président lui tient les cheveux entre ses doigts crispés… Peu à peu, Mme Steinheil se calme, se rhabille ; on l’emmène vite par le couloir dérobé qui longe la petite cour intérieure… »*

Cette version aurait été directement racontée au diplomate par le prédécesseur de Faure à l’Élysée, son ami Jean Casimir-Perier, lequel la tenait lui-même de son maître d’hôtel, *« ayant conservé ses relations avec les valets de l’Élysée »*. Tout sauf des propos d’antichambre, donc. Mais une version, surtout, qui arrangera tout le monde. Les antidreyfusards demeureront convaincus de l’empoisonnement (via *« Meg »* Steinheil), tandis que les partisans de l’innocence du capitaine se réjouiront de voir salir la mémoire de l’ex-président, trop peu empressé à soutenir Dreyfus. Lequel sera réhabilité sept ans plus tard, en 1906, par son successeur à l’Élysée. ●

HERVÉ CHAMPOLLION / AKG-IMAGES

Les pseudo-"carnets secrets" du président défunt

Maîtresse de Félix Faure (lire pages précédentes), "Meg" Steinheil se retrouvera en 1908 au cœur d'une nouvelle affaire : l'assassinat de son mari. Où elle évoquera la piste de documents de l'ex-président... Récit, datant de 1935, de l'ex-commissaire Ernest Raynaud, auteur de "Souvenirs de police".

Le 31 mai 1908, au matin, dans cette villa de l'impasse Ronsin *(Paris XVe)*, M. Steinheil et sa belle-mère, Mme Japy, étaient trouvés assassinés *(étranglés, NDLR)*. Seule Mme Steinheil, qui couchait dans une chambre séparée, avait eu la vie sauve. Les malfaiteurs s'étaient contentés de la ligoter. *(...)*

Accusée d'avoir été à tout le moins complice de ce double crime, elle avait comparu aux Assises, d'où elle était sortie acquittée, mais l'opinion publique lui demeurait hostile. Son attitude dégagée aux débats avait stupéfié l'auditoire. Était-ce chez elle inconscience ou foi en un verdict d'acquittement ? On eût dit qu'elle avait partie liée avec ses juges. Disposait-elle d'un secret assez redoutable pour lui assurer l'impunité ? *(...)*

Marguerite Steinheil en 1909.

TALLANDIER/BRIDGEMAN IMAGES

"Émissaires à la solde du gouvernement"

Mme Steinheil reconnaît aujourd'hui qu'elle a menti aux magistrats, mais, assure-t-elle, c'était par égard pour la mémoire de Félix Faure. Elle en profite pour se donner les gants d'avoir été sa confidente et son inspiratrice. Elle aurait dirigé avec lui les affaires de l'État. Elle aurait gardé en sa possession le carnet où il lui dictait chaque jour ses impressions et ses projets, et des papiers de nature à discréditer de nombreux parlementaires et à mettre en péril la sécurité nationale. C'est ce carnet et ces papiers que l'on serait venu chercher chez elle. Qui ? Probablement des espions étrangers (elle a parlé d'un Juif allemand qu'elle aurait vu rôder autour de son mari) ou des émissaires à la solde du gouvernement et de la police, intéressés à confisquer des documents d'une si capitale importance.

Il est cependant à supposer que ce carnet et ces papiers n'ont jamais existé que dans l'imagination de Mme Steinheil, de même que ce collier d'une valeur de 500 000 francs-or dont Félix Faure lui aurait fait présent et à propos duquel il lui aurait dit quelques jours plus tard : *« N'en parlez à personne, car si jamais on venait à savoir qu'il est passé par mes mains, je serai impitoyablement perdu. Toutes les chancelleries d'Europe seraient à feu, et il s'en pourrait suivre une déclaration de guerre. »*

Tout cela est enfantin. *(...)* Il n'en est qu'une *(d'hypothèse, NDLR)* à retenir *(...)* c'est quand elle dit que le crime a pu aussi être commis par un homme qui l'aimait et qui voulait la débarrasser de son mari, ou à son instigation. C'est là, selon toute vraisemblance, le nœud de l'affaire. Son mari gênait Mme Steinheil. Il était pauvre. Elle rêvait de fortune. Elle voulait reprendre son indépendance et sa liberté *(...)*. Est-ce dans la qualité de l'assassin ou de l'instigateur du crime qu'il faut chercher le secret de son impunité ? On a parlé d'un ancien ministre, mort depuis, après avoir été interné dans une maison... **E. R.**

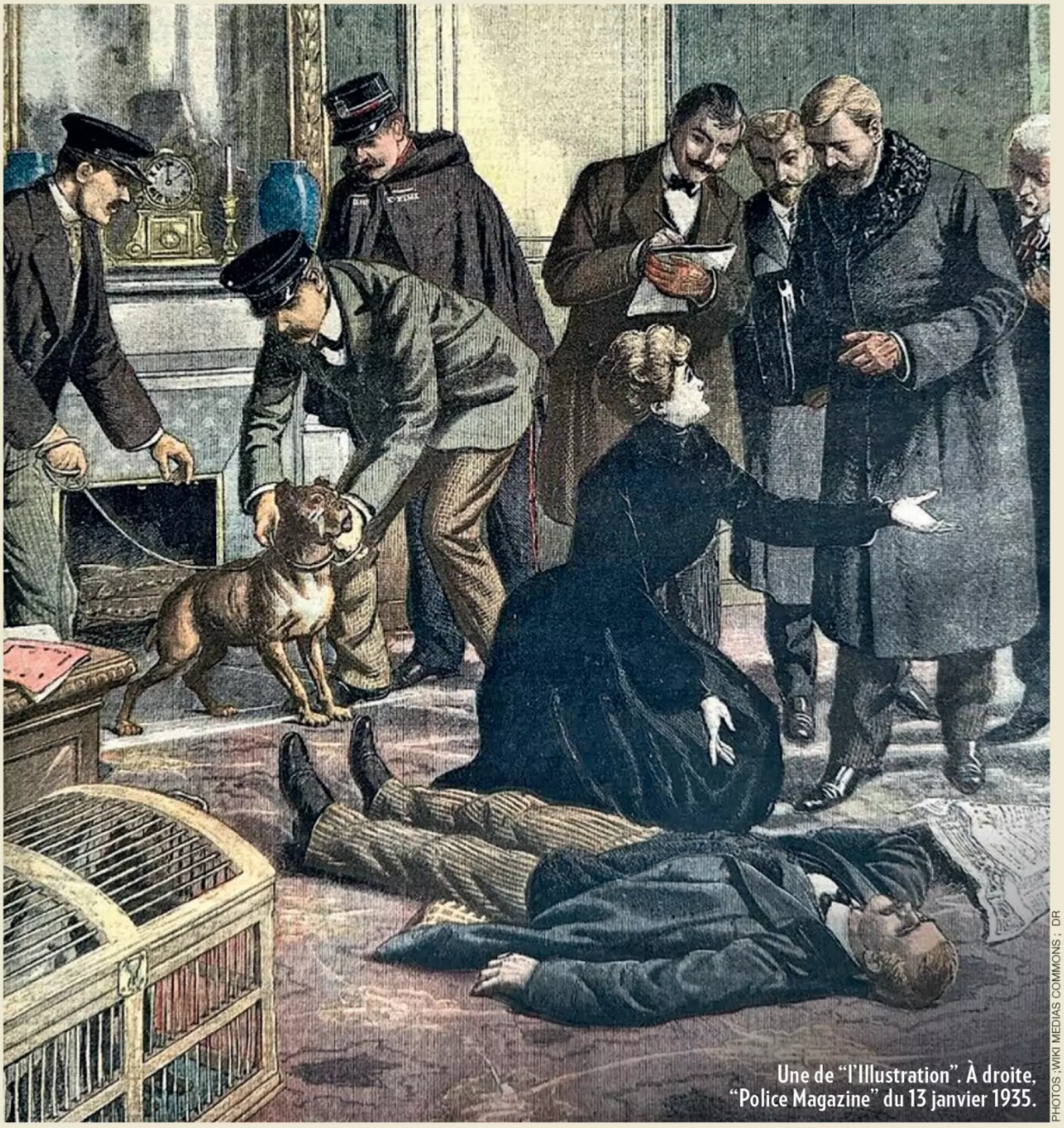

Une de “l’Illustration”. À droite, “Police Magazine” du 13 janvier 1935.

PHOTOS : WIKI MEDIAS COMMONS ; DR

Le “suicide par persuasion” du député nationaliste

Retrouvé mort chez lui un tuyau à gaz dans la bouche, Gabriel Syveton (1864-1904), qui venait de gifler le ministre de la Guerre, a-t-il été assassiné ? Ou bien poussé à mettre fin à ses jours par crainte de révélations scabreuses sur sa vie privée ? Le 13 janvier 1935, le journal d’investigation “Police Magazine” revenait sur cette affaire oubliée. Extraits.

Tout récemment un hebdomadaire publiait la curieuse confession d'un indicateur de la Sûreté, François Maurice, qui s'était réfugié en Allemagne après avoir volé et trahi la France et qui, tuberculeux, devait mourir sur un lit d'hôpital à Hanovre en 1919. Ce François Maurice aurait révélé à un attaché civil à la mission militaire française des Recherches des Disparus en Allemagne, M. Jacques Crepet, qu'il avait accepté de s'introduire dans la maison où habitait en 1904 Gabriel Syveton, le trésorier de la Patrie Française, afin d'y reprendre les fiches maçonniques que celui-ci conservait après que son parti les eut achetées un million.

Muni d'un plan détaillé de l'appartement, François Maurice se serait introduit un samedi dans l'immeuble, 20, avenue de Neuilly *(aujourd'hui avenue Charles-de-Gaulle)*, à Neuilly, et il y serait demeuré jusqu'au mardi. Ce jour-là, il serait parvenu à desceller la cheminée de cuivre aboutissant au cabinet de travail de Syveton et il aurait finalement réussi dans sa mission. Deux jours après, les fameuses fiches étaient reprises et l'on trouvait Gabriel Syveton asphyxié et étendu au milieu de sa chambre. Au bas de sa confession, datée du 9 octobre 1919, Maurice déclarait que l'affaire Syveton lui avait rapporté environ 9 à 10 000 francs.

La face cachée du député

Quelle importance faut-il attacher à cette révélation sensationnelle faite quinze ans après la mort de Syveton et tenue encore secrète quinze autres années après la mort de son auteur? Infirme-t-elle la version du suicide qui fut donnée il y a trente ans? Il faut évidemment l'accueillir avec un certain scepticisme, d'autant que François Maurice n'a fourni aucune preuve à l'appui de son témoignage, et plus vraisemblable reste encore la thèse du suicide par persuasion, telle que l'avait formulé M. Louis Dausset, ancien président du Conseil Municipal, qui fut secrétaire général de la Ligue de la Patrie française.

Voici d'ailleurs les incidents qui précédèrent la mort du député nationaliste Gabriel Syveton. En séance de la Chambre le 4 novembre 1904, celui-ci avait giflé le général André, ministre de la Guerre dans le cabinet d'Émile Combes, qu'il rendait responsable de l'affaire des Fiches, service de délation dirigé contre les officiers catholiques. Les amis de Syveton avaient voté eux-mêmes la levée de l'immunité parlementaire, pensant trouver dans les poursuites mêmes l'occasion d'une nouvelle campagne contre le Gouvernement, et le trésorier de la Patrie Française devait comparaître devant la Cour d'Assises de la Seine, le 9 décembre 1904.

Or, le 8 décembre à 7 heures du soir, l'édition spéciale de *La Presse* apprenait aux Parisiens stupéfaits et atterrés que Gabriel Syveton avait été trouvé mort asphyxié dans son cabinet de travail, auprès d'un radiateur à gaz, le tuyau de l'appareil dans la bouche.

C'est Mme Syveton qui, à 15 heures de l'après-midi, avait découvert le cadavre de son mari, étendu sur son radiateur, le buste engagé dans la cheminée, et la tête enveloppée d'un journal. *« Assassinat politique! »* crièrent aussitôt les adversaires du cabinet Combes. *(...)*

La question n'était rien de moins que troublante en effet! Pourquoi Gabriel Syveton s'était-il donné la mort la veille de sa comparution devant le jury, qui, même suivie de l'inévitable condamnation, devait être pour lui un triomphe politique? Ce fut dans la vie privée du mort que les enquêteurs trouvèrent l'explication du drame. D'un premier mariage, Mme Syveton avait une fille, mariée elle-même à un agent d'affaire du nom de M... Or Gabriel Syveton aurait corrompu sa belle-fille, sans avoir d'ailleurs eu grand mal à débaucher l'incandescente Margot, dont les aventures scandaleuses avaient pour complice les deux bonnes du député, Anna et Louise.

Le 6 décembre 1904, le gendre M... aurait révélé à sa belle-mère

"Syveton ne s'est pas suicidé! On l'a suicidé. Qui on? C'est ce que je ne puis dire."

Boni de Castellane, député.

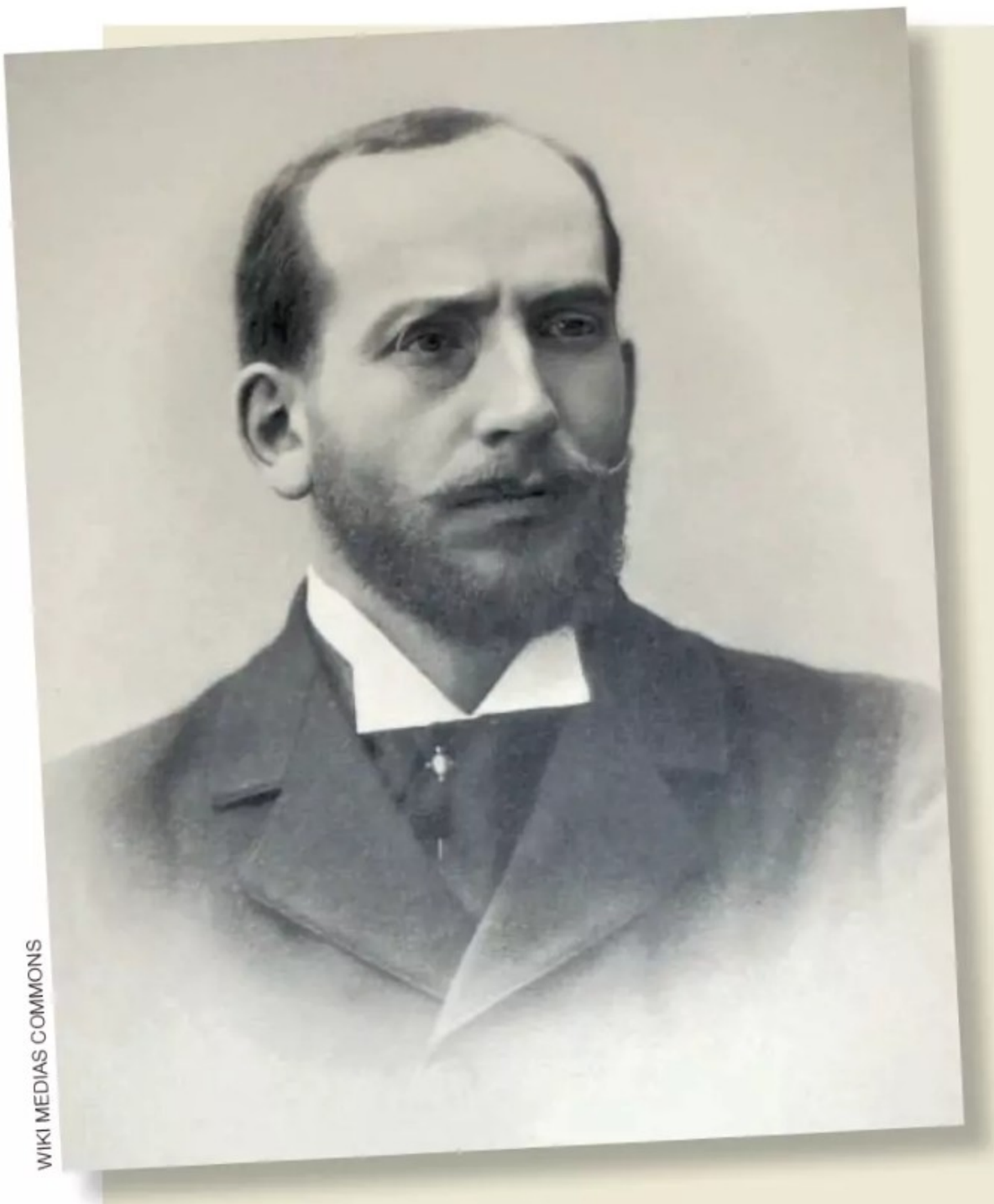

WIKI MEDIAS COMMONS

Gabriel Syveton en 1902.

la conduite de son mari et de sa fille, accusant Syveton d'avoir conduit Margot dans des maisons de rendez-vous et même l'accusant de complicité d'avortement. Et ce même jour où elle aurait appris son infortune conjugale, Mme Syveton, après une scène violente au cours de laquelle elle aurait crié à son mari : *« Va te suicider! »*, aurait dans son désarroi avoué à N..., le secrétaire de son mari, que celui-ci avait soustrait dans la caisse de la Patrie Française dont il avait la garde une somme de 98 000 francs !

Les accusations de Léon Daudet

Appelé chez le juge d'instruction, Jules Lemaître, président de la Patrie Française, devait reconnaître que, dans sa conviction, Syveton s'était bien suicidé et qu'après sa mort sa veuve lui avait restitué les 98 000 francs prélevés par lui dans les caisses de la ligue.

Cela n'empêche pas M. Arthur Meyer *(directeur du quotidien de droite* Le Gaulois, *NDLR)* de reprocher à Jules Lemaître d'avoir cédé à un mouvement de conscience en reconnaissant le suicide de Syveton. M. Léon Daudet avait conclu alors que le député nationaliste avait été endormi et transporté inconscient sur le robinet de gaz. *(...)*

Pourtant Maurice Barrès *(...)* avait admis lui-même la version du suicide : *« Syveton*, devait-il écrire, *était fier, et il gardait par suite de son éducation le sens de l'honneur. Abandonné par sa femme, sali par sa belle-fille et par le haineux M... que conseillait un policier, il a préféré disparaître. »*

Ainsi la persuasion apparaît dans le témoignage de Barrès. De même, Boni de Castellane *(député de droite, NDLR)* dont Syveton avait été le secrétaire et qui accourut auprès de son cadavre, déclara *(...)* en 1924 : *« Syveton ne s'est pas suicidé! On l'a suicidé. Qui on? C'est ce que je ne puis dire. Cependant, il était peu attaché à la vie, sans grande énergie, et les difficultés le rebutaient. Il n'apercevait guère d'avenir. J'étais constamment forcé de le réconforter! »*

Lorsque Boni de Castellane s'était agenouillé auprès du corps étendu tout habillé sur le lit, on lui avait dit : *« Il s'est asphyxié en se mettant dans la bouche le tuyau à gaz de la cuisine. Nous l'avons trouvé inanimé. »* Or Barrès avait constaté que le tuyau de caoutchouc dont Syveton s'était servi n'était pas le tuyau de la cuisine, mais celui de la cheminée à gaz de son cabinet de travail. *« On voit*, ajoutait Barrès à ces remarques, *que Syveton s'était levé et qu'il était retombé puisqu'il avait la tête fendue! »* De plus Barrès avait constaté que Syveton n'avait pas fait sa barbe le matin, ce qui pouvait être l'indice d'un certain désarroi, et de plus il n'avait pas déjeuné à midi, car, spécifia toujours Barrès, il y a en effet intérêt, si l'on veut s'empoisonner, à garder l'estomac libre.

Malgré l'évidence, pour ne pas discréditer le parti de la Patrie Française, il fallait sauver les apparences, abuser l'opinion en maintenant la version de l'assassinat politique.

Peut-être son secrétaire N... dont les relations avec le ministère de l'Intérieur étaient incontestables, n'aura-t-il pas été complètement étranger à sa décision. Et c'est précisément sur cette base que M. Léon Daudet étaye sa thèse du suicide par persuasion.

Qui sait si N... ne s'est pas trouvé auprès de son patron au moment psychologique pour lui faire entrevoir que l'audience de la Cour d'Assises qu'il escomptait comme un triomphe tournerait à sa honte, car le ministère public, parfaitement au courant de ses détournements au préjudice de la Patrie Française et de ses débordements familiaux, ne manquerait pas de lui jeter cette boue à la face.

Et Syveton avait alors préféré la mort à la honte. ●

"Syveton était fier, et il gardait par suite de son éducation le sens de l'honneur."
Maurice Barrès

UN PEUPLE QUI OUBLIE SON PASSÉ
SE CONDAMNE À LE REVIVRE

DEPUIS PLUS DE 50 ANS NOUS TÉMOIGNONS DE NOTRE PASSÉ, SI LOIN, SI PROCHE...

QUI ÉCLAIRE L'ACTUALITÉ PLUS QUE JAMAIS !

ÉCOUTEZ-NOUS, LISEZ-NOUS, REJOIGNEZ-NOUS

CERCLE ALGÉRIANISTE

depuis 1973

SAUVEGARDER • DÉFENDRE • TRANSMETTRE
CULTURE • HISTOIRE • MÉMOIRE

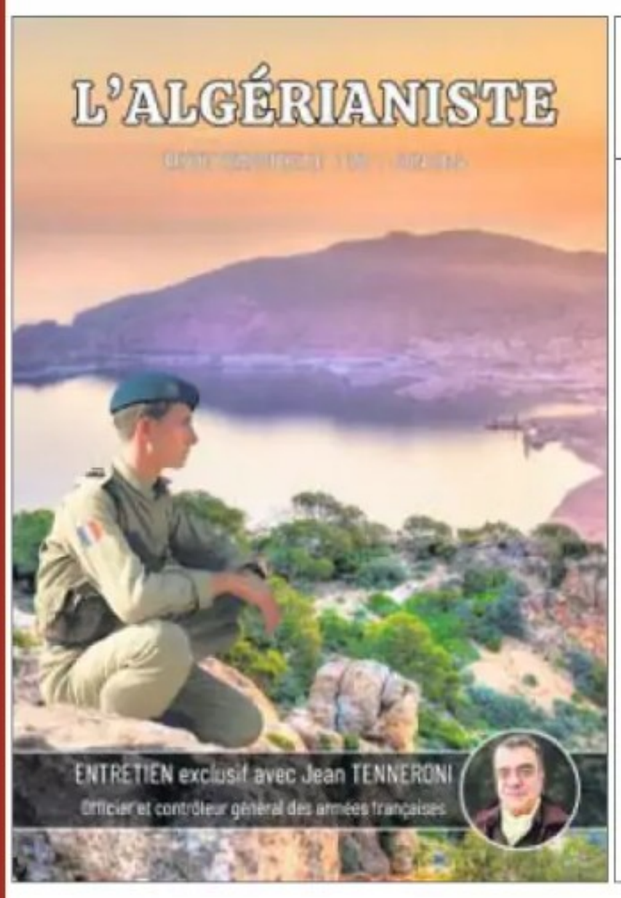

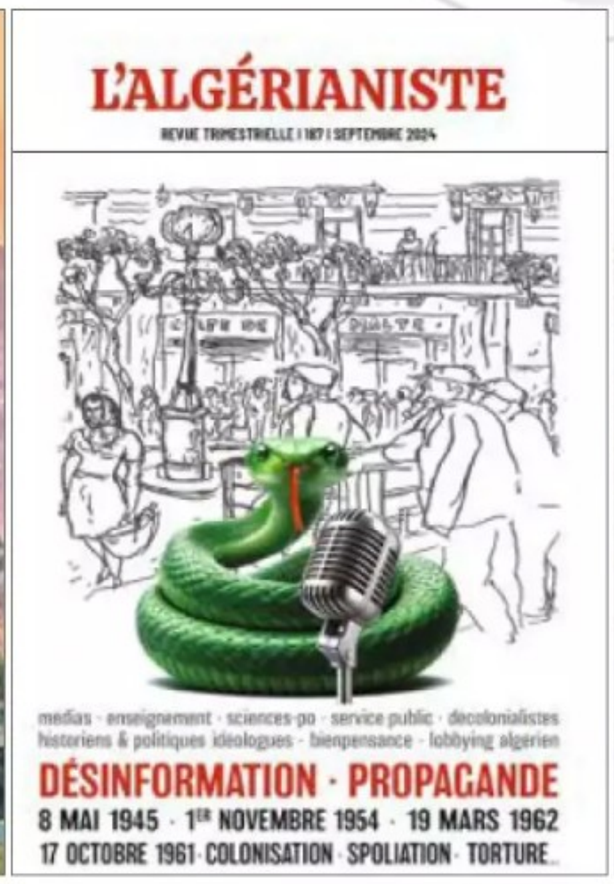

CERCLE ALGÉRIANISTE

L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD ET DE LEURS AMIS

- 42 délégations locales en France et 1 en Espagne • 8000 adhérents • 25000 correspondants
- **UNE REVUE TRIMESTRIELLE** de 120 pages : ***L'ALGÉRIANISTE***
- un Prix universitaire • un Prix littéraire • 200 conférences chaque année • des colloques • un Forum du livre
- un congrès national annuel (*2025 : du 26 au 28 septembre*)

à Perpignan

- le Centre de documentation des Français d'Algérie et • le Mémorial national des Français Disparus en Algérie entre 1954 et 1962.

Cercle algérianiste national • 1 rue général Derroja 66000 Perpignan
Tél. 04 68 53 94 23
secretariat@cerclealgerianiste.fr / www.cerclealgerianiste.fr

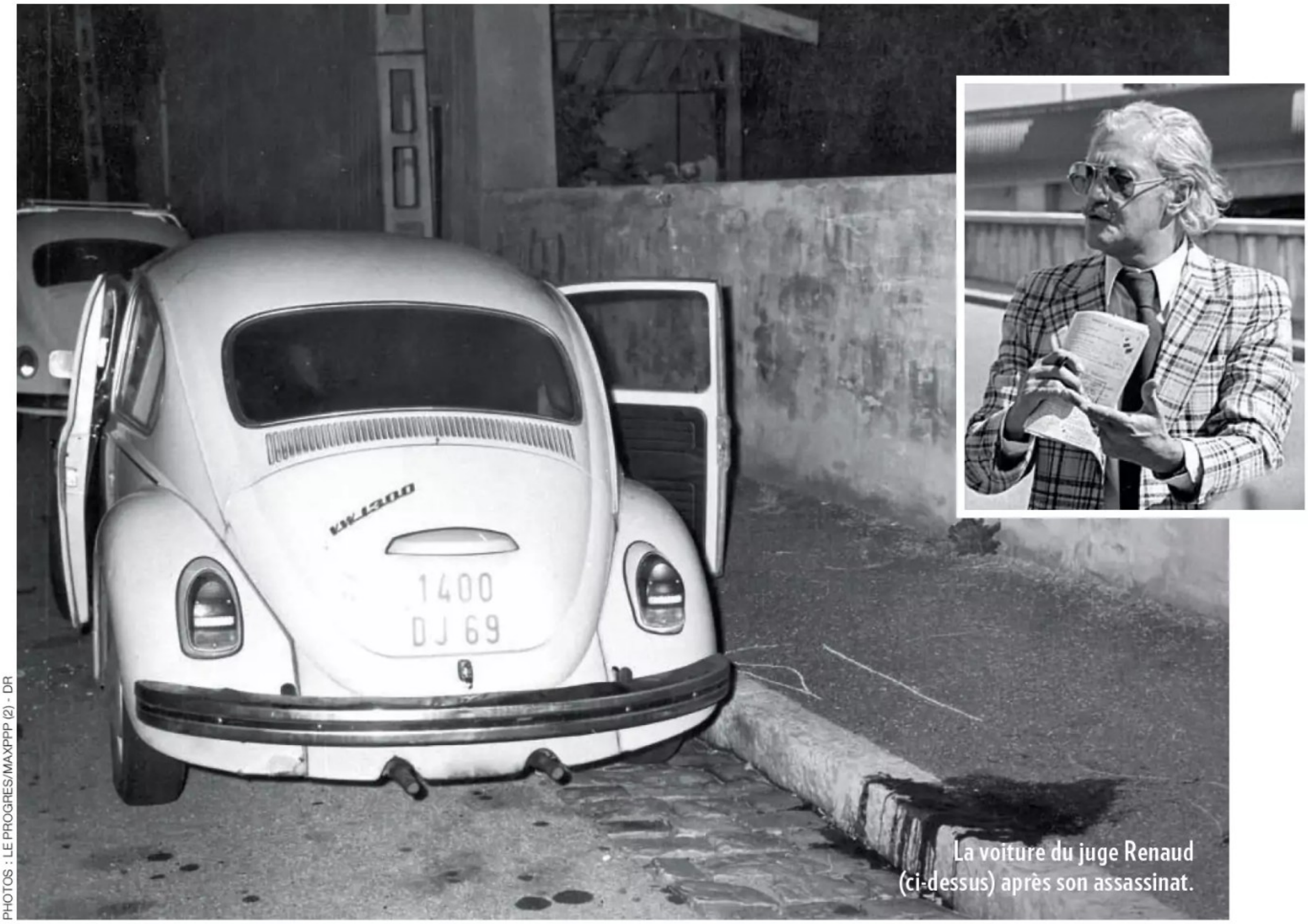

La voiture du juge Renaud (ci-dessus) après son assassinat.

PHOTOS : LE PROGRES/MAXPPP (2) - DR

Un contrat sur la tête du juge-sheriff

Premier magistrat assassiné depuis l'Occupation, le juge Renaud a-t-il été victime en 1975 d'un crime politico-mafieux ? C'est la thèse de son fils, mais aussi celle du célèbre film inspiré par sa mort, "Le juge Fayard, dit le Sheriff".

Par Michel Lemoine

Il est très tard, ou très tôt, ce 3 juillet 1975. Le juge François Renaud, 52 ans, rentre d'une soirée en compagnie de sa compagne. Peu après, arrivé au pied de son immeuble cossu, montée de l'Observance, dans le IXe arrondissement de Lyon, il est assassiné par trois tueurs qui l'attendaient. Trois balles de Geco 38 spécial, dont deux tirées dans la nuque à bout portant. Il est 2 heures 42.

Au tribunal, tout le monde connaissait celui qu'on surnommait *« le Sheriff »*. Épaisse moustache, haute silhouette, un peu dandy — on le voyait souvent en pantalon couleur groseille —, l'homme était, c'est le moins qu'on puisse dire, atypique. Ancien résistant, François Renaud avait fait son droit à Lyon, où il était revenu comme juge d'instruction en 1966. On lui confie les dossiers du grand banditisme. Très vite, celui-ci, d'une grande intégrité intellectuelle,

montre qu'il ne fera pas de cadeaux à ses inculpés. Il a tendance à se montrer brutal. À dire ce qu'il pense haut et fort.

Renaud manifeste notamment son écœurement devant les liens unissant certains milieux politiques avec le… milieu tout court, notamment par le biais du SAC (Service d'action civique, *lire page 100*), le service d'ordre gaulliste devenu police parallèle gangrenée par le banditisme. L'homme n'en fait pas mystère: Il veut *« nettoyer les écuries d'Augias »*. Suffisant pour expliquer son élimination? Les enquêteurs du SRPJ de Lyon sont en tout cas persuadés que la clé de sa mort se trouve dans les dossiers qu'il instruisait. Ils sont au nombre de trois.

Gang des Lyonnais et nervis du SAC

Le premier est celui du gang de Guy Reynaud, dit *« le Dingue »*, un braqueur ayant semé la panique dans la région en 1968. Arrêté avec une quinzaine de complices, dont certains, dit-on, proches du SAC, celui-ci a été condamné à vingt ans de réclusion, qu'il purge à la prison Saint-Paul de Lyon. Mais nombre de ses complices sont encore en liberté.

Deuxième dossier: l'affaire Yves Marin-Laflèche, du nom d'un riche hôtelier lyonnais proche de l'UDR (Union des démocrates pour la République, le parti gaulliste ancêtre des Républicains) disparu le 4 juillet 1974, et dont le corps ne sera retrouvé que le 3 novembre suivant dans un bois, non loin de Villefranche-sur-Saône. Le juge Renaud soupçonne le conseiller fiscal de Marin-Laflèche, lui aussi lié à la politique, Jean-Gérard Calvy. Peu de temps avant son assassinat, Marin-Laflèche l'avait affirmé devant témoins: *« Je ne laisserai pas Calvy me ruiner en mettant la main sur mes affaires. »* Surtout, montrant une sacoche, il avait menacé: *« J'ai là-dedans de quoi tout faire sauter… »*

Troisième dossier, le plus vraisemblable: l'affaire du "gang des Lyonnais", dirigé par Edmond Vidal, alias *« Momon »*, soupçonné d'avoir participé à l'attaque d'une cinquantaine de banques ainsi que de la poste de Strasbourg, ayant rapporté plus de 10 millions de francs de l'époque, dont une partie aurait servi de pots-de-vin à des élus dans le cadre de projets immobiliers. L'affaire est des plus délicates et Renaud subira de multiples pressions. Il a beau enquêter, il ne parvient pas à avoir la clé de cette énigme. Du coup, il n'inculpe les truands que pour association de malfaiteurs. Une broutille, comparée au reste. Mais il continue de creuser.

En 1976, un an après son assassinat, trois hommes proches du gang des Lyonnais seront suspectés. Mais pas de preuves. Tout au plus une forte probabilité. Qui fera prononcer cette étrange sentence au préfet de police de Lyon, Roger Chaix, lors d'une conférence de presse organisée la même année: *« Les affaires réglées par la police n'aboutissent pas toujours en justice. Ainsi, dans l'enquête Renaud, la police peut connaître les coupables, mais ne disposer d'aucun moyen pour les confondre. »*

Dans son livre *Justice pour le juge Renaud* (Le Rocher), publié en 2011, son fils Christian accusera cependant nommément le SAC et une partie du milieu d'être à l'origine de son assassinat. Selon Christian Renaud, le commanditaire en serait Jean Schnaebelé, un caïd lyonnais lié au SAC, lequel aurait chargé Edmond Vidal, chef du gang des Lyonnais, de faire exécuter le juge par trois de ses hommes, dont il cite aussi les noms. Pas de quoi, cependant, relancer l'enquête. Et pour cause: après un non-lieu prononcé en 1992, le meurtre a été prescrit en 2004. ●

1977

C'est l'année de sortie du film d'Yves Boisset "Le Juge Fayard, dit le Sheriff", inspiré par l'assassinat du juge Renaud, avec Patrick Dewaere dans le rôle-titre. Mis nommément en cause, le SAC (Service d'action civique) avait porté plainte lors de sa sortie en salles, obtenant que son nom, chaque fois qu'il était cité, soit remplacé par un "bip".

Grossouvre, le vrai faux “suicidé” de l’Élysée

Retrouvé mort d’une balle dans la tête dans son bureau du palais présidentiel en 1994, l’ex-conseiller de Mitterrand s’est-il vraiment donné la mort ? Trente et un ans après, de nombreux doutes subsistent. Et non des moindres…

Par Arnaud Folch

7 avril 1994, 19 h 30, palais de l’Élysée. Un coup de feu retentit dans le bureau du conseiller de Mitterrand, François de Grossouvre. Entendant la déflagration, Daniel Cerdan, son garde du corps, venu le chercher, entre précipitamment dans la pièce et découvre son corps prostré dans un fauteuil. Grossouvre tient toujours dans sa main droite un revolver .357 Magnum. Le haut du crâne est emporté. Autour de lui, dit-il, *« du sang partout »* ainsi que *« des éclats de cerveau sur le bureau, sur les murs et jusqu’au plafond »*. Peu après 23 heures, un communiqué de la présidence annoncera sa mort. Puis l’enquête judiciaire conclura au suicide : Grossouvre, dépressif, s’est tiré une balle dans la tête après avoir placé le canon sous son menton. Voilà pour la version officielle.

Très rapidement, pourtant, apparaissent de multiples interrogations. Celles-ci tiennent d’abord à la personnalité du “suicidé”. Inconnu du grand public, François Durand de Grossouvre, 76 ans au moment de sa mort, fut en effet longtemps l’homme des basses œuvres et des réseaux africains de Mit-

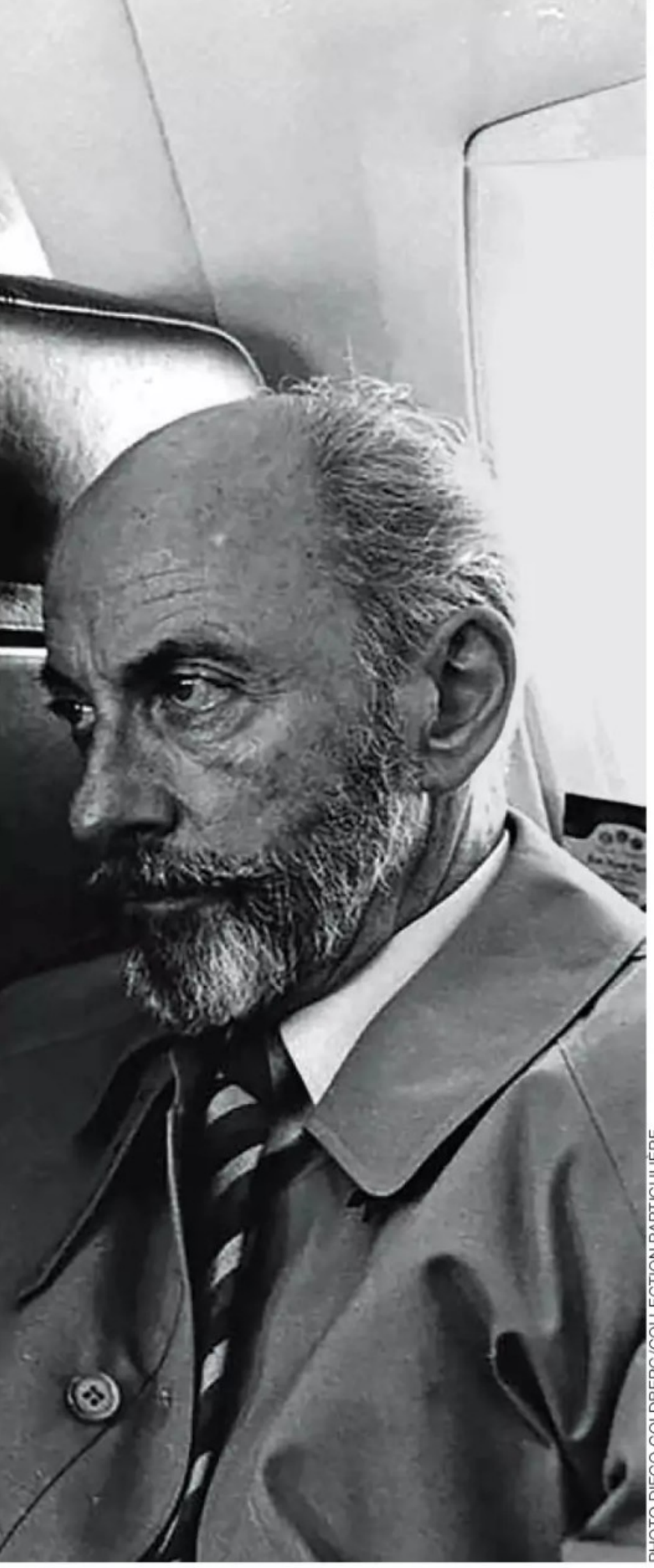

PHOTO DIEGO GOLDBERG/COLLECTION PARTICULIÈRE

François de Grossouvre, en avion, derrière François Mitterrand, en 1981.

terrand, que cet ancien pétainiste puis résistant, ayant fait fortune dans l'industrie, a accompagné et financé dans l'ombre depuis leur première rencontre, en 1961, jusqu'à son accession à l'Élysée, treize ans plus tôt.

N'occupant plus officiellement, depuis 1985, que les fonctions de président du Comité des chasses présidentielles — d'où la *« dépression »* évoquée par les tenants du suicide —, il n'en conservait pas moins son bureau de l'Élysée, une secrétaire, un chauffeur et un garde du corps, ainsi que son appartement de fonction du 11, quai Branly, juste au-dessus de celui de la "deuxième famille" cachée du chef de l'État, dont il était l'un des (très) rares à connaître l'existence : la maîtresse du président, Anne Pingeot, et sa fille Mazarine (dont l'existence ne sera dévoilée que plus tard). Même Gilles Ménage, longtemps tout-puissant directeur de cabinet de Mitterrand (1988-1992), le reconnaîtra après sa mort : *« Je n'ai jamais su quelles étaient les fonctions réelles de Grossouvre. »*

"On l'a aidé à appuyer sur la détente"

Le déroulé des mois ayant précédé la macabre découverte, puis des quelques heures l'ayant suivie, ainsi que la conduite de l'enquête elle-même, vont encore ajouter au mystère. Selon la version officielle, Grossouvre souffrait, on l'a dit, d'avoir été "lâché" par Mitterrand, or la veille, aux environs de 19 h 30, il avait eu un tête-à-tête de vingt minutes avec ce dernier, comme cela était encore le cas quatre fois par semaine. Que se sont dit les deux hommes ? Nul ne le sait. Mais Grossouvre, depuis plusieurs années, le répétait en privé à ses (nombreux) "visiteurs du soir" : la Mitterrandie, alertait-il, est *« gangrenée par l'affairisme »*, contre lequel il n'aurait cessé de mettre en garde le chef de l'État, jusqu'à ce qu'il acquière la conviction que Mitterrand lui-même en était le protecteur, voire le complice.

Deux ans plus tôt, racontait-il, le chef de l'État lui avait ainsi ordonné de remettre à son fidèle Michel Charasse l'intégralité de ses notes, prémices à un livre sur lequel il travaillait. Mais Grossouvre, selon ses dires, avait refusé. Or aucune de ces notes ne sera retrouvée après sa mort. Ni à son domicile parisien, où de mystérieux "envoyés" de l'Élysée se sont rendus juste après le drame. Ni dans son coffre-fort de l'Élysée (1,50 mètre de haut !), lequel s'est carrément… volatilisé la nuit de sa mort. Ni, enfin, dans sa maison de Lusigny (Allier).

« Je l'ai vu remplir de nombreuses feuilles de papier à la main, à l'encre bleue, sur la terrasse, témoignera en 2010 son fils Patrick dans *Le Figaro Magazine*. *Or dans le peu de documents que nous avons retrouvé, il ne reste qu'un manuscrit tapé à la machine qui s'arrête à la guerre. Tout le reste a disparu ! »*

Ces archives comprenaient aussi, selon Grossouvre, les *« preuves »* de l'implication de la France dans le massacre des ➤

"Dans le peu de documents que nous avons retrouvé, il ne reste qu'un petit manuscrit. Tout le reste a disparu !"

Patrick de Grossouvre

RICHARD DAMORET/REA

Mitterrand aux obsèques de Grossouvre, auxquelles il n'était pas convié par les enfants, le 11 avril 1994.

Tutsis au Rwanda (1994). Entre autres. La détention de ces secrets inavouables peut-elle avoir été à l'origine de son assassinat? Lui se disait convaincu d'être un homme en sursis. Son fils Patrick se souvient ainsi de ce 9 juin 1993, un an avant sa mort, où il se trouvait avec son père en gare de Moulins (Allier). Apercevant la "une" des journaux annonçant l'assassinat de l'ex-collabo et ami de Mitterrand René Bousquet, Grossouvre se tourna vers lui: *« Le prochain c'est sûrement moi… »*

Cette thèse de l'assassinat sera défendue, notamment, par le journaliste d'investigation Jean Montaldo, mais surtout par l'ex-capitaine du GIGN, affecté à la protection de Mitterrand, Paul Barril. *« On l'a aidé à appuyer sur la détente »*, accuse celui-ci dans son livre *Guerre secrète à l'Élysée* (Albin Michel, 1996).

Les multiples contradictions dans les témoignages, comme les circonstances du drame, plaident aussi, pour beaucoup, en faveur de cette piste évacuée par l'enquête. L'après-midi même du drame, à l'Élysée, son ami le Dr Jean Soubielle l'avait certes trouvé *« dans un état épouvantable »*, lui posant même cette question: *« Si on veut se suicider, comment s'y prendre? »* Grossouvre, en outre, avait bel et bien rapporté son arme de chez lui. Deux éléments de poids plaidant en faveur du suicide. Mais en omettant un autre, de taille lui aussi: Grossouvre, le soir même, devait dîner chez l'ancien ministre gabonais Georges Rawiri, auquel il avait confirmé sa venue *après* avoir reçu Soubielle, faisant même livrer à 18 heures un bouquet de fleurs à la maîtresse de maison, accompagné de ce mot: *« Chers amis, je me réjouis d'être avec vous ce soir. »*

Troublante, aussi, est la volte-face du garde du corps de Grossouvre. Ainsi que nous l'avons vu dans l'exposé de la "thèse officielle", celui-ci affirme être entré dans le bureau de son patron après avoir entendu un coup de feu, or il s'agit d'une seconde version. Dans son premier témoignage, celui-ci, à l'instar de tous les autres occupants de l'étage, avait expliqué n'avoir *« rien entendu »*. Ce qui est impossible: *« Il n'y avait aucune protection phonique hormis la double porte*, témoigne ainsi son fils Patrick, *et j'ai constaté par moi-même qu'on pouvait facilement entendre ce qui se disait dans son bureau. »* Comment, dès lors, ne pas entendre la détonation d'un .357 Magnum *« normalement audible jusqu'à plusieurs centaines de mètres »*, comme l'écrit Éric Raynaud dans son livre *Suicide d'État à l'Élysée* (Alphée - Jean-Paul Bertrand, 2009)?

Aucune analyse balistique ni toxicologique

Autre étrangeté: faute d'analyse balistique (!), ni même toxicologique (alors que Grossouvre aurait pu être drogué), l'enquête se contente de juger qu'il y a *« compatibilité »* entre les éléments constatés et le suicide. Jugeant, notamment, que la luxation avant de l'épaule gauche découverte au cours de l'autopsie pouvait avoir été provoquée par le recul de l'arme. Mais celle-ci peut tout autant se justifier par une torsion arrière du bras effectuée par un agresseur — plaçant ensuite l'arme dans la main de la victime avant de tirer. Et puis, surtout, comment expliquer, s'interroge son fils Patrick, *« que le recul d'une arme tenue dans la main droite puisse provoquer une luxation de l'épaule gauche »*, mais aussi que le revolver ait pu être retrouvé dans sa main *« si le recul était aussi terrible que ça »*?

À toutes ces questions, comme à la mystérieuse disparition de ses archives déjà évoquée, aucune réponse n'est donnée par l'enquête. *« Mais une seule chose, dans cette ténébreuse affaire, est certaine*, affirmait Nathalie, sa fille, dans *Le Figaro Magazine: la raison essentielle de la mort de notre père réside dans ses désaccords avec Mitterrand. »* ●

"La raison essentielle de la mort de notre père réside dans ses désaccords avec Mitterrand."

Nathalie de Grossouvre

Le centriste, "Momo" et les barbouzes

Victime d'un mélange alcool-morphine en 1993, le député UDF Alain Mayoud, homosexuel et soutien des pays arabes, avait une vie privée (très) agitée. Et nombre de relations sulfureuses…

Alain Mayoud imprégnait sa représentation du monde des qualités chevaleresques, la noblesse, l'honneur, la fidélité […]. *Il ne se plia pas à la discipline de parti, ce qui le priva sans doute d'une carrière ministérielle* […], *ne s'interdisant pas d'entretenir des relations cordiales qui pouvaient paraître sulfureuses de l'extrême gauche à l'extrême droite…* L'hommage rendu le 15 juin 1993 par Philippe Séguin, alors président de l'Assemblée, au député UDF (l'ex-parti centriste de Giscard) du Rhône fera tousser quelques parlementaires. Et pour cause…

« *Sulfureux* », Mayoud ne l'était en effet pas seulement par ses amitiés politiques, il l'était aussi par son antisionisme assumé et ses liens avec les pays arabes: président de l'association d'amitié France-Syrie (alors dirigée par Hafez el-Assad), il avait notamment été l'un des (très) rares à prendre position en 1991 contre la première guerre du Golfe. Les initiés n'ignoraient pas non plus son homosexualité ni sa vie privée particulièrement débridée. Or c'est au confluent de ces deux trajectoires que se perdent les pistes de sa mort, ô combien sulfureuse, elle aussi…

DOMINIQUE BARRIER/GAMMA RAPHO

Raymond Barre et Alain Mayoud en 1985.

Piste "crapulo-sexuelle" ou barbouzes ?

Retour en arrière, vingt-trois jours plus tôt. Il est 9h30, le dimanche 23 mai 1993, lorsque son chauffeur découvre le corps sans vie du député et vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, âgé de 50 ans, dans la chambre de sa maison de Saint-Romain-de-Popey, commune dont il est aussi le maire, située à une quarantaine de kilomètres de Lyon. L'homme est allongé par terre en robe de chambre, la main sur le combiné du téléphone. Selon le médecin légiste, Mayoud est mort d'une crise cardiaque autour de minuit, à la suite de l'absorption d'un mélange de whisky et de morphine.

L'ouverture de trois informations judiciaires pour « *recherche des causes de la mort* » (25 mai), « *vol* » et « *infraction à la législation sur les stupéfiants* » (15 juin) ne permettra pas d'élucider les multiples questions demeurées sans réponse : comment expliquer que le corps ait été déplacé après sa mort — ce que certifie le légiste? Comment expliquer la "réapparition" sur place, quarante-huit heures après, et malgré les scellés, de la mallette du député — dont les documents restants ont été manipulés avec des gants de chirurgien? Comment expliquer les deux retraits avec sa carte bancaire le dimanche matin entre 2 et 3 heures, alors qu'il était déjà mort?

La piste "crapulo-sexuelle", notamment celle de son amant maghrébin, surnommé « *Momo* », ne donnera rien…

Reste celle, privilégiée par certains de ses proches, de l'élimination (consommation forcée du cocktail mortel alcool-drogue) par des « *barbouzes* », français ou étrangers. Mayoud, savait-on, se rapprochait de l'Algérie, ennemie du Maroc. Or quelques jours après le drame, deux agents marocains repérés en France reprenaient l'avion pour leur pays. Leurs noms de code: M. et R. Deux initiales (« *M-R* ») retrouvées dans l'un des agendas du député. **A. F.**

Enquêtes indiscrètes

Qui a abattu Pierre Goldman, l'icône gauchiste ? Et Curiel, l'argentier du FLN ? Et le prince de Broglie ? Comment est mort Bérégovoy ? Quel est le mobile de l'assassinat de Lebovici, l'agent des stars ?

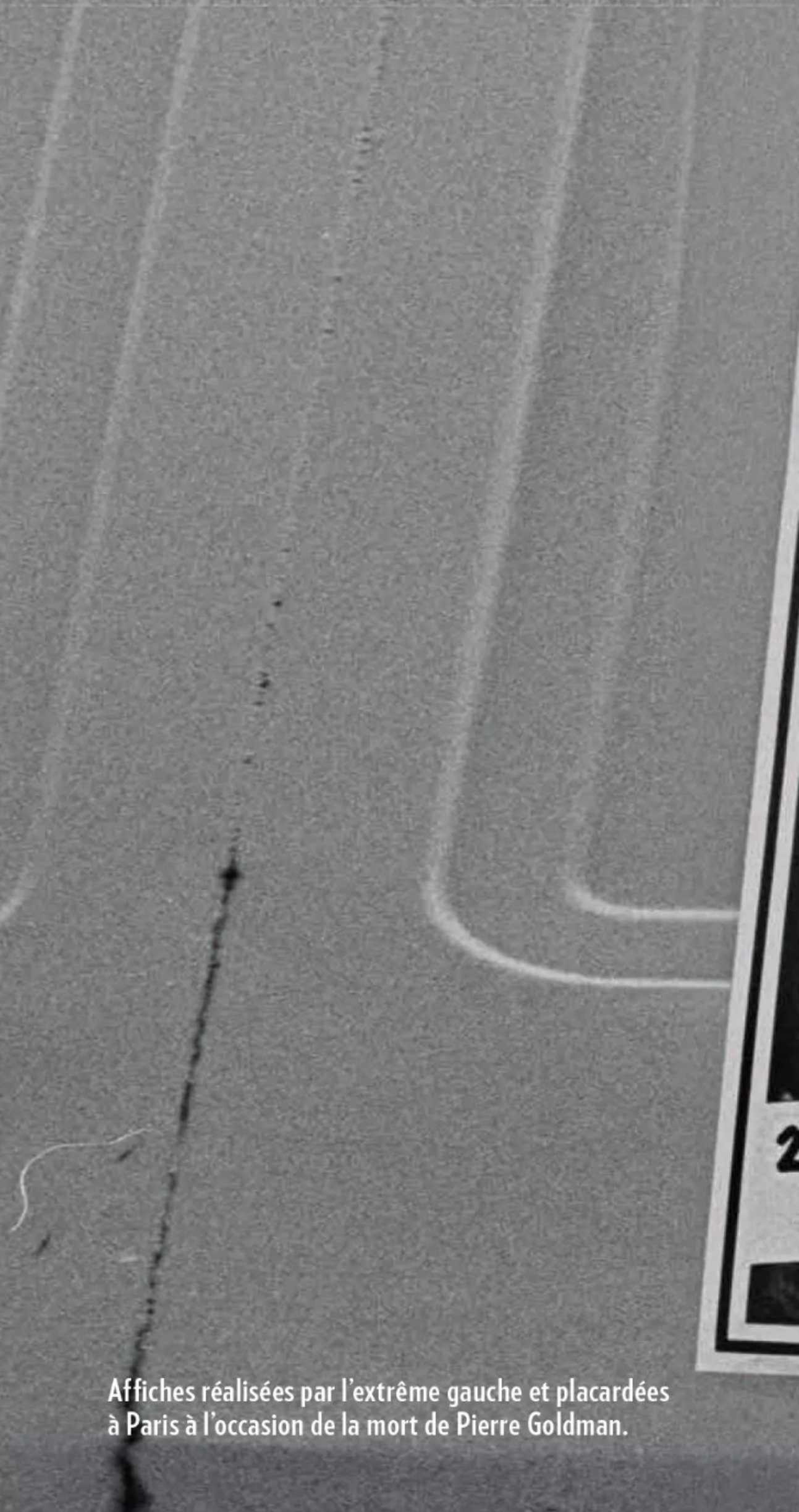

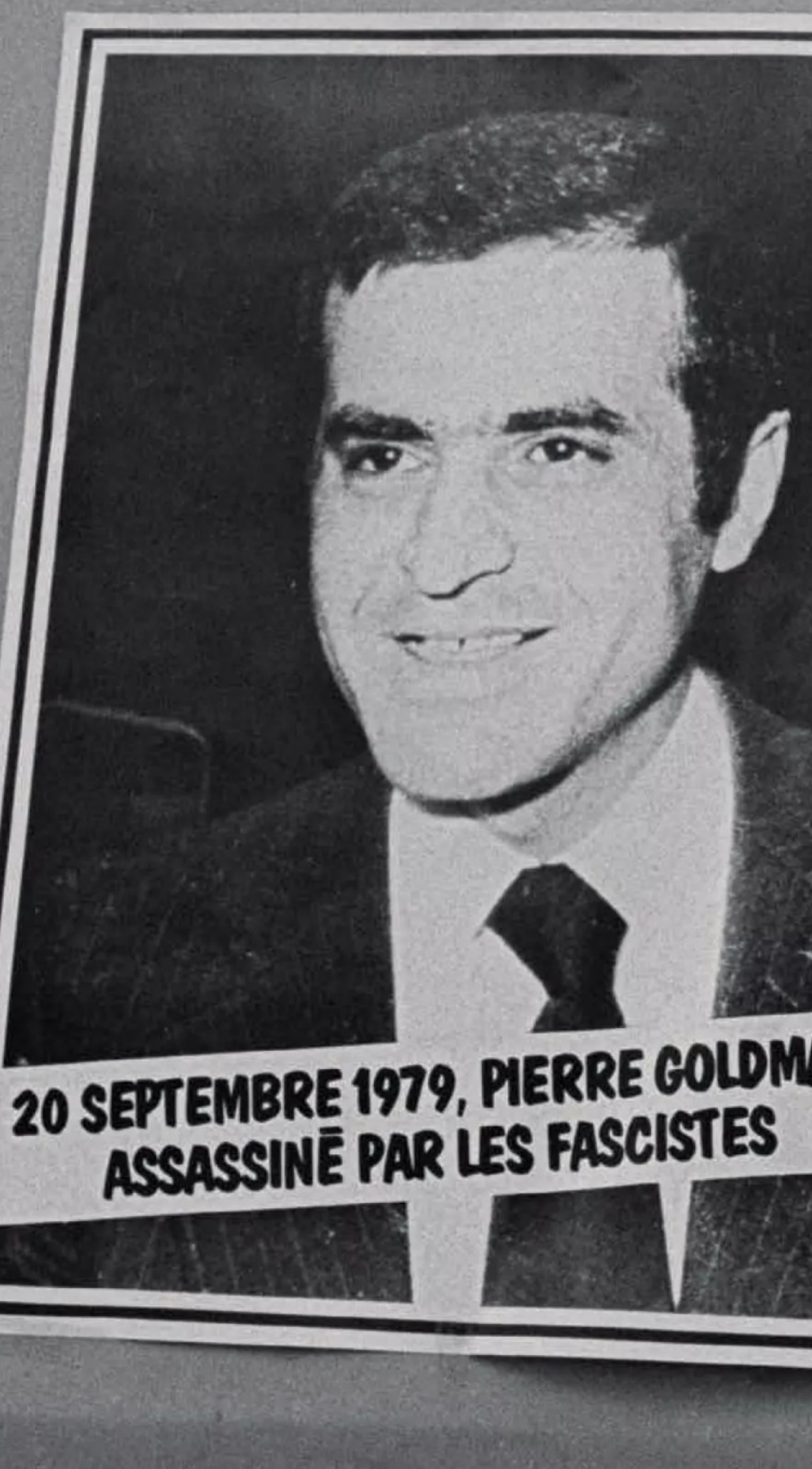

Affiches réalisées par l'extrême gauche et placardées à Paris à l'occasion de la mort de Pierre Goldman.

MICHELINE PELLETIER/GAMMA RAPHO

AN

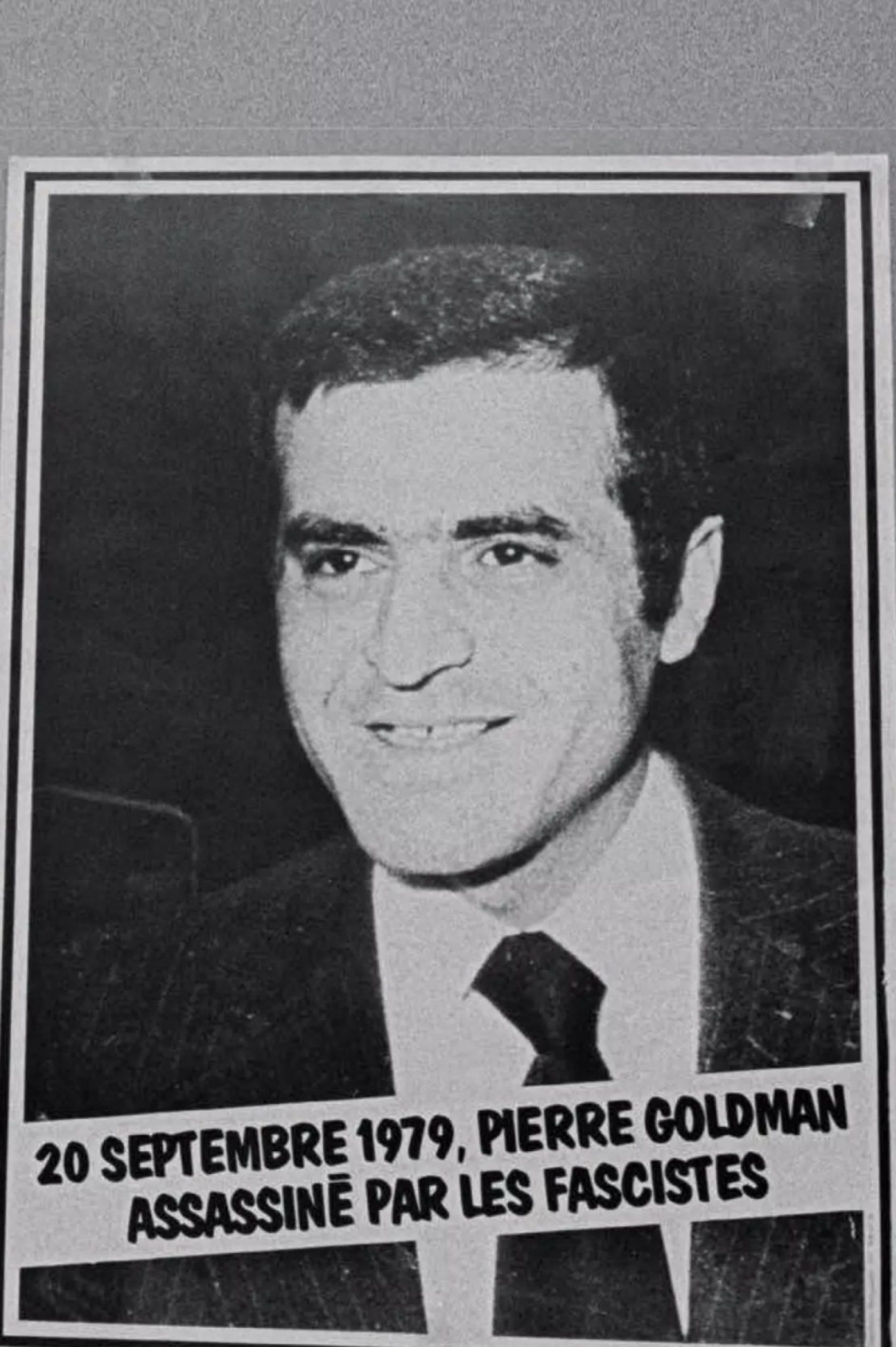

20 SEPTEMBRE 1979, PIERRE GOLDMAN
ASSASSINÉ PAR LES FASCISTES

Affaire de Broglie, un crime classé "secret-défense"

Abattu à Paris en 1976, l'ex-ministre et trésorier du parti de Giscard, aux relations affairistes, a-t-il été victime d'un règlement de comptes à caractère politique ou crapuleux ? Ou les deux ? Particulièrement embrouillée (volontairement ?), l'affaire devrait être déclassifiée... cette année.

Par Éric Letty

24 décembre 1976, veille de Noël, Paris XVII[e]. Il est aux environs de 9h30. Un homme rond et élégant sort d'un immeuble cossu du 2, rue des Dardanelles. Soudain, un autre homme, vêtu d'un blouson, s'approche, et lui tire à bout portant trois balles de pistolet calibre 38 dans la nuque et la poitrine, puis s'éloigne en courant. La victime s'écroule, tuée sur le coup.

Le mort baignant dans son sang est le prince Jean de Broglie. À 55 ans, celui-ci compte parmi ses ascendants le roi Charles X et Madame de Staël et affiche un long parcours politique : député de droite modérée de l'Eure depuis 1958, et plusieurs fois secrétaire

Les policiers sur la scène du crime, rue des Dardanelles, à Paris.

BOCCON-GIBOD/SIPA

d'État, dont aux Affaires algériennes, c'est lui, notamment, qui a négocié les accords d'Évian (1962). L'homme a aussi été le trésorier des Républicains indépendants (RI), le parti de Valéry Giscard d'Estaing, dont il a participé à la campagne présidentielle victorieuse deux ans plus tôt.

Autour de lui traîne également une odeur de soufre: propriétaire d'un immense parc immobilier, de Broglie, en quête permanente d'argent frais, n'en multiplie pas moins les emprunts et investissements douteux, au prix de relations affairistes tout aussi douteuses. Au point que c'est Giscard lui-même, dit-on, qui l'aurait écarté de la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale qu'il guignait. Le prince, pour autant, est loin d'être "blacklisté" à la tête du pouvoir. Et pour cause: il est au courant de tellement de choses…

Un "contrat" sur la tête de l'ancien ministre

Le corps identifié, le préfet de police, le directeur de la PJ et le patron de la Crim' en personne se précipitent sur les lieux du drame. On s'attend à une longue et ténébreuse enquête. Tout faux! Dès le lendemain, les policiers se sont en effet *« souvenus »* de deux rapports rédigés huit et trois mois plus tôt, en avril et septembre 1976, sur la foi de renseignements fournis par un indicateur, Albert Leyris, les avertissant d'un projet d'assassinat contre de Broglie. Et l'indic recontacté a aussitôt fourni les noms des quatre *« coupables »*: Pierre de Varga, conseiller juridique et financier du prince, le commanditaire; Guy Simoné, un inspecteur de police, l'entremetteur; Serge Tessèdre, un petit truand, le recruteur; et Gérard Frèche, un autre voyou, le tueur. Tous sont arrêtés les 27 et 28 décembre, ainsi qu'un autre truand nommé Simon Kolkowicz.

Conduits au 36, quai des Orfèvres, Simoné, Tessèdre et Frèche avouent. Au mois de juillet 1976, racontent-ils, Varga a enjoint Simoné de faire *« euthanasier »* de Broglie, que le flic ripou connaissait pour lui avoir emprunté de l'argent. Après qu'un premier tueur potentiel, contacté par Kolkowicz, a refusé le contrat, Tessèdre, recruté par Simoné, a accepté d'en trouver un autre (Frèche) moyennant la somme de 50 000 francs. *« Ce n'est qu'un maillon, ça remonte très haut: au sommet, ce sont les intouchables*, lui expliquera Simoné. *Mais quoi qu'il arrive, nous sommes couverts. »*

Toujours selon leurs témoignages, trois premiers guets-apens seront tendus en vain les 26 novembre, 8 et 10 décembre. La quatrième tentative sera la bonne: de Broglie est abattu en sortant du cabinet de Varga. Une fois le meurtre commis, Frèche s'engouffre dans la voiture de Simoné. Le policier le dépose à Neuilly (Hauts-de-Seine), puis se débarrasse du blouson et de l'arme dans plusieurs bouches d'égout. Voilà pour leur version. ➤

"Au sommet, ce sont les intouchables. Quoi qu'il arrive, nous sommes couverts."

Guy Simoné, le présumé "entremetteur".

KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

Le prince Jean de Broglie
dans la cour de Matignon, en 1967.

Varga, en revanche, nie toute participation au meurtre. Et c'est en vain que la police perquisitionne le cabinet de ce juriste d'origine hongroise, que l'on dit ancien de la Gestapo française sous l'Occupation et ayant déjà connu la prison pour escroquerie. *Idem* pour celui qui apparaît comme un autre de ses auxiliaires, Patrick Allenet de Ribemont, lui aussi conseiller du prince, également domicilié au 2, rue des Dardanelles, qui est accusé de complicité d'homicide volontaire et placé également sous mandat de dépôt quelques jours plus tard.

La "version officielle" de Poniatowski

Mais pour quelle raison ces deux suspects, hommes de confiance du prince, auraient-ils voulu de débarrasser de De Broglie ?

C'est Michel Poniatowski, l'ultra-giscardien ministre de l'Intérieur en personne, qui va répondre à cette question, et développer ce qui deviendra la *« version officielle »*, à l'occasion d'une surprenante conférence de presse organisée le 29 décembre au 36, quai des Orfèvres. Selon lui — affirmant s'appuyer sur les conclusions du commissaire Ottavioli, le patron de la Brigade criminelle, présent à ses côtés —, le mobile du crime trouve sa source dans l'achat d'un restaurant chic fréquenté par le Tout-Paris, notamment politique, *La Rôtisserie de la Reine Pédauque*, situé non loin de la gare Saint-Lazare.

Selon le ministre de l'Intérieur, Varga (secrètement) et Ribemont (officiellement) étaient sur les rangs pour l'acheter, mais le second ne disposant pas des 2,5 millions de francs nécessaires, il fait appel à de Broglie, qui accepte de les lui fournir. Bien que le prince soit dans une situation financière difficile, son patrimoine immobilier (évalué à 23 millions de francs) lui permet en effet d'obtenir de la BNP un prêt de 4 millions, qu'il met en partie à sa disposition en janvier 1976 — un an avant le crime, donc —, moyennant une commission de 600 000 francs. Les mensualités de remboursement du prêt et la prime d'assurance sont à la charge de la Rôtisserie de la Reine Pédauque.

À cette occasion, de Broglie souscrit en outre quatre assurances vie, trois au bénéfice de sa famille,

et la dernière pour rembourser le prêt bancaire en cas de décès. Ce qui signifie, affirme le ministre de l'Intérieur, que *« la mort de Jean de Broglie exonérait de toute dette MM. de Varga et de Ribemont »*. Et Poniatowski d'insister : *« C'est là le mobile du crime* [...]. *Cette affaire a été complètement et promptement menée grâce à la collaboration de tous les services. »* Circulez, il n'y a (plus) rien à voir !

Sauf que son hypothèse "oublie" deux éléments : *Primo*, que de Broglie ait été vivant ou mort, Ribemont et Varga étaient bien, quoiqu'il arrive, les seuls propriétaires du restaurant, dans lequel le prince n'avait aucune part. *Secundo*, en cas de décès de celui-ci, il est prévu que Ribemont sera redevable envers ses héritiers de 1,5 million de francs, correspondant à l'une des assurances vie. Pour le moins étrange, aussi, apparaît le fait que Varga, s'il était vraiment le commanditaire du meurtre, ait fait abattre de Broglie en bas de chez lui...

Des policiers présents sur les lieux au moment du crime

Les éléments à charge paraissent du reste si faibles que Ribemont sera libéré dès le 1er mars 1977 (avant de bénéficier d'un non-lieu en 1980). Et Varga, quant à lui, continue à nier...

Deux coups de théâtre vont alors se produire. C'est d'abord, début avril 1977, l'hebdomadaire *Minute*, alors tout puissant, qui publie le *fac-similé* d'une attestation accablant Varga sous la forme d'une *« lettre strictement personnelle ne devant pas être publiée »*, rédigée quelques jours plus tôt par l'une de ses amies cardiologue, le Dr Nelly Azérad : *« Me Alain Beaumier* (un avocat de Varga, NDLR), écrit-elle, *est bien venu chez moi, alors que je ne le connais pas, le mercredi 29 décembre, pour me proposer, entre autres, d'arranger un alibi. »* Varga, ajoutera-t-elle devant les enquêteurs, lui a aussi demandé de détruire son agenda de l'année 1976 — ce qu'elle a fait. Éventée, la manœuvre se retourne donc contre le conseiller financier de De Broglie, plus que jamais considéré comme l'instigateur du crime lors de la clôture de l'instruction, le 21 mars 1980.

Second coup de théâtre, le 2 avril 1980. Il est de plus grande ampleur encore : une bombe ! *Le Canard enchaîné* publie en effet les deux documents rédigés en 1976 sur la foi des informations de l'indicateur de police Leyris, déjà cité au début de cet article, prouvant que les services de police étaient informés plusieurs mois avant le crime d'un projet d'attentat criminel contre de Broglie. Citant les noms de De Broglie, Varga et Ribemont, ces notes évoquent un trafic de bons du Trésor dont s'étaient précédemment rendus coupables *« deux hommes de grand renom, l'un propriétaire de grands restaurants parisiens* (Ribemont), *l'autre exerçant une activité politique* (de Broglie) ». Or, poursuivent-elles, *« à la suite d'une indélicatesse commise par l'homme politique lors* (de cette) *précédente affaire, portant sur plusieurs millions, ce dernier devait être abattu par des hommes de main dans les jours prochains »*.

Pourtant, la police, on l'a dit, n'a pas tenu compte de cet avertissement ! Pas plus, après l'assassinat, qu'elle ne communiquera les notes au juge Floch, chargé de l'instruction — lequel n'en prendra connaissance qu'à la suite des révélations du *Canard enchaîné* !

C'est dire si l'attitude de la police, et du "premier flic de France" d'alors, Michel Poniatowski, homme lige de Giscard, ne peut, au minimum, qu'interroger... Circonstance aggravante : dans un livre confession publié trente ans plus tard, *Imbroglio comme de Broglie* ➤

JEAN-CLAUDE FRANCOLON/GAMMA-RAPHO

Pierre de Varga, le "commanditaire", au moment de son procès en 1981.

8

C'est le nombre de mois séparant la première note de la police évoquant un projet d'assassinat contre de Broglie de l'assassinat lui-même (avril 1976-décembre 1976). Une seconde note, allant dans le même sens, sera rédigée en septembre. Sans toutefois que le ministre de l'Intérieur, pourtant alerté, ne décide de mesures de protection de la future victime.

MICHEL ARTAULT/GAMMA RAPHO

Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, en 1975.

(éditions Dualpha, 2006), Simoné assurera que des policiers se trouvaient sur les lieux de l'assassinat au moment où il a été commis. Une affirmation confirmée par le témoignage de la concierge du 2, rue des Dardanelles, interviewée par RTL le jour du meurtre, mais sur le moment passé inaperçu… À noter encore que les propres chefs de l'Antigang de l'époque, les commissaires Leclerc et Broussard, finiront de leur côté par reconnaître avoir bien fait filer les futurs auteurs du crime… mais en ignorant qu'ils préparaient l'exécution de Broglie. Et avant d'interrompre ces filatures le 8 décembre 1976 — soit seize jours avant l'assassinat…

« *Le ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, était-il au courant ?* », interrogera, après les révélations du *Canard enchaîné*, le président du groupe socialiste à l'Assemblée, Gaston Defferre (son futur successeur Place Beauvau). Alors qu'approche à grands pas l'élection présidentielle de 1981, le principal lieutenant de Giscard continuera de nier jusqu'au bout « *avoir jamais vu ni lu un document, une note, une information* » concernant ce crime en préparation. Mais comment croire que les policiers, dont il était le chef — et un chef à poigne ! —, aient pu décider de ne pas l'informer du danger guettant l'ancien ministre et trésorier du parti présidentiel ? Poniatowski, en clair, a-t-il sciemment laissé abattre de Broglie, voire orchestré son élimination, au motif que la disparition de ce si sulfureux ex-acteur de premier plan des financements de la Giscardie arrangeait bien le pouvoir ? Rien ne permet de l'affirmer.

Le mensonge du ministre de l'Intérieur

Une certitude cependant : Poniatowski a bel et bien menti, et à plusieurs reprises, lorsqu'il a affirmé ne pas avoir été informé des notes de police annonçant les menaces de mort contre de Broglie. Auditionné par la commission d'enquête parlementaire mise en place sur l'affaire en 1977, le directeur de la PJ, Jean Ducret, confirmera en effet aux députés que le ministre de l'Intérieur, contrairement à ses dénégations, en avait bel et bien eu connaissance — et ce dès leur rédaction, c'est-à-dire bien *avant sa* "fameuse" conférence de presse du 29 novembre 1976. Pourquoi ce mensonge ? La question, comme tant d'autres, reste en suspens…

Le 23 décembre 1981, la cour d'assises condamnera Varga, Simoné et Frèche à dix ans de réclusion criminelle — peines beaucoup plus légères que celles réclamées par l'avocat général. Tessèdre écopera de cinq ans (déjà purgés en préventive). Les condamnés, rapportera *Le Monde*, accueilleront le verdict *« avec une joie non dissimulée »*. *« Le rideau va retomber sur les mystères de cette affaire que trente-cinq fournées d'audience auront laissés intacts »*, écrira encore le journal.

Varga sera élargi en février 1984. Libéré un an plus tôt, Simoné (qui est depuis revenu sur ses aveux) sera même réintégré dans la police en 1988 !

L'État s'est d'autant mieux employé à étouffer la vérité sur cette affaire que quelques semaines seulement après l'assassinat de De Broglie, ce qui ne demeure officiellement qu'un crime crapuleux autour de l'achat d'un restaurant avait été discrètement classé *« secret-défense »* sur ordre de Giscard. Le dossier devant être déclassifié… cette année. Mais le sera-t-il ? ●

"Le rideau va retomber sur les mystères de cette affaire que trente-cinq audiences auront laissés intacts."

Le Monde, *après le verdict du 23 décembre 1981.*

DÉCOUVREZ LE SITE DE

le Spectacle du monde

lespectacledumonde.fr

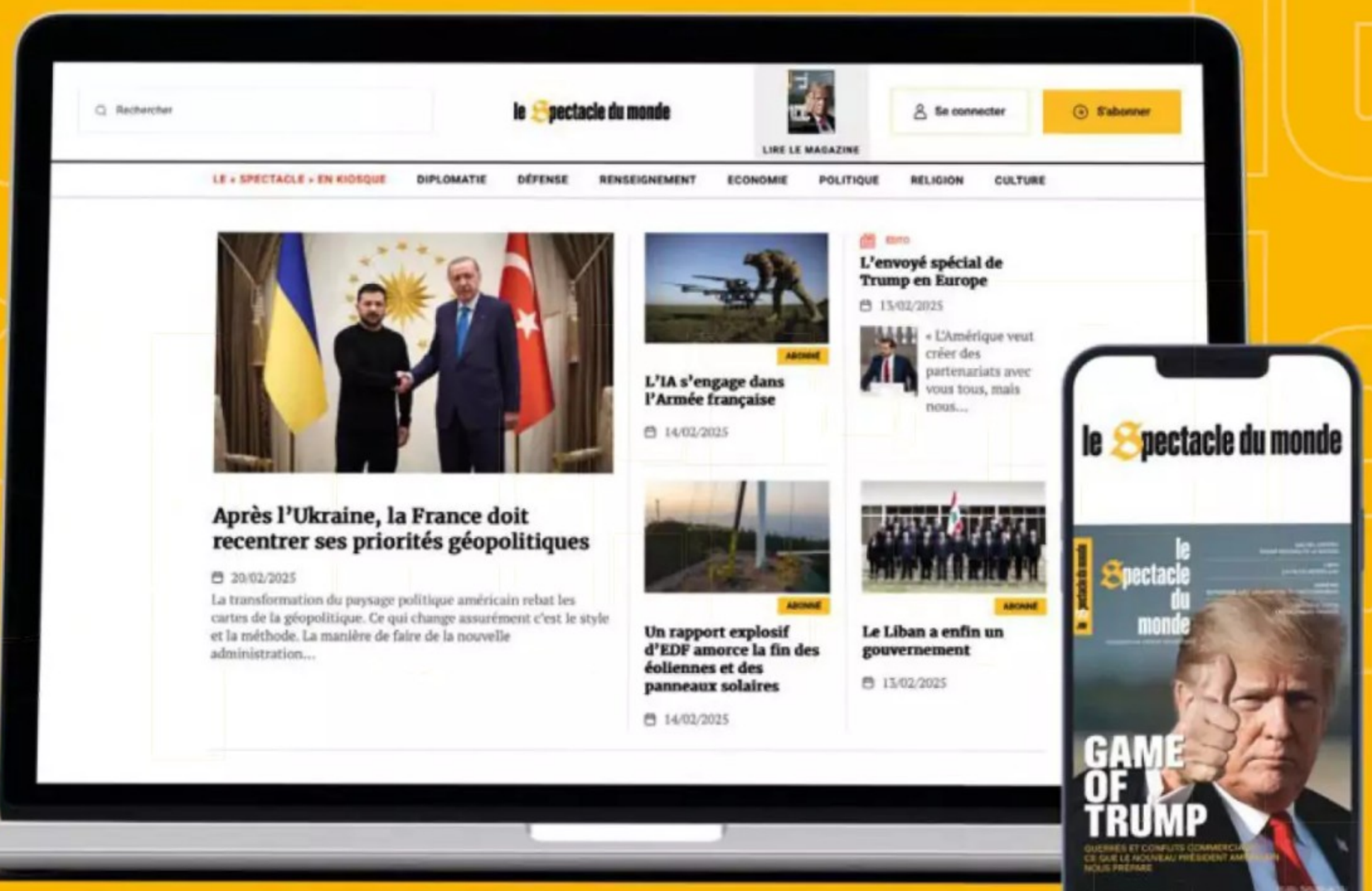

⊙ Retrouvez en ligne, un décryptage des enjeux géopolitiques et sociétaux par des grands experts internationaux.

⊙ Nos offres d'abonnements.

⊙ Tous les numéros en format numérique et papier.

⊙ Découvrez également la newsletter hebdomadaire gratuite, en vous inscrivant.

Visuels non contractuels

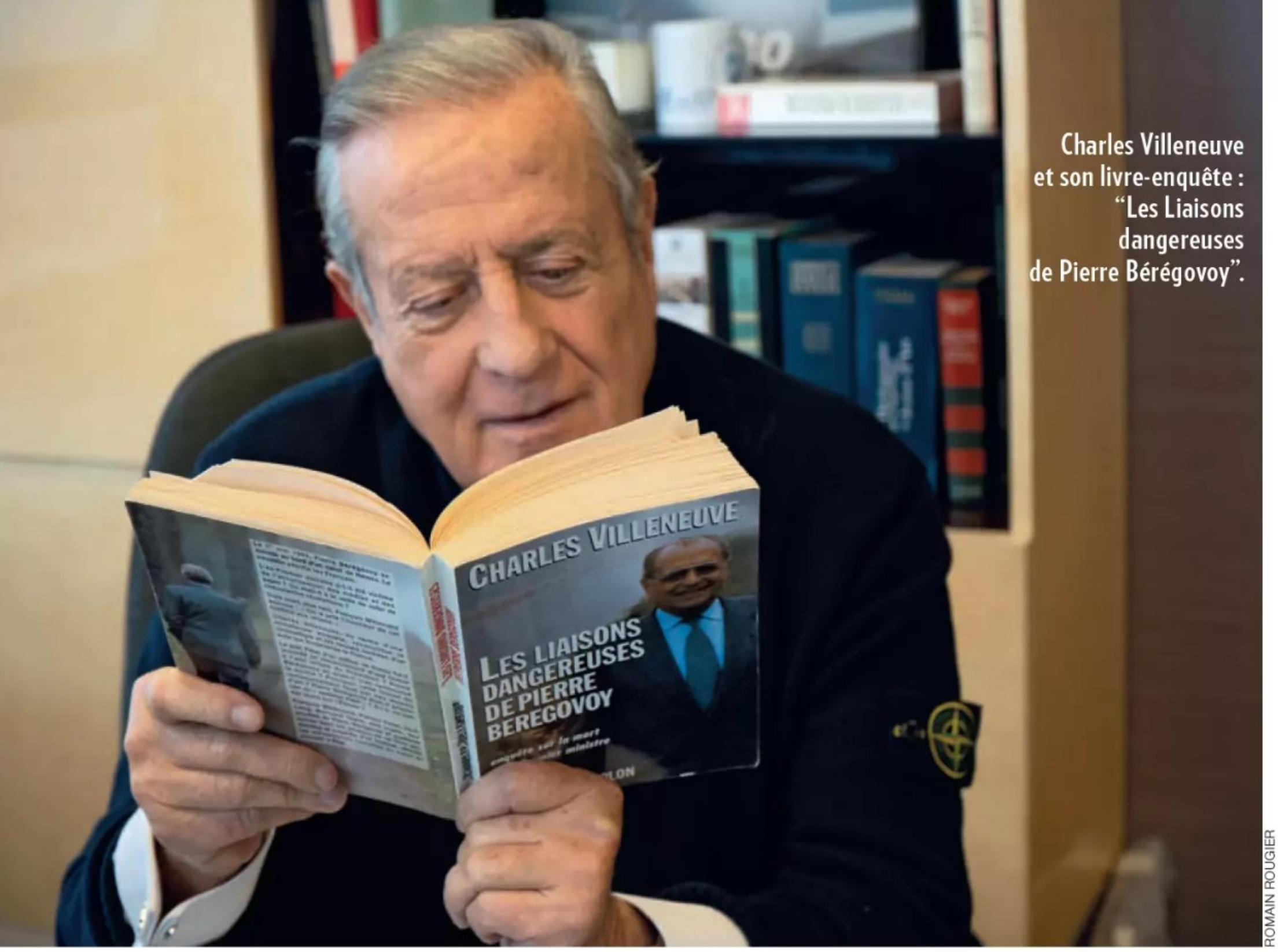

Charles Villeneuve et son livre-enquête : “Les Liaisons dangereuses de Pierre Bérégovoy”.

ROMAIN ROUGIER

“Quand Pasqua m’a ouvert le dossier Bérégovoy…”

Alors à la tête de l’émission d’enquêtes phare de TF1 “Le Droit de savoir”, Charles Villeneuve a aussi enquêté sur la mort de l’ancien Premier ministre avec son livre “Les Liaisons dangereuses de Pierre Bérégovoy” (Plon, 1993). Comment il a procédé, ce qu’il a découvert, son intime conviction.

Propos recueillis par Arnaud Folch

Quelles étaient vos relations avec Pierre Bérégovoy avant d’enquêter sur sa mort?
Je le connaissais bien, car c’était un intime de mon ami Gérard Carreyrou. Chaque fois qu’il venait à TF1, il passait par son bureau et me demandait souvent de les rejoindre. Il me disait: *« Alors quelle est la température chez les militaires, à l’armée, etc.? »* Bérégovoy était un autodidacte, un homme qui tranchait par sa simplicité avec la plupart des grands pontes du PS.

Comment avez-vous procédé?
J’ai rencontré une quarantaine de personnes l’ayant côtoyé. J’ai aussi eu accès à des enregistrements secrets de Bérégovoy effectués par un journaliste photographe de ses proches, aujourd’hui décédé: des dizaines d’heures au total. Mais il me manquait encore des pièces essentielles…

Comment avez-vous obtenu ces documents?
Par Charles Pasqua, alors ministre de l’Intérieur,

que j'ai appelé en août 1993. Nous nous connaissions bien. Tous les étés, à Cannes, nous avions un rituel : partager une dégustation de bon fromage, et de bon vin, dans la cave d'un ami fromager.

Donc je l'appelle pour lui parler du dossier. Il me répond : *« Jeudi soir, viens à 22 heures au ministère. »* Le jour dit, je l'accompagne dans son bureau, et là il ouvre un coffre et me tend un volumineux dossier intitulé *« Bérégovoy »*. *« Voilà*, me dit-il, *tu as tout. »* Seule consigne : *« Pas de photocopies. »* Mais je pouvais prendre des notes au stylo ou les enregistrer sur un dictaphone. Il était 22 h 30, je suis parti à 5 heures du matin.

Quel est le document qui vous a le plus marqué?
Le rapport d'autopsie. Car c'est lui qui révèle que Bérégovoy (qui décédera plusieurs heures après le drame) s'est vidé de son sang. Quand on tire avec un 357, il faut le tenir des deux mains pour empêcher le canon de s'élever. Lui ne le savait pas : la balle a ricoché sur le haut de son crâne, a touché le cerveau mais ne l'a pas pénétré, ce qui explique pourquoi il n'est pas mort instantanément. En revanche, faute de neurologue, on lui a pansé la tête et appuyé sur l'hémorragie : exactement ce qu'il ne fallait pas faire! Le sang n'a cessé de couler…

Certains ont parlé de deux coups de feu…
L'expertise balistique est formelle : il n'y a eu qu'un seul tir, à bout touchant. Mais aussi une seule arme — qui est bien celle du policier affecté à sa sécurité.

On a aussi évoqué des *« hommes-grenouilles »* aperçus à proximité le jour du drame…
Tout cela a été balayé par une contre-enquête très minutieuse.

Et les retards de l'hélicoptère entre Nevers et l'hôpital de Paris, où il arrivera trop tard?
C'est la météo qui explique ce retard : il y avait une forte tempête sur le Massif central, qui a perturbé le vol. Or il est mort pendant le transport, à la verticale de Pithiviers. On aurait dû le soigner sur place. Mais c'est là, bien sûr, une considération d'après décès…

On a aussi évoqué des *« révélations »* qu'il s'apprêtait à faire sur le financement du PS…
Ça, c'est du roman…

Bérégovoy s'est-il en revanche bel et bien senti lâché par les socialistes après la déroute des législatives de 1993?
Oui. Lâché et méprisé. Tout un symbole : le bureau que le PS lui octroie à l'Assemblée après la défaite de 1993, où il a été cependant réélu député. Alors que la tradition veut qu'un ancien "PM" soit au cœur du système parlementaire, on installera son bureau dans une annexe, 233 boulevard Saint-Germain. Jean Glavany et Julien Dray, qui occupaient des bureaux à côté, n'en revenaient pas! Autre vexation : lors de la première réunion des députés PS, où il prend la parole, la plupart de ses collègues discutent ou s'occupent de leur courrier. En descendant de la tribune, Bérégovoy est pâle et décomposé. Après la réunion, il se rend seul au comptoir du café *Le Bourbon*…

Comment a-t-il vécu ces humiliations?
Très mal. D'autant qu'il ne se pardonnait pas son emprunt sans intérêts de 1 million de francs auprès de Roger-Patrice Pelat : c'était une maladresse, pas le geste d'un corrompu. Il se sentait très seul, mis à l'écart… Jean Miot, l'un des patrons de la fédération de la presse, qui le connaissait très bien, me le confiera : *« Il a un désespoir d'enfant. »*

Bérégovoy pensait à ce point au suicide?
Oui. À midi, le 29 octobre, partageant un verre avec son chauffeur et son garde du corps dans un bar de Nevers, il parle du suicide de Roger Salengro *[ministre du Front populaire s'étant donné la mort en 1936 à la suite d'une violente campagne de presse, NDLR]* et il aura ces mots : *« Il a choisi de partir de manière honorable et courageuse. »* De même, l'enquête de la police des polices, l'IGPN, le confirmera : c'est bien Bérégovoy qui a demandé à son garde du corps de laisser son arme dans la boîte à gants.

Certains assurent que si Mitterrand s'était montré plus attentif, il ne se serait pas suicidé…
Je n'y crois pas. Le jeudi précédant son geste fatal, Michel Charasse le prédisait devant Mitterrand : *« Si Béré trouve une arme, dans l'état où il est, il se tuera. »* La vérité, c'est qu'il avait décidé de se donner la mort. Ce qui est aussi la conviction de Mitterrand : *« J'ai essayé de le joindre, mais n'y suis pas parvenu, je n'ai eu que sa femme*, confiera-t-il à Jean Miot. *Je regrette de ne pas avoir pris un hélicoptère pour aller le voir à Nevers et lui parler. Mais vous savez, cela n'aurait servi à rien. Chez lui c'était devenu totalement obsessionnel. Et il était dans une solitude absolue. »* ●

"Il se sentait très seul, mis à l'écart. Son ami Jean Miot m'a dit : 'Il a un désespoir d'enfant.'"
Charles Villeneuve

SP/CNC

Curiel, la fin tragique de l'activiste rouge

L'assassinat en 1978, dans son ascenseur, d'Henri Curiel, ex-grand argentier du FLN et possible agent du KGB, reste aujourd'hui encore une énigme. Malgré les aveux posthumes, mais dénués de preuves, d'un ancien mercenaire.

Par Alexandre Nantas

Jeudi 4 mai 1978, jour de l'Ascension, Paris Ve. Il est presque 14 heures quand Henri Curiel, 64 ans, sort de son appartement situé au septième étage du 4, rue Rollin et s'engouffre dans l'ascenseur. Rien, alors, ne laisse présager le drame. « *Nous venions de déjeuner*, racontera sa femme aux policiers. *Mon mari m'a simplement dit qu'il allait travailler. Il n'avait absolument pas l'air inquiet, et s'il avait été l'objet d'une menace quelconque, il m'en aurait parlé.* » Alors que l'ascenseur parvient au rez-de-chaussée, trois puissantes détonations se font entendre ; les deux premières quasi-

Henri Curiel au début des années 1960, durant la guerre d'Algérie.

ment simultanées, l'autre juste après. La victime s'effondre, atteinte au cou et dans la région du cœur.

14 h 02. Tandis que Curiel, prostré dans la cabine, agonise, des témoins aperçoivent deux jeunes hommes âgés de 25 à 30 ans, portant jeans, blousons, gants et lunettes de soleil, s'enfuir de l'immeuble, prendre les escaliers qui mènent de la rue Rollin à la rue Monge et disparaître dans la ville. Ils ne seront jamais retrouvés.

Peu connu du grand public, Curiel, richissime fils de banquier né au Caire en 1914 dans une famille juive d'origine italienne, est en revanche l'un des personnages les plus influents du militantisme communiste et anticolonialiste. Activiste politique dès son plus jeune âge, il est déchu de sa nationalité égyptienne et expulsé du pays par le roi Farouk en 1950. Désormais apatride, Curiel, après un bref séjour en Italie, franchit clandestinement la frontière et s'installe en France, où il va mettre ses relations dans la finance internationale au service des indépendantistes algériens du FLN, dont il devient le "grand argentier". Selon le journaliste Jean Doisy,

1992

C'est l'année, quatorze ans après son assassinat, où a été prononcé le non-lieu dans l'affaire Curiel. L'enquête sera cependant rouverte à deux reprises : dans les années 2000 (classement sans suite en 2009) et en 2018, après des aveux posthumes, mais dénués de preuves formelles, de René Resciniti de Says, qui s'accusera aussi du meurtre de Pierre Goldman (lire page 70).

ayant enquêté sur le personnage, celui-ci est aussi, et peut-être d'abord, *« un agent soviétique de haut niveau parfaitement formé aux techniques de la guerre révolutionnaire »*.

Le mystère du "troisième homme"

Après l'indépendance, cet activiste forcené fondera l'organisation Solidarité, formant des militants et fournissant des appuis logistiques à destination des *« mouvements de libération »* — comprendre des groupes terroristes — à travers le monde, notamment en Afrique du Sud contre l'apartheid, au Chili contre Pinochet et en Espagne contre Franco.

Peu après l'assassinat, deux groupes revendiquent l'acte : le Groupe Charles Martel et un autre se réclamant du nom de *« Delta »*. Le communiqué de revendication de ce dernier est transmis par téléphone à l'AFP : *« Aujourd'hui, à 14 heures, l'agent du KGB Henri Curiel, militant de la cause arabe, traître à la France qui l'a adopté, a cessé définitivement ses activités. Il a été exécuté en souvenir de tous nos morts. Lors de notre dernière opération, nous avions averti. »* Delta. Ce nom évoque bien sûr les commandos de l'OAS du lieutenant Degueldre, mais rien ne permet de relier les deux. Interrogés, les anciens pro-Algérie française nient, et aucune piste, jamais, ne permettra de faire le rapprochement : *« Je ne fais aucune relation entre ces gens qui utilisent un nom qui nous a appartenu à une certaine époque et l'assassinat de M. Curiel »*, affirmera sur France Inter, deux jours après le crime, l'ancien chef de l'OAS-métro, le capitaine Pierre Sergent.

Ce communiqué et ce nom symbolique n'en auront pas moins servi de base à diverses théories, d'autant que ce groupe Delta avait déjà revendiqué d'autres attentats, notamment celui, l'année précédente, de Laïd Sebaï, le gardien du local de l'Amicale des Algériens en Europe, abattu de onze balles de calibre 11.43 tirées par un Colt 45. La même arme qui tuera Curiel…

WIKIMEDIA COMMONS

Concernant l'assassinat de ce dernier, seront suivies, outre la piste des mouvances nationalistes, celles des services secrets français, voire d'une implication étrangère, notamment sud-africaine ou israélienne, en raison des activités de son organisation, Solidarité. Sans succès. En revanche, si cette enquête initiale n'a pas abouti à l'identification des meurtriers, l'affaire a été relancée depuis à plusieurs reprises, au gré de "révélations" publiées dans la presse.

La revendication au téléphone passée depuis la Préfecture de police ?

Point d'orgue de ces rebondissements, et le plus troublant : la publication, en 2015, d'un livre signé par le journaliste Christian Rol, *Le Roman vrai d'un fasciste français*, contenant les aveux posthumes de René Resciniti de Says, dit *« l'Élégant »*, un ancien para, mercenaire et membre de l'Action française (qui revendiquera aussi l'assassinat de Pierre Goldman en 1979, *lire page 70*). Resciniti affirme avoir participé à l'assassinat de Curiel sur ordre — indirect — de Pierre Debizet, le patron du SAC (Service d'action civique), la "police parallèle" gaulliste, déjà impliquée dans nombre d'actions violentes *(lire page 100)*. *« À l'époque, c'est la guerre froide, or Curiel nous est présenté comme le super-agent de la subversion, même si à l'époque il n'avait aucune activité contre la France,* confie Resciniti. *Nous, on ne se pose pas de questions : un agent de Moscou à refroidir, qui plus est traître à la France en Algérie, c'est dans le cahier des charges. »*

Le livre de Rol rapporte également qu'une fois évanouis dans la rue Monge, le présumé tueur et son complice *« ont remis « le Colt à un troisième homme »*. Et de préciser que *« celui-ci aurait été extrait de la Préfecture de police, de l'autre côté de la Seine, et remis à sa place, parmi les armes saisies sur des affaires judiciaires antérieures »*. Selon Resciniti, l'appel à l'AFP du *« groupe Delta »* aurait même été passé depuis un bureau de la Préfecture de police ! À Rol qui lui demande pourquoi il a choisi ce nom de Delta, René *« l'Élégant »* répond : *« Pour brouiller les pistes, bien sûr ! Comme pour Sebaï. D'ailleurs, le pauvre mec a pris pour un autre, mais je n'étais pas dans le coup. C'était pas lui la cible… »* L'ancien mercenaire dit-il vrai ou affabule-t-il pour se donner une importance qu'il n'a pas eue ? Impossible de répondre avec certitude, bien que, selon Rol, *« des présomptions existent »*, tendant à confirmer la véracité de ses "aveux".

À la suite de ceux-ci, la famille de Curiel déposera une plainte avec constitution de partie civile, aboutissant, en 2018, à l'ouverture d'une information judiciaire et à la désignation d'une juge d'instruction. Selon l'avocat de la famille, William Bourdon, interrogé à l'époque, *« l'identification des auteurs et des donneurs d'ordres semble désormais possible »*. Et le même d'ajouter : *« Tous les indices nous poussent à croire que nous avons affaire à un crime d'État. »* Mais ces nouvelles investigations n'aboutiront pas plus que les précédentes.

Après un non-lieu prononcé en 1992, et une première réouverture de l'enquête dans les années 2000, à nouveau classée sans suite en 2009, l'affaire connaîtra cependant un nouveau rebondissement, de courte durée, le 21 octobre 2020, date à laquelle un certain Marc Ducarre, ancien frère d'armes de Resciniti au 9e régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et ex-agent du contre-espionnage, sera à son tour arrêté et placé en garde à vue pour *« assassinat, complicité d'assassinat et association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime »*. Mais celui-ci sera remis en liberté dès le lendemain. ●

"Tous les indices nous poussent à croire que nous avons affaire à un crime d'État."

William Bourdon, avocat de la famille Curiel.

BVoltaire

Le quotidien de la France droite

FACE À LA **DÉCIVILISATION,**
LA **DÉCULTURATION**
ET LA **DÉCONSTRUCTION**

BV VOUS INFORME, ANALYSE, DÉCRYPTE ET DÉBAT

Le média 100% digital et 100% indépendant
Notre site 100% gratuit bvoltaire.fr

Pierre Goldman, la piste de l'ultra-droite?

Ancien braqueur soupçonné de meurtres devenu icône de la gauche, Pierre Goldman a été abattu en 1979 à Paris. Malgré les aveux posthumes d'un ex-mercenaire, le doute plane toujours.

Par Nicolas Gauthier

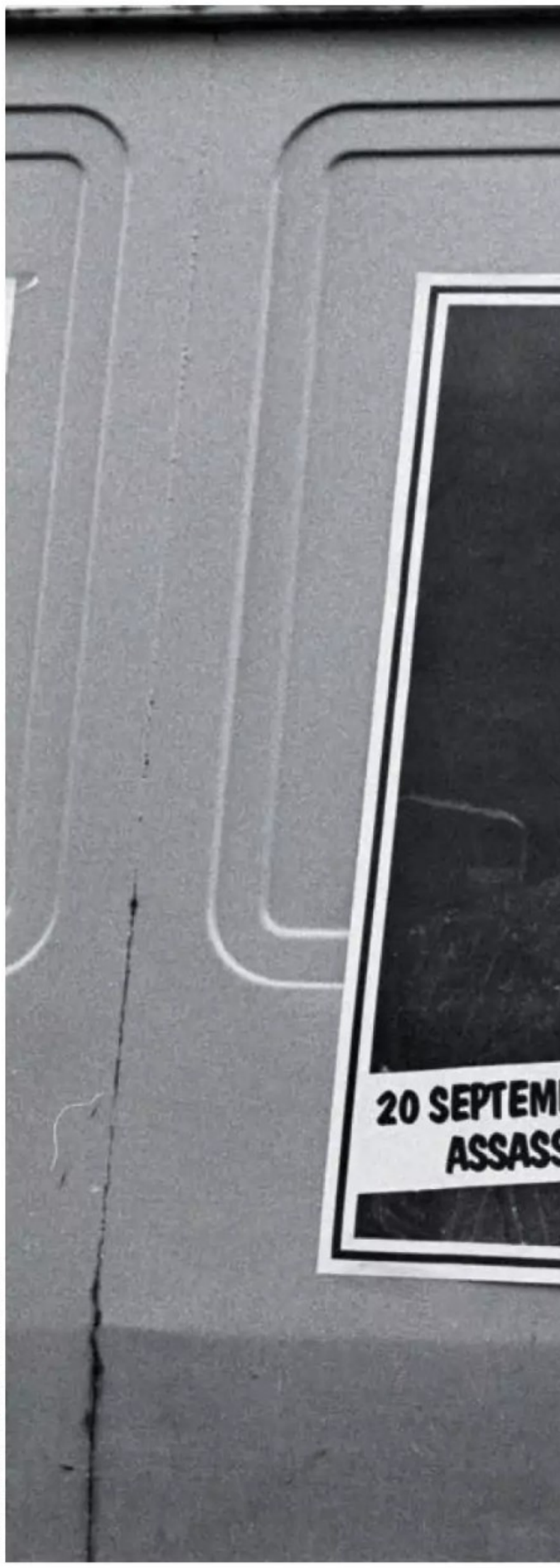

MICHELINE PELLETIER/GAMMA RAPHO

20 septembre 1979, place de l'Abbé-Georges-Hénocque, non loin de la Porte d'Italie, Paris XIIIe. Il est près de 12 h 30. Un homme petit, râblé, la peau mate et le cheveu très noir, presse le pas. Derrière lui, soudain, un homme l'interpelle: « *Hombre!* » (« *homme* » en espagnol). À peine a-t-il légèrement tourné la tête qu'un coup de feu claque. Une seule balle, tirée à bout portant au milieu du dos, a suffi. Il s'effondre. Sortant de chez lui pour se rendre à la poste, Pierre Goldman, 35 ans, est mort.

L'événement fait l'ouverture de tous les JT. Et pour cause: l'homme (demi-frère du chanteur Jean-Jacques Goldman), braqueur repenti, est une icône de la gauche révolutionnaire. Son double procès, en 1974 et 1976, pour le meurtre de deux pharmaciennes, où il sera notamment défendu par Me Georges Kiejman, futur ministre de la Justice de François Mitterrand, et dont il sera finalement acquitté, verra se mobiliser en sa faveur le ban et l'arrière-ban de l'intelligentsia de gauche: Simone Signoret, la présidente du comité "Justice pour Pierre Goldman", Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Yves Montand, Régis Debray, Jean Genet, Costa-Gavras, Serge Reggiani, Juliette Gréco, Roland Castro, etc. Jusqu'à Françoise Giroud, la très "gauche caviar" ministre de la Culture, qui plaidera en vain sa cause auprès de Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, ou Maxime Le Forestier, qui en fera en 1975 le héros de sa chanson *La Vie d'un homme*:

« *Je crie à ceux qui se reposent,*
À ceux qui bientôt t'oublieront,
La vie est peu de chose,
Et Pierre la passe en prison... »

Pas une cause de l'ultra-gauche que ce fils de résistants juifs communistes d'origine polonaise, dépeint par ses amis comme « *le Che Guevara fran-*

> **"Derrière le groupe 'Honneur de la police', il y a le SAC (Service d'action civique)."**
>
> *René Resciniti de Says, le tueur revendiqué*

Affiches réalisées par l'extrême gauche et placardées à Paris à l'occasion de la mort de Pierre Goldman.

çais », n'ait en effet embrassée dès son plus jeune âge, y compris, armes à la main, dans les maquis rouges du Venezuela : communisme, trotskisme, maoïsme, antimilitarisme, anticolonialisme, lutte contre l'OAS…

"Il se sentait surveillé et avait peur"

Rédigé en prison — à laquelle il avait été condamné pour ses braquages avérés et assumés —, son livre *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France* (Le Seuil, 1975), dénonçant entre autres *« l'ordre bourgeois »* et *« le racisme des policiers ordinaires »*, est devenu le bréviaire de la jeunesse révoltée de cette époque et des intellectuels de gauche fascinés par son parcours à la frontière du banditisme et de la lutte pour le Grand Soir… Tous, ou presque, seront présents, au milieu de 15 000 personnes, le jour de son enterrement au cimetière parisien du Père-Lachaise.

Depuis sa sortie de prison, trois ans avant sa mort, il s'était recasé sans peine, en plus de la direction d'un très "branché" club de salsa du quartier Latin, chez ses "camarades" du *Nouvel Observateur* (aujourd'hui *Nouvel Obs*), de *Libération* et des *Temps modernes*, la revue de Sartre. Entre autres…

À l'annonce de son assassinat, tous les regards de ses soutiens se tournent donc, naturellement, vers "l'extrême droite". Selon *Le Monde*, *« Goldman se sentait surveillé »* et aurait *« avoué sa peur à ses amis »*, notamment depuis que l'hebdoma- ➤

15000

C'est le nombre de personnes qui assisteront, le 28 septembre 1979, à l'enterrement de Pierre Goldman au cimetière du Père-Lachaise, à Paris. Parmi elles, nombre de personnalités, artistes et intellectuels de gauche.

28 septembre 1979, l'enterrement de Pierre Goldman au Père-Lachaise, à Paris.

daire *Minute*, alors très puissant, l'avait mis en cause dans l'attentat mystère ayant coûté la vie au numéro deux du Front national, François Duprat, en 1978 *(lire page 30)*.

La piste se révèle d'autant plus séduisante que trente minutes seulement après la mort du *« Che Guevara français »*, l'acte était revendiqué par téléphone auprès de l'AFP par le groupe *« Honneur de la police »*, lequel avait déjà endossé l'année précédente la responsabilité de l'assassinat de l'ex-militant anticolonialiste Henri Curiel, autre mort mystérieuse *(lire page 66)*: *« Aujourd'hui 20 septembre 1979 à 12 h 30, Pierre Goldman a payé pour ses crimes*, affirme un homme au bout du fil. *La justice du pouvoir ayant montré une nouvelle fois ses faiblesses et son laxisme, nous avons fait ce que notre devoir nous commandait. »*

Le crime restera cependant impuni. Aucun des trois hommes, dont le tireur, aperçu par les nombreux témoins en train de se sauver en courant après le coup de feu, ne sera identifié. Pas davantage que le *« chauffeur blond »* les ayant réceptionnés avant de démarrer en trombe au volant d'une *« voiture rouge »* immatriculée dans le 94 (Val-de-Marne).

Chargé de l'enquête, le célèbre commissaire Marcel Leclerc l'assurera néanmoins dans ses Mémoires, *De l'Antigang à la criminelle. Un grand flic ouvre ses dossiers* (Plon, 2000): *« Aucune piste n'a été négligée. »* Outre l'audition de policiers classés à l'extrême droite, dont deux syndicalistes, et de plusieurs proches du responsable FN assassiné François Duprat, seront notamment suspectés le milieu marseillais, pour des achats d'armes non réglés, ainsi que les anti-indépendantistes basques du GAL (Groupement antiterroriste de libération) ou des BBE (Bataillons basques espagnols), en

"ON FLINGUAIT BEAUCOUP À L'ÉPOQUE, PARFOIS POUR DES RIENS..."

Entretien avec le journaliste Christian Rol **(photo),** ***auteur du livre confession posthume de René Resciniti de Says, s'accusant du meurtre de Goldman,*** **Le Roman vrai d'un fasciste français *(2015)*.**

Est-on sûr que René Resciniti de Says est bien l'assassin de Pierre Goldman?
Oui à 99 %. Dans le milieu de l'extrême droite, c'était du reste un secret de Polichinelle. En privé, il ne s'en cachait pas. Mais ce n'est que sur la fin de sa vie, alors qu'il était très malade, qu'il l'a avoué publiquement.
Mais pour le compte de qui a-t-il agi?
Je ne crois guère, malgré ses affirmations, à la piste du SAC. Pierre Goldman n'était pas un si gros poisson. Je ne crois guère plus à la piste espagnole un moment suivie.
J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'en parler avec l'écrivain Gilles Perrault, grand spécialiste de l'extrême gauche de cette période. Pour lui, Goldman était juste un mythomane qui en réalité ne gênait personne.
Alors qui a pu être le commanditaire?
Je pense qu'on ne le saura jamais. Mais on flinguait beaucoup à l'époque, parfois pour des riens. Et Goldman était un symbole honni par toute une mouvance de la droite radicale de ce que Resciniti de Says appelait la *« subversion gauchiste »*. J'ajoute que la frontière pouvait être mince, comme on l'a vu dans nombre d'autres affaires, entre milieu politique et milieu tout court... Reste que tout cela gravitait cependant autour du SAC. Même après la mort de Pierre Debizet, son fondateur, Charles Pasqua a continué d'entretenir ses réseaux: Corses, anciens de la Résistance, mais aussi, cela est moins connu, d'autres anciens plus sulfureux comme certains collaborateurs de la rue Lauriston, très présents en Afrique noire. Même après la tuerie d'Auriol, ayant entraîné la dissolution du SAC *(lire page 100)*, ces étranges amitiés ont survécu, bénéficiant de hautes protections marquées par ces troubles amitiés mêlées.
Cette affaire marque-t-elle les derniers feux de toute cette époque?
Oui, en quelque sorte. La génération de René Resciniti de Says était la dernière à y avoir participé.
Propos recueillis par N. G.

raison des liens étroits entretenus par Goldman, sur fond là encore de trafic d'armes, avec le Grapo (Groupes de résistance antifasciste du premier octobre), une organisation espagnole d'obédience maoïste. Mais rien de probant. Aucune piste sérieuse.

Deux policiers surnommés "Tango" et "Charly"

Il faudra attendre le 29 janvier 2010 — soit plus de trente ans après les faits! — pour que l'affaire rebondisse enfin, par le biais de la diffusion, sur Canal Plus, du documentaire *Comment j'ai tué Pierre Goldman*. Là, visage flouté et voix déformée, un homme se présente comme étant le mystérieux tireur. Son identité sera révélée peu après sa mort, deux ans plus tard, puis confirmée dans un livre de confession posthume signé du journaliste Christian Rol, *Le Roman vrai d'un fasciste français* (La Manufacture du livre, 2015, *lire entretien page de gauche*). Il s'agit de René Resciniti de Says, dit *« l'Élégant »*, alors âgé de 58 ans, un ancien parachutiste et mercenaire, militant (entre autres) de l'Action française. Retour à la case "extrême droite", donc. Sauf que celui-ci, qui revendique aussi l'assassinat d'Henri Curiel, affirme que *« derrière* "Honneur de la police", *il y a le SAC »* — le sulfureux Service d'action civique, la "police parallèle" gaulliste, dissoute en 1982 par François Mitterrand *(lire page 100)*.

Selon Resciniti, c'est le patron du SAC en personne, Pierre Debizet (mort en 1996), qui l'avait recruté pour cette *« mission »* contre la *« subversion gauchiste »* sur fond de *« guerre froide internationale »*. Bien qu'ayant agi *« sur ordre du SAC »*, ayant notamment combattu l'OAS en Algérie, ses trois complices seraient tous, comme lui, des *« soldats politiques* [...] *issus de l'extrême droite radicale »*. Parmi eux, dont il ne livre pas les noms, mais affuble des sobriquets *« Tango »* et *« Charly »*, deux policiers: l'un de la DST (Direction de la sécurité du territoire, le contre-espionnage), l'autre des RG (Renseignements généraux, dissous en 2008). Si ceux-ci étaient bien en exercice au moment des faits, précise-t-il, c'est pour le seul compte du SAC, dont ils étaient membres, qu'ils auraient agi, et non de celui de leur direction ni du ministère de l'Intérieur.

Pas plus que l'hypothèse espagnole, cependant, cette piste du SAC n'a pu être prouvée. ●

PHOTO : KEYSTONE-FRANCE/GAMMA RAPHO ; SP/LA MANUFACTURE DE LIVRES

PHOTOS : KEYSTONE-FRANCE/GAMMA RAPHO ; KEYSTONE-FRANCE/GAMMA RAPHO

Lebovici, agent des stars et activiste de l'ombre…

Retrouvé abattu par balles dans son véhicule en 1984, l'agent de stars (Belmondo, Deneuve, etc.) et producteur de cinéma Gérard Lebovici était par ailleurs un mécène de l'extrême gauche. Tout en frayant avec les services secrets…

Par Nicolas Gauthier

5 mars 1984, début de soirée, parking du 41 avenue Foch, à Paris, près des Champs-Élysées. Gérard Lebovici gare sa Renault 30 TX. On ne le reverra jamais vivant et son corps ne sera découvert que deux jours plus tard, après que son épouse a alerté la police sur sa disparition. Seuls indices : les quatre douilles de calibre 22 long rifle retrouvées dans son véhicule — trois abandonnées au sol, la dernière placée en évidence et à la verticale sur la lunette arrière. La signature d'un *« contrat »* exécuté par un ou plusieurs professionnels.

Gérard Lebovici aux côtés de Catherine Deneuve en 1979.

> **“La fréquentation de call-girls et la drogue constituent autant de moyens de pression et de chantage.”**
>
> *Frédéric Charpier*, L’Affaire Lebovici *(2024)*

À 52 ans, la victime, Gérard Lebovici, issu d’une famille juive roumaine, dont la mère est morte à Auschwitz, est une personnalité centrale et flamboyante du cinéma français, dont il est l’un des producteurs les plus riches et les plus puissants. Au confluent de toutes les tendances du septième art, il est à la fois le producteur des cinéastes de la Nouvelle Vague (François Truffaut, Alain Resnais, Éric Rohmer, etc.) et l’agent des plus grandes stars populaires. À la tête de son agence Artmédia, créée en 1965, il a notamment dans son écurie Catherine Deneuve et Jean-Paul Belmondo, lequel bénéficie, au siège de son agence, d’un privilège unique: un ascenseur personnel lui permettant d’accéder directement au bureau du *« boss »* sans avoir à croiser personne.

“La piste secret-défense”

Lebovici, on le sait moins, est aussi une personnalité très engagée à l’extrême gauche, dont ce *« un tiers-mondiste, deux tiers mondain »* est l’un des mécènes. Ainsi finance-t-il notamment, à fonds perdus, les éditions Champ libre, éditrices de Guy Debord, gourou de l’Internationale situationniste et auteur de *La Société du spectacle* — un essai dénonçant *« l’emprise capitaliste »* sur cet univers… dont le riche producteur est l’un des personnages de premier plan.

L’homme, enfin, se trouve mêlé, via ses connexions avec le monde de la nuit et les affaires internationales, avec les milieux du renseignement, notamment le SDECE (l’actuelle DGSE)…

C’est donc tout naturellement dans ces trois directions que va s’orienter l’enquête, dirigée au départ par le patron de la Crim’ en personne, Jacques Genthial: milieu du cinéma, politique, barbouzerie.

Cette dernière piste, surnommée *« la piste secret-défense »* par *Paris Match*, sera suivie avec d’autant plus d’attention que Lebovici était un amateur de ➤

SUR LA PISTE DES EX-COMPLICES DE MESRINE

Éditeur du livre *L’Instinct de mort* (1977, réédité par Lebovici en 1984) écrit par l’ex-*« ennemi public numéro un »* Jacques Mesrine (1936-1979, *ci-contre*), abattu par la police cinq ans avant son propre assassinat, et par ailleurs très proche de la fille du truand, Sabrina, Gérard Lebovici a-t-il été la victime de certains de ses anciens “amis” en raison de son projet de film sur la vie de Mesrine, annoncé quelques mois plus tôt? Lorsque le cadavre du producteur sera retrouvé le 7 mars 1984, on retrouvera dans ses poches un petit carton portant la mention *« François »*, faisant aussitôt penser à son ex-bras droit, François Besse. Mais, selon Frédéric Charpier, biographe de Lebovici, Besse *« n’a pas le bon profil »*. L’homme est un braqueur, certes, mais n’a pas de sang sur les mains. Il a même, depuis sa mort, pris ses distances avec la “légende” de Mesrine, allant jusqu’à secrètement proposer des informations à l’hebdomadaire *Minute*, dont son ex-mentor avait laissé pour mort un journaliste, afin de mieux se dédouaner des exactions de son ancien comparse. N. G.

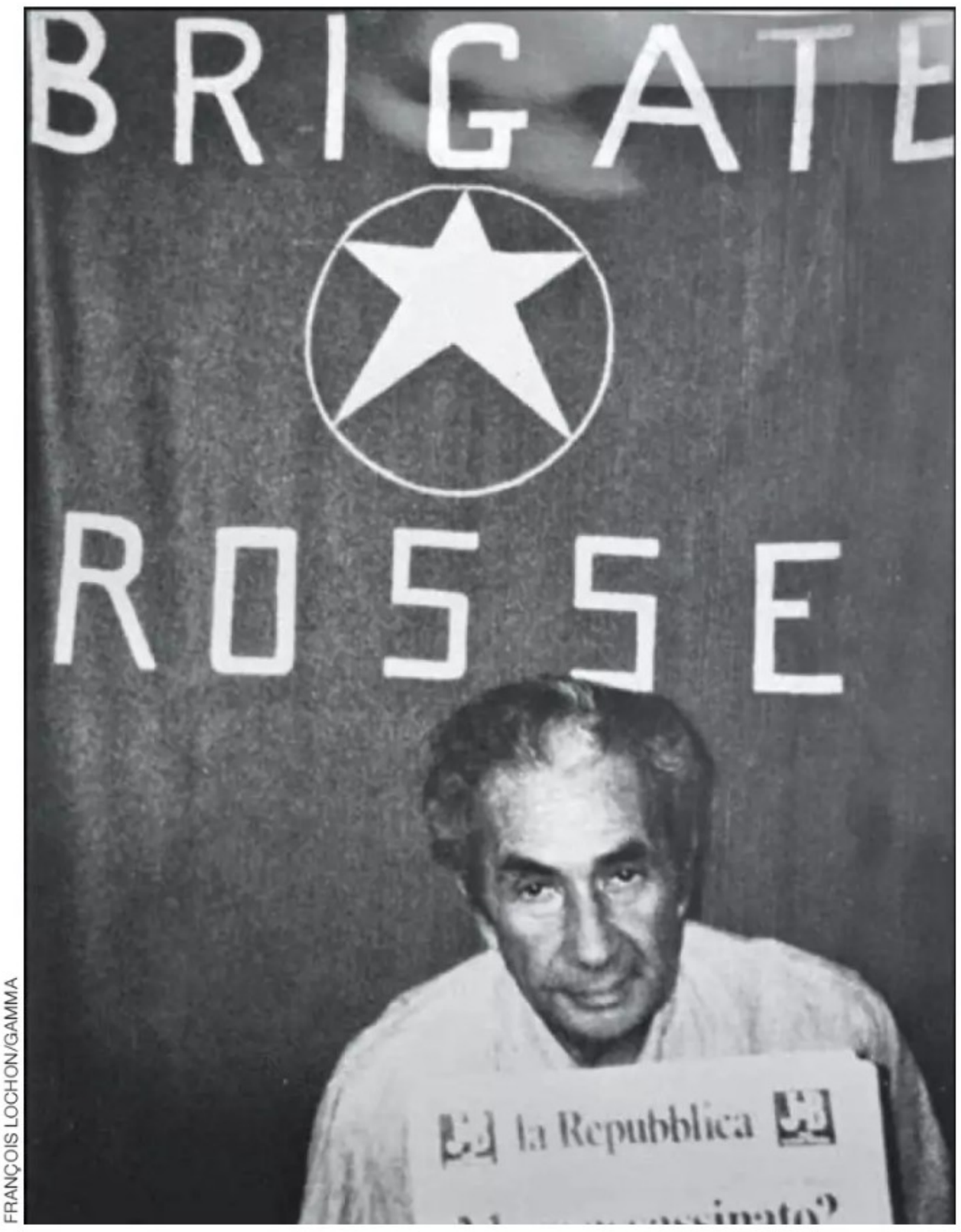

FRANÇOIS LOCHON/GAMMA

L'ancien président du Conseil italien, Aldo Moro, enlevé puis assassiné en mai 1978 par les Brigades rouges, que Lebovici aurait financées.

prostituées et de soirées où la drogue circulait, *« ce qui*, comme le rappelle Frédéric Charpier dans *L'Affaire Lebovici* (Presses de la Cité, 2024), *constitue autant de moyens de pression et de chantage »*.

Or le producteur avait entretenu jusqu'en 1977 une liaison d'une dizaine d'années avec une prostituée toxicomane habituée des nuits parisiennes, Véronique Troy. Par ailleurs maîtresse (entre autres) du réalisateur Roman Polanski, celle-ci effectuait aussi diverses missions de "recueil de confidences sur l'oreiller" pour le compte des services secrets français, dont l'une, dit-on, auprès du shah d'Iran.

En 1977, Véronique Troy sera envoyée par la DGSE au Yémen du Nord "rencontrer" le président Ibrahim al-Hamdi en compagnie d'une autre call-girl nommée Franca. Une mission fatale. Les trois seront assassinés par des rebelles anti-Occidentaux.

Considérant Lebovici comme responsable de la mort de Véronique, son père Didier aurait-il pu fomenter une vengeance contre le producteur ? L'homme en avait le profil : ayant servi comme aviateur en Chine durant la Seconde Guerre mondiale, ce fils d'un général russe blanc aurait également été un *« honorable correspondant »* du SDECE. Troy aurait même avoué le meurtre de Lebovicci — ce qu'il niera — devant un journaliste anglais qui publiera ses aveux. L'homme était par ailleurs gaucher, comme le tueur, et possédait un 22 long rifle — mais qui n'était pas l'arme du crime. Perquisitionné et longuement entendu, le père de la call-girl ressortira finalement libre.

Suspecté d'avoir financé les Brigades rouges

Deuxième piste suivie : la piste politique, ou plutôt les pistes, qui finiront elles aussi dans un cul-de-sac. Guy Debord et Gérard Guégan, un fondateur des éditions Champ libre, seront certes entendus à plusieurs reprises, mais sans succès. De même que seront tirés en vain les fils des liens supposés de Lebovicci avec le terrorisme d'extrême gauche, dont les Brigades rouges, qu'il est suspecté, là encore, d'avoir financé. *Idem* pour la piste d'anciens proches de *« l'ennemi public numéro un »* et icône de la gauche Jacques Mesrine, dont Lebovicci était l'éditeur militant *(lire encadré page précédente)*.

Troisième et dernière piste, la plus souvent citée : celle d'un règlement de comptes lié au milieu du cinéma… et au milieu tout court. *« Le septième art a toujours entretenu des relations avec le milieu du crime »*, mentionne Frédéric Charpier.

Nous sommes à une époque où l'arrivée de la VHS, les premières cassettes vidéo, suscite de nombreuses convoitises, dont celle du crime organisé, qui en détient au départ un quart du marché. Attaché de presse de Belmondo et précurseur de cette nouvelle manne, René Château sera entendu à plusieurs reprises, mais toujours sans succès, en dépit d'un livre à clés signé de deux journalistes d'investigation, Marc Francelet et Marc Caviglioli, qui tentera de l'incriminer : *Master* (Filipacchi, 1990).

Quarante ans après le crime, la plupart des protagonistes de l'affaire Lebovicci ne sont plus. Et nul ne sait qui a tué le producteur dans ce parking parisien. *« Le silence s'est fait autour de cette mort qui, semble-t-il, embarrassait*, écrit Chapier. *On a alors oublié cette victime aux lourds secrets qui peut-être gênait. »* ●

"Le septième art a toujours entretenu des relations avec le milieu du crime."

Frédéric Charpier

CIELS DU MONDE

L'Art des Grands Voyages

Créateur de Croisières Aériennes

DEPART GARANTI
AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE
2 NOV 2025

TOUR DU MONDE

Visages et Civilisations du Monde

23 jours / 21 nuits - 2 au 24 novembre 2025

A partir de 21 900 € / pers

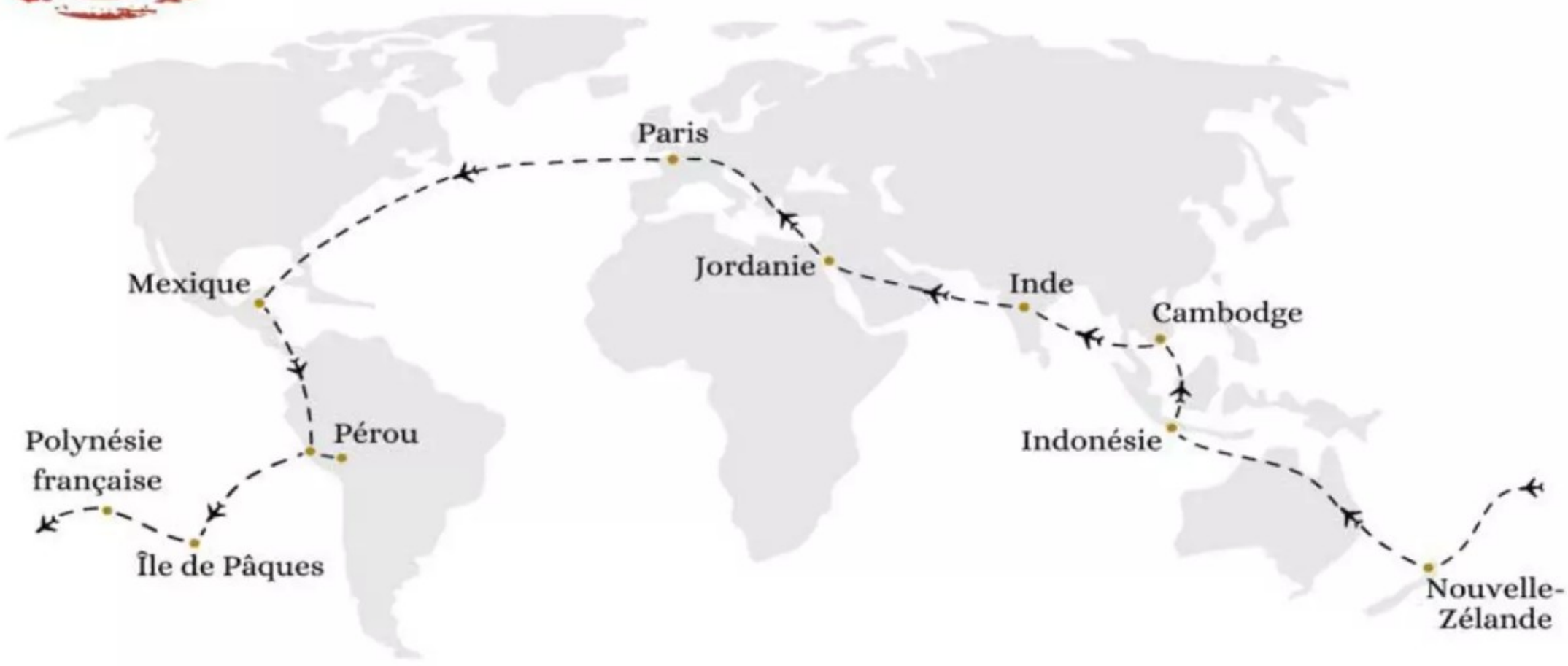

Chichén Itzá (Mexique) • Machu Picchu (Pérou) • Île de Pâques (Chili) • Polynésie Française • Rotorua (Nouvelle-Zélande)
Borobudur (Indonésie) • Angkor (Cambodge) • Taj Mahal (Inde) • Pétra (Jordanie)

Ce voyage inclut :

- Un avion spécialement affrété
- Une attente réduite dans les aéroports
- Une équipe en charge de vos bagages
- L'hébergement et la pension complète
- Les excursions mentionnées au programme
- Un directeur de croisière, des accompagnateurs, un médecin, un vidéaste

www.cielsdumonde.com

01 83 87 30 82

info@cielsdumonde.com

© Ciels du Monde - 9 rue Gay Lussac - 26600 Pont de l'Isère - Garantie financière : Groupama Assurance-crédit & Caution - Licence Atout France IM075210009 Photos : Shutterstock, Canva, CielsduMonde.

Énigmes non résolues

Qu'est devenu Ben Barka ? Gabrielle d'Estrées a-t-elle été empoisonnée ? Stavisky s'est-il vraiment suicidé ? Pourquoi a-t-on assassiné Markovic, l'homme des photomontages de Mme Pompidou ?

Manifestation à la mémoire de Ben Barka, le 29 octobre 2012.

XAVIER DE TORRES/MAXPPP

ÉNIGMES NON RÉSOLUES

Stavisky, questions autour d'un "suicide"

**La mort du "Bel Alexandre" a laissé la France confrontée aux nombreux mystères qu'il laissa derrière lui. Suicide ou assassinat, mais aussi complices et obligés dont bien des noms resteront pudiquement cachés...
Contre-enquête sur une mort qui faillit faire tomber la République.**

Par Yves Le Bescond

8 janvier 1934, il est près de 14 h 40. Il neige sur Chamonix (Haute-Savoie), à deux pas des frontières suisse et italienne. Deux hommes visitent un chalet, *Le Vieux Logis* — pour le louer, affirment-ils. La maison est silencieuse, pas un bruit, pas un craquement de parquet, mais ils remarquent une porte fermée à clef. Dans cette pièce, quelqu'un est réfugié. La deuxième porte de cette chambre, elle aussi, est close. Un des deux visiteurs et le propriétaire — quand le deuxième homme reste sur place —, redescendent à Chamonix. Ils cherchent un téléphone. Près d'une heure s'est écoulée depuis qu'ils sont entrés dans le chalet (étonnamment, pour une soi-disant visite, par une fenêtre à l'aide d'une échelle!). Le coup de téléphone est destiné à la Sûreté générale, à Paris. Loin d'être de simples visiteurs, ces deux hommes (le commissaire Charpentier et l'inspecteur Le Gall) et un troisième en réserve dans la montagne (l'inspecteur Girard) sont en effet des policiers envoyés pour *« sauter »* l'homme le plus recherché de France : Alexandre — dit Doisy de Monty, dit Victor Boitel, dit Sacha, dit le Bel Alexandre, dit M. Alexandre… — Stavisky. L'homme qui est enfermé dans la chambre du chalet.

2

C'est, en heures, le temps durant lequel la police a laissé agoniser le blessé avant de le faire déplacer vers l'hôpital de Chamonix, qui se trouvait pourtant à proximité.

Alexandre Stavisky, prince des nuits de Paris, au mieux avec tout ce qui compte : politiques, financiers, hauts fonctionnaires, acteurs (trices), époux d'un sublime mannequin de Coco Chanel, Ariette (dite Arlette) Simon, entretenant et régalant tout un aréopage de faiseurs interlopes et de gens de la plus haute qualité, venait à cet instant d'être rattrapé par les conséquences judiciaires de ses multiples malhonnêtetés financières et crapuleuses.

"Un gibier de correctionnelle"

Certes, l'époque était aux escrocs appâtés par les économies des rentiers et la corruptibilité du personnel politique, mais au long d'une "carrière" de plus de vingt ans, Stavisky avait, lui, poussé très haut le curseur des malversations. Reprenons depuis le début. Né le 20 novembre 1886 à Slobodka (Ukraine), d'un père honnête prothésiste dentaire, il arrive à Paris en famille douze ans plus tard. Précoce (12 ans, donc), il commence par voler l'or médical de son prothésiste de père ; le début d'une série qui culminera (et s'achèvera) avec l'affaire des faux bons de Bayonne.

Évoquons seulement les dernières affaires, celles qui provoqueront sa

PHOTOS : TALLANDIER / BRIDGEMAN IMAGES ; ALBERT HARLINGUE / ROGER-VIOLLET

PREFECTURE DE POLICE.

DIRECTION
de la
POLICE JUDICIAIRE.

Paris, le 4 Janvier 1934.

C I R C U L A I R E.

Il y a mandat d'arrêt en date du 28 décembre 1933 de Monsieur le Juge d'Instruction de BAYONNE contre le nommé STAVISKY, Sacha, né le 20 novembre 1886 à SOBODKA (Russie), dit ALEXANDRE, Serge, dit SOITEL.

SIGNALEMENT:

Taille: 1 m 73,
Cheveux châtain moyen,
Visage rasé, teint clair,
Corpulence svelte,
Point cicatriciel à 0 cm 5 au-d
du nez;(sur le dos du nez);
Point cicatriciel à 1 cm au-des
du nez.

Rechercher très activement cet
de découverte du recherché lui-même où d'
susceptible d'orienter les recherches, a
Monsieur le Directeur de la Police Judic

LE DIRECTEUR DE LA POLICE JUDICIAIRE

Xavier GUICHARD.-

DR

"Le Vieux Logis", à Chamonix. Le lieu du drame.

chute. Les Crédits municipaux d'Orléans, puis de Bayonne, et l'affaire des *« bons hongrois »*…

La structure des affaires de Stavisky est toujours la même: une pyramide de Ponzi où les derniers investisseurs paient pour le remboursement des premiers. Valable tant que des gens continuent à investir dans ses valeurs frelatées (ici, les bons de caisse). Faisable tant que les complicités, les compromissions et les protections sont actives… et au rendez-vous! Rendez-vous donc à Orléans, d'abord. À Bayonne ensuite. Et la carambouille hongroise (les optants hongrois).

"Stavisky se suicide d'un coup de revolver qui lui a été tiré à bout portant"

Pour faire court, il s'agit de gager dans des monts-de-piété provinciaux des valeurs (bijoux ou diamants pour l'essentiel) issu du passage de vrais ou de soi-disant déposants en difficulté, et de les faire estimer très au-delà de leur valeur. Pour les vraies pierres, on les fait copier et on laisse les imitations chez *« ma tante »*. Une fois le crédit municipal ainsi doté, il peut émettre de faux bons de caisse (65 millions à Orléans). Dénoncé, l'escroc doit rembourser les grugés en catastrophe… et y parvient. À Bayonne, même procédure, et là, jusqu'à 239 millions de francs (plus de 190 millions d'euros 2024). Pour ce faire, il corrompt les fonctionnaires chargés des établissements de prêts sur gages, les autorités préfectorales, les juges chargés de la constitution des procédures, la direction de la police judiciaire, les politiques, du conseiller municipal jusqu'à nombre de ministres radicaux.

En ce qui concerne les bons hongrois, il s'agit d'indemnisations destinées aux gros propriétaires terriens de l'ancien empire qui n'ont pas voulu renoncer à la nationalité hongroise mais dont les terres sont situées dans les nouveaux pays issus des traités de la Première Guerre mondiale. Stavisky les achète sur place très au-dessous de leur valeur et essaie de les négocier auprès d'institutions françaises. Mais il se heurte au refus des ministères du Travail, des Affaires étrangères et des Finances d'autoriser ces opérations: 500 millions d'obligations lui restent sur les bras. M. Alexandre se retrouve en outre contrôlé et dévoilé à Bayonne. La machine judiciaire se met en branle, et là, pas de relations pour en enrayer la marche. Un mandat d'amener est émis fin décembre 1933. L'aigrefin fuit. L'étape suivante est en altitude, où se dénouera le drame.

Stavisky inanimé, une plaie profonde à la tempe droite, un pistolet crispé dans sa main. Il était encore vivant.

8 janvier 1934, donc. Il est maintenant près de 16 heures, le commissaire Charpentier (ayant renoncé à son rôle de touriste voulant louer le chalet), accompagné du gendarme Brun, entre dans la maison, rejoint l'inspecteur Le Gall qui faisait la vigie, et se dirige vers la porte fermée. Il essaie de la forcer, sans succès. Une voix vibrante de peur parvient de l'autre côté de la porte: *« Qui est là? »* Alors, le flic heurtant le battant à coups de poing: *« Allez, ouvrez! Police! La maison est cernée… »* Un coup de feu. On essaie de forcer la porte, mais le panneau tient bon. Il faudra passer par la porte-fenêtre qui donne sur l'extérieur. Épaulé par les autres gendarmes de la brigade de Chamonix, le commissaire Charpentier brise, affirme-t-il, la vitre et trouve Stavisky inanimé, une plaie profonde à la tempe droite, un pistolet crispé dans sa main. Il était encore vivant. *Le Populaire* (socialiste) du 10 janvier écrira même: *« Pendant une heure et demie, le malheureux aigrefin a agonisé sous les yeux des flics. »* Finalement conduit à l'hôpital de Chamonix, le bel Alexandre décédera exsangue au milieu de la nuit. Emportant avec lui une part du secret de ses obligés et comparses politiques. La scène de crime est nettoyée au galop… trop vite!

Ce travail bâclé laisse de nombreuses interrogations:

– Pourquoi, lors de son inspection du chalet, a-t-il fallu près d'une heure au commissaire et à l'inspecteur avant de se décider à requérir des ordres de Paris, malgré la certitude que Stavisky s'y trouvait et qu'il disposait d'un mandat d'amener?

– Pourquoi le commissaire a-t-il expédié pendant vingt minutes l'inspecteur et le propriétaire dans la minuscule cave, restant seul face à la porte du reclus?

– Pourquoi alors que la blessure est à la tempe droite, l'inspecteur Le Gall a-t-il dû arracher l'arme, ce dont il ne démordra ➤

Conseiller Prince : la curieuse victime du convoi 4 805

Impliqué dans l'affaire Stavisky, Albert Prince, conseiller à la Cour de cassation, affirmait détenir des documents prouvant la corruption de certains juges. Meurtre ou suicide ?

20 février 1934, la nuit, arrivée au dépôt chemins de fer de Périgny, près de Dijon (Côte-d'Or). Le machiniste du convoi de marchandises 4 805 découvre des lambeaux de tissu dans la timonerie de ses freins ainsi que de la matière cervicale sur le crochet d'attelage avant.

La nuit brouillardeuse et glaciale est loin d'être achevée. Les gardes-voies de la compagnie PLM inspectent les rails : à proximité de la Combe-aux-Fées, ils découvrent un corps mutilé, supplicié, décapité. Un corps qui, selon l'avis des gardes-voies, n'est pas *« dans la position habituelle des gens écrasés par un train. Il est couché sur le ventre, entre les rails, dans le sens de la longueur* [...] ».

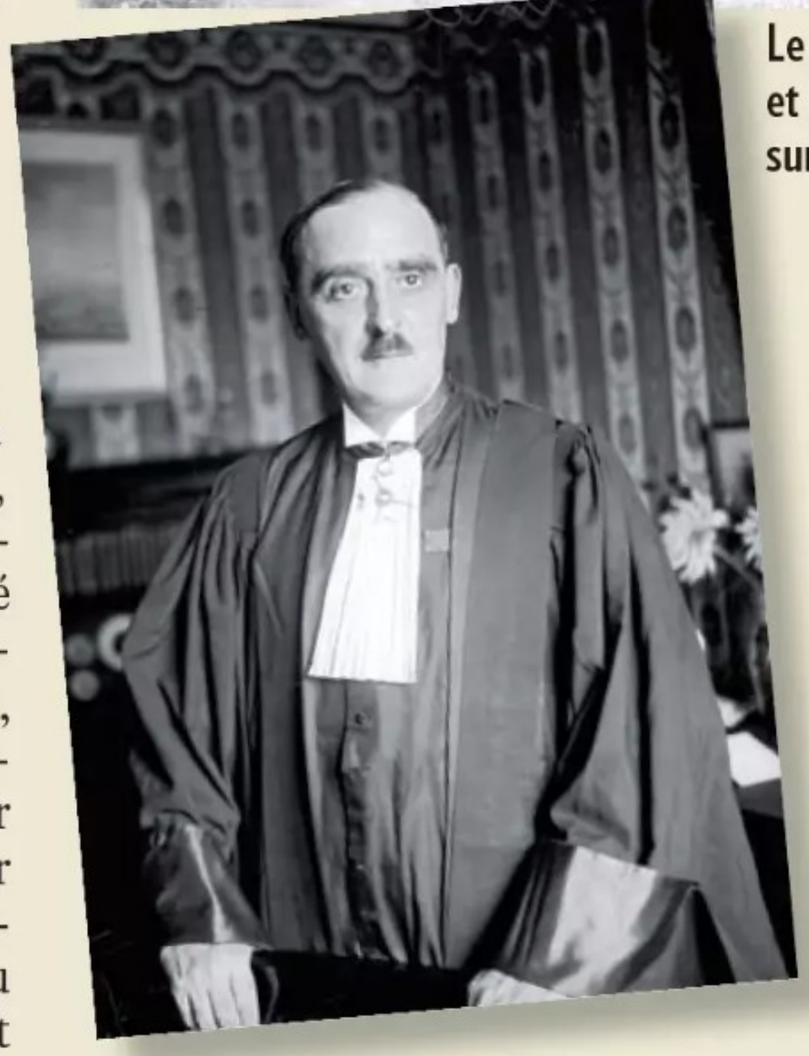

Le conseiller Prince (à gauche) et l'enquête judiciaire sur la motrice qui l'a heurté.

Suicide, puis assassinat, politique, puis crapuleux...

Cette première bizarrerie sera bientôt suivie, après l'inspection des gendarmes, de deux autres, essentielles à l'enquête : un couteau à cran d'arrêt à la lame à moitié couverte de sang ; et un porte-documents contenant une convocation, pour la veille, de la victime au cabinet du premier président de la cour de Cassation — convocation pour exposer les preuves qu'il détiendrait de faits de corruption au Palais expliquant que Stavisky ait pu échapper aussi longtemps à un jugement —, ainsi qu'un billet de retour de Dijon à Paris, toujours pour la veille et non utilisé. Plus tard, le Parquet découvrira que le conseiller avait été attaché à un rail par la cheville au moyen d'une corde.

Certains pensent à un suicide, mais tout de suite pour les magistrats de Dijon, il s'agit d'un crime. Avec guet-apens. Il apparaît, en effet, que le conseiller Prince a été attiré à Dijon par un appel mensonger sur l'état de santé de sa mère.

« M. Prince a été assassiné, déclarera même le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut. *C'est à croire qu'il existe une véritable mafia qui se charge de faire disparaître ceux qui en savent trop long ou qui veulent se mêler de leurs affaires... »*

Malgré ces déclarations fracassantes venues du plus haut niveau, le mystère demeure. Police et Justice se mettant des bâtons dans les roues pencheront vers le suicide, puis l'assassinat, puis l'assassinat politique, puis crapuleux, puis de nouveau vers le suicide. La presse antigouvernementale ne décrochera jamais d'une implication du Palais dans ce qui, pour elle, est un meurtre. En s'affrontant, les tenants des versions antagonistes attiseront encore les fractures qui scindent le pays depuis des années et se prolongeront jusqu'à la défaite de 1940, laquelle provoquera la fin de la IIIe République. **Y. L. B.**

PHOTOS : ROGER-VIOLLET / ROGER-VIOLLET ; LAPI / ROGER-VIOLLET

COLLECTION ROGER-VIOLLET / ROGER-VIOLLET

Le 6 février 1934, place de la Concorde, à Paris.

pas, de la main agitée de tressautements convulsifs du moribond… mais de sa main gauche?

– Comment se fait-il que le tir (horizontal si on observe l'orifice de sortie) à la tempe de Stavisky (qui mesurait 1,80 mètre) ait atteint le mur 50 centimètres au-dessous?

– Comment se fait-il qu'un homme bien découplé tombant de toute sa hauteur ne provoque aucun bruit?

– Qu'a bien pu faire, pendant tout ce temps, le deuxième inspecteur (Girard), dont on ne relate aucune action cet après-midi-là?

– Pourquoi la police a-t-elle laissé Stavisky agoniser deux heures avant de l'envoyer à l'hôpital (moderne) de Chamonix, à deux kilomètres de là?

– Pourquoi le rapport du légiste a-t-il été corrigé après avoir été rédigé, correction tendant à affirmer un suicide?

– Pourquoi, à la Chambre, à Paris, la nouvelle du suicide du bel Alexandre courait-elle déjà les couloirs une heure et demie avant les faits?

– Pourquoi, entrant dans la chambre tragique le lendemain, la femme de Stavisky affirmera, avant de se rétracter, avoir vu deux douilles?

– Qu'est devenu le Browning 6.35 de l'affairiste?

– Et, le plus troublant, comment se fait-il que les coulures sanglantes le long de son visage ne partent pas dans la même direction, accréditant, selon l'éminent professeur de pathologie Martel, l'idée de deux tirs… et donc de l'assassinat?

Parmi toutes les théories, une semble séduisante: Alexandre a bien tenté de se suicider, debout, mais il se serait raté; l'inspecteur dont on n'a pas trace des actions, brisant la vitre, serait entré dans la pièce et aurait "terminé" le suicide sur un corps déjà affalé. D'où le corps déplacé, l'impact à la mauvaise hauteur dans le mur, les deux douilles, le sang à géométrie variable…

À la Chambre, à Paris, la nouvelle du suicide courait déjà les couloirs… une heure et demie avant les faits!

"À bas les voleurs! À bas les assassins!"

Les Français — députés compris —, sont réticents *« à croire à la version du suicide »*, selon une note de police. Pour les plus engagés d'entre eux, Jeunesses patriotes de Pierre Taittinger, Camelots du roi de Maxime Real del Sarte, Solidarité française de François Coty… voire communistes et certains socialistes, ce suicide masque un crime masquant lui-même la corruption des élites politiques de la IIIe République. Stavisky aurait donc été éliminé par ceux que Léon Daudet nommait à la une de *L'Action française* les *« stavisqueux »*. Le compte à rebours avant une crise majeure de régime est lancé. *« Après les voleurs, les assassins »*: la une de *L'Action française* affirme haut et fort le meurtre pour protéger le régime.

6 février 1934, la foule se presse aux alentours de la Chambre des députés et place de la Concorde. Un vent de fronde souffle sur Paris. Corentine Gourland, femme de chambre à l'hôtel de Crillon, au nord-ouest de la place, arpente les coursives du bâtiment. Un coup de feu claque. Tir de sommation d'un officier des gardes mobiles? Certains l'affirmeront. La jeune femme s'effondre. Elle est la première des 17 victimes, de droite ou de gauche, de cette soirée d'émeute qui vit Paris submergé par le fer et par le feu. Sans compter les 12 autres dans les jours qui suivirent. Le compte à rebours de la chute de la IIIe République à l'issue de la défaite contre l'Allemagne est lancé. ●

LE MANUEL DU PARFAIT ESPION.

COÉDITION GRÜND/TOE (THE ORIGINALS EDITIONS)

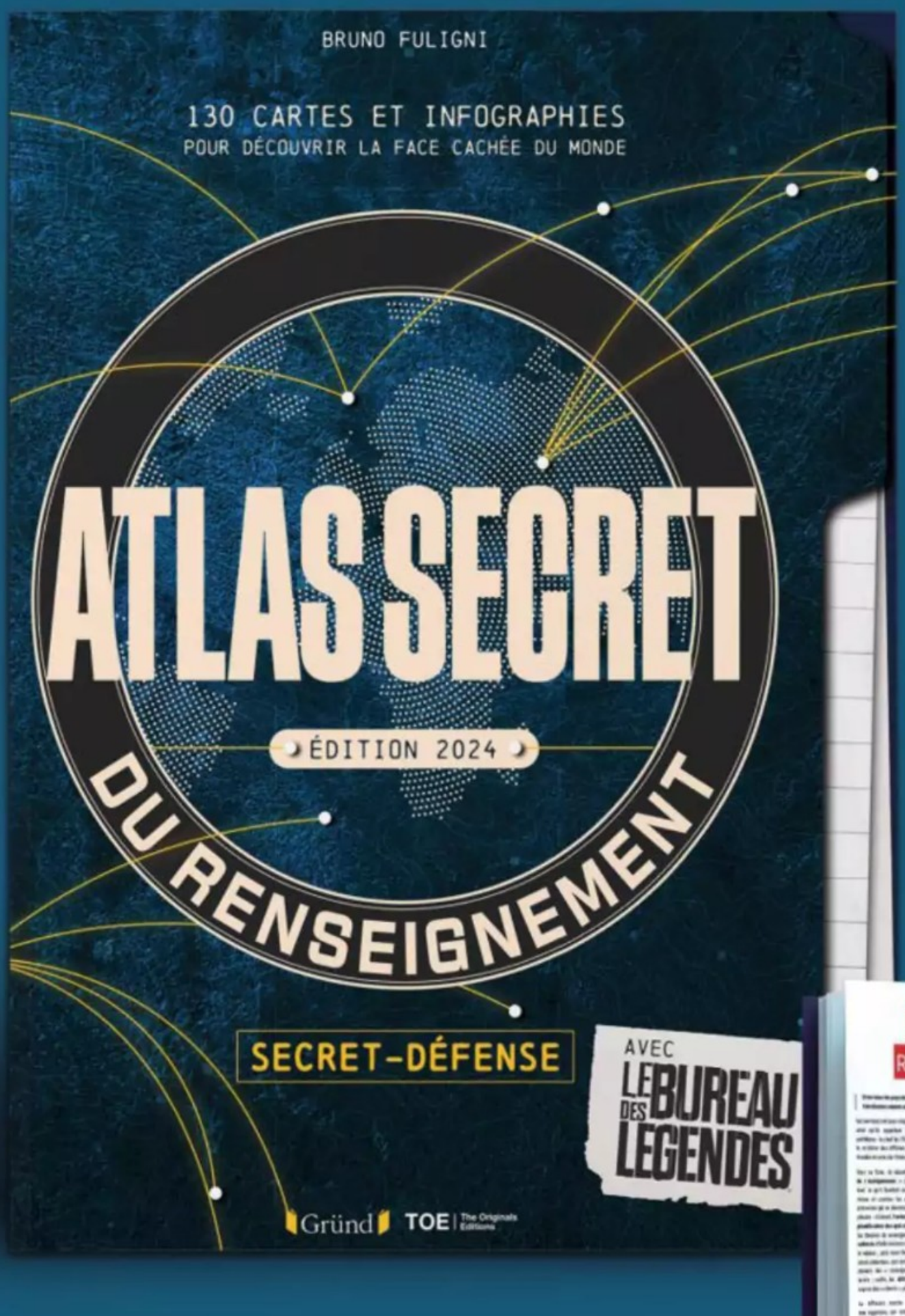

Format : 20,5 x 26,4 x 3 cm – 248 pages

Atlas secret du renseignement

En 130 cartes et infographies, dans cet atlas, l'auteur, Bruno Fuligny, haut fonctionnaire, écrivain, historien, maître de conférences à Sciences Po, nous donne les clés d'un univers opaque et fascinant, dont les pièges et les faux-semblants recouvrent des enjeux stratégiques. Comment s'organisent les services et comment en faire partie ? Quels sont les points chauds du globe et les vulnérabilités des grands États ? Où se trouvent les bases secrètes, les camps d'entraînement, les enceintes les plus sécurisées de la planète ? Comment se préparer à une mission clandestine, franchir les frontières en changeant d'identité, trouver des armes et des mercenaires. Le renseignement est partout, de l'informateur de base aux logiciels espions qui scrutent notre quotidien. Véritable manuel pratique, cet atlas révèle tout ce qu'il faut savoir pour intégrer le monde du renseignement !

32,95 €

COMMANDEZ SUR BOUTIQUE.VALEURSACTUELLES.COM

Expédition uniquement en France métropolitaine. Aucun envoi à l'étranger et DOM TOM. Visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles.

Georges et Claude Pompidou en 1968.

GIOVANNI CORUZZI / BRIDGEMAN IMAGES

Affaire Markovic : crime, sexe, et politique

Retour sur l'une des plus retentissantes affaires criminelles de la Ve République, jamais résolue, qui vaudra au futur président Georges Pompidou d'être victime des pires rumeurs et à Alain Delon d'être placé en garde à vue.

Par Arnaud Folch

1er octobre 1968. Le jour se lève sur la petite commune d'Élancourt (Yvelines). Un ferrailleur gare sa fourgonnette devant la décharge publique du lieu-dit La Cavée-du-Roi. Soudain, celui-ci aperçoit un "paquet" resté coincé par la végétation à quelques mètres du fond. Il l'ouvre. Vision d'horreur : dans une housse, le corps en voie de putréfaction d'un homme au visage défoncé !

Ce qui a débuté comme un banal fait divers va devenir l'une des affaires les plus retentissantes de l'après-guerre : huit ans d'instruction, 500 000 pages de cotes judiciaires, des dizaines de personnes auditionnées, dont une pléiade de truands et de stars. Avec, pour couronner le tout, l'implication d'un futur président de la République, de sa femme, et de tout, ou presque, de ce que le pouvoir gaulliste finissant agite d'hommes de pouvoir et d'hommes de main…

Le corps est en effet aussitôt identifié grâce à ses empreintes digitales: Stefan Markovic, 31 ans, ancien secrétaire et garde du corps d'Alain Delon. Les deux hommes sont restés si liés que ce Yougoslave au lourd passé judiciaire vivait à demeure chez l'acteur, dans son hôtel particulier de l'avenue de Messine, à Paris (VIIIe). Selon le médecin légiste, Markovic a été abattu d'*« une balle de .6, 35 mm tirée dans la nuque »*. Le crime remonterait à la nuit du 22 septembre, date à laquelle il a été aperçu une dernière fois à 19 heures, sortant de chez Delon pour s'engouffrer dans un taxi. Interrogé pour la première fois par les enquêteurs le 8 octobre, durant le tournage du film *La Piscine*, l'acteur assume en bloc cette sulfureuse amitié, comme il le fera plus tard dans *L'Express*: *« Stefan*, dit-il, *était avant tout mon ami.* [...] *Je l'ai sorti de prison* [...]. *J'ai eu peur qu'il retourne à la Santé, alors je lui ai trouvé du travail, un logement... »* L'acteur nie en revanche toute implication dans ce scénario tragique, avec lequel il n'a, répète-t-il, *« strictement rien à voir »*.

Des rumeurs de photos compromettantes

Chargé du dossier, le SRPJ de Versailles reste cependant d'autant plus sur sa piste qu'il dispose de trois lettres rédigées par Markovic, qui, toutes, accablent Delon. Ainsi de ce courrier adressé à son frère Alexandre le 20 septembre, deux jours avant son assassinat: *« Si quelque chose "m'arrivait"*, écrit-il, [...] *cela ne peut être qu'un coup monté. Qui? Je te cite les coupables: la famille dans laquelle je vis et certainement AD* [initiales d'Alain Delon, NDLR] *»* — lequel est décrit comme *« un homme faible d'esprit et malade* [...] *qui se soumet à toute personne dont le caractère est plus fort que le sien »*.

Autre *« responsable »* cité par Markovic: *« François Marc-Antony, Corse boiteux, gangster, etc. »* Il s'agit, en réalité, de François Marcantoni, 48 ans, dit *« Monsieur François »*, un ex-caïd du milieu, officiellement retraité, vivant à 34 kilomètres de la décharge d'Élancourt. Delon et le truand, devenus proches, ont lié connaissance en 1953, par le biais du frère de Marcantoni, tenancier d'un bar à Toulon où le futur acteur, alors militaire, avait ses habitudes.

Selon Emmanuel Haymann, auteur d'*Alain Delon, splendeur et mystères d'une superstar* (Favre, 1998), se noue aussitôt entre les deux hommes *« une fascination réciproque »*: *« Delon rêvait sa vie dans les récits de mauvais garçons et le truand trouvait dans cet adolescent la même impatience inquiète qui l'avait tenaillé naguère. »* Depuis sa sortie de prison pour un hold-up, en 1959, Marcantoni a repris contact avec Delon, devenu comédien, et les deux hommes se fréquentent assidûment. *« Monsieur François »* est *« mon ami, et il le restera quoi qu'il advienne »*, confirme-t-il dans *Le Nouvel Observateur* (devenu *Le Nouvel Obs*). Soupçonné de complicité d'assassinat, le truand sera incarcéré onze mois. Selon les rumeurs circulant alors, Delon, jaloux de la relation qu'entretenait sa femme Nathalie avec Markovic, l'aurait fait liquider via un comparse de Marcantoni...

Très vite, pourtant, l'affaire va prendre une autre dimension avec l'entrée en scène de Georges Pompidou, ancien Premier ministre du général de Gaulle (avril 1962-juin 1968) et grand favori pour lui succéder. Les perquisitions menées dans la chambre du garde du corps assassiné font apparaître carnets annotés et photos compromettantes. Pour les enquêteurs, pas de doute: Markovic organisait des "parties fines" avant de se livrer au chantage sur certains participants. Au début, nulle connexion avec la politique. C'est le showbiz seul qui est cité. En plus de Delon, auditionné à plusieurs reprises, et même gardé à vue le 25 janvier 1969, un véritable défilé de stars est convoqué par la police: Mireille Darc, Nicoletta, Sylvie Vartan, Marie Laforêt, Guy Béart, Jean-Pierre Melville...

Mais ce n'est rien à côté de la véritable "bombe" que livre *Le Figaro*: en plus de ces derniers serait en effet impliquée *« la femme d'un ancien membre du gouvernement »*. Claude Pompidou, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a été notamment mise en cause par un certain Boris Akov, voyou yougoslave ami de Markovic, entendu le 30 octobre par les enquêteurs alors qu'il purgeait une peine pour vol et détention d'armes. Avant de se rétracter un an plus tard, celui-ci atteste, sur procès-verbal, de sa participation à plusieurs *« partouzes »* dont son acolyte et lui prenaient de discrets clichés.

Et de citer l'une de ces soirées à Montfort-l'Amaury (Yvelines), où il dit avoir aperçu *« une*

1

C'est, en tonnes, le poids du dossier de l'affaire Markovic, conservé depuis 1976 dans les coffres-forts du tribunal de Versailles.

femme blonde de 40 à 45 ans, de grande taille, au nez prononcé ». Au petit matin, Markovic le prend par le bras: *« Tu dis rien. La grande blonde, c'est Madame Premier ministre! »*

Bien que sujet à caution, le témoignage fait mouche en raison des liens étroits, là encore, qu'entretient le couple Pompidou avec Delon — en compagnie duquel l'ancien Premier ministre a notamment participé à plusieurs parties de poker. Mais alors que les noms de Claude et Georges Pompidou circulent déjà sous le manteau, ce dernier n'est au courant de rien. Bien qu'immédiatement alertés, ni Maurice Couve de Murville, son successeur à Matignon, ni Raymond Marcellin, le ministre de l'Intérieur, ni René Capitant, le garde des Sceaux — qui s'esclaffe en apprenant la nouvelle — n'ont daigné le prévenir.

À l'origine de la rupture de Gaulle-Pompidou

Le premier, chef de file des gaullistes historiques, et le dernier, patron des gaullistes de gauche, sont, il est vrai, unis dans la même détestation de Pompidou, partageant le même intérêt à laisser se propager la rumeur. Explication signée Roger Faligot et Jean Guisnel dans *Histoire secrète de la Ve République* (La Découverte, 2006): *« Les gaullistes historiques lui reprochent d'avoir passé l'Occupation à enseigner* [...] *et les gaullistes de gauche lui en veulent* [...] *de ne pas croire au dogme gaullien de la participation. Les frères ennemis sont donc d'accord pour chasser l'intrus. »*

Dans l'ombre, réseaux et hommes de main s'agitent contre le "faux héritier" du Général. Proche de Charles Pasqua, à l'époque dirigeant du SAC (Service action civique, la "police parallèle" gaulliste, *lire page 100*), le futur préfet Jean-Charles Marchiani, alors agent du SDECE (l'ancêtre de la DGSE), se montre particulièrement actif. Alors qu'il s'agit de montages grossiers, il verse officiellement au dossier des *« photos libertines »* fournies par une *« informatrice »*. Dont l'une, citée par Jean-Pax Méfret dans *La Sale Affaire Markovic* (Pygmalion, 2007), représenterait le Yougoslave au côté de *« la femme de l'ancien Premier ministre »*.

Ce n'est qu'à la mi-novembre 1968 que Pompidou est enfin informé. *« Il faut que vous sachiez quelque*

GIOVANNI CORUZZI / BRIDGEMAN IMAGES

Alain Delon sortant du palais de justice de Versailles, en 1968. À gauche, Pompidou, Premier ministre, et de Gaulle en 1966.

chose que personne n'ose vous dire: la femme dont tout le monde parle, c'est votre épouse », lui avoue l'un de ses collaborateurs. « *On imagine mes réactions, elles furent violentes*, témoignera Pompidou dans son livre posthume *Pour rétablir une vérité* (Flammarion, 1982). *Je ne pensais qu'à ma femme, j'imaginais son drame et, je l'avoue, je craignais le pire.* » L'après-midi même, il réunit sa garde rapprochée, dont Marie-France Garaud et Michel Jobert. Le temps presse d'autant plus que ses adversaires font circuler un nouvel élément "à charge" contre le couple: leur maison de campagne d'Orvilliers n'est située qu'à 33 kilomètres de la décharge d'Élancourt, et à 16 de Goussainville, où vit Marcantoni. Suffisant selon certains, écrit Emmanuel Haymann, pour bâtir le scénario suivant: « *Delon a tué Markovic chez les Pompidou, et les trois ont demandé à Marcantoni de se débarrasser du corps.* »

Grâce à sa combativité, mais aussi à l'invraisemblance de certains témoignages et documents, l'ancien Premier ministre sera lavé de tout soupçon. Mais il n'oubliera jamais ceux qui « *lui ont manqué* », et dont les noms figureront jusqu'à sa mort dans un petit carnet toujours présent dans sa poche. De même ne pardonnera-t-il pas à de Gaulle son long silence. Le Général consentira certes à le recevoir à deux reprises, puis à inviter le couple à dîner afin de lui marquer son soutien. Trop tard, et surtout trop peu, pour Pompidou, qui en dressera l'amer constat: « *Ainsi le Général lui-même, qui connaissait ma femme depuis si longtemps, n'avait pas tout balayé d'un revers de main…* »

Pompidou en profitera pour s'émanciper. Début 1969, à Rome, puis à Genève, il brise la sacro-sainte "omerta" sur la succession de De Gaulle (dont le mandat doit prendre fin en 1972). « *Je serai candidat à une élection à la présidence de la République lorsqu'il y en aura une* », annonce-t-il ainsi dans la capitale italienne. Puis, le chef de l'État ayant démissionné après la victoire du "non" au référendum sur la décentralisation (27 avril 1969), Pompidou sera élu haut la main la même année lors du scrutin anticipé de juin.

Delon ne subira pas davantage de contrecoup de l'affaire Markovic sur le cours de sa carrière. Reste un mystère, jamais éclairci. Selon Marcantoni, « *il n'y a que trois personnes qui connaissent la vérité: Dieu, moi, et Delon* ». Les deux derniers étant aujourd'hui décédés, peu de chance, non plus, que le premier s'exprime sur le sujet… ●

"Je ne pensais qu'à ma femme, j'imaginais son drame et, je l'avoue, je craignais le pire."

Georges Pompidou dans Pour rétablir la vérité.

KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

Gabrielle d'Estrées, la "presque reine" éliminée ?

La mort subite dans d'atroces convulsions, en 1599, de la favorite d'Henri IV, qui s'apprêtait à l'épouser, fut-elle provoquée ? C'est l'avis de Sully et, plus tard, de Michelet. Pas celui des médecins.

Par Alfred Lévy

Ses yeux étaient de couleur céleste et si luisants qu'on eût difficilement pu juger s'ils empruntaient du soleil leur vive clarté, ou si ce bel astre leur était redevable de la sienne: ainsi débute le portrait de Gabrielle d'Estrées dans un roman anonyme intitulé *Adventures de la Cour de Perse* (1629). Henri IV tombe immédiatement sous son charme lorsqu'il la rencontre, en 1590. Elle a alors 17 ans. Lui, vingt de plus.

Si le *« Vert Galant »*, étiquette oblige, marie en 1592 Gabrielle à Nicolas d'Amerval (une union qui durera moins de trois ans, l'époux étant taxé d'impuissance), la passion dévore le monarque: *« Croyez, ma chère souveraine, que l'amour ne me violenta jamais tant qu'il fait »*, lui écrit-il, par exemple, le 10 février 1593.

Libre, elle est faite marquise de Montceaux, puis duchesse de Beaufort, donnant trois enfants au roi. Une célèbre et mystérieuse toile, représentative de l'école de Fontainebleau, dont l'auteur demeure inconnu, peinte à la fin du XVIe siècle et conservée au Louvre, montrant Gabrielle d'Estrées et une de ses sœurs figure une scène de bain avec deux femmes nues à la peau de porcelaine *(ci-contre)*. À gauche, celle qui est vraisemblablement la duchesse de Villars pince le sein de Gabrielle, une allégorie de sa maternité qui indique l'allaitement à venir d'un des enfants naturels du roi. Par ailleurs, la favorite tient du bout des doigts une bague que beaucoup voient comme l'anneau du couronnement d'Henri IV, qu'il lui avait offert deux mois avant sa mort en guise de promesse de mariage.

"Gabrielle d'Estrées et sa sœur, la duchesse de Villars, au bain" (anonyme, fin XVIe siècle).

Et c'est là que le bât blesse : celle que le peuple et les satiristes surnomment *« la duchesse d'Ordures »* n'est guère en odeur de sainteté. Que ce soit auprès du pape Clément VIII — qui freine des quatre fers pour annuler le mariage du roi avec Marguerite de Valois, épousée en 1572 — ou de l'aristocratie, que les Guise, ennemis jurés de Gabrielle d'Estrées, montent contre le couple. Même son ministre Sully, lorsqu'il apprend ses projets matrimoniaux, prévient : *« Outre le blâme général que vous pourriez encourir et la honte qu'un repentir vous apportera lorsque les bouillons d'amour seront attiédis, je ne puis imaginer nul expédient plus propre à développer les intrigues, embarras et prétentions qui surviendront à cause de vos enfants. »* Les pamphlets circulent, violents : *« Mariez-vous de pardieu, Sire/Un héritier est tout certain/ Puisqu'un peu de plomb et de cire/Légitime un fils de Putain »*, peut-on lire sur un libelle de la toute fin du XVI[e] siècle, alors qu'Henri IV est de plus en plus pressé d'épouser son aimée.

AKG-IMAGES

“Personne n'avait l'idée que ce mal fût naturel ; beaucoup disaient : ‘C'est le diable !’”

Jules Michelet

Gabrielle d'Estrées n'en restera pas moins pour l'éternité la *« presque reine »*. En pleine santé jusque-là, celle-ci meurt en effet soudainement — et, accuseront aussitôt certains, fort opportunément…

La bouche en feu après un citron givré

Dînant chez l'un des proches du roi, le financier Sébastien Zamet, le 7 avril 1599, un citron givré lui brûle la bouche. Elle est prise de douleurs violentes et succombe le 10, dans d'affreuses convulsions, le visage noirci, après saignements et autres lavements dûment administrés. La thèse de l'empoisonnement (du poison introduit dans le citron) est notamment défendue par Sully qui pourtant, on l'a dit, ne l'appréciait pas, mais aussi, plus tard, par l'historien Jules Michelet qui écrivit : *« Personne n'avait l'idée que ce mal fût naturel ; beaucoup disaient : “C'est le diable !” »*

Même s'ils étaient nombreux à souhaiter sa mort pour éviter une mésalliance, il est plus probable que la favorite, enceinte du quatrième enfant du roi, fut victime d'éclampsie (une sorte d'épilepsie paroxystique provoquant une crise convulsive généralisée chez une femme enceinte dans un contexte d'hypertension liée à la grossesse) qui évoque les symptômes d'un empoisonnement. *« Céphalalgie, vertige, éblouissements, suffocations, perte de la vue et des sens, perte de la connaissance et mort dans le coma, il nous semble retrouver toutes les phases d'un état pathologique bien connu aujourd'hui, nous voulons parler de l'éclampsie »*, écrit ainsi Marc Robert dans *Les Empoisonnements criminels au XVI[e] siècle*, sa thèse en médecine soutenue en 1903. Ajoutant que *« les résultats de l'autopsie ne vont pas contre cette hypothèse puisque les médecins trouvèrent le fœtus mort depuis le début de la maladie de sa mère et qu'il est bien établi que ce fait est courant dans les cas très graves comme celui que présenta Gabrielle d'Estrées »*. Au départ terriblement affligé, le roi se consolera cependant rapidement, quelques semaines plus tard, dans les bras d'Henriette d'Entragues. ●

Représentation de la Vierge à l'Enfant sous les traits d'Agnès Sorel, par l'atelier de Jean Fouquet (1450).

Agnès Sorel, la favorite empoisonnée

La flamboyante et influente maîtresse de Charles VII, Agnès Sorel (1422-1450), est morte d'une surdose de mercure. Erreur médicale ou crime ?

Par Sabine Dusch

10 000

C'est le dépassement minimal (10 000 fois plus, donc) de la dose thérapeutique de mercure ingérée par Agnès Sorel avant son décès, selon le médecin et paléontologiste Philippe Charlier, qui a analysé ses restes en 2005.

Février 1450, Jumièges (actuelle Seine-Maritime). Venue rejoindre Charles VII qui affronte les Anglais en Normandie, Agnès Sorel se meurt. Le roi est sur le point de gagner la guerre de Cent Ans, mais ce jour-là point de triomphe: à 28 ans, la flamboyante mère de ses trois *« bâtardes »*, enceinte d'un quatrième enfant, est transfigurée par une violente agonie, dévorée par l'ascaridiose (vers intestinaux).

« Charles VII, torturé d'angoisse, retrouve les insomnies, les tourments du temps où il n'était que le "Roitelet sans royaume" *»*, relate Jeanne Bourin dans *La Dame de Beauté* (La Table ronde, 1982). Agnès accouche d'un enfant qui ne survivra pas. Puis décède le 9 février, à l'issue d'un inefficace traitement.

Soupçons à la cour du roi

Maladie, erreur médicale ou assassinat? *« Très vite, on va s'interroger sur cette mort subite*, rappelle Michel Benoit dans *Les Morts mystérieuses de l'Histoire* (Eyrolles, 2016). *En moins de deux jours, la maîtresse du roi a été emportée et cela paraît plus que suspect. »*

Avril 2005. Après analyse des restes d'Agnès Sorel, le diagnostic toxicologique rendu par l'équipe du Dr Philippe Charlier, paléontologiste, constate l'absence d'arsenic mais un taux de mercure élevé: *« Quarante-huit à soixante-douze heures avant de mourir, elle a consommé 10000 à 100000 fois la dose thérapeutique. Soit elle a été empoisonnée, soit c'est une erreur de dosage, soit elle-même a forcé la dose et c'est un suicide. »*

C'est en 1440 que Charles VII croise Agnès pour la première fois. Le coup de foudre est immédiat. *« C'est la plus belle créature que j'ai vue de ma vie! »*, s'emballe-t-il, l'imposant d'emblée comme dame de compagnie de la reine, Marie d'Anjou. Pendant sept ans, le souverain la couvre de bijoux, de seigneuries. *« Une maîtresse élevée au rang officiel de favorite, ce n'était pas seulement une nouveauté*, relève François-Frédéric Steenackers dans *Agnès Sorel et Charles VII* (1868); *c'était une révolution, qui, comme toutes les révolutions, ne pouvait se produire sans laisser des indignations et des haines. »*

Grâce à sa favorite, le taciturne monarque retrouve une humeur joyeuse. Il lui faut toujours Agnès. À table, au lit, au conseil. Avec ses robes *« aux ouvertures de par-devant lesquelles on voit les tétons »*, elle donne l'image d'une France *« non plus dévote mais voluptueuse »*, écrit Philippe Erlanger dans *Charles VII* (Perrin, 1973). Conséquence: *« Le peuple maudissait la faiblesse du roi, haïssait* "la ribaude". » Dont l'influence ne cesse de s'affirmer… Reprochant à Charles VII de *« ne se soucier que de* [lui] *faire l'amour, et, mol et lâche, de ne tenir compte de son royaume »*, elle transformera le souverain. Pour l'historien Henri Martin, *« Agnès a exhorté le roi à surmonter sa paresse »* et c'est grâce à elle qu'il *« a enfin commencé à s'intéresser à son royaume »* .

La *« putain du roi »*, comme on la surnomme dans les faubourgs, compte bien des ennemis à la Cour. À commencer par le fils aîné de Charles VII, le futur Louis XI. Un jour de 1446, il la menace en hurlant: *« Cette fille est cause de toutes nos querelles, sa témérité mérite châtiment! »* À la suite de cet affront, le roi ira jusqu'à exiler son dauphin, qui ne reviendra qu'à la mort de son père (1461).

Demeurée sur place, la garde rapprochée du futur Louis XI sera rapidement soupçonnée de la mort de la favorite. Mais *« seul l'entourage proche d'Agnès avait pu lui faire absorber du mercure en de telles quantités, dont sa cousine Antoinette de Maignelais et son médecin Robert Poitevin »*, affirme Michel Benoit. Le redoutable homme d'affaires Jacques Cœur, argentier royal et proche de la mourante, présent lors de l'agonie, sera lui aussi soupçonné d'avoir pu l'empoisonner. Arrêté en juillet 1451, il reconnaîtra nombre de malversations mais réfutera cette dernière accusation, dont il sera blanchi.

Près du lit se tenait aussi, on l'a dit, l'ambitieuse Antoinette de Maignelais, cousine et nourrice des filles de la favorite. Les soupçons la visent d'autant plus que très vite c'est elle qui se retrouve à son tour dans le lit de Charles VII et devient sa favorite. Mais là encore, pas d'éléments probants.

Autre interrogation demeurée sans réponse: le médecin du roi, Poitevin, si prompt à clamer le décès par *« flux de ventre »*, a-t-il cherché à écarter toute rumeur? Ou a-t-il pu, lui-même, être l'empoisonneur (agissant pour un tiers, ou se trompant dans les dosages)? Le Dr Charlier, qui avait examiné les restes de la défunte en 2005, l'envisage sérieusement: *« L'empoisonnement*, dit-il, *a été confirmé, mais nul ne peut dire si celui-ci est volontaire ou non. Il semble exister un suspect idéal: Robert Poitevin, médecin du roi mais aussi médecin d'Agnès, et celui qui pouvait transformer de la drogue en poison. »* ●

AKG-IMAGES

Les fantômes de Ben Barka

L'ombre des barbouzes français et des services secrets marocains plane toujours sur l'enlèvement à Paris, en 1965, du chef de l'opposition à Hassan II. Dont on ne retrouvera plus jamais la trace…

Par Arnaud Folch et Alfred Lévy

Comme chaque année, la famille de Mehdi ben Barka, se rassemblera le 29 octobre, jour anniversaire de son enlèvement à côté de la *Brasserie Lipp*, boulevard Saint-Germain (Paris VI[e]), où une plaque murale lui est dédiée. Avec, soixante ans après, toujours les mêmes questions : qui sont les vrais commanditaires de son enlèvement et de son exécution ? Et qu'est devenu le corps de celui qui était alors, à 45 ans, l'opposant numéro un au roi du Maroc, Hassan II, père de l'actuel souverain Mohammed VI ?

Demeurée mystérieuse, l'affaire avait rebondi en 2007 avec la diffusion par Interpol de mandats d'arrêt internationaux — finalement bloqués par le parquet de Paris ! — visant quatre personnalités marocaines, ainsi que par les *« révélations »* de l'écrivain et ancien militaire Georges Fleury, affirmant avoir consulté un *« rapport de gendarmerie »* datant de 1966 affirmant que le cadavre de Ben Barka aurait été incinéré à Villabé (Essonne), non loin du lieu supposé de son assassinat.

Depuis, plus rien, ou presque, jusqu'à l'année dernière où le fils aîné de la victime, Bachir ben Barka, avait sollicité Mohammed VI et Emmanuel Macron à l'occasion de la visite au Maroc de ce dernier, leur enjoignant de *« prendre les décisions nécessaires pour que cette affaire sorte de l'impasse »*. Mais sans, une nouvelle fois, que rien ne bouge. Silence radio à tous les niveaux.

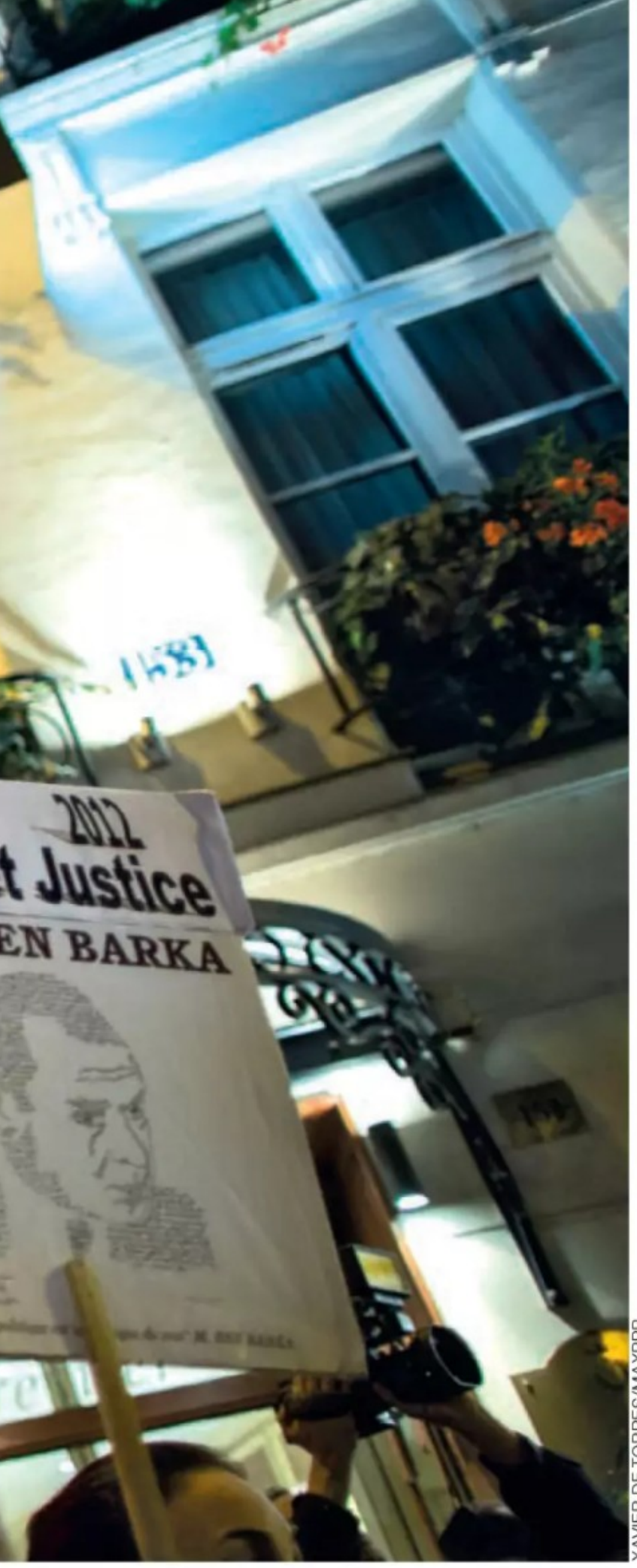

XAVIER DE TORRES/MAXPPP

Manifestation à la mémoire de Ben Barka, le 29 octobre 2012.

Un faux déjeuner de travail chez Lipp pour un film dialogué par Marguerite Duras.

Aujourd'hui en partie oubliée, *« l'affaire Ben Barka »* fit pourtant, à l'époque, l'effet d'une bombe par son caractère mystérieux, sa conclusion tragique, ses conséquences diplomatiques et le profil de ses protagonistes, personnalités de haut rang et authentiques truands.

Retour en arrière. Octobre 1965. Le général de Gaulle achève son premier mandat de président de la Ve République. Au Maroc règne Hassan II, qui a succédé quatre ans plus tôt à son père, Mohammed V. Bras armé du nouveau roi, le général Oufkir, ministre de l'Intérieur et directeur de la Sûreté, est un homme à poigne. Or cet ex-officier de l'armée française a un ennemi juré : Mehdi ben Barka, un ancien professeur de mathématiques au Collège impérial (où il a eu comme élève le futur Hassan II), devenu l'opposant numéro un du régime.

Fondateur, en 1959, de l'UNFP (Union nationale des forces populaires), l'homme sera accusé d'avoir fomenté un complot contre le roi. À la suite de représailles conduites par Oufkir, les principaux dirigeants du mouvement sont arrêtés, mais son chef parvient à s'enfuir du pays, où il sera condamné à mort par contumace en mars 1964. C'est alors que va commencer pour cet exilé devenu *« un éclatant commis voyageur en révolution »* (Jean Lacouture) un terrible compte à rebours mortel. Car si, pour l'écrivain marxiste René Gallissot, *« éliminer Ben Barka était devenu une exigence majeure dans la répression internationale des insurrections du tiers-monde »*, comme il l'écrira dans *Le Monde diplomatique*, c'est plus sûrement entre les seuls Paris et Rabat que se trouve la clé de sa disparition.

Un ancien de la Gestapo et du gang des Tractions avant

Premier temps, le 13 avril 1965 : Hassan II proclame une amnistie générale, se disant prêt à confier des responsabilités à Ben Barka. Deuxième temps, quelques jours plus tard : le beau-frère du souverain rencontre l'opposant à Francfort. Ben Barka se dit prêt à jouer le jeu et à rentrer au pays, mais à une condition : le limogeage du général Oufkir. Inacceptable pour ce dernier qui aurait alors décidé — en accord ou non avec le roi — de se lancer dans une chasse à l'homme dont l'issue — accidentelle ou préméditée — aboutira à la mort de Ben Barka…

Oufkir fait alors entrer en scène l'un de ses hommes de main, Larbi Chtouki (l'un des hommes visés par les mandats d'arrêt de 2007), adjoint de son bras droit, le commandant Ahmed Dlimi. Sa mission : tendre un piège à Ben Barka.

Pour cela, il va rentrer en relation avec un nommé Georges Figon, fils de bonne famille devenu taulard et activiste de gauche, habitué des bars de Saint-Germain-des-Prés où il a noué des relations avec plusieurs intellectuels, tel l'écrivain Marguerite Duras, mais aussi avec d'authentiques truands, dont Georges Boucheseiche, ancien de la Gestapo française et du gang des Traction avant de Pierrot le Fou, devenu (entre autres) patron de maisons closes au Maroc. Duras servira d'appât, Boucheseiche d'exécuteur des basses œuvres.

Apprenant le dessein des autorités marocaines concernant Ben Barka, Figon s'offre en effet, dans ➤

PHOTOS : DR (3)

Le général Oufkir et Georges Figon, deux des acteurs centraux de l'affaire.

un but lucratif, comme intermédiaire. Mais comment approcher l'opposant et l'attirer à Paris? Figon s'y emploie par le truchement d'une autre de ses relations, le journaliste Philippe Bernier, qui connaît bien l'exilé. Celui-ci accepte la proposition de Figon: il convie Ben Barka pour un déjeuner à Paris avec le cinéaste Georges Franju, travaillant sur un projet de film sur la décolonisation (intitulé *Basta!*), dont les dialogues seront confiés à Marguerite Duras. Figon, lui, se fait passer pour le possible producteur.

Deux "honorables correspondants" du SDECE

L'opposant marocain mord à l'hameçon. Rendez-vous est pris pour le vendredi 29 octobre 1965 à la *Brasserie Lipp*. Débarquant le matin même de Genève, Ben Barka, accompagné d'un proche, Thami el-Azemmouri, doit y rencontrer Franju, Bernier et Figon.

La rencontre n'aura jamais lieu.

Sur le trottoir, à quelques pas du restaurant, Ben Barka est interpellé par deux hommes. Récit signé Patrice Duhamel et Jacques Santamaria dans *La République abîmée* (Éditions de l'Observatoire, 2019): *« L'un d'eux lui montre son insigne de policier.* "Nous sommes chargés de vous conduire à un rendez-vous. Veuillez nous suivre s'il vous plaît." *Ben Barka est un peu étonné de cette intervention inopinée mais il pense à une nécessité de dernière minute visant à assurer sa sécurité. Après tout*, poursuivent les auteurs, *il est en France et c'est la police française. C'est ce qu'il fait comprendre d'un regard à Thami el-Azemmouri, que les policiers ont repoussé, et qui assiste au départ de son ami dans une 403 banalisée comme en utilise la police. »*

On ne le reverra plus.

Dans la voiture, quatre hommes encadrent Ben Barka. D'abord les deux (vrais) policiers qui l'ont

BEN BARKA, UN AGENT DE L'EST ?

En 2021, une enquête du journal britannique *The Observer* jette un pavé dans la mare. S'appuyant sur des documents déclassifiés, l'historien Jan Koura, de l'université Charles de Prague, y affirme que Ben Barka, sous le nom de code *« Cheikh »*, était depuis le début des années 1960 un agent de renseignement de la Tchécoslovaquie communiste. Son rôle: fournir des *« informations sur le Maroc »* ainsi que sur le *« contexte géopolitique »* des nombreux pays africains dans lesquels il voyageait (des activités américaines en Guinée-Équatoriale à la situation dans l'Algérie de Ben Bella). Ben Barka était réglé soit *« en cash »* (l'historien évoque un versement de 1000 francs en septembre 1961) soit *« en nature »* sous la forme d'invitations, avec sa famille, dans une station thermale de Tchécoslovaquie. Mais les services tchèques le soupçonneront d'être un agent double travaillant pour la CIA, voire pour Pékin — dont il aurait reçu la somme de 10000 dollars. A. L.

Quatre des truands ayant participé à l'opération : Georges Boucheseiche, Pierre Dubail, Julien Le Ny et Jean Palisse.

interpellé : l'inspecteur principal Louis Souchon, chef du groupe des stupéfiants à la Brigade mondaine, et son adjoint Roger Voitot. Puis le conducteur : Antoine Lopez, *alias « Savonnette »*, chef d'escale d'Air France à Orly et informateur du SDECE (l'actuelle DGSE, les services de renseignements français). Lors de son interrogatoire, celui-ci reconnaîtra avoir agi à la demande de Larbi Chtouki, déjà cité, l'homme de main du général Oufkir, et en avoir informé son officier traitant du SDECE, le colonel Le Roy-Finville — ce que ce dernier démentira. Assis à l'arrière à côté de Ben Barka, enfin, le quatrième homme est un gangster notoire : Julien Le Ny, dit *« Le Grand Dédé »*.

La 403 arrive à destination : Fontenay-le-Vicomte (Essonne), où les attend dans sa villa l'ex-gestapiste Boucheseiche, dont il apparaîtra qu'il est, lui aussi, un *« honorable correspondant »* du SDECE pour certaines missions au Maroc et en Algérie… Celui-ci s'envolera du reste pour Casablanca quelques jours plus tard. Autres personnes présentes : deux *« petites frappes »* comparses de Boucheseiche, Jean Palisse et Pierre Dubail, ainsi qu'un ancien membre du cabinet d'Oufkir, El-Ghali el-Mahi.

Selon le témoignage de Lopez, le chauffeur, deux autres hommes, et non des moindres, les auraient rejoints dans la villa le lendemain, après avoir atterri l'après-midi même à Orly : le général Oufkir et son adjoint le commandant Dlimi en personne !

Que s'est-il alors passé ? Selon Figon, qui en a fait le récit (mais qui est un affabulateur-né), Ben Barka aurait été sauvagement frappé par les truands, puis achevé au poignard par Oufkir. Avant que son corps ne soit transporté non loin, à Ormoy, chez Lopez…

Et *quid* du cadavre ? A-t-il été transporté, comme on le dira, dans une malle au Maroc et dissous dans

La tête de la victime transportée dans une malle au Maroc et dissoute dans l'acide ?

un bain d'acide ? Ou bien, selon une autre version, est-ce sa tête seule qui aurait accompli ce macabre voyage ? Le reste du corps pouvant avoir été incinéré à Villabé, distante de quelques kilomètres, selon les *« révélations »* de 2007 de Georges Fleury…

L'enquête et deux procès en cour d'assises ne permettront pas de faire la lumière. Rapidement interpellés, le policier Souchon et le chauffeur Lopez seront condamnés à six et huit ans de prison, avant de bénéficier d'une libération conditionnelle, le premier en 1969, le second en 1971. Après s'être constitué prisonnier en 1966, Dlimi, le bras droit d'Oufkir, sera acquitté, tout comme les autres protagonistes, dont le journaliste Bernier. Le général Oufkir, demeuré au Maroc, sera quant à lui condamné en France à la réclusion perpétuelle par contumace, mais jamais livré par le Maroc. *Idem* pour Chtouki et Boucheseiche.

À la suite de ce scandale, le général de Gaulle rompra les relations diplomatiques avec le Maroc (qui ne seront rétablies qu'après son départ en 1969).

Mais l'affaire ne s'arrêtera pas là. Tous les acteurs de premier plan, ou presque, de l'affaire décéderont de mort violente : accusé entretemps par Lopez d'avoir lui-même tué Ben Barka, Figon sera retrouvé suicidé chez lui, à Paris (1966) ; Boucheseiche finira exécuté dans une prison marocaine (sans doute en 1972) ; le général Oufkir sera abattu après un coup d'État raté contre Hassan II (1972) ; et Dlimi mourra dans un étrange accident de voiture (1983)… ●

Obsèques du cardinal Daniélou à Notre-Dame de Paris, le 24 mai 1974.

PHOTO : GILBERT UZAN/GAMMA-RAPHO ; KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

L'"épectase" du cardinal Daniélou

Prélat parmi les plus marquants de son temps, le très moderniste cardinal Daniélou a été retrouvé mort en 1974 au domicile d'une prostituée. Où il s'était rendu pour lui apporter de l'aide ou comme client ?

Par Alexandre Nantas

20 mai 1974, 56, rue Dulong, Paris XVII[e]. Dépêchée sur place à la suite du coup de fil affolé d'une jeune femme de 24 ans, Gilberte Santoni, locataire d'un modeste appartement, la police découvre le corps sans vie d'un homme que le médecin déclarera mort d'une crise cardiaque. Jusque-là rien que de très classique. D'autant que selon le témoignage de la seule témoin, l'homme, qui n'était plus tout jeune (69 ans), était arrivé *« très essoufflé »* et s'était effondré juste après s'être assis et lui avoir demandé d'ouvrir la fenêtre, se plaignant de la chaleur…

Sauf que, très vite, *Le Canard enchaîné* révèle les activités de la jeune femme : une prostituée, dite *« Mimi »*, ce qui fait tache avec le nom de la victime : le cardinal Jean Daniélou. Lequel est à l'époque l'une des figures les plus marquantes et influente de l'Église catholique.

Résolument progressiste, ce jésuite, théologien,

écrivain et cardinal, membre de l'Académie française, s'était notamment fait connaître par ses travaux sur les Pères de l'Église et son implication dans le renouveau théologique précédant le concile Vatican II. Ordonné prêtre en 1938 — le même jour que l'abbé Pierre —, puis professeur à l'Institut catholique de Paris, ses écrits — pas moins de 55 ouvrages! — ont marqué plusieurs générations de lecteurs. Sa création (nomination) comme cardinal par le pape Paul VI, en 1969, apparaissant comme la consécration de son engagement pour une Église ouverte au dialogue. Ses obsèques auront lieu en grande pompe à Notre-Dame.

3 000 francs en liquide dans sa poche

Pour les journaux, qui en font leurs gros titres, c'est "la" question qui se pose: que faisait le cardinal au domicile de cette prostituée? Mais aussi comment expliquer les 3 000 francs en liquide que l'on retrouvera dans sa poche? Bref, le si ouvert et moderne cardinal était-il un client de la jeune femme?

Afin de faire taire les rumeurs, les autorités ecclésiastiques mettent en avant la personnalité et les actions de Daniélou, consacrant une large partie de son ministère à venir en aide aux personnes marginalisées: pauvres, prisonniers et... prostituées. Quant aux 3 000 francs, loin de se justifier par toutes les accusations et insinuations aussitôt émises — prix d'une passe "améliorée", piège des barbouzes, de la CIA, du KGB, etc. —, il s'agissait précisément, affirme l'Église, d'une *« aide d'urgence »* destinée à la jeune femme, laquelle, selon cette "version officielle", avait besoin d'argent afin de payer les frais d'avocat nécessaires pour faire sortir son mari (par ailleurs son souteneur) de prison. Explication confirmée par Gilberte Santoni. Rien de scandaleux, donc, dans ce décès soudain, alors qu'il accomplissait un acte de charité...

Dans le même temps, nombre de personnalités de l'Église et d'intellectuels prendront aussi sa défense. Ainsi, notamment, du cardinal Marty, alors archevêque de Paris, qui louera publiquement son *« intégrité »* et son *« dévouement »* au service des autres.

Paradoxe: le doute sur les conditions de la mort de Daniélou fut cependant aussi entretenu, involontairement sans doute, par l'Église elle-même *via* l'éloge funèbre rédigé par le père jésuite Xavier Tilliette dans *Le Figaro* du 24 mai 1974. La phrase qui a mis le feu aux poudres: *« C'est dans l'épectase de l'apôtre qu'il est allé à la rencontre du Dieu Vivant. »* Car si le mot *« épectase »* est un terme de théologie d'origine grecque signifiant *« extension »*, et le progrès de l'homme vers Dieu, il signifie aussi, en langage profane, la mort durant l'orgasme (comme pour le président Félix Faure en 1899, *lire page 42*). *« Tout est dans* l'épectase », titrera *Le Canard enchaîné*, concluant par cette formule: *« Somme toute, c'est une affaire de tension »*...

Cinq ans plus tard, et plus sérieusement, de nouvelles informations défendant la thèse de cette *« épectase »* version coït fatal verront cependant le jour. Sera ainsi révélé le témoignage (anonyme) d'un *« proche de Daniélou »*, affirmant avoir rencontré et interrogé Gilberte Santoni à deux reprises — juste après le décès du cardinal, et dix jours plus tard. *« Écoutez*, lui dit-elle la seconde fois, *ne soyez pas naïf.* [...] *Le cardinal aimait les femmes. Bien sûr, il venait ici pour faire l'amour.* [...] *Il s'était présenté sous un faux nom.* [...] *Ce n'est que plus tard que j'ai su qui il était, après avoir vu sa photo à la première page de* L'Express. *Avec ma copine — celle qui devait être là le jour où il est mort —, nous avons été très étonnées, mais nous n'avons rien dit. »* Pourquoi, lui aurait-il alors demandé, ne pas lui avoir fait ces confessions dès leur première entrevue? Réponse de l'ex-prostituée: *« Parce que j'étais en négociation avec le ministère de l'Intérieur: mon silence contre la liberté de mon mari. Mais ils ne l'ont jamais libéré. » Le Canard enchaîné* ayant, entretemps, révélé son identité et déclenché la polémique... ●

"J'étais en négociation avec le ministère de l'Intérieur : mon silence contre la liberté de mon mari."

Gilberte Santoni, dite "Mimi"

LA PROVENCE/MAXPPP

Tuerie d'Auriol, aux ordres du SAC

C'est l'un de nos plus sanglants faits divers : le massacre, en 1981, de six membres d'une même famille, dont un enfant de 7 ans, sur fond de règlement de comptes entre barbouzes. Qui a été le donneur d'ordres venu "d'en haut" ?

Par Alexandre Nantas

200

C'est, selon le journaliste Michel Labro, le nombre de membres du SAC cités entre 1970 et sa dissolution, en 1982, dans des affaires de trafics d'armes, de drogue, d'alcool et de faux papiers.

Extraits de journaux de l'époque consacrés au massacre.

18 juillet 1981, 15 heures. Les visages en partie dissimulés par des masques de chirurgien, six hommes se garent à proximité d'une bastide isolée d'Auriol, non loin de Marseille. Objectif du commando, conduit par un colosse au crâne chauve que ses hommes surnomment *« Kojak »*: éliminer le propriétaire de la maison, un certain Jacques Massié.

À 41 ans, celui-ci, brigadier de police à Marseille, est aussi transparent au physique qu'il est influent localement en tant que responsable pour les Bouches-du-Rhône du Service d'action civique (SAC), la "police parallèle" gaulliste, impliquée dans une multitude d'affaires sordides, ponctuées, bien souvent, de morts mystérieuses, dont celle de Robert Boulin *(lire page 8)* et du juge Renaud *(lire page 50)*.

Rien de sulfureux pourtant, au départ, dans les statuts déposés à la Préfecture de Paris le 4 janvier 1960 de cette association visant officiellement, deux ans après le retour au pouvoir de De Gaulle, à *« défendre et faire connaître* (sa) *pensée et* (son) *action »*. Dans l'esprit de ses fondateurs, Pierre Debizet, son président, Charles Pasqua, son vice-président, et surtout Jacques Foccart, son véritable cerveau, confident et *« Monsieur Afrique »* du Général, la vocation du SAC est cependant tout autre: former un service d'ordre et de renseignement entièrement dédié à de Gaulle et à sa garde rapprochée.

Objectif: "ficher, infiltrer, éliminer"

Police parallèle du nouveau régime, donc, ses cartes d'adhérent barrées de tricolore ressemblent à s'y méprendre aux officielles. Les méthodes utilisées se montrent, elles, nettement plus expéditives. Cible prioritaire: le Parti communiste, alors tout-puissant. Dans une note interne, celui-ci est décrit comme *« un danger national devant être détruit »*. *Idem* avec ses relais, notamment la CGT: *« Ce n'est pas la réduction de son influence que nous visons, mais son élimination pure et simple »*, affirme un autre document.

Dès sa création, l'organisation se "spécialise" dans les coups de main et les coups de force: attaques de meetings adverses, opérations anti-piquets de grève... Guerre d'Algérie oblige, et promesse initiale de De Gaulle de préserver l'Algérie française, c'est cependant la lutte contre le FLN qui occupe au départ l'essentiel des activités du "Service". Dans son livre *B... comme barbouzes* (Alain Moreau Éditeur, 1975), l'ancien membre du SAC Patrice Chairoff résume ainsi en trois mots le "travail" de son ex-organisation contre les indépendantistes algériens: *« ficher, infiltrer, éliminer »*.

À partir de 1961, ces mêmes méthodes seront retournées contre... l'OAS. Débute alors, sous la direction de Paul Comiti, chef des "gorilles" du Géné- ➤

ral, la période la plus sombre de l'histoire du SAC. Afin de pallier les défections, l'organisation se montre (nettement) moins pointilleuse sur le recrutement — 16 000 personnes à son apogée. Petits et gros truands affluent. Coups tordus et bavures se multiplient.

À la recherche de dossiers et de documents compromettants

Peu après les événements de mai 1968, où le SAC est mis à contribution pour *« soulever les masses »* lors de la grande manifestation gaulliste du 30 mai, Pierre Debizet, qui avait démissionné après les accords d'Évian, reprend les commandes du groupe. Les cartes bleu-blanc-rouge sont supprimées mais rien ne change. Du début des années 1970 à sa dissolution, douze ans plus tard, *« on recensera*, selon le journaliste Michel Labro, *plus de 200 membres du SAC cités dans des rapports de police concernant des trafics d'armes, de drogue, d'alcool et de faux papiers. Dans plus d'un grand scandale, du meurtre d'un caïd lyonnais à celui d'un gréviste de Rennes, d'une officine de trafic d'influence aux raids anti-autonomistes en Corse, on retrouve de nouveau la marque du SAC »*.

C'est dire si Jacques Massié, qui en est l'un des plus importants responsables pour le sud de la France, n'est pas un enfant de chœur. Celui-ci l'est d'autant moins qu'il est soupçonné en interne par plusieurs membres de l'organisation de trahison et de détournements financiers. Tel est notamment le cas de son adjoint, Jean-Joseph Maria — le chef surnommé *« Kojak »* du commando masqué venu pour l'éliminer…

Le train de vie de Massié, propriétaire de la jolie bastide d'Auriol, mais aussi d'une… Ferrari, ne peut en aucun cas s'expliquer par son salaire de brigadier. On le soupçonne, au sein du SAC, de détournement des cotisations des adhérents et de son club de tir, mais aussi d'extorsion auprès de patrons de bars et de restaurants marseillais… Pire encore pour *« Kojak »* et ses cinq complices : Massié s'apprêterait à monnayer ses secrets, et ceux du SAC, avec la gauche, leur ennemie jurée, au pouvoir depuis deux mois (10 mai 1981). Un entretien secret avec Gaston Defferre, maire PS de Marseille et nouveau ministre de l'Intérieur de Mitterrand, que Massié connaissait personnellement, aurait scellé cet accord quelques semaines plus tôt…

Le brigadier de police marseillais, du reste, se savait une cible. *« Il portait toujours une arme sur lui, s'asseyait face à la porte dans les restaurants, fichait les membres du SAC marseillais, photocopiait les documents du service d'ordre et s'était bricolé un attaché-case lui permettant d'enregistrer les conversations »*, racontent François Audigier et Jean-Marc Berlière dans leur livre *Les Grandes Affaires criminelles* (Tempus-Perrin, 2022). Le 25 avril précédent, Massié avait même échappé de peu à une tentative d'assassinat par arme à feu alors qu'il était au volant de sa voiture. À la suite de celle-ci, il avait préventivement remis à des collègues policiers le registre secret des adhérents du SAC des Bouches-du-Rhône.

Le 18 juillet, jour du drame, un samedi, il n'en a pas moins réuni une partie des siens pour un déjeuner en famille dans sa bastide d'Auriol. Outre lui-même, cinq personnes sont présentes autour de la table : sa femme Marie-Dominique et leur fils Alexandre, 7 ans, ainsi que le frère et les parents de son épouse. Aucun ne survivra au carnage qui va suivre.

Les adultes sont étranglés tour à tour avec une cordelette ; l'enfant frappé à coups de tisonnier, puis achevé au couteau.

Peu avant l'arrivée du commando, Massié quitte cependant la maison pour se rendre à un rendez-vous à Orange, d'où il doit revenir dans la nuit. Lorsque les hommes armés font irruption dans la maison, il n'est donc pas là. Les cinq personnes présentes, dont le petit Alexandre, sont d'abord gazées et ligotées, puis conduites à l'étage. L'enquête menée par la suite sur place démontrera que le commando a *« retourné »* toute la maison afin de s'emparer de dossiers et de documents. Puis la bande décide d'attendre le retour de Massié.

Mais Marie-Dominique et son fils ont reconnu l'un des comparses, qu'ils implorent de les libérer : l'instituteur Jean-Bruno Finochietti, membre du SAC, qui avait donné des cours à Alexandre… Le scénario bascule alors dans l'horreur : les adultes sont étranglés tour à tour avec une cordelette ; l'enfant frappé à coups de tisonnier, puis achevé au couteau.

À la suite du massacre, le commando se scinde en deux : une partie s'en va enterrer les corps dans une mine désaffectée du massif des Maures, non loin du village des Mayons, tandis que l'autre attend le retour de Massié. Lorsque celui-ci arrive, à

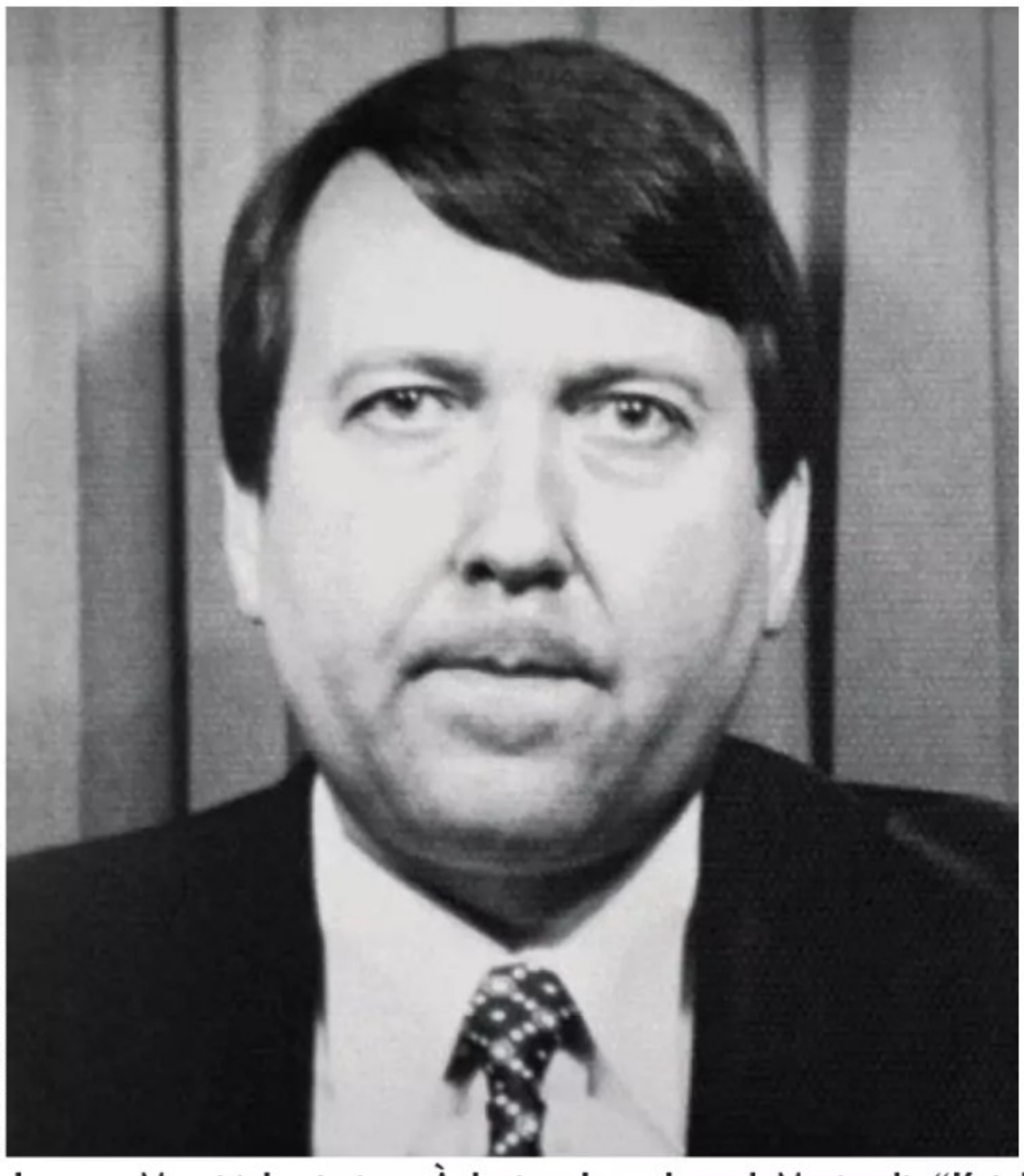

SERGE ASSIER/GAMMA RAPHO

SERGE ASSIER/GAMMA RAPHO

Jacques Massié, la victime. À droite, Jean-Joseph Maria, dit "Kojak", le chef du commando des tueurs.

3 heures du matin, il est aussitôt *« frappé d'un coup de couteau au portail de sa maison*, rapporte François Audigier, *mais le policier, habitué des sports de combat, parvient à se dégager. Il est rattrapé après une course de 150 mètres par l'instituteur, qui lui fracasse la tête contre le sol »*. Le commando quitte alors les lieux après avoir tenté d'incendier la maison.

"Des ordres venus d'en haut"

C'est Marina, la sœur de Massié, venue rejoindre la famille dans la matinée, qui, découvrant la maison vide et en partie calcinée, préviendra les gendarmes. Sur place, ceux-ci relèvent des traces de sang et constatent que l'incendie n'est pas accidentel: des bougies ont été placées sous les rideaux.

Plus tard dans la journée, un ami du brigadier assassiné, Jean-Claude Emmery, lui aussi membre du SAC, débarque à son tour à la bastide. C'est lui, comprenant aussitôt ce qui s'est passé, qui mettra les gendarmes et la SRPJ de Marseille sur la trace des tueurs. À l'issue d'un aller-retour dans le Vaucluse, où il obtient des renseignements auprès de ses collègues du SAC, il revient avec des informations clé: les enquêteurs, dit-il, doivent se mette à la recherche d'un *« instituteur »* et d'un *« ouvrier de l'usine Chambourcy de Mazargues ayant l'oreille coupée »* — en l'occurrence, Finochietti, déjà cité, et Lionel Collard, un ancien para, proche de Maria, le chef du commando. Les deux premiers, puis le troisième, sont rapidement interpellés. Suivront leurs trois comparses, trois postiers eux aussi membres du SAC: Didier Campana, Ange Poletti et Jean-François Massoni.

Après avoir nié, le commando finira par avouer. Sans le mettre directement en cause dans la conduite de l'opération, les six tueurs reconnaissent que Debizet, le patron de l'organisation, ami de Pasqua et de Foccart, *« en voulait »* à Massié. Il sera arrêté, inculpé de complicité d'homicide volontaire et placé en détention provisoire. *Idem* pour le tout-puissant trésorier du SAC, Gérard Daury, qui sera néanmoins rapidement libéré. Selon le postier Campana, les ordres sont bel et bien venus *« d'en haut »*, mais sans plus de précision.

Lors de leur procès en 1985— qui les verra condamnés de quinze ans de prison à la perpétuité —, Maria-*« Kojak »* évoquera également un mystérieux *« contrat »*, mais rien, là encore, qui permette de mettre en cause le sommet de l'organisation ou ses connexions politiques.

Malgré six mois de travail, 46 séances et 159 heures d'auditions, la commission d'enquête parlementaire nommée à la suite de l'affaire (où refuseront de siéger les élus de droite) ne pourra qu'en dresser le constat: *« Nous ne sommes parvenus*, conclura-t-elle, *qu'à lever un coin du voile. »* Le SAC n'en sera pas moins dissous par François Mitterrand lors du Conseil des ministres du 28 juillet 1982. Les commanditaires de la tuerie d'Auriol, quant à eux, n'ont jamais été démasqués. ●

Parfum de mystères

Comment expliquer la mort de Christophe de Margerie, le PDG de Total, sur la piste d'un aéroport de Moscou ? Zola a-t-il été éliminé ? Philippe de Dieuleveult assassiné ? Quels mystères planent sur la mort du préfet Érignac ?

Le “jet” de Christophe de Margerie après son accident, en 2014, à l’aéroport de Vnoukovo.

MAXIM ZMEYEV/REUTERS

PARFUM DE MYSTÈRES

L'énigme Dieuleveult

Quarante ans après, les circonstances de la mort au Zaïre (devenu République démocratique du Congo) en 1985 de l'officier de réserve de la DGSE et animateur télé de "la Chasse aux trésors" n'ont jamais été éclaircies : noyade, bavure, assassinat ?

Par Georges Langlois

Aujourd'hui, il aurait 74 ans. On a peine à l'imaginer à cet âge-là. Dans le souvenir des téléspectateurs, c'est un éternel adolescent, un Tintin athlétique sanglé dans une combinaison rouge. Chaque semaine dans un pays différent, entre 1981 et 1985, on le voyait sauter d'un hélicoptère, courir, plonger, descendre en rappel, écouteurs sur les oreilles, pour aller résoudre les énigmes de *La Chasse aux trésors*. Philippe de Dieuleveult, son audace, son humour, la sympathie qu'il inspirait naturellement avaient conquis les foules. En 1984, un an avant sa mort, son autobiographie, *J'ai du ciel bleu dans mon passeport* (Grasset), s'était vendue à 300 000 exemplaires. Son enfance turbulente, ses six frères, son désir d'aventure et d'action, son service comme aspirant chez les paras, les premiers reportages sur Antenne 2 (devenue France 2), son entrée à FR3 (France 3) comme journaliste reporter d'images en 1979…: c'était le grand frère idéal et idéaliste.

Sa disparition à 34 ans, en août 1985, lors de l'expédition *Africa Raft*, fut ressentie comme un choc. Avec huit compagnons et deux embarcations, Dieuleveult avait entrepris de descendre le fleuve Zaïre, le deuxième au monde en termes de débit, juste derrière l'Amazone. Le 6 août, la radio cesse d'émettre. L'animateur-journaliste-aventurier disparaît, avec six membres du groupe, aux environs du barrage hydroélectrique d'Inga. François Laurenceau, le

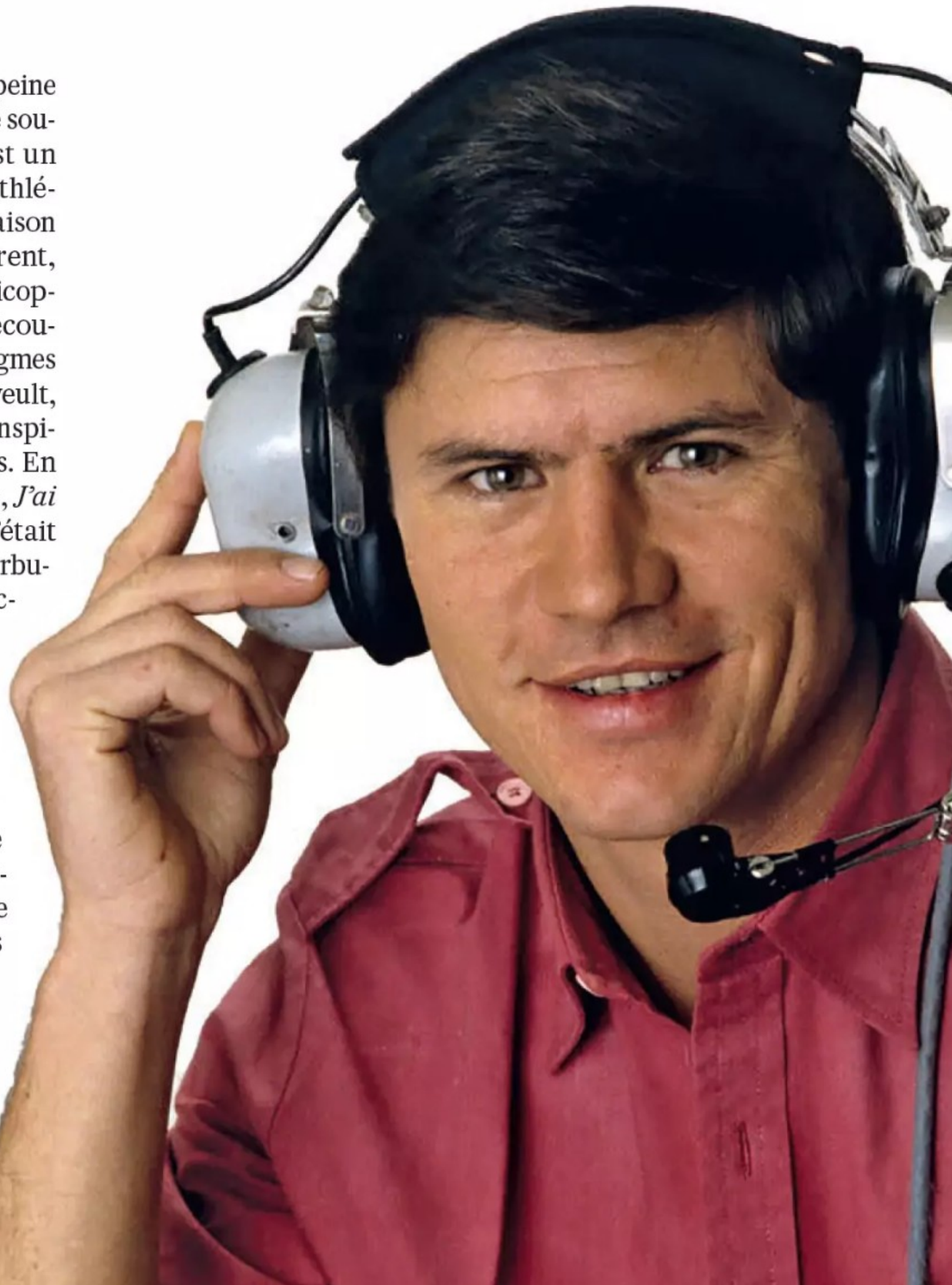

médecin de l'expédition, et Jean-Louis Amblard doivent la vie au fait d'avoir quitté l'entreprise le matin même, à l'île des Hippopotames, jugeant le fleuve trop dangereux à cet endroit.

À partir de là, le mystère plane sur les circonstances du drame. En dépit des moyens déployés par les armées zaïroise et française, on ne retrouvera que deux corps, difficilement identifiables. Un bateau est découvert complètement détruit, l'autre dans une petite crique, sans traces de choc, une partie du matériel rangé sous un rocher. On conclut à la noyade. Mais cette thèse a du mal à convaincre.

Depuis quarante ans, plusieurs hypothèses s'affrontent: outre la version officielle, on évoque une bavure de l'armée zaïroise, voire un assassinat commandité par les services de sécurité du président Mobutu. Chacun thèse a ses partisans, évoluant au cours des années, des recherches et des révélations. Outre ses activités "publiques", Philippe de Dieuleveult était en effet officier de réserve de la DGSE, les services secrets français. Une appartenance révélée par son frère Jean en 1994 et confirmée en 2006 par l'amiral Lacoste, qui commanda les services de 1982 à 1985. On sait aussi que, sitôt après avoir révélé l'information de la disparition de Dieuleveult et de son équipe, le correspondant de l'AFP au Zaïre a été expulsé du pays sur ordre des autorités.

DR

La thèse de l'exécution couverte par la raison d'État

En 1994, un ex-officier des services secrets zaïrois réfugié en Belgique, Okito Bene-Bene, publie un témoignage choc: *J'ai vu mourir Philippe de Dieuleveult* (Michel Lafon), où il décrit les dernières heures de l'animateur, enfermé dans un cachot, interrogé puis abattu. L'homme affirme avoir assisté en personne à l'exécution de l'animateur et de quatre autres membres de l'expédition par les forces de sécurité de Mobutu. Motif: ceux-ci auraient été "confondus" avec un commando de mercenaires ou d'agents secrets venus attaquer le barrage d'Inga. Une "bavure" couverte, pour raison d'État, par les services secrets français…

Cette thèse de l'assassinat sera reprise en 2008, puis en 2010, par le magazine *XXI*. À la suite de plusieurs séjours en République démocratique du Congo (l'ex-Zaïre), la journaliste Anna Miquel publiera plusieurs documents, dont des comptes rendus manuscrits d'interrogatoires, tel ce PV d'audition de Dieuleveult estampillé *« République du Zaïre »*, daté du 8 août 1985, veille de son exécution supposée, et portant l'en-tête de la Division spéciale présidentielle ainsi que la mention *« pro-Justicia »*:

– Quel est le but de votre visite au Zaïre?
– Je suis venu pour une expédition.
– Êtes-vous militaire?
– Après ma formation militaire en 1973, j'ai quitté l'armée pour le journalisme.
– Avez-vous des documents justifiant votre visite?
– Oui, j'avais le document, mais il m'a été ravi lors de mon arrestation à l'île des Hippopotames, vers le barrage hydroélectrique d'Inga.
– Êtes-vous déjà venu en Afrique?
– Oui, avant d'arriver au Zaïre, j'étais au Tchad, à Bangui et ailleurs.
– Quelle était la mission de votre visite au Tchad?
– Je faisais *La Chasse aux trésors* avec mon équipe.
[…]
– Nous tenons des informations que vous et votre équipe, vous êtes de la DGSE.
– Non *[…]*
– Avez-vous quelque chose à ajouter, un dernier mot ?
– Non, mais j'affirme que nous sommes venus pour l'expédition *Africa Raft* et je veux être entendu devant mon avocat par mon ambassade.

À noter encore que sa signature, laissant clairement apparaître un *« P »* et un *« D »* a été identifiée par son frère Jean comme étant bien la sienne.

Selon la version du journal, l'animateur et son équipe ont été arrêté au barrage d'Inga par des hommes de la 31e brigade parachutiste zaïroise et de la Division spéciale présidentielle (DSP), avant d'être transférés au camp militaire Redjaf à Matadi, ➤

5

C'est le nombre d'années, de 1981 à 1985, date de sa disparition, où Philippe de Dieuleveult a animé l'émission "La Chasse aux trésors", sur Antenne 2 (aujourd'hui France 2). Il était alors l'une des personnalités préférées des Français.

Philippe de Dieuleveult durant un enregistrement de “La Chasse aux trésors”.

DR

puis à Kinshasa, au camp Tshatshi, pour être interrogés. Dès Inga, deux Blancs sur les sept auraient été tués à la suite de leur refus d’obtempérer aux ordres des Zaïrois.

Réouverture de l’enquête et plainte contre X

Ces “révélations”, suivies du dépôt d’une plainte contre X pour assassinat par son frère Jean, entraîneront la relance de l’enquête, confiée à la brigade criminelle de la police judiciaire de Paris. Vingt-cinq militaires français en poste au Zaïre au moment des faits seront interrogés. Mais leurs témoignages, parfois contradictoires, ne permettront pas, officiellement, de corroborer l’hypothèse d’un assassinat. L’un des corps retrouvés, celui de Guy Colette, prétendument abattu lui aussi, ne comportait, de plus, aucune trace de balles. Enfin et surtout les documents publiés s’avéreraient être des faux. La signature de Philippe aurait été *« scannée et rehaussée à l’encre »*.

En 2006, Tugdual de Dieuleveult, l’un des fils de l’animateur, et le journaliste Jérôme Pin reviendront cependant à la charge, à l’occasion d’un documentaire diffusé sur Canal+. Convaincu que la clé de l’énigme réside dans *« les enjeux cachés de sa dispa-*

LE TÉMOIGNAGE DE CHRISTIAN PROUTEAU, L’EX-PATRON DU GIGN

Déjà auteur de *Noyade d’État* (Balland), en 2020, Alexis de Dieuleveult, neveu et filleul de la victime, vient de récidiver en publiant *Vérité sur une omerta* (Balland, mars 2025), plaidant une nouvelle fois, nouveaux documents et témoignages à l’appui, pour la thèse d’une mort non-accidentelle.

L’auteur raconte notamment avoir été reçu en 2021 par Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères au moment des faits. Celui-ci aurait reconnu qu’il existait bien un dossier *« Philippe de Dieuleveult »* au Quai d’Orsay, et même, *« à demi-mot »* qu’il avait été *« l’orchestrateur d’une dissimulation d’État »*. Quant aux archives de la “Cellule Afrique” de l’Élysée entre juillet et octobre 1985, elles se sont entièrement volatilisées !

Autre révélation, et non des moindres. Dieuleveult avait un autre projet que son rafting : celui de réaliser un *scoop*, l’interview de Laurent-Désiré Kabila, futur dirigeant du pays, en guerre contre son président, Mobutu. L’ancien fondateur du GIGN (Groupe d’intervention de la gendarmerie nationale, les gendarmes d’élite), Christian Prouteau reconnaît avoir bien reçu l’animateur télé avant son départ, celui-ci lui ayant confirmé son projet — s’enfoncer dans la jungle pour rencontrer le chef de la guérilla – et *« demandé de lui procurer des moyens radios légers et des petites armes de survie. »* D’après le même témoignage de l’ex-super gendarme, rapporté par *Paris-Match*, *« Mobutu, qui se disait l’*“ami” *de Philippe, l’avait clairement mis en garde. Informé de son dessein, il lui aurait fortement recommandé de ne rien tenter d’autre que la descente du fleuve. »* A. F.

DANIEL SIMON/GAMMA-RAPHO

Le président du Zaïre Mobutu et Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères de Mitterrand, lors d'un sommet africain au Burundi, en 1984.

rition dans le jeu complexe des relations franco-africaines », nombre de questions restent selon lui en suspens: « *Il faut faire expertiser à nouveau ces documents*, dit-il. *Pour moi, il n'y a pas encore de réponse.* »

En 2020, Alexis de Dieuleveult, neveu et filleul de la victime, publie à son tour un livre enquête, *Noyade d'État* (Balland), présentant de nouveaux documents « *mettant à mal la thèse de l'accident par noyade que défendent les gouvernements français et zaïrois* ». Selon lui, les services secrets français ont volontairement, et sur ordre, étouffé l'affaire, qui s'inscrit comme un nouveau scandale, un de plus, de l'ère mitterrandienne.

Assurant que le cadavre présenté à la famille… n'était pas celui de Philippe, il accuse notamment Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères au moment des faits, d'avoir « *contribué à tisser une toile d'araignée de manipulation pour* […] *imposer la thèse officielle* ». Entre autres… Deux ans plus tard, le même récidive avec la parution d'une nouvelle édition de son livre enquête, sous-titré « *Je ne veux pas me taire* », et augmenté d'une centaine de pages présentant de nouveaux éléments.

En février 2023, Alexis de Dieuleveult demandera la réouverture de l'enquête et portera à nouveau plainte contre X pour assassinat.

Telle sera aussi la thèse d'un long documentaire diffusé le 18 mai 2023 par France Télévision, ancien employeur de l'animateur.

Pour autant, nombreux sont ceux à ne pas croire à la théorie de l'exécution. C'est notamment le cas de l'écrivain-explorateur Patrice Franceschi, ami de

"Roland Dumas a contribué à tisser une toile d'araignée de manipulation pour imposer la thèse officielle."

Alexis de Dieuleveult

Philippe de Dieuleveult et ayant participé aux opérations de recherche en août 1985: « *Quand je suis arrivé sur place, je penchais pour la piste angolaise, Mais je me suis vite rendu compte que ces rapides étaient terriblement dangereux. Nous avons fait des tests avec des bidons lestés dans des Zodiac, ils ont été renversés par la puissance des vagues. À 90 %, ils se sont noyés. Ensuite, il y a les 10 % d'inconnues* […]. *On ne peut rien écarter, mais exécuter un type aussi connu que Dieuleveult en le ramenant à Kinshasa, lors d'une expédition que tout le monde connaissait là-bas, cela me paraît impossible.* »

Ancien animateur de *La Carte aux trésors*, émission sœur de *La Chasse aux trésors*, Sylvain Augier partage cette opinion. Il en est lui aussi convaincu depuis qu'il a survolé le fleuve: « *C'était une expédition mal préparée.* » Malgré les zones d'ombre de la disparition, même Tugdual de Dieuleveult le dit aussi: « *Je vois mal une exécution*, affirme-t-il: *Richard Jeannelle, le photographe, connaissait très bien Mobutu; quant à une mission de la DGSE pour saboter le barrage, cela me paraît difficile en venant d'un fleuve aussi agité, même pour une simple observation.* » ●

“L’Assassinat du duc de Guise”, par Hippolyte Delaroche (1835).

JOSSE / BRIDGEMAN IMAGES

Le duc de Guise voulait-il détrôner le roi ?

Homme le plus puissant du royaume en 1588, le chef de la ligue catholique a-t-il voulu prendre la place d’Henri III ? C’est parce qu’il en était convaincu que le roi l’a fait assassiner. Les historiens sont plus divisés.

Par Alexandre Nantas

Nous ne sommes plus deux, je suis roi maintenant! Si Henri III, découvrant en ce 23 décembre 1588 le cadavre du duc de Guise qu’il venait de faire assassiner, n’a sans doute jamais prononcé sa réplique restée la plus célèbre — *« Il est plus grand mort que vivant! »* —, il est en revanche avéré qu’il a bien énoncé la première : *« Je suis roi maintenant! »* Et que celle-ci, en plus de signifier qu’il s’était enfin débarrassé de celui qui lui faisait tant d’ombre, révélait surtout sa crainte d’être prochainement détrôné et remplacé par lui à l’issue d’un complot en cours. Sauf que cela n’a jamais été démontré. Et demeure, aujourd’hui encore, un sujet de controverses.

Retour en 1584, dixième année du règne d’Henri III, quatre ans avant l’assassinat du duc de Guise. La mort sans enfants, cette année-là, du frère cadet du roi, le duc François d’Anjou, fait du cousin germain et beau-frère du monarque, Henri III de Navarre (le futur Henri IV), chef huguenot (protestant) de la maison des Bourbons, le nouvel héritier du trône. Une issue inacceptable pour Henri de Lorraine, troi-

sième duc de Guise et chef de la Ligue, ennemi juré des protestants depuis que son père fut assassiné par l'un d'eux, au point d'être accusé d'avoir orchestré le massacre de la Saint-Barthélemy (1572).

Charismatique et fin stratège, l'homme est aussi un ambitieux avide de pouvoir. Sous son commandement, la Ligue acquiert une puissance considérable et fait pression sur Henri III pour mener une politique plus répressive envers les huguenots.

En 1588, Henri III en acquiert la certitude : il s'apprête à être renversé. « *Vers la mi-décembre*, écrit Emmanuel Bourassin dans *L'Assassinat du duc de Guise* (Perrin, 1993), *le roi reçut la révélation terrible : le duc de Guise allait l'enlever de force, le ramener à Paris et, revenu dans une ville qui lui était tout acquise, le déclarerait déchu de sa couronne. L'affaire se ferait prochainement ; c'était une question de jours.* » Le 18 décembre, parviennent notamment à l'oreille du monarque des propos tenus la veille au cours d'un banquet organisé par le "clan des Guises", où l'un des participants aurait levé son verre à la santé du duc, qualifié de « *nouveau roi de France* ». Le lendemain, le roi prend sa décision : faire assassiner celui qui veut le détrôner !

Moins d'une semaine suivra. Le château de Blois, où il avait convoqué les états généraux, sera le lieu de l'assassinat, tout entier conçu par Henri III.

Le matin du 23 décembre, le duc de Guise se rend ainsi sur place, à l'invitation du monarque, au prétexte d'un déplacement à préparer. Il espère aussi être nommé « *connétable* » (chef des armées).

L'assassinat va provoquer un séisme politique

Alors qu'il traverse la chambre du roi pour le rejoindre dans le « *cabinet vieux* », jouxtant la salle du conseil, le duc est attaqué par huit membres des « *quarante-cinq* », la garde personnelle du monarque. Selon les témoignages, Henri de Guise résiste vaillamment, blessant quatre de ses huit assaillants. Mais il est blessé à mort et achevé d'un coup d'épée dans les reins. Au total, son corps est troué d'une… trentaine d'entailles d'épée ou de dague. Entendant ses cris, son frère, le cardinal de Guise, se précipite à son secours ; il sera arrêté et exécuté le lendemain. Les corps des deux frères du chef de la ligue catholique seront brûlés et leurs cendres dispersées dans la Loire.

Rien pourtant, malgré la balance historique penchant aujourd'hui de ce côté, ne permet d'affirmer avec certitude que le duc de Guise s'apprêtait à détrôner le roi et prendre sa place. « *La majorité des livres écrits à propos des guerres de Religion reprennent inlassablement le même thème : le duc de Guise rêvait de monter sur le trône de France. Henri III l'aurait fait assassiner pour cette raison. L'examen des textes jusqu'aux barricades de 1588 a montré la complexité du problème* », écrit Jean-Marie Constant dans *Les Guise* (Hachette, 1984).

Une certitude : l'assassinat va provoquer un séisme politique : Paris est occupé par les troupes de Guise, la Sorbonne va jusqu'à délier les Français de leur serment de fidélité au roi…

Henri III, surtout, ne survécut qu'un peu plus de sept mois à son crime, tombant à son tour, le 1er août 1589, sous les coups de couteau d'un moine ligueur décidé à venger le duc de Guise. Les médecins réussirent à replacer les intestins et à recoudre la plaie, mais Henri III mourut d'une péritonite le lendemain. Ainsi finit la dynastie des Valois, qui régnait sur la France depuis 1328. ●

30

C'est le nombre de coups d'épée et de dague dont sera atteint le duc de Guise lors de son assassinat à Blois, le 23 décembre 1588, par huit membres de la garde personnelle du roi Henri III.

TALLANDIER / BRIDGEMAN IMAGES

Zola, sur la piste de l'assassin

Retrouvé mort asphyxié dans sa chambre, l'écrivain a-t-il été victime d'une cheminée défectueuse ou celle-ci a-t-elle été bouchée pour l'éliminer ? Près de cent trente ans après, c'est cette dernière piste, à caractère politique, qui est jugée la plus "fondée" par les spécialistes.

Par Sabine Dusch

28 septembre 1902, fin de matinée, gare de Médan (Yvelines). Comme chaque année à la même époque, Émile Zola et sa femme Alexandrine s'apprêtent à rentrer à Paris après avoir passé l'été dans leur résidence secondaire de cette petite commune, distante d'une trentaine de kilomètres de la capitale.

– Au revoir Monsieur Zola, à l'année prochaine! lui lance le chef de la gare.

– Qui sait, lui répond-il, l'année prochaine, je ne serai peut-être plus de ce monde…

Cette repartie, sous forme de boutade, se révélera ô combien prémonitoire: alors âgé de 62 ans, le célèbre romancier, auteur de la saga des Rougon-Macquart, ne passera pas la nuit…

Rien, pourtant, ne laissait augurer cette issue tragique. Ayant précédé le couple à Paris afin de préparer leur appartement du 21 *bis*, rue de Bruxelles (IX^e^ arrondissement), leur valet Jules Delahalle a certes constaté, en allumant dans leur chambre un feu de cheminée, que de la fumée s'en échappait dans la pièce. Mauvais tirage. Rien d'inquiétant cependant. Il ouvre les fenêtres et laisse mourir le feu, trappe fermée. Après avoir dîné, le couple se couche.

Arrive le lendemain, 9 heures. Contrairement à

leurs habitudes, les époux Zola ne se sont pas levés. Aucun son, excepté les discrets aboiements des deux chiens dormant avec eux, ne parvient de la chambre. Après avoir tambouriné en vain à la porte, fermée à clé, les domestiques décident de l'enfoncer. Spectacle glaçant : Zola, en chemise de nuit, gît sur le sol au pied du lit. Son épouse, allongée sur celui-ci, est inanimée.

Bien qu'encore nauséeuse, elle recouvre vite ses esprits, et racontera : *« Je me suis réveillée en pleine nuit avec un violent mal de tête et des douleurs au ventre. Comme je gémissais, mon mari m'a dit :* "Je suis malade, moi aussi. Les chiens sont également malades. Nous avons dû manger quelque chose de mauvais." *J'ai proposé d'appeler les domestiques, mais il s'y est opposé.* "Demain, nous serons guéris !", *a-t-il dit. Puis, j'ai dû m'évanouir. »*

Les confidences d'un ramoneur

L'écrivain, lui, ne se réveillera pas. Son décès est officiellement constaté à 10 heures. Conclusion du médecin : il est mort asphyxié par le monoxyde de carbone dégagé par le feu des boulets de charbon ayant continué de lentement se consumer pendant la nuit sans que le couple s'en rende compte. Si Zola est mort, et non sa femme, c'est que celui-ci était tombé au sol, où les gaz nocifs, plus lourds que l'air, s'accumulent, tandis que cette dernière s'est évanouie sur le lit à baldaquin, d'une hauteur d'un mètre.

Dès l'annonce de son décès, la presse en fait ses gros titres. Adulé ou honni pour son engagement en faveur de Dreyfus (son fameux et déterminant *« J'accuse »* a été publié quatre ans plus tôt), *L'Aurore* (dreyfusarde) pleure *« un irréparable malheur »*, tandis que *La Croix* (antidreyfusarde) ne cache pas sa satisfaction : *« Zola est mort de façon si soudaine*, écrit-elle, *qu'il n'a pas eu le temps de regretter le mal qu'il avait fait à la France. »* L'homme divise tant le pays que son épouse Alexandrine refuse toute enquête. Le juge valide la thèse de la mort accidentelle : un défaut de ramonage et une obstruction de la cheminée causée par des travaux effectués sur une autre cheminée, ainsi que des glissements de gravats accentués par le trafic, dans la rue, des véhicules à chevaux. *« Au grand soulagement des pouvoirs publics. Et le dossier s'endormira… »*, écrit Henri Mitterrand, "le" spécialiste mondial de l'écrivain, dans sa biographie *Zola* (Fayard, 2002).

C'est peu dire, en effet, que les questions ne manquent pas. Et si, plutôt qu'un incident malheureux, il s'agissait d'un crime ? *« Oui, Zola est mort dans des conditions très suspectes*, reconnaîtra ainsi, vingt ans après les faits, le commissaire Cornette, chargé de l'enquête, cité par Michel Benoit dans *Les Morts mystérieuses de l'histoire* ➤

1953

C'est l'année où, dans "Libération", sera relancée de manière décisive par Jean Bedel, journaliste et biographe de Zola, la piste de l'assassinat politique par la révélation des aveux d'Henri Buronfosse, un ramoneur antisémite s'accusant du crime. Une piste jugée suffisamment crédible pour être aujourd'hui défendue, notamment, par "le" spécialiste mondial de Zola, Henri Mitterrand.

GIANCARLO COSTA / BRIDGEMAN IMAGES

Dessin de presse de l'époque représentant la découverte du corps.

(Eyrolles, 2016). *Je crois que si on avait cherché davantage, on aurait découvert qu'il ne s'agissait pas tellement d'un accident; mais à ce moment, la France sortait à peine de l'affaire Dreyfus. L'autorité supérieure ne tenait pas à avoir un autre sujet d'agitation.* »

Son biographe Henri Mitterrand est encore plus affirmatif: « *Les présomptions d'un meurtre commis par un fanatique semblent aujourd'hui fondées* », affirme-t-il dans le magazine *L'Histoire*.

Cette thèse du crime politique sera relancée dans *Libération*, en 1953, par le chercheur Jean Bedel. Dans son article, puis dans son livre *Zola assassiné* (Flammarion, 2002), celui-ci raconte avoir recueilli les confidences d'un pharmacien nommé Pierre Hacquin, ayant lui-même reçu les aveux de l'un de ses amis, fumiste (ramoneur) s'accusant de l'acte, Henri Buronfosse. « *Zola*, lui a confié ce dernier, *a été asphyxié volontairement. Il y avait des travaux de réfection de la toiture d'une maison voisine. Nous avons profité du va-et-vient des ouvriers pour repérer la cheminée qui correspondait et l'avons bouchée. Le lendemain matin* [une fois le forfait accompli, NDLR] *nous sommes remontés sur le toit et avons débouché la cheminée.* »

"Je crois que si on avait cherché davantage, on aurait découvert qu'il ne s'agissait pas d'un accident."

Le commissaire Cornette, chargé de l'enquête.

Motif du crime: l'engagement pro-Dreyfus de l'écrivain, lui valant la haine des milieux antisémites, dont Buronfosse, membre de la Ligue des patriotes, et proche du disciple d'Édouard Drumont Jules Guérin, faisait partie. Alors que la plupart d'entre eux se contentaient à l'époque de lettres anonymes de menaces — « *Qui débarrassera la France de ta putride présence?* », « *Sale vendu aux Juifs, je sors d'une réunion où on a décidé ta crevaison* », etc. —, Buronfosse, profitant de sa profession, avait, dit-il, « *décidé de passer à l'acte* ». Anecdote d'un goût douteux: celui-ci, un an plus tard, se fera ajouter le troisième prénom d'« *Émile* » sur les listes électorales…

"L'assassinat politique est le plus crédible"

Bien que le ramoneur antisémite soit décédé peu après ses aveux, et que cette version soit contestée par la fille de l'écrivain, Denise Le Blond-Zola, dans son livre *Émile Zola raconté par sa fille* (Grasset, 2019) — « *La cheminée*, y assure-t-elle, *avait été bouchée accidentellement par des gravats pendant des travaux exécutés l'été dans l'appartement au-dessus* », cette piste est aujourd'hui celle privilégiée, en plus de ses biographes Bedel et Mitterrand, déjà cités, par deux autres spécialistes de Zola, Alain Pagès et Owen Morgan, auteurs du *Guide Émile Zola* (Ellipse, 2002), ainsi, notamment, que par l'historien Franck Ferrand. « *Il est tout à fait possible que Buronfosse ait bouché la cheminée de l'auteur de* "J'accuse", "le traître", le "romancier sans patrie" », abonde également Alain Pagès dans *L'Affaire Dreyfus* (Perrin, 2019).

Pesant le pour et le contre, le dernier mot revient à l'arrière-petite-fille de l'écrivain, Martine Le Blond-Zola: « *L'absence d'une enquête officielle ou d'un procès interdit toute certitude* », répondait-elle, l'année dernière. Ajoutant cependant que, selon elle, « *l'hypothèse la plus crédible penche en faveur d'un assassinat politique.* » ●

L'impossible pendaison du pacifiste de 1917

Financé par les Allemands et le… ministre de l'Intérieur, l'anarchiste Miguel Almereyda sera retrouvé pendu en prison. Une mort si suspecte qu'elle entraînera la chute du gouvernement, puis, peu après, la nomination de Clemenceau.

14 août 1917, prison de Fresnes, en région parisienne. Il est près de 6 heures du matin. Le journaliste et activiste anarchiste Eugène Vigo, dit Miguel Almereyda (anagramme de *« Y'a la merde »*!), "détenu particulièrement surveillé", comme on ne le disait pas encore, est retrouvé pendu avec l'un de ses lacets aux barreaux de son lit. Version officielle: l'homme de 34 ans s'est lui-même étranglé. Une mort bien étrange pour un personnage tout aussi étrange…

Si celui-ci a été incarcéré trois jours plus tôt, c'est en effet, au plus fort de la Première Guerre mondiale, sous le chef d'inculpation de *« détention de documents intéressant la défense nationale »* (en l'occurrence des dossiers sur la situation d'unités combattantes). L'homme est soupçonné d'être à la solde de l'ennemi.

Faux papiers fournis par le ministère

Quelques mois plus tôt, son associé à la tête de son quotidien *Le Bonnet rouge* (200 000 exemplaires), faisant ouvertement campagne pour la *« paix immédiate »*, a été arrêté à la frontière suisse porteur d'un billet à ordre de 150 000 francs signé d'un banquier allemand.

Or *Le Bonnet rouge* était aussi secrètement subventionné, au moins jusqu'en 1916, par le ministre radical de l'Intérieur Louis Malvy (en poste depuis 1914), par ailleurs homme lige de l'ex-président du Conseil Joseph Caillaux — dont Almereyda était un proche.

L'affaire de son "vrai faux suicide" va déclencher une véritable tornade politique. Comment, en effet, croire à la thèse d'une pendaison d'une hauteur de quelques centimètres avec de simples lacets de chaussures (confisqués de plus, *a priori*, à tous les détenus)? L'un des experts chargés du rapport médical émettra lui-même des *« réserves »*, relevant qu'il pouvait tout aussi bien s'agir d'un crime… Comment, ensuite, ne pas établir un lien entre la mort suspecte de cet anarchiste dandy corrompu et imprévisible et ses amitiés au plus haut niveau pouvant, légitimement, craindre ses révélations? Non seulement sur ses financements, mais aussi sur leurs liens, à eux aussi, avec les Allemands… N'est-ce pas, ainsi, le ministère de l'Intérieur qui a fourni au journaliste de faux papiers afin de se rendre en Espagne rencontrer des émissaires du Kaiser?

« Monsieur le ministre de l'Intérieur, je vous accuse d'avoir trahi la France!», lance Clemenceau à la Chambre. Malvy doit démissionner, le 31 août, soit dix-sept jours après la mort d'Almereyda. Puis c'est au tour du président du Conseil Alexandre Ribot lui-même. Auquel, après un bref intérim, succédera… Clemenceau.

Après-guerre, Malvy sera condamné à cinq ans de bannissement par la Haute Cour de justice pour avoir *« méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge »*. *« L'impossible pendaison »* d'Almereyda, que son fils, le cinéaste Jean Vigo (1905-1934), tentera en vain d'éclaircir, restera, elle, toujours mystérieuse. **A. F.**

À lire: Révolutionnaire et dandy: Vigo dit Almereyda, *d'Anne Steiner, L'Échappée (illustré, 2020).*

SP/L'ÉCHAPPÉE (ILLUSTRÉ, 2020)

17 octobre 1961, les faux morts du FLN

Contrairement à la "version officielle", la manifestation géante du FLN à Paris pour protester contre le couvre-feu n'a fait l'objet d'aucun "massacre" ni "répression sanglante" – plus de 300 victimes selon certains ! Enquête sur un incroyable montage idéologique.

Par Arnaud Folch

À la mémoire des nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961. Cette plaque, apposée quarante ans plus tard sur le pont Saint-Michel par le maire PS de Paris Bertrand Delanoë, vient à la remorque de ce qui n'est rien d'autre qu'une légende façonnée par des historiens engagés. Une légende si bien ancrée que les événements s'étant produits ce jour-là sont désormais qualifiés de *« massacre »*. Lequel n'a en réalité jamais existé…

Pour l'essentiel, cette théorie du "massacre" — dont on notera qu'il ne fut jamais question durant les négociations sur les accords d'Évian, se déroulant à la même période, pas plus que longtemps après l'indépendance — est l'œuvre de l'historien

Rassemblement organisé pont Saint-Michel, le 17 octobre 2001, à la mémoire des "victimes" de 1961.

ISABELLE/SIPA

français marxiste et ex-maoïste Jean-Luc Einaudi, qui va lancer la polémique en 1991 avec son livre *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961* (Le Seuil). Sous l'apparence de l'objectivité, *« une passion militante débridée, un esprit de repentance aveugle qui aboutit à mettre au compte de la police française tous les crimes du FLN et à multiplier par huit ou dix le nombre des Algériens tués le 17 octobre 1961 »*, conteste l'historien Jean-Paul Brunet, auteur de plusieurs ouvrages à contre-courant sur la question.

Depuis, tout ce qui a été dit et écrit par les "bien-pensants" ressasse pourtant inlassablement les arguments d'Einaudi, par ailleurs démentis par deux rapports officiels publiés en 1997 et 1998 *(lire encadré page suivante)*: *« Mêmes chiffres gonflés et manipulés, mêmes cadavres inventés, inflation du nombre de morts (jusqu'à 325 manifestants tués pour certains!), des dizaines jetés à la Seine et noyés, près de 12000 arrêtés, etc.*, dénonce l'historien africaniste Bernard Lugan. *Les auteurs jouent sur les dates et ils additionnent aux morts avérés du 17 octobre ceux des jours précédents, ainsi que les décès postérieurs au 17 octobre car, pour eux, tout Algérien mort de mort violente durant le mois d'octobre 1961 est une victime de la répression policière... » Idem* pour l'autre "élément à charge" du dossier, les prétendues noyades dans la Seine. Là encore, tout est faux: l'origine de ce mythe n'est autre qu'un... tract FLN du 31 octobre 1961, repris par le parti communiste et les militants français pro-FLN. *« Un crime d'État »*, accusait encore la Ligue des droits de l'homme en 2024.

Stratégie terroriste du FLN à Paris

On parle aussi de *« cimetières clandestins »* et de *« charniers »* dont nulle trace — plus d'un demi-siècle après! — n'a jamais été retrouvée. Sont également utilisées les habituelles insinuations, tel Benjamin Stora, l'incontournable "spécialiste de l'Algérie", citant Omar Boudaoud, l'un des responsables de la manifestation du 17 octobre 1961, dans un entretien au *Nouvel Observateur*: *« Pendaisons dans le bois de Vincennes et une Seine remplie de cadavres... »* Fidèle à sa méthode, Stora se contente de reprendre des déclarations qu'il n'assume pas, mais ne rectifie pas non plus...

Retour en arrière. Automne 1961 à Paris. Nous sommes en pleine guerre et le FLN, qui cherche à accroître son contrôle sur la communauté algérienne vivant en France, décide d'organiser une manifestation monstre afin de montrer sa force et peser sur les pourparlers de paix se déroulant à Évian. Comme l'a écrit le général Faivre, cette manifestation du 17 octobre 1961 s'inscrit *« dans la stratégie générale du FLN, qui, après avoir perdu les batailles d'Alger et des frontières, et se sentant humilié par les fraternisations de mai 1958, a décidé le 28 août 1958 de transporter la guerre en territoire français, et ordonné à ses commandos de combattre l'ennemi avec violence »*.

Cette stratégie terroriste provoqua des milliers de morts en métropole, où pas moins de 10223 attentats furent commis entre le 1er janvier 1956 et le 23 janvier 1962. Pour le seul département de la Seine, entre le 1er janvier 1956 et le 31 décembre 1962, 1433 Algériens opposés au FLN furent ➤

"Un esprit de repentance aveugle qui aboutit à multiplier par huit ou dix le nombre des Algériens tués."

Jean-Paul Brunet

“De nombreux cadavres de Nord-Africains n’ont aucun rapport avec la police parisienne.”

Jean-Paul Brunet
dans la revue Commentaire.

assassinés, et 1726 autres blessés. Au total, du mois de janvier 1955 au 1er juillet 1962, les tueurs du FLN assassinèrent en France métropolitaine 6000 Algériens, en blessant 9000 autres…

Face à ces actes de terrorisme, un “couvre-feu” (partiel) sera décrété à l’encontre des Algériens par le gouvernement à compter du 5 octobre 1961. Objectif, outre celui de protéger la population: entraver les réseaux du FLN et l’acheminement des armes. Objectif atteint: à la veille de la grande manifestation, l’appareil opérationnel clandestin du FLN en métropole est réduit à néant. Totalement asphyxiée, l’organisation décide alors de cette action médiatique, en forme de piège tendu au pouvoir: *« Si la police laisse faire, l’autorité du préfet sera bafouée; si elle réagit, elle manifeste ouvertement son racisme »*, prévient Omar Boudaoud. *« L’itinéraire des cortèges, qui vise les lieux symboliques de la capitale, dont la Préfecture de police et les Champs-Élysées en raison de leur proximité avec le palais présidentiel, est prémédité de manière à susciter une réaction optimale des forces de l’ordre »*, écrit Rémy Valat dans *La Force de police auxiliaire, une historiographie sous influence?* sur le site du Centre de recherche et d’étude sur l’Algérie contemporaine (2009).

Face à cette marée humaine (30000 à 40000 manifestants), les autorités, informées le matin même seulement, ne seront en mesure d’aligner que 1658 hommes — et non 7000 comme il est souvent dit. Pour autant, loin de paniquer, ceux-ci, *« assaillis de toutes parts, firent preuve d’un grand sang-froid et d’un immense professionnalisme se traduisant par un bilan des pertes “modéré” dans de telles circonstances »*, comme l’écrit Bernard Lugan.

Le vrai bilan de cette journée est là pour en témoigner. Le 17 octobre 1961, alors que se déroulent dans Paris les prétendus “massacres”, l’Institut médico-légal (la morgue, où sont envoyés tout corps retrouvés sur la voie publique) n’enregistre aucune entrée de “NA” (pour “Nord-Africain”, selon la terminologie de l’époque). Ce jour-là, de 19h30 à 23 heures, une seule victime est à déplorer dans le périmètre de la manifestation; non pas un musulman, mais un Français nommé Guy C., retrouvé le crâne fracassé vers 21 heures devant le cinéma Rex. En dehors du périmètre de la manifestation, “seuls” deux morts sont à déplorer: Abdelkader D., tué par balles à Puteaux (actuel département des Hauts-de-Seine), et Lamara A., gisant dans une camionnette, également à Puteaux. Rien ne permet de dire qu’ils ont été tués par les forces de l’ordre.

Les registres de la morgue

Le 18 octobre, à 4 heures du matin, le bilan qui parvient au directeur général de la police parisienne, Maurice Legay, s’établissait donc à 3 morts, 1200 blessés et 11538 arrestations. Certes, nous dit-on, mais les morts innombrables ont été déposés à la morgue les jours suivants. Or, là encore, ce n’est pas ce qu’indiquent les archives de l’Institut médico-légal, auxquelles Jean-Paul Brunet a notamment eu accès. Le *« Graphique des entrées de corps “NA” par jour; octobre 1961 »*, révèle en effet qu’entre les 18 et 21 octobre l’Institut médico-légal n’a eu à traiter “que” quatre cadavres de “NA”: deux le 18 octobre, Achour B., tué par un policier invoquant la légitime défense, et Abdelkader B., sans doute victime d’un accident de la circulation à Colombes; un le 20 octobre, Amar M., tué par balles par un gendarme; un dernier enfin le 21 octobre, Ramdane M., mort dans des circonstances inconnues.

À noter encore que sur les 34 cadavres de “NA” retirés de la Seine ou de la Marne jusqu’au 30 octobre, notamment aux barrages de Suresnes et de Bezons, puis conduits à la morgue, la quasi-totalité était des victimes du FLN, dont une des méthodes d’assassinat consistait précisément à noyer ses opposants.

LES CHIFFRES OFFICIELS QUI DÉRANGENT LA “BIEN-PENSANCE”

25: c’est, selon la commission d’enquête créée en 1998 par Lionel Jospin sur les événements du 17 octobre 1961, le nombre de *« cadavres* (de) *Nord-Africains »*, dont les *« circonstances, telles qu’elles ressortent du registre d’entrée* (de l’Institut médico-légal) *complété, le cas échéant, par les enquêtes de police judiciaire, ne permettent pas d’exclure tout lien avec les manifestations »*. L’année précédente, un rapport commandé par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l’Intérieur, les dénombrait à 38. Loin, très loin, dans les deux cas, des “300 victimes” annoncées par le FLN et relayées depuis par la gauche… A. F

Manifestation du 17 octobre 1961 contre le couvre-feu à Paris.

JACQUES BOISSAY / AKG-IMAGES

« De nombreux cadavres de Nord-Africains n'ont aucun rapport avec la police parisienne, confirme Jean-Paul Brunet dans la revue *Commentaire* (2008). *Certains sont ceux de harkis ou d'anciens harkis, de membres ou d'anciens membres du Mouvement national algérien* (concurrent du FLN, NDLR), *de "traîtres" divers refusant d'obéir aux directives du FLN; anciens combattants de l'armée française; Algériens n'acceptant pas de payer la dotation mensuelle exigée par le FLN; Algériens rétifs à la loi coranique, par exemple s'adonnant à la boisson et refusant de s'amender, ou faisant appel aux tribunaux français pour régler un litige, etc. »*

Le fait que Maurice Papon, qui sera jugé en 1997-1998 pour son passé sous l'Occupation, ait été, au moment des faits, le préfet de police de Paris, nommé par de Gaulle, a davantage pesé dans la balance (coupable, forcément coupable !) que les décomptes avérés de l'Institut médico-légal. Papon avait pourtant donné la consigne suivante, sous forme d'une "note de service" aux policiers: *« Gradés et gardiens se doivent de toujours garder leur sang-froid et d'éviter les brimades qui engendrent le ressentiment et la haine et qui font finalement le jeu de l'adversaire. »* Contester les "massacres" du 17 octobre 1961 était déjà considéré comme "raciste" et "colonialiste" avant la mise en cause de Papon. C'est devenu quasi impossible depuis sans, cette fois, être traité en sus de "collabo". L'insulte suprême. Pour un mensonge qui ne l'est pas moins. ●

Michel Baroin et Jacques Chirac, le 2 février 1987, deux jours avant la mort du premier.

KEYSTONE-FRANCE/GAMMA RAPHO

Baroin, l'étrange "accident" de l'ex-patron des francs-maçons

Malgré de lourds soupçons d'attentat, c'est officiellement une "explosion en vol" qui a provoqué le crash de l'avion de Michel Baroin en Afrique, en 1987. L'enquête a-t-elle caché les possibles implications de la Libye ou de l'Iran ?

Par Yves Kerhuon

Nuit du 4 au 5 février 1987, Jakiri, au Cameroun. Peu après son décollage de Brazzaville, actuelle capitale de la République démocratique du Congo (RDC), un avion d'affaires Learjet 55 s'écrase au sol. À son bord, neuf personnes, dont le patron de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) et ancien grand maître du Grand Orient de France, Michel Baroin, 57 ans. L'enquête conclura à une *« explosion en vol »*. Une version loin de faire l'unanimité. *« Incompréhen-*

sible », jugera notamment l'ex-conseiller spécial de Valéry Giscard d'Estaing, Victor Chapot…

Dès le lendemain, *Le Monde* pointait en effet les *« circonstances inexpliquées »* du drame. *« L'hypothèse d'une explosion en vol, d'abord évoquée, semblait ensuite devoir être écartée après les premières constatations »*, expliquait le quotidien. Mais l'enquête menée sur place, avec la participation de *« quatre techniciens français »*, n'aboutira pas. Oubliées les *« circonstances inexpliquées »*. En tout cas officiellement…

La piste d'une vengeance de Kadhafi

Outre l'origine technique jamais élucidée de cette explosion, c'est peu dire que le parcours et les activités du disparu (père du futur ministre François Baroin) auraient pourtant mérité des investigations plus poussées. Peu connu du grand public, cet homme du secret était en effet l'un des personnages les plus influents de la République, se situant au confluent de nombre de réseaux aux ramifications souvent troubles.

Réseau barbouze : cet ancien commissaire de police né en 1930 a participé durant la guerre d'Algérie à la lutte contre le FLN puis contre l'OAS, avant d'intégrer les Renseignements généraux (RG, affaires politiques), puis la Direction de la surveillance du territoire (DST, contre-espionnage).

Réseau politique : Baroin, ex-sous-préfet, a dirigé les cabinets de deux présidents de l'Assemblée nationale, Achille Peretti et Edgar Faure. C'est aussi un intime de Mitterrand et Chirac (son condisciple à Sciences-Po) qui, tous deux, lui confieront en 1986 la préparation du bicentenaire de la Révolution française.

Réseau franc-maçon : celui qui deviendra en 1977 grand maître du Grand Orient, première obédience maçonnique française, fut d'abord un… infiltré au sein de celle-ci : *« Ma plus grande réussite en matière d'entrisme fut par le truchement de Michel Baroin, jeune et brillant commissaire, auquel j'avais assigné comme mission la surveillance du Grand Orient »*, révélera ainsi Jean-Émile Vié dans son livre *Mémoires d'un directeur des Renseignements généraux* (Albin Michel, 1988). En 1974, Baroin avait aussi pris la direction de la GMF, fief maçonnique.

Un homme au confluent de nombre de réseaux aux ramifications souvent troubles.

Réseau africain : l'homme avait monté un réseau parallèle à celui de Jacques Foccart au cœur de la *« Françafrique »*, où de nombreux chefs d'État étaient francs-maçons. Dans leur livre *Histoire secrète de la Ve République* (La Découverte, 2007), Roger Faligot et Jean Guisnel affirment même que le voyage de Baroin au Congo avait pour objet secret l'initiation à la franc-maçonnerie de son président, Denis Sassou Nguesso.

Selon les deux journalistes, et contrairement à la version officielle, Baroin, le jour fatal, ne s'envolait pas non plus pour Libreville, au Gabon, pour un rendez-vous avec son président Omar Bongo. Motif : un violent accrochage au téléphone avec ce dernier au sujet d'une dette non remboursée auprès de la GMF. Sa véritable destination : Tamanrasset, en Algérie, *« en vue […] de récupérer l'ancien président tchadien Goukouni Oueddeï, parti à la reconquête du pouvoir avec l'aide de la Libye, mais récemment fâché avec son protecteur, le colonel Kadhafi »*…

Est-ce alors le guide libyen, plus tard impliqué dans deux attentats de ce type (Lockerbie, 1988 ; DC10 d'UTA, 1989), qui aurait fait placer une bombe dans l'avion ?

Dans son livre *Une guerre* (Les Arènes, 1997), la journaliste Dominique Lorentz penche, de son côté, pour une piste iranienne, sur fond de course à l'atome. Selon elle, la mort de Baroin serait liée à un différend entre la France et l'Iran concernant Eurodif, usine d'enrichissement de l'uranium construite en 1973 sur le site nucléaire du Tricastin (Drôme), pour laquelle il avait joué un rôle important d'intermédiaire. En 1975, le pays, alors dirigé par le shah d'Iran, était entré au capital en échange d'un accord lui octroyant 10 % de sa production d'uranium enrichi. Mais l'ayatollah Khomeiny ayant pris le pouvoir en 1979, la France refusera, en 1981, de respecter cet accord, mais aussi de rembourser à l'Iran les échéances du prêt de un milliard de dollars souscrit auprès du shah pour la construction d'Eurodif.

Ce conflit politique et financier avec l'Iran des mollahs entraînera les prises d'otages de ressortissants français au Liban dans les années 1980, ainsi que les attentats commis à Paris en 1986, dont celui du 5 février à la Fnac des Halles. Soit un an jour pour jour avant l'explosion de l'avion de Baroin, lequel était alors le PDG de la Fnac, appartenant à la GMF… ●

Préfet Érignac, les troublants ratés de l'enquête

Les investigations sur l'assassinat en Corse de Claude Érignac, en 1998, donneront lieu à une multitude de faits pour le moins étranges. Jusqu'à l'agression mortelle, en prison, du principal condamné, Yvan Colonna…

Par Yves Kerhuon

6 février 1998. Il est plus de 21 heures, la nuit est tombée sur Ajaccio. Le préfet de région, Claude Érignac, 60 ans, et son épouse Dominique se rendent au théâtre municipal où se joue la *Symphonie inachevée*. Le préfet dépose sa femme devant le théâtre, va garer sa voiture et revient, sans protection. Un homme le rejoint par-derrière et lui tire trois balles dans la tête. Puis, avant de prendre la fuite, dépose à côté du corps l'arme du crime, un pistolet Beretta.

En Corse et sur le continent, l'émotion est immense: Érignac est le premier préfet assassiné de l'histoire de France. Le 9 février, Jacques Chirac, président de la République, et Lionel Jospin, Premier ministre, lui rendent un hommage national à Ajaccio. Deux jours plus tard, 40 000 personnes — le sixième de la population de l'île ! —manifestent contre ce meurtre et les violences indépendantistes.

Mais ne s'agit-il que de cela? Quelques mois avant sa mort, Érignac aurait rédigé une note réclamant une "opération mains propres" en Corse, dirigée contre plusieurs potentats locaux issus des milieux nationalistes, du milieu tout court et du milieu politique…

L'assassinat, lui, est revendiqué par un mystérieux *« groupe des anonymes »* dénonçant *« l'État colonial »* français. Pour authentifier l'acte, est indiqué le numéro de série du pistolet laissé sur place, lequel correspond à une arme dérobée à un gendarme lors du plasticage d'une gendarmerie corse en 1997. Le groupe revendique aussi d'autres attentats à la bombe commis la même année en métropole, à Strasbourg et à Vichy.

Ces attentats ayant été auparavant revendiqués par un groupe *« Sampiero »*, en lutte pour défendre la filière porcine en Corse, les enquêteurs de la Division nationale antiterroriste (DNAT), dirigée par Roger Marion, s'orientent vers une *« piste agricole »*. Des dizaines d'agriculteurs indépendantistes sont interpellés. En vain. Ce n'est qu'après quinze mois d'enquête que les auteurs du meurtre sont démasqués, grâce à l'analyse de milliers d'appels passés sur des téléphones mobiles à Ajaccio au moment du crime. Le 21 mai 1999,

Une note du préfet réclamant une "opération mains propres" en Corse touchant la mafia et le milieu politique local.

PHOTOS : DUFOUR/LEGRAND/LEPETIT/TRAVERS/GAMMA RAPHO ; NICE MATIN/SIPA

La fiche de recherche d'Yvan Colonna, qui restera quatre ans en cavale dans le maquis corse. Page de gauche, le préfet Claude Érignac.

Alain Ferrandi, Didier Maranelli, Marcel Istria et Pierre Alessandri sont arrêtés. Le surlendemain, c'est au tour de Joseph Versini et Martin Ottaviani. Puis, un peu plus tard, de deux autres hommes, Vincent Andriuzzi et Jean Castela, enseignants à Bastia, présentés comme les instigateurs de l'opération.

Les premiers interpellés dénoncent dès le 22 mai celui qu'ils présentent comme le tireur: Yvan Colonna, 37 ans, éleveur de chèvres à Cargèse. Celui-ci est aussi le fils du député PS Jean-Hugues Colonna, par ailleurs ancien chargé de mission à la Direction générale de la police nationale (DGPN) et conseiller successif des ministres de l'Intérieur socialistes Pierre Joxe, Philippe Marchand et Paul Quilès.

Mais le *« berger de Cargèse »*, comme le surnomme la presse, a eu le temps de prendre la fuite. Il ne sera appréhendé qu'à l'issue de quatre ans de cavale dans le maquis, le 4 juillet 2003 *(lire page suivante)*, soit… l'avant-veille du référendum sur le statut de l'île — heureuse coïncidence!

Son nom apparaissait pourtant dès l'automne 1998 dans des informations recueillies par le préfet Bernard Bonnet, successeur de Claude Érignac *(lire ci-dessous)*.

Le 11 juillet 2003, sans attendre la comparution de Colonna, arrêté la semaine précédente, la cour d'assises spéciale condamne ses "complices" Ferrandi et Alessandri à la réclusion criminelle à perpétuité, Castela et Andriuzzi à trente ans de prison (avant d'être acquittés en appel), les autres membres du ➤

LES NOMS DES COUPABLES CONNUS… SIX MOIS AVANT D'ÊTRE INTERPELLÉS !

Dès l'automne 1998, soit six mois avant les interpellations des premiers membres du *« commando »*, un informateur surnommé *« Corte »* délivre au préfet Bernard Bonnet, le successeur de Claude Érignac, des renseignements sur l'assassinat, citant les noms de Ferrandi, Andriuzzi et Castela. Bonnet témoignera en 2011 avoir voulu transmettre ces informations au magistrat instructeur, Jean-Louis Bruguière, mais que les services du Premier ministre Lionel Jospin l'ont orienté vers le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac.

Les 16 novembre et 11 décembre 1998, Bonnet lui remettra des documents désignant deux autres complices, Joseph Versini et *« Stéphane Colonna »* (le frère d'Yvan). Alors que Dintilhac affirmera avoir transmis ces notes au juge Bruguière, ce dernier niera en avoir eu connaissance: selon lui, Dintilhac ne lui aurait livré des informations qu'oralement, avant, par la suite, de lui faire porter un *« blanc »* (fiche sans en-tête ni signature) afin que cela ne figure pas dans la procédure. Y.K.

BELZIT JEAN-PIERRE/SIPA

Manifestation en soutien aux "prisonniers politiques" corses à Ajaccio, en 2003.

Le nom de Colonna a été retiré de la première vague d'interpellations.

Capitaine de police
Jean-Pierre Stebel

"commando" écopant de quinze à vingt-cinq ans de prison. Quant à Colonna, il sera définitivement condamné à la perpétuité — à l'issue de trois procès! — en juin 2011.

L'homme a cependant toujours nié être l'auteur de l'assassinat. Selon lui, ses accusateurs l'ont désigné en pensant que les relations politiques et policières de son père lui éviteraient la capture. Deux d'entre eux reviendront du reste sur leur dénonciation: en septembre 2004, Pierre Alessandri s'accuse d'être le tireur; le mois suivant, Ferrandi confirme que Colonna n'a pas participé à l'assassinat. À quel moment ont-ils menti?

Étouffé en prison par un djihadiste

La question est d'autant plus brûlante qu'en dehors des premiers "aveux" de ses "complices", la culpabilité du berger de Cargèse ne repose que sur la déposition de Valérie Dupuis, compagne de l'un des autres condamnés, Didier Maranelli. Selon elle, Colonna aurait rendu une visite *« inhabituelle »* à son compagnon dans la matinée suivant le crime, et les deux hommes *« parlaient à voix basse »*. Après quoi, Maranelli aurait brûlé les vêtements qu'il portait la veille…

Mais un autre témoignage, non retenu par la justice, bénéficie au contraire à Colonna: une jeune femme, Marie-Ange Contart, affirme avoir aperçu l'assassin en passant en voiture au moment de l'assassinat, or elle ne reconnaît pas Colonna et décrit le tueur comme un *« homme blond »*, aux *« joues creusées »* et à la *« barbe naissante »* — alors que Colonna a les cheveux bruns, le visage rond et était rasé le jour du crime… Surtout, selon les experts, l'axe de pénétration de la première balle témoigne qu'elle a été tirée debout par un homme de plus de 1,80 mètre, alors que Colonna ne mesure que 1,72 mètre…

Le tragique épilogue de cette affaire ajoute encore à son opacité. Le 2 mars 2022, Colonna, détenu à la prison d'Arles sous le statut de détenu particulièrement signalé (DPS), est mortellement agressé, alors qu'il se trouve seul dans la salle de sport, par l'un de ses codétenus, un Camerounais ancien djihadiste en Afghanistan, considéré comme *« dangereux »* — donc devant, lui aussi, être particulièrement surveillé. Reprochant au Corse d'avoir blasphémé contre l'islam, celui-ci l'étrangle et l'étouffe pendant dix minutes sans que nul ne s'en aperçoive. Colonna mourra à l'hôpital 19 jours plus tard. Officiellement, les deux caméras reliées au poste de surveillance étaient inopérantes à la suite d'une opération de maintenance… ●

YVAN COLONNA A-T-IL ÉTÉ "PROTÉGÉ" ?

Alors qu'il a déjà été cité par *Le Monde*, puis interviewé chez lui, à Cargèse, par TF1 le 22 mai 1999 (lendemain des premières arrestations des autres membres du *« commando »*), Yvan Colonna a pris la fuite avant que les policiers se présentent à son domicile le lendemain, 23 mai, pour l'interpeller. Pour se justifier, le patron de la Division nationale antiterroriste (DNAT), Roger Marion, expliquera qu'il ne possédait avant ce jour aucun élément décisif à son encontre. Une affirmation démentie lors du procès de Colonna en mai 2011 par le capitaine de police Jean-Pierre Stebel: *« Colonna faisait partie des objectifs »*, déclarera-t-il, mais *« son nom a été retiré de la première vague d'interpellations. »* Et d'ajouter: *« C'est une enquête éminemment politique, tout le monde sait de quelle manière elle s'est déroulée. Et tout le monde savait que Marion est un personnage particulier; les réunions d'information étaient rares. Il contrôlait tous les PV, tous les actes. »* Y. K.

Faton

VIENT DE PARAÎTRE

CHERBOURG ET SON PATRIMOINE MARITIME

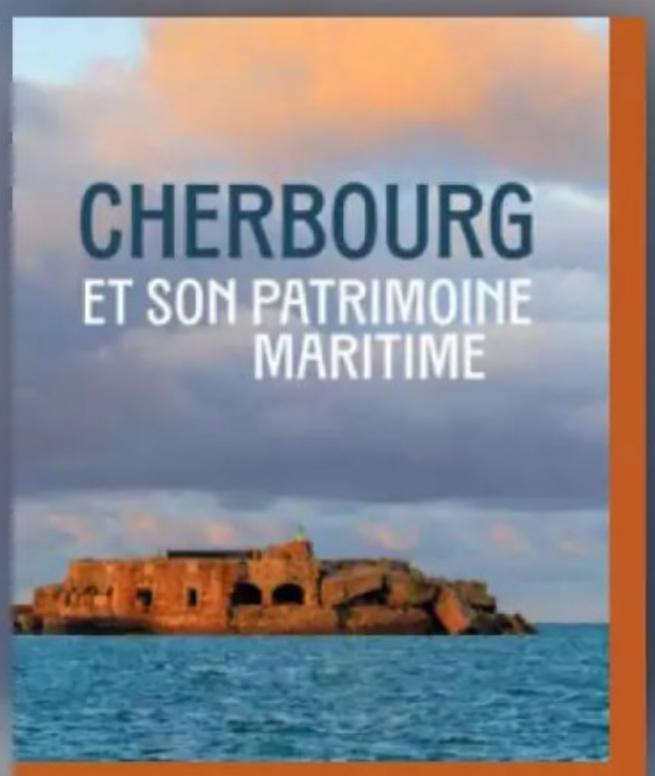

De la rade rêvée par Louis XIV au port transatlantique où le Titanic fit escale, ce livre magnfiquement illustré dévoile un haut-lieu de l'histoire maritime et du patrimoine français.

256 pages
250 illustrations

49€

À commander sur
WWW.FATON.FR
AVEC LE CODE VACHRG

Margerie, la Russie et la déneigeuse fatale

Patron de Total et ami de Poutine, Christophe de Margerie est mort en 2014 dans le crash de son "jet" sur la piste d'un aéroport de Moscou. Accident ou coup monté ? Le livre enquête "L'Énigme Margerie" révèle les nombreuses zones d'ombre du dossier.

Par Sabine Dusch

Du président François Hollande à l'émir du Qatar, tous les pouvoirs, économique et diplomatique, accompagnent une famille en deuil en l'église Saint-Sulpice, à Paris, ce 27 octobre 2014. Mélange d'aristocrates, de financiers et d'amis, la plupart haut placés, le prestigieux parterre est réuni pour un dernier hommage à Christophe de Margerie, 63 ans, le tout-puissant PDG de Total, quatrième compagnie pétrolière mondiale.

L'abbé de Romanet, qui mène l'office religieux, se montre catégorique au milieu de son homélie : *« Pourquoi Christophe est-il mort ? Parce qu'il a été victime d'un accident. Ne cherchez pas d'autre raison ! »* Pas si simple pourtant…

Retour en arrière, une semaine plus tôt, à Moscou, où celui que l'on surnomme *« Big Moustache »* s'apprête à vivre ses dernières heures. Nous sommes le 20 octobre. L'ultime photographie de Margerie le montre aux côtés d'investisseurs étrangers réunis autour du Premier ministre de Vladimir Poutine, Dmitri Medvedev. Alors que la Russie est sous sanctions américaines et européennes, le Français y négocie de nouveaux contrats.

« Je me souviendrai toujours des propos qu'il a tenus ce jour-là, confiera Medvedev à France 2 en 2017. *Il a clairement dénoncé le mélange entre la politique et l'économie. Christophe de Margerie était une personnalité très forte. Il n'avait pas peur de dire la vérité même s'il savait que ces propos ne plaisaient pas à tout le monde en France, aux États-Unis ou ailleurs. »* Le capitaine d'industrie l'ignore, mais c'est la dernière fois qu'il s'exprime. *« Il a fait exactement ce qu'il aimait faire*, poursuit Medvedev : *des affaires, un peu de diplomatie, de la politique, de la camaraderie, il a bu du bon vin, mangé de la bonne nourriture, fumé de bonnes cigarettes. Il a senti qu'il la jouait utile pour sa boîte, pour son boulot, pour son pays. »*

SP/MEDEF

"Il dénonçait le mélange entre politique et économie"

Arrive l'heure du retour à Paris. Il fait nuit et froid, son Falcon 50 l'attend. À 23 h 40, Margerie, en retard de quatre heures sur son programme, arrive à l'aéroport de Vnoukovo, distant d'une trentaine de kilomètres de Moscou. Avant d'embarquer, il plaisante avec ses accompagnateurs russes auxquels il lance, l'œil rieur : *« À la prochaine ! »*

Dix-sept minutes plus tard, le *jet* transportant le PDG et les trois membres d'équipage heurte une déneigeuse. L'appareil prend feu et s'écrase. Aucun survivant, excepté le conducteur du chasse-neige. Accident ou assassinat? ➤

20 OCTOBRE 2014, LE SCÉNARIO DU CRASH

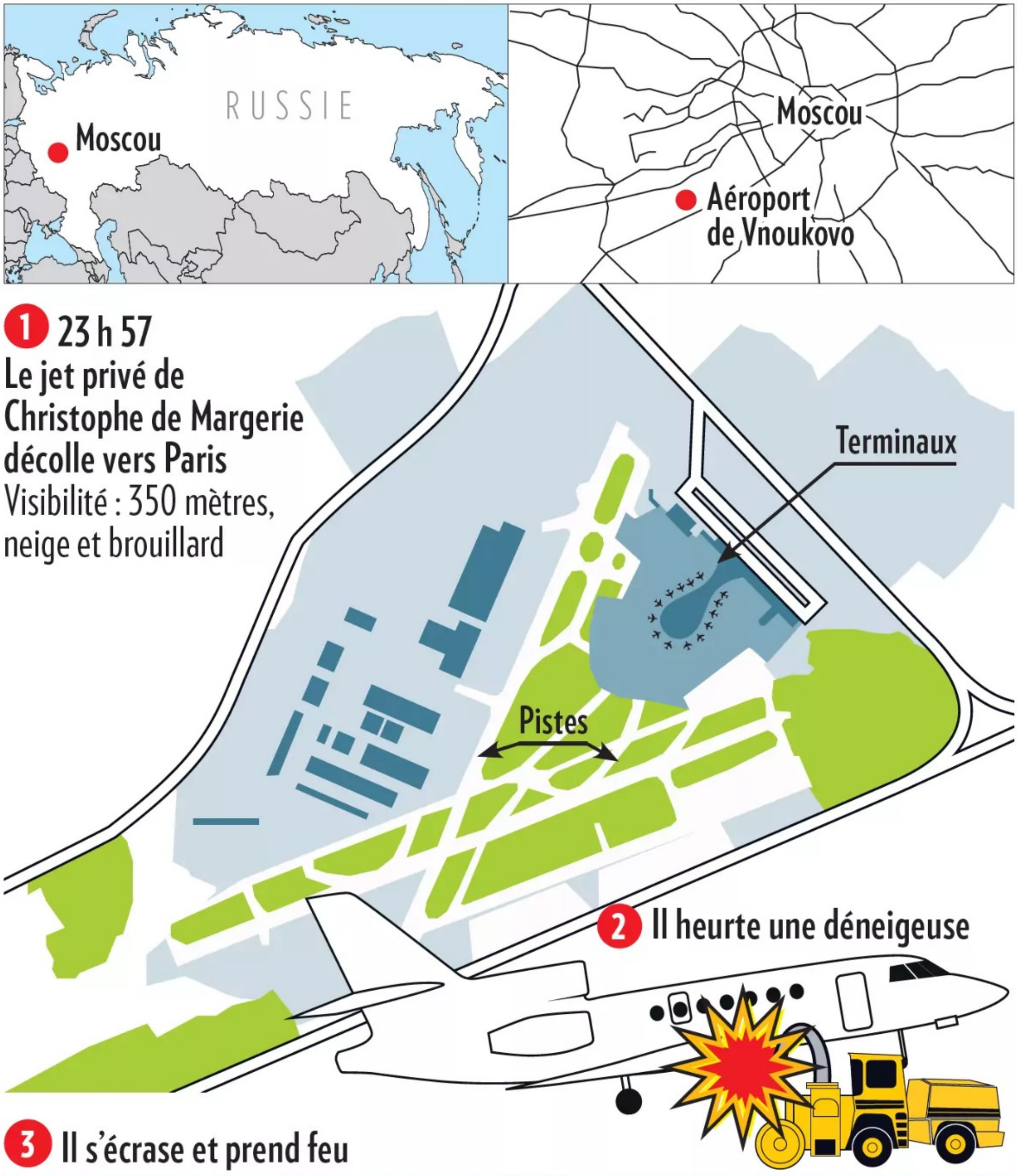

M. ZMEYEV/REUTERS

A. NIKOLSKY/AP/SIPA

Christophe de Margerie et Vladimir Poutine à Moscou, en juin 2010, quatre ans avant sa mort.

Auteure de *L'Énigme Margerie, enquête sur la vie et la mort du magnat du pétrole français* (Robert Laffont, 2016), la journaliste Muriel Boselli ne tranche pas. Tout en dévoilant les multiples *« incohérences »* entourant la thèse officielle, celle d'un malencontreux concours de circonstances ayant coûté la vie à l'homme d'affaires…

Des "pressions" du secrétaire général de l'Élysée

Comment, ainsi, expliquer la présence, sur la piste de l'aéroport, de cette déneigeuse? Contrairement à ce qui a été dit, il ne neigeait pas, ce jour-là, à Moscou. Il pleuvait. Une pluie fine. Quelques heures avant le décollage fatal, le responsable des déneigeuses n'en exigera pas moins le déploiement de l'une d'elles afin de *« nettoyer »* des petits monticules de neige fondue subsistant sur les bas-côtés. Encore plus surprenant: celui-ci s'absentera alors que sa fonction exige une surveillance de tous les instants. *« Ayant perdu de vue Martynenko* (le conducteur du chasse-neige, NDLR) *durant presque deux heures, il n'alerte pas, comme le règlement le prévoit, la tour de contrôle, afin que le trafic aérien soit interrompu »*, relate Muriel Boselli.

Autre fait troublant, relatif au conducteur de la déneigeuse lui-même, Martynenko. Celui-ci, employé modèle, travaille à l'aéroport depuis dix ans. Il connaît son métier et n'a jamais commis de faute. Il sera pourtant rapidement mis en accusation par le comité d'enquête russe. En cause: son *« alcoolémie »*, qui va faire de lui le principal responsable de *« l'accident »*. Sauf que lors de son procès, en 2016, tous les témoignages iront dans le même sens: celui-ci n'est pas un ivrogne. De plus, comme le relève la journaliste, son (soi-disant) taux d'alcool dans le sang de 0,6 gramme ne peut expliquer une perte d'esprit totale au point de laisser sa déneigeuse pile dans l'axe de la piste de décollage…

Lui affirmera n'avoir fait qu'obéir aux ordres. Possible. *« Comment expliquer sans cela que ce technicien si respectueux des règles et si obéissant ne prenne pas plus de précautions avant de traverser une deuxième fois la piste de décollage?* questionne Muriel Boselli. *Il avait certainement constaté qu'un avion était en cours de décollage. Comment ne pas être ébloui par la puissance des phares, ne pas entendre le bruit assourdissant du décollage? »*

> **"Les experts français envoyés à Moscou n'ont pu interroger aucun des principaux témoins."**
>
> *Muriel Boselli*, L'Énigme Margerie.

Sur terre ou en l'air, les "ratés" se succèdent. On ne peut que s'interroger sur les contrôleurs aériens qui n'ont vu ni de leurs yeux ni sur leur radar le véhicule traverser une première fois la piste, puis y revenir alors que

le Falcon démarrait. « *Résumons*, écrit l'auteure. *Le pilote de l'avion, les yeux rivés sur la piste, aperçoit quatorze secondes après s'être élancé sur la piste un* "camion" *dont il voit les gyrophares, sans que cela suscite chez lui de réaction d'urgence. Puis, quatorze secondes plus tard, alors que l'avion s'apprête à prendre de l'attitude, le pilote revoit l'imposante déneigeuse, mais cette fois il est trop tard. Comment est-il possible que le pilote ait aperçu une première fois la déneigeuse traverser le tarmac, mais ne l'ait pas vu revenir?* »

Le comité d'enquête russe n'en accréditera pas moins qu'une seule version: celle de l'accident, conséquence de la météo (pourtant clémente) et d'« *une négligence criminelle des fonctionnaires* », dont la principale est « *l'ivresse du conducteur* ». Cinq employés seront inculpés. Parmi eux, Martynenko et son chef, qui sont condamnés à la prison mais… dispensés de peine. Pour prix de leur silence?

Une autre question, centrale, vient immédiatement à l'esprit: pourquoi la Russie — donc Poutine, proche et même « *ami* » de Margerie, jusqu'à le décorer à titre posthume — s'est-elle accrochée à cette thèse des défaillances individuelles, alors qu'elle est largement battue en brèche, au point, selon certains — et en raison précisément des liens entre Margerie et le maître du Kremlin — d'accréditer la piste d'une vengeance fomentée par les États-Unis *(lire encadré ci-contre)*? Réponse, sous forme d'une autre question, de la journaliste: « *Pourquoi Poutine, si tel était le cas, voudrait-il que le monde entier sache que Margerie a été tué dans un acte délibéré, démontrant ainsi la vulnérabilité de la Russie sur son propre territoire?* »

Côté investigations françaises, Muriel Boselli pointe un vide absolu. « *Les gendarmes des transports aériens comme les experts, envoyés à Moscou le lendemain, n'ont pu interroger aucun des principaux témoins* », révèle-t-elle. La volumineuse enquête présentée par la justice russe n'aurait même pas été traduite! Il n'y aura non plus aucune perquisition au sein de Total, ni dans le bureau de son ancien patron. Personne ne s'intéressera à ses mails, dossiers, placards. On vide, c'est tout. Margerie était-il menacé? Gardait-il des documents sensibles? À la juge chargée de l'affaire, les avocats de Total ne réclament qu'une levée des scellés sur son iPad et ses portedocuments, contenant des éléments confidentiels. « *Ils n'étaient intéressés que par ça et non par l'enquête en tant que telle*, constatera la magistrate. *Et c'est là où je trouve que ce dossier est suspect.* » Quant à la famille du défunt, la journaliste rapporte qu'elle a longuement hésité à se porter partie civile avant de finir par renoncer, « *sur les conseils insistants de dirigeants de Total et de Jean-Pierre Jouyet, le secrétaire général de l'Élysée* ».

Selon Muriel Boselli, la loi du silence flotte au-dessus du drame. Pourtant, écrit-elle, « *Margerie, qui a eu droit à des funérailles fastueuses, a aussi le droit à une enquête digne de ce qu'il fut* ». Mais, de toutes parts, on veut oublier. Le mari de l'hôtesse décédée dans « *l'accident* », Patrick Vervelle, lui, n'en démord pas: « *Je ne veux pas savoir qui aurait eu intérêt à la disparition de Christophe de Margerie*, dit-il, *je me limite aux faits et ils sont incohérents.* » ●

LA THÈSE D'UN COMPLOT FOMENTÉ PAR LES ÉTATS-UNIS

Christophe de Margerie n'était pas atypique que par son parcours — entré à 23 ans chez Total avec un simple diplôme de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP), il gravira tous les échelons jusqu'à en prendre la tête en 2007, sept ans avant sa mort. Une fois aux commandes, le PDG, se définissant comme un « *homme libre* », n'hésitera jamais à collaborer avec des pays mis au ban de la communauté internationale: la Russie mais aussi la Libye, l'Iran, l'Irak, le Nigeria ou la Birmanie. De quoi provoquer l'ire des États-Unis, qui ne cachaient pas leur hostilité à son encontre. Circonstance aggravante, ajoute Muriel Boselli dans son livre enquête, « *trois mois avant sa disparition, Margerie avait lancé qu'*"il n'y avait pas de raison de payer le pétrole en dollars" ». D'où cette question: « *Après avoir provoqué les Américains en Iran, soutenu ouvertement Poutine et discrédité les sanctions européennes et américaines en Russie, est-ce que l'intrépide PDG aurait franchi une ligne rouge avec cette énième déclaration?* » Peu de temps auparavant, Total avait aussi signé un projet gazier de 27 milliards d'euros avec la Russie, faisant de celle-ci le futur premier fournisseur d'hydrocarbures pour Total. « *Margerie et l'homme fort de Moscou s'entendent à merveille*, raconte la journaliste. *Ils buvaient des vodkas, rigolaient. Poutine a admiré le fait que Margerie dise* "merde" *aux Américains.* » Suffisant pour que certains avancent l'idée d'une élimination commanditée par les États-Unis et leurs alliés. Sans, cependant, qu'aucune preuve n'en ait jamais été apportée. S. D.

À lire: ***L'Énigme Margerie. Enquête sur la vie et la mort du magnat du pétrole français****, de Muriel Boselli, Robert Laffont, 2016.*

VALEURS ACTUELLES

Fondateur Raymond Bourgine
Tour Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15
Pour obtenir votre correspondant, composer directement le 01.40.54 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.
Abonnements : 01.40.94.22.05.
www.valeursactuelles.com

GROUPE VALMONDE
Président Jean-Louis Valentin

COMMISSION ÉDITORIALE
Président Charles Villeneuve
Jean-Claude Dassier, Tugdual Denis, Catherine Nay, François d'Orcival, Jean-Louis Valentin.

RÉDACTION
Directeur de la rédaction Tugdual Denis.
Directeur délégué de la rédaction Arnaud Folch (1151).
Rédacteurs en chef
Société : Mickaël Fonton (1157).
Monde : Mériadec Raffray (1180).
Économie-Finance : Frédéric Paya (1155).
Culture : Laurent Dandrieu (1136).
L'incorrect : Anne-Laure Debaecker (1165).
Hors-série : Yves Le Bescond (1168).
Web : Amaury Brelet (1198).
Chef de rubrique Enquête : Amaury Bucco (1163).
Chef de rubrique Art de vivre : Véronique André.
Secrétaire général de la rédaction Alexandre Meyer (1207).

Politique Chef de service : Sébastien Lignier (1163).
Grand reporter : Édouard Roux (1139).
Reporters : Victor Eyraud (1109), Marc Eynaud (1147).
Société Reporters : Patricia de Sagazan (1182), Thomas Morel (1194), Édouard Lavollé (1165), Maxime Coupeau (1197).
Économie et Entreprises Rédacteur en chef adjoint : Marie de Greef-Madelin (1152).
Rédacteur en chef délégué Bourse : Frédéric Bériot.
Culture Reporter : Olivier Maulin (1206).
Histoire François d'Orcival (1169).
Web Chef d'édition : David Blanchard.
Responsable des réseaux sociaux Justine Lambert.
VA+ Chef de service : Antoine You (1138).
Adjointe : Anne-Lorraine Rousseau.
Iconographie Chef de service : Patrick Iafrate (1192).
Adjoint : Romain Rouger (1167).
Documentation Chef de service et responsable de la diffusion numérique : Marie Vercelletto (1196).

CHRONIQUEURS
Catherine Nay, Pierre Lellouche, Olivier Babeau, Philippe Barthelet, Louis Sarkozy.

RÉALISATION ET FABRICATION
Rédacteur en chef technique Nicolas Gigaud (1187).
Secrétaires de rédaction Diane Manière (1208), Patrick Mané (1188), Emmanuelle Barbou des Places (1199), Josiane Ruiz (1189), Isabelle Wlassikoff-Gross (1272).
Premier rédacteur-graphiste, conception graphique Yves Le Bescond (1168).
Rédacteurs-graphistes Fabrice Fournier (1183), Nicolas Lemay (1184), Christian Cibrélus-Érambert (1274).
Responsable de la photogravure, rédacteur infographe Olivier Aujean (1148).

ADMINISTRATION – GESTION – DÉVELOPPEMENT
Tour Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Président du directoire, directeur des publications Jean-Louis Valentin.
Comptabilité Chantal Kientzy (1118), Nathalie Locart (1119), Bérangère Blanchard (1108).
Services généraux Corinne Landry (1113).

PUBLICITÉ ET COMMUNICATION
Directeur commercial et responsable de la régie publicitaire
Julien Medioni (julien.medioni@valmonde.fr).
Directrice commerciale adjointe
Marine Burrus (marine.burrus@valmonde.fr).

DIFFUSION – ABONNEMENTS – LIBRAIRIE
Directeur des ventes et fabrication Gilles Marti.
Chargé du marketing digital Marcello Franzosi.
Service diffusion Valérie Dubuy, Sophie Roland.
Service abonnements : 01.40.94.22.05.
Ventes kiosques (01.40.54.12.19) — e-mail : gilles.marti@valmonde.fr

SERVICE ABONNEMENT
Valeurs actuelles – CS 60003 – 31242 L'UNION
Tél. : 01.40.94.22.05.
France : 1 an, 4 n°s, 29,90 € - 2 ans, 8 n°s, 55,90 €
Tarif étranger : nous consulter

Copyright 2025 - Valeurs actuelles. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément par la loi et les conventions internationales, toute reproduction totale ou partielle du présent numéro est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Impression Roto France
N° de commission paritaire 0925 C 79794
N° ISSN 0049-5794
Valmonde et Cie,
SAS au capital de 1410497 €
Associé unique PIDEVMEDIAS FRANCE.
RCS Paris B 775 658 412 **Siret** 775 658 412 00 165

Origine du papier : Allemagne
Taux de fibres recyclées : 0 %
Certification : PEFC
"Eutrophisation" Ptot : 0,016 kg/tonne

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1282 pefc-france.org

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

BIBLIOGRAPHIE

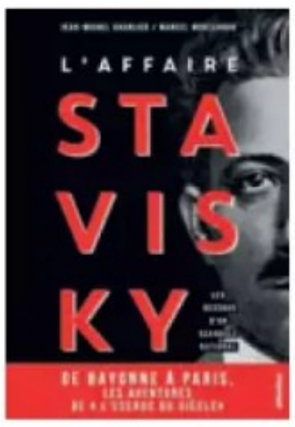

L'Affaire Stavisky
de Jean-Michel Charlier et Marcel Montarron
Atlantica, 2017.

L'Affaire Dreyfus
d'Alain Pagès
Perrin, 2019.

L'Affaire Lebovici
de Frédéric Charpier
Presses de la Cité, 2024.

L'Assassinat d'Henri IV, mystères d'un crime
de Jean-Christian Petitfils
Perrin, 2009.

L'Assassinat du duc de Guise
d'Emmanuel Bourasin
Perrin, 1993.

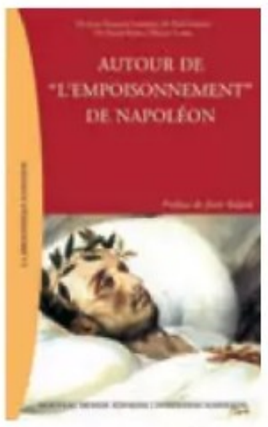

Autour de "l'empoisonnement" de Napoléon
Collectif
Nouveau Monde, 2002

B... comme barbouzes
de Patrice Chairoff
Alain Moreau Editeur, 1975

Charles VII
de Philippe Erlanger
Perrin, 1973

De l'Antigang à la Criminelle. Un grand flic ouvre ses dossiers
de Marcel Leclerc
Plon, 2000.

Dans les coulisses du GIGN
de Daniel Cerdan
Calmann-Levy, 2010.

L'énigme Margerie. Enquête sur la vie et la mort du magnat du pétrole français
de Muriel Boselli
Robert Laffont, 2016

François Duprat
de Nicolas Lebourg et Joseph Beauregard
Denoël, 2012.

Guerre secrète à l'Élysée
de Paul Barril
Albin Michel, 1996

Les Grandes affaires criminelles
de François Audigier et Jean-Marc Berlière
Tempus-Perrin, 2022.

Les Guise
de Jean-Marie Constant
Hachette, 1984.

Histoire secrète de la droite
d'Éric Branca et Arnaud Folch
Plon, 2008.

Histoire secrète de la Ve République
dirigé par Roger Faligot et Jean Guisnel
La Découverte, 2006.

Imbroglio comme de Broglie
de Guy Simoné
Dualpha, 2006.

Jacques Doriot
de Jean-Paul Brunet
Balland, 1986.

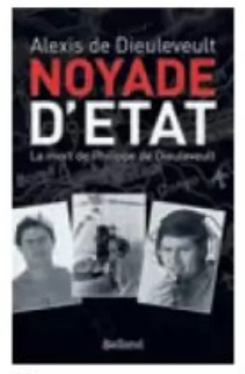

Noyade d'État
de Alexis de Dieuleveult
Balland, 2020.

J'ai vu mourir Philippe de Dieuleveult
de Okito Bene-Bene
Michel Lafon, 1994.

Justice pour le juge Renaud
de Christian Renaud
Le Rocher, 2011.

Léon Daudet ou le Libre réactionnaire
d'Éric Vatré
France-Empire, 1987.

Les liaisons dangereuses de Pierre Bérégovoy
de Charles Villeneuve
Plon, 1993

Morts mystérieuses de l'histoire
du Dr Augustin Cabanès
Les Editions de l'Opportun, 2022 (réédition)

Les morts mystérieuses de l'histoire
de Michel Benoît
Eyrolles, 2016.

Le Roman vrai d'un fasciste français
de Christian Rol
La Manufacture du livre, 2015.

La Sale affaire Markovic
de Jean-Pax Méfret
Pygmalion, 2007.

Suicide d'État à l'Élysée
d'Eric Raynaud
Alphée-Jean-Paul Bertrand, 2009.

Zola assassiné
de Jean Bedel
Flammarion, 2002.

L'INFO LIBRE DANS VOTRE POCHE

Téléchargez votre magazine en avant-première
Accès à l'intégralité des articles
Profitez de toutes les vidéos VA+ en HD

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION

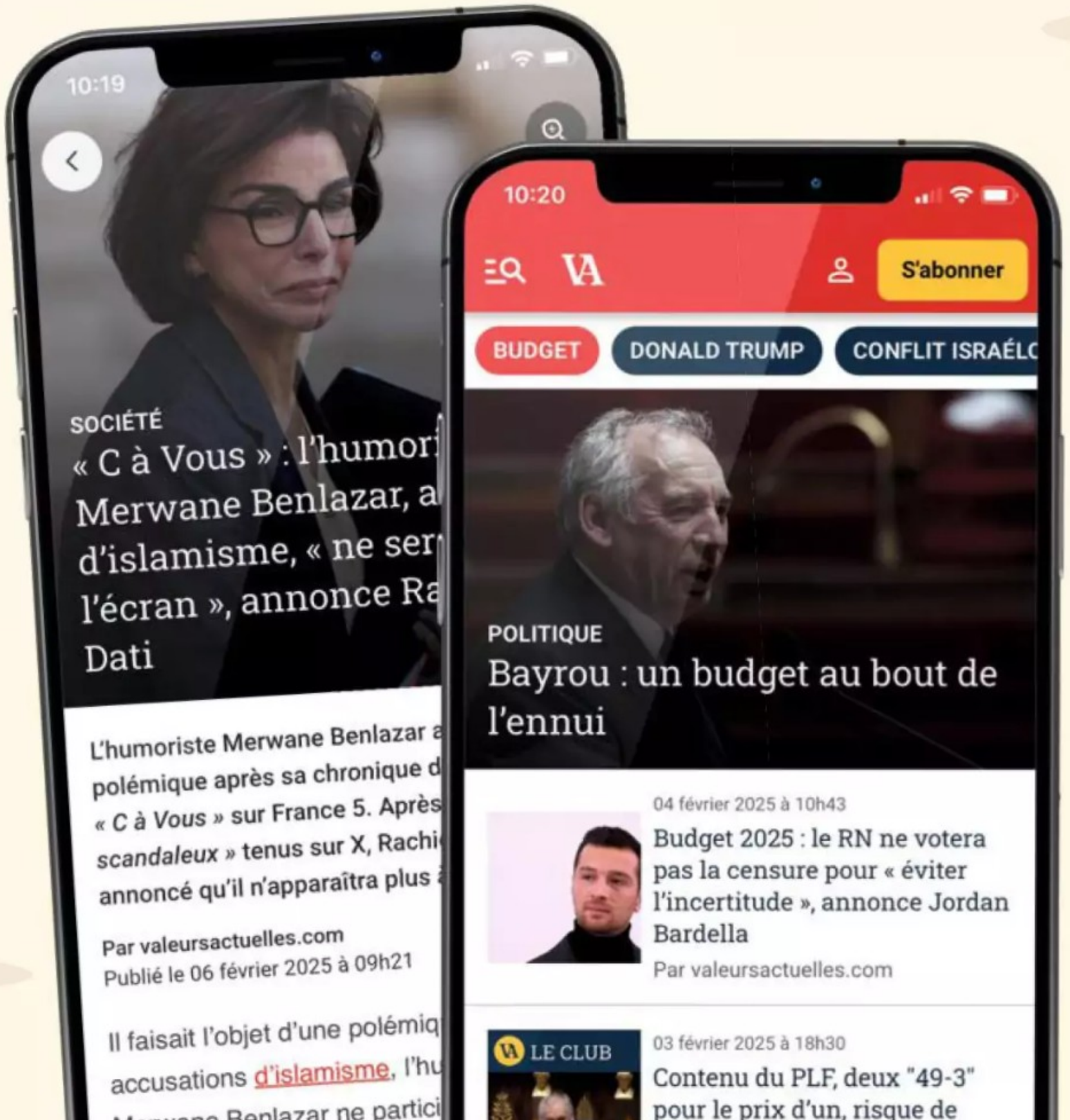

TOUR DU MONDE

Visages et Civilisations du Monde

Du 2 au 24 novembre 2025

À partir de 21 900 € / pers

Chichén Itzá (*Mexique*) - **Machu Picchu** (*Pérou*) - **Île de Pâques** (*Chili*)
Polynésie Française - **Auckland** (*Nouvelle-Zélande*) - **Yogyakarta** (*Indonésie*)
Angkor (*Cambodge*) - **Taj Mahal** (*Inde*) - **Petra** (*Jordanie*)

Croisière aérienne en avion 100% privatisé

CIELS DU MONDE
L'Art des Grands Voyages

www.cielsdumonde.com

01 83 87 30 82

info@cielsdumonde.com